

• LES CONTRADICTIONS COLONIALES DE LA DÉMOCRATIE NÉOCALÉDONIENNE. – Pages 6 à 8

LE MONDE diplomatique

N° 400 - 34e année — JUILLET 1987

28 pages - 15 F

Algérie : 6 DA — Antilles fr. / Réunion : 19,00 F — Belgique : 85 FB — Canada : 2,25 $ C — C.-d'Iv. : 990 F CFA — Espagne : 270 P — E.-U. : 2,50 $ US — Gr.-Bret. : 1,10 £ — Irlande : 1,70 £ — Italie : 3 500 lires — Maroc : 14,50 dir. — P.-Bas : 5,00 Fl. — Sénég. : 900 F CFA — Suisse : 3,80 FS — Tunisie : 1 700 m

Abonnements : voir tarif page 12

Publication mensuelle – 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Passé nazi, passé allemand ?

(Page 17.)

DROITS DE L'HOMME ET DÉMAGOGIE POLITIQUE

Choisir les victimes

Par CLAUDE JULIEN

LA poussière du débat est retombée. Mais se poursuit la tragédie qui l'avait suscité. Il faut donc rouvrir le dossier. Celui d'une des *« grandes hécatombes du vingtième siècle »*, dit le docteur Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme (1). Hécatombe ? *« Un carnage »*, surenchérit Bernard-Henri Lévy (2). Organisé par le colonel Mengistu en Ethiopie. Avec la complicité de l'Occident.

« Plus un régime est incompétent, plus il est criminel, plus il plonge les populations dans l'horreur – et plus on l'aide.

– *C'est ça, oui*, affirme sommairement Bernard-Henri Lévy.

– *Telle est l'étrange morale de l'Occident dans cette affaire : plus vous mettez de gens au tapis, et plus vous recevrez de l'argent...*

– OK, *OK* », dit-il encore (3).

Qui donc, en Occident, aide ces tueurs ? Les gouvernements démocratiques, les Nations unies, la Communauté européenne. Odieux. Hélas ! les Etats ne sont pas seuls en cause. *« La nausée nous prend devant l'aveuglement volontaire qu'ont manifesté, face aux crimes des dictateurs d'Addis-Abeba, les organisations internationales charitables »*, confesse Jean-François Revel (4). Leurs responsables n'ont à la bouche que le mot charité. Mais ne vous y fiez pas. De vulgaires affairistes sans scrupules. Bernard-Henri Lévy affirme que, de ses propres yeux, il les a *« vus chercher fébrilement le réfugié, l'affamé »*, car *« ils ont leur budget à dépenser, leur taux de croissance à respecter, leurs conseils d'administration à satisfaire »*. Que par malheur disparaisse la souffrance humaine, et ils perdraient leur raison d'être...

Ils inspirent à Bernard-Henri Lévy un bien mauvais calembour : *« La faim justifie leurs moyens. »* Des moyens évidemment somptueux. Militants ? De véritables flibustiers de la famine.

Acoquinés avec l'ambassadeur de France à Addis-Abeba, que Bernard-Henri Lévy juge de haut : *« C'est vrai qu'il s'est mal conduit* (6). » Croyez-le sur parole. La vigueur de son indignation fait foi. Plus elle est infamante, plus l'accusation se suffit à elle-même.

La dictature prosoviétique du colonel Mengistu a entrepris de déplacer des millions de gens, de les transférer des zones arides vers des régions plus fertiles. Et il l'a fait brutalement *(voir, pages 14 et 15, le reportage de notre envoyée spéciale Claire Brisset)*. En même temps, il lutte contre plusieurs fronts de guérilla. Dans un contexte aussi difficile, la famine devient pour lui une aubaine. Car elle suscite un vaste mouvement de solidarité. Qu'il exploite à son profit. *« Un cynique détournement de l'aide internationale »*, affirme le docteur Rony Brauman (6), le patron de Médecins sans frontières. Dans un but bien précis : *« Mengistu voulait que les pays occidentaux lui fournissent de quoi financer son plan de déportation et soutenir son effort de guerre au Nord* (7). » Impensable. Et pourtant, contre toute logique, il a réussi. Magnifiquement. Les secours ont afflué. *« Cette manne – 2 milliards de dollars – assure désormais la stabilité et la pérennité d'une dictature marxiste-léniniste »*, écrit *le Figaro-Magazine* (8).

Les capitalistes nous vendront la corde pour les pendre, disait Lénine. Erreur. Ils ne la vendent pas. Ils l'offrent. Gratuitement. Ils sont idiots. A en pleurer. *« L'aide occidentale permet au dictateur de mener à bien son projet »*, gémit *l'Express* (9). Idiots et complices des bourreaux. Sous le masque de la charité, les assassins sont parmi nous.

La vilaine besogne des désinformateurs

ET si les secours ne sont pas détournés ? Merveille : le résultat est le même. *« L'on a affaire à des aides qui, même dûment acheminées, honnêtement gérées, voire scrupuleusement distribuées, produisent des effets inverses de ceux qu'elles sont censées viser. »* Car, diabolique perversion, elles permettent de *« tuer leurs destinataires au lieu de les sauver »*, soutient Bernard-Henri Lévy (10). Comment ? Bouleversé par son audacieuse affirmation, il se prend soudain à méditer : *« Ce que je dis là est terrible, je le sais. C'est même, quand on y songe, assez vertigineux* (11). » Mais Bernard-Henri Lévy n'a pas le vertige. Sans doute n'y a-t-il pas encore suffisamment songé...

Pense-t-il, avec le docteur Rony Brauman, que les *« dons ont été massivement accaparés par le régime prosoviétique »* d'Addis-Abeba (12) ? Ou bien que, au contraire, *« l'aide a été très bien distribuée »* à sept millions de personnes en détresse ? Difficile de le savoir.

(Lire la suite page 16.)

(1) Cité par Rony Brauman, président de Médecins sans frontières, dans « Faut-il encore aider l'Ethiopie ? », *Sélection du Reader's Digest*, décembre 1986. Voir aussi François Jean, *Ethiopie, du bon usage de la famine*, Médecins sans frontières, Paris, 1986.

(2) « En Ethiopie, l'Occident est cocu », entretien avec Bernard-Henri Lévy, *Paris-Match*, 24 octobre 1986.

(3) *Idem.*

(4) « La Famine, le « capital » le plus précieux », par Jean-François Revel, *le Point*, 20 octobre 1986.

(5) Cf. note 2.

(6) Cf. note 1.

(7) *Idem.*

(8) « La Pitié dangereuse », par Jean Bothorel, *le Figaro Magazine*, 25 octobre 1986.

(9) « Le Scandale de l'aide », par Gilles Hertzog, *l'Express*, 26 septembre-2 octobre 1986.

(10) « Ethiopie : l'aide humanitaire complice des bourreaux ? », par Bernard-Henri Lévy, *l'Événement du jeudi*, 25 septembre-1er octobre 1986.

(11) *Idem.*

(12) Cf. note 1.

LES INTELLECTUELS DANS LE GRAND DÉBAT EN URSS

Refaire la révolution

Une fois encore, M. Mikhaïl Gorbatchev vient d'affirmer, devant le plénum du comité central à Moscou, le 26 juin dernier, que la restructuration est « indispensable » à l'Union soviétique pour réussir à concilier planification et initiative, socialisme et marché, parti unique et démocratie. Les opposants à un tel projet « de caractère révolutionnaire » sont fort nombreux, mais M. Gorbatchev compte sur le soutien massif des intellectuels et des artistes soviétiques.

Par notre envoyé spécial IGNACIO RAMONET

DEPUIS son arrivée au pouvoir, en mars 1985, M. Gorbatchev insiste sur la nécessité pour l'URSS d'entreprendre une authentique refonte de tous les secteurs de la vie économique, sociale et culturelle. Selon lui, l'Union soviétique, durant ces vingt dernières années, est restée en marge des grandes mutations technologiques qui bouleversent aujourd'hui les pays développés de l'Ouest. Il estime que les précédents dirigeants soviétiques – en particulier Leonid Brejnev – ont fait preuve d'incapacité intellectuelle et n'ont pas compris les effets socio-culturels de la présente révolution scientifique et technique ; ils ont laissé vieillir l'ensemble de l'appareil de production industrielle, qu'il faut maintenant, en grande partie, démanteler et remplacer. La forteresse industrielle soviétique, édifiée au prix d'immenses sacrifices, menace ruine, la plupart de ses machines étant frappées d'obsolescence.

M. Gorbatchev fait d'autres constatations : au cours de cette longue période *« de stagnation, de léthargie, de sclérose et de corrosion sociale* (1) », les revenus des Soviétiques se sont paradoxalement élevés. Ce qui a créé de fâcheux dysfonctionnements, car l'offre de biens et de services s'est trouvée dans l'incapacité de suivre. *« Nous avons commis une grave erreur*, admet l'économiste Leonid Abalkine, *en permettant que la croissance des revenus en espèces des citoyens devance le rythme de la production et de l'offre. Cela est en contradiction avec les lois économiques et nous devons en subir les frais* (2). »

Cette incapacité à satisfaire une demande qui *« dépasse parfois l'offre de dix fois ou davantage* (3) » a entraîné l'apparition de deux phénomènes graves : frustration d'un grand nombre de citoyens, condamnés à une vie quotidienne médiocre et à l'enfer des files d'attente ; et apparition de réseaux parallèles d'approvisionnement, de véritables mafias du marché noir.

Tout cela a provoqué une démoralisation progressive de la société, politiquement laissée sans direction. De nombreux cadres du parti se sont compromis, au su de la population, dans toutes sortes de trafics favorisant outrageusement leur familles, leurs protégés, leur pays, aux dépens du plus grand nombre. Cela soulevait, comme le reconnaît M. Gorbatchev, *« l'indignation légitime des travailleurs devant le comportement de ces dirigeants* (...) *qui se permettaient des abus de pouvoir, étouffaient la critique et s'enrichissaient* (4) ».

Résultat : le pays vivait dans un gaspillage effréné, dilapidant ses colossales ressources naturelles sans satisfaire les citoyens et en accumulant un retard dangereux en matière d'innovation technologique. La dégradation dans le domaine de la santé était particulièrement scandaleuse ; la presse soviétique vient de révéler, à la stupéfaction générale, que sur quelques indicateurs fondamentaux l'URSS se situe désormais au niveau des pays sous-développés : elle occupe le trente-cinquième rang pour l'espérance de vie et le cinquantième pour la mortalité infantile (5).

(Lire la suite page 25.)

(1) Discours devant le Congrès des syndicats. *Pravda*, 26 février 1987.

(2) *Les Nouvelles de Moscou*, 27 juin 1987.

(3) *Kommounist*, n° 1, janvier 1987.

(4) Rapport sur la réorganisation et la politique des cadres du parti, *Pravda*, 28 janvier 1987.

(5) *Les Nouvelles de Moscou*, 1er mars et 25 mai 1987.

DANS CE NUMÉRO :

Primauté de l'esprit

Rien ne serait plus savoureux que de rapprocher, pour mieux les opposer, les propos tenus, à quelques années d'intervalle, par certains de nos grands esprits : ils étaient pour l'« option zéro », ils en ont peur ; ils encensaient M. Reagan, ils le vouent aux gémonies ; ils faisaient bloc contre la gauche, et criaient « vivement demain », mais demain est aujourd'hui et ils s'entredéchirent ; le libéralisme résorberait le chômage, il l'amplifie ; ils étaient hostiles à une conférence sur le Proche-Orient, ils l'acceptent. Exercice savoureux, oui, mais cruel : il montrerait que ces gens ne pensent pas.

M 2138-400 - 15 F

VINCENT MONTEIL DEVANT DEUX DESTINS HORS SÉRIE

Itinéraires européens à la rencontre de l'islam

Difficile d'imaginer deux personnages plus fortement contrastés et pourtant saisis par la même fascination, deux itinéraires plus différents mais tous deux tendus vers la rencontre avec l'islam. Le prêtre et le corsaire, la soif de justice et la quête d'aventure, la longue expérience et la brève flamboyance, la patiente modestie et l'éclatante fulgurance. Et pourtant, chez Louis Massignon comme chez Lawrence d'Arabie, les mêmes traces de mysticisme.

Il fallait rapprocher ces deux destins hors pair, et c'est ce que fait brillamment Vincent Monteil, lui-même séduit, malgré divergences ou profonds désaccords, par les deux hommes dont il brosse le portrait. Son regard de converti à l'islam ouvre d'étonnantes perspectives, qu'il n'est pas inutile de méditer en ces temps d'exclusion et de rejet.

« Le Linceul de feu »

« *LA route est longue, et je vous demande de le continuer, en pensée fraternelle avec moi — présent ou disparu (je ne disparaîtrai jamais, vous le savez, je suis offert* in aeternum*).* »

Agé de soixante-dix-neuf ans, Louis Massignon confiait en ces termes à Vincent Monteil le soin d'entretenir le feu qui l'avait dévoré durant toute une vie d'un ardent témoignage en faveur de l'islam. Etrange et paradoxale conjonction que celle de ces deux zélateurs brûlés d'une égale passion religieuse : le maître, Louis Massignon, chrétien exaltant la mémoire d'Al Hallâj, mystique musulman du dixième siècle ; le disciple : Vincent Monteil, musulman, exaltant la mémoire de Louis Massignon, mystique chrétien du vingtième siècle. Deux incandescences conjointes, deux flammes se consumant dans un même *Linceul de feu* (1) si bien que la biographie du maître se confond souvent avec l'autobiographie du disciple, qu'on ne sait pas toujours, à lire ce dernier, lequel du maître ou du disciple parle, témoigne, foudroie...

Un procureur engagé

CAR *le Linceul de feu* est aussi un bûcher où se consomme l'holocauste de tous les responsables qui, aux yeux de l'auteur, ont multiplié les fautes envers le monde arabe depuis un demi-siècle. Augures politiques, militaires, religieux, intellectuels, sont impitoyablement jetés dans une fournaise qui n'épargne guère que le général de Gaulle et Pierre Mendès-France. Vincent Monteil est bien placé pour tenir ce rôle de procureur. Ancien officier des affaires indigènes, agrégé d'arabe, islamologue d'une incomparable érudition, il a vécu en prise directe sur l'actualité, depuis 1938, toutes les vicissitudes de notre politique arabe ; l'éviction du sultan du Maroc en 1952, la guerre d'Algérie, l'expédition d'Egypte en 1956, le drame palestinien, l'ont trouvé aux premières loges, acteur ou observateur engagé. Son témoignage, s'appuyant sur une impressionnante documentation et sur son abondante correspondance avec Louis Massignon, apporte à l'intelligence de ces crises une inestimable contribution.

Se réclamant de la *« race des véhéments », « qui ont faim et soif de justice »,* l'auteur entreprend un règlement de comptes général dont M. François Mitterrand est la principale cible pour crime d'opposition à de Gaulle. J'éprouve quelque réticence à le suivre car il se trouve que, proche de la « cour du roi », j'ai moi-même vécu ces événements ; j'atteste que la pire opposition que rencontra de Gaulle ne vint pas d'une gauche anémique mais d'une droite récalcitrante, d'une cour frondeuse qui trahissait les directives de l'Elysée et dont les ténors étaient à Matignon. Dans la balance de l'histoire, les fautes de l'opposition de l'époque pèsent à mes yeux moins lourd que celles d'une majorité responsable, notamment, du sabotage de la « Communauté » en 1960, des crimes de l'OAS et de la prolongation de la guerre jusqu'en 1962. Le génie de de Gaulle fut de jouer avec maestria de ces trahisons, dont je fus personnellement témoin et qui, pour certaines, demeurent étouffées.

Vincent Mansour Monteil sait mieux que quiconque comment une faction vichyssoise s'est pendant vingt-trois ans servie du gaullisme sous couvert de le servir. Mais, sans doute est-ce l'effet de sa foi islamique, il préfère manifestement la voie directe de la théocratie charismatique aux embardées de l'alternance démocratique. Certains coups de griffe décochés au passage contre l'« évolutionnisme » d'un Teilhard ou d'un Mounier laissent à entendre que l'auteur attend de l'histoire qu'elle se construise selon la règle dictée par des prophètes idolâtrés, et non pas au mépris de leurs avertissements, selon quelque autorégulation naturelle, par immunisation progressive des peuples se vaccinant peu à peu contre leurs propres égarements. Cependant, Monteil n'est pas un inconditionnel du prophète Massignon, dont il conteste *in fine* le jugement d'un islam *« inachevé et négatif »* ; mais on est gêné de constater que ce sens critique fait défaut ailleurs, par exemple lorsqu'il absout les massacres de Sétif, comme pour ne pas éclabousser de Gaulle. Et dans cet ouvrage qui, à travers Massignon, couvre autant le passé que le futur du monde arabe, que penser de la discrétion concernant la révolution islamique et les conflits interarabes : jordano-palestinien, irano-irakien, tchado-libyen, Polisario-marocain ? Le lecteur attentif de cet ouvrage virulent voudrait en définitive savoir ce qu'aurait pensé Massignon — si proche de Gandhi — de ces violences contemporaines, et particulièrement du terrorisme. Il lui faut rester sur sa faim et recevoir pour toute réponse : *« Où Massignon voulait-il en venir dans ses rapports avec l'islam ? »* Tout porte à croire que le maître n'en serait pas venu là où en est aujourd'hui le disciple : c'est sans doute pourquoi le disciple se garde d'évoquer les mânes de son maître à ce sujet...

Cette allusion à la nécromancie n'a rien d'ironique à propos d'un ouvrage parfois initiatique où la *« quatrième dimension spirituelle de notre espace visuel ordinaire »* est omniprésente. Monteil interprète du mysticisme de Massignon relègue au second plan Monteil justicier. La force du message spirituel occulte celle du réquisitoire lorsque l'auteur fait magistralement revivre, dans la première partie, les itinéraires entrecroisés de ces témoins fulgurants que furent et que demeurent les Massignon, Foucault, Claudel, Huysmans, Maritain, et quelques autres, tous frappés un jour par la foudre de la foi sur quelque chemin de Damas. Dans cette chaîne de jalons étincelants, l'on s'étonne toutefois que manquent à l'appel des « initiés » tels que Péguy, Psichari, Corbin, Guénon. Lacunes secondaires en regard des clartés apportées dans cet ouvrage sur le réseau embrasé des relations complexes et conflictuelles entre ces êtres de feu.

La personnalité sacerdotale de Massignon transcende cet entrelacs mystique et mystérieux. Vincent Mansour Monteil démonte remarquablement les deux ressorts de sa spiritualité : le principe de substitution par lequel Massignon s'offre en sacrifice en échange du salut d'un homme, voire d'un peuple ; la prière de Sodome, à l'exemple d'Abraham, qui convainc Dieu d'épargner la cité coupable s'il s'y trouve seulement quelques justes. Massignon, bien conscient de prêcher dans le désert, assuré de ne pouvoir enrayer le cours catastrophique des événements, puise dans cette double certitude d'intercommunion sacrificielle le courage de témoigner inlassablement.

XAVIER SALLANTIN.

(1) Vincent Mansour Monteil, *le Linceul de feu, Louis Massignon*, Vegapress, Paris, 1987, 295 pages, 120 F.

« Le Lévrier fatal »

EN couverture : un visage tendu au lecteur par une main invisible, comme au peuple par le bourreau la tête du supplicié. La mort n'a pas encore affirmé sa prise. Yeux mi-clos, Lawrence *(Ned) est là, énigmatique sur fond de sables* veloutés que son action et sa plume ont fait porteurs d'une juste légende (1).

Chacun — et lui-même — a cherché à définir le touche-à-tout surdoué mais insaisissable. Il mène une action considérable, concrète, sanglante — et *« on le croit visionnaire ».* Les généraux sont subjugués par l'originalité de ses vues admirablement présentées sous forme de comptes rendus verbaux ou écrits, exaspérés aussi par son dandysme. Il se veut *« gentil chevalier »* mais, s'il est perçu parfois en figure de vitrail, il l'est tout autant en *« chef de bande »* razzieur, *« corsaire »,* voire *« charlatan ».* Lui-même, ce pragmatique qui n'hésite jamais à risquer sa vie, se qualifie d'*« opportuniste qui saute à contretemps »* cependant qu'avec une indomptable tenacité il anime une tactique de guérilla fondée *« sur la menace silencieuse d'un grand désert inconnu ».* Il veut à tout prix se donner le rôle de chef de la révolte arabe qu'il conduit, alors qu'il note qu'elle n'est *« qu'un à-côté d'un théâtre d'opérations secondaire ».* Il serait aisé de multiplier les approches d'un homme qui n'a cessé de brouiller ses pistes. Sur ces changements de pied, Vincent Monteil module sa recherche complice du personnage Lawrence tout au long du livre. Et cela seul est passionnant.



(Harlingue-Viollet)

LAWRENCE D'ARABIE

« Gentil chevalier », « corsaire », ou « charlatan » ?

Ce tachisme ne fait cependant que pointiller l'incroyable aventure qu'est la poursuite par Ned de la réalisation de la nation arabe sur le terrain même, dans l'immense Arabie, au cœur de la première guerre mondiale. Lorsque Lawrence fera le récit à sa façon, dans *les Sept Piliers de la sagesse,* de sa relative *épopée, il réussira le tour de force de hausser en Iliade* neuf mois de coups de main dits de « va-et-vient » contre l'armée turque et son cordon *ombilical : le chemin de fer Damas-Médine que Guil*laume II, saisi de rêves orientaux, a fait construire par ses ingénieurs de 1901 à 1908.

C'est lorsque le livre aborde ce moment essentiel de la vie et de l'œuvre de Lawrence que Vincent Monteil apporte l'irremplaçable. Remarquable auteur *de trente ouvrages, il donne enfin sa vraie mesure* d'écrivain, porté qu'il est par son passé multiple d'officier, d'universitaire, de semi-nomade d'un *grand désert. Alors, en dépit d'une critique que l'on devine sous-tendue* de passion, toute considération sonne vrai, tout jugement est serein des modalités de l'action de l'homme seul, qui ricoche de grands chefs militaires britanniques, dont il est le subordonné, en émirs engagés dans un pari fou. Aussi bien, d'indispensables portraits cursifs se succèdent des « décideurs » et des acteurs de la grande affaire. Celui de Fayçal d'Arabie ; celui d'Ibn Seoud, en qui, *pour sa part, Lawrence voit « la dernière explosion du puritanisme du désert ».* Et aussi s'opposent le méthodique mécanisme intellectuel français et l'intuition britannique qui se focalise sur l'objectif.

Dans les préliminaires du traité de Versailles, le grand rêve de Ned s'éboulera. Privée de son rêve-*action, la vie publique de l'homme s'arrête en cou*pure à bords francs.

Retiré du monde, Ned écrit, en deux ans, la nuit, *dans une chambre glaciale, les Sept Piliers.* On songe à Lautréamont. Il écrira aussi *la Matrice* — un exutoire, — échangera nombre de lettres, dont six *cents avec Charlotte Shaw qui s'efforce de materner* l'archange retors. C'est là un trésor.

Vincent Monteil, linguiste exceptionnel, arabisant de pointe, blédard recuit mais qui aime aussi les Arabes de la ville, méhariste et cavalier, ne peut s'empêcher de reprocher à Ned de n'avoir su parler (et mal) que le dialecte bédouin, de n'avoir pas aimé les longues méharées non plus que la cité arabe.

Certes. Mais ce ne sont là que notations de passage. Les citations par Vincent Monteil de ses textes en tout genre, enfin bien traduits en français, confirment que Lawrence, très grand écrivain, est un homme qu'a touché le doigt de Dieu. Qui exprime la vérité seconde que sécrète le don d'écriture.

Le grand homme ambigu va passer de l'*« irradiation douloureuse du plaisir »,* qu'on peut le soupçonner d'avoir trop goûtée sous le fouet turc lors de la fameuse nuit de Deraa, à l'ascèse, au *« suicide spirituel ».* Comme Arthur Rimbaud. Son Ethiopie sera l'armée anglaise, où il s'immergera en soldat de deuxième classe. Totalement. Muté au Pakistan, il ne sortira pas une fois de sa caserne, le fort de Miran-Shah. Il lit. Il écrit. Se laisse porter.

De retour dans son pays, il meurt, toujours comme Rimbaud, dans un hôpital de hasard, à quarante-sept ans, d'un accident de motocyclette : sa *« seule amie. »* Elle lui apportait une nouvelle sensualité : la vitesse. Winston Churchill tiendra un cordon du poêle.

Vraiment *on ne peut pas ne pas lire ce livre, ne* pas suivre dans sa foulée ce *« lévrier fatal ».*

GEORGES BUIS.

(1) Vincent Mansour Monteil, *Lawrence d'Arabie, le Lévrier fatal*, Hachette, Paris, 400 pages, 120 F.

CORRESPONDANCE

La politique d'émigration des dirigeants soviétiques

M. Michel A. Calvo, avocat à la Cour, docteur en droit des organisations internationales et des relations économiques internationales, nous fait part de ses observations sur la politique des dirigeants soviétiques en matière d'émigration :

Plusieurs centaines de scientifiques soviétiques (...) ont été licenciés en raison de leur dépôt de demande d'émigration pour Israël. Pour la même raison, il leur est impossible de trouver un travail à la mesure ou en rapport avec leurs qualifications et connaissances scientifiques. Ils sont sans emploi ou sont devenus portiers, gardiens de nuit, manutentionnaires, etc.

L'exercice d'un droit internationalement reconnu — en l'espèce, le droit d'émigrer, pouvant résulter notamment de la liberté d'opinion — constitue de fait pour le gouvernement soviétique un acte répréhensible, dont la sanction ou contrepartie vient d'être mentionnée.

Le mécanisme et l'étendue de ces violations sont simples. Toute demande d'émigration doit obligatoirement inclure, quelles que soient les fonctions professionnelles des candidats, un avis écrit de l'employeur dénommé *Caracteristica*. C'est à l'occasion de cet avis écrit que les licenciements interviennent généralement. Dans la majorité des cas, une assemblée des travailleurs du service ou du département de l'entreprise ou de l'administration a lieu préalablement à la remise de cet avis écrit.

La question du dépôt de la demande d'émigration est alors débattue en public et l'assemblée se prononce sur les qualités morales et professionnelles du demandeur à l'émigration. Du fait de sa demande d'émigration, le demandeur à l'émigration est présenté ou apparaît généralement comme un « ingrat » et/ou un « traître » à la patrie soviétique qui l'a éduqué, lui a permis de se nourrir, de fonder une famille et de vivre. C'est à la suite de cette assemblée que l'avis écrit (*Caracteristica*) est rédigé et remis.

Pour des raisons qui leur sont personnelles, certains directeurs d'entreprise, souhaitant éviter d'avoir à donner par écrit leur avis, invitent leurs employés désirant émigrer à démissionner, en refusant de remettre de tels écrits, pourtant nécessaires, et de convoquer préalablement les travailleurs en assemblée. Il n'est pas étonnant dans ces circonstances qu'un certain nombre de demandeurs à l'émigration, anticipant un refus de leurs employeurs ou un avis défavorable de l'assemblée et craignant de comparaître devant une telle assemblée, aient pu être amenés à démissionner de leur emploi.

Tout citoyen soviétique possède un livret de travail sur lequel figurent les emplois exercés ainsi que leur durée. Toute démission ou tout licenciement étant mentionnés sur ce livret, tout nouvel employeur aura nécessairement connaissance de la démission ou du licenciement intervenu et pourra sans difficulté s'enquérir de leur cause en interrogeant le précédent employeur.

C'est ainsi que les scientifiques en question ne peuvent plus trouver d'emploi à leur mesure ou en rapport avec leurs qualifications et connaissances scientifiques.

En agissant ainsi, les autorités soviétiques violent leur Constitution (art. 4, 20, 29, 34, 36, 40, 60, etc.), la Déclaration universelle des droits de l'homme (art. 2, 7, 13, 19), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (art. 12, 19, 26), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (art. 2, 7, 13-1, 15-3), les accords d'Helsinki, la convention concernant la lutte *contre la discrimination dans le domaine* de l'enseignement (article 1er) et la recommandation (UNESCO) concernant la condition des chercheurs scientifiques (art. 11-a, 20-a, et d, 21-a, 28, 31, 34-a et b et 35) et leurs lois internes puisque ces pactes et conventions ont pour la plupart été ratifiés et sont censés s'appliquer comme lois nationales (...).

En agissant ainsi, les dirigeants soviétiques actuels, comme leurs prédécesseurs de l'époque d'Andropov, de Tchernienko et de Brejnev, portent gravement atteinte aux règles et principes du droit international, accroissent la méfiance dans les relations politiques et économiques internationales et augmentent ainsi les tensions internationales.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Directeur : Claude JULIEN
Rédactrice en chef : Micheline PAUNET
Rédaction : Ignacio RAMONET, Alain GRESH, Bernard CASSEN, Christian DE BRIE
Secrétaire de rédaction : Solange BRAND

RÉDACTION
7, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
Télex : MONDPAR 650572 F
TÉL. : 42-47-97-27

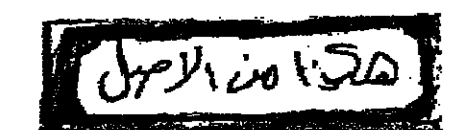
Publicité : *le Monde Publicité S.A.*
Responsable : Antoine Gauvin
5, rue de Monttessuy,
75007 Paris.
TÉL. : 45-55-91-82 ou 45-55-91-71

L'Opus Dei et l'action politique

L'abbé Pierre Lefresne, vicaire régional de la prélature de la Sainte-Croix et Opus Dei, nous adresse la lettre suivante à propos de l'article de Christian de Brie publié dans notre numéro du mois de mai 1987 :

L'Opus Dei est une institution de l'Eglise catholique, approuvée par les papes, Pie XII à Jean-Paul II. Il est inadmissible de l'inclure dans un paragraphe consacré à l'action de certaines sectes et dans un contexte politique. Ses membres sont en effet des catholiques courants, de toute condition, et pas seulement de « hauts responsables des affaires, de la finance, de l'armée et de la police ». Ils ne viennent à l'Opus Dei que pour y recevoir une formation d'ordre spirituel et religieux. Leur action et leurs engagements sont pris par eux de façon libre et responsable, dans les limites de la foi catholique, ce qui laisse la place au plus large pluralisme. Cela est notamment précisé dans les statuts que Jean-Paul II a sanctionnés en 1982, quand il a fait de l'Opus Dei une prélature personnelle.

L'Opus Dei ne possède aucun groupe de presse ni aucun organe de presse, car ce n'est pas là sa mission. Enfin le terme de « maffia de Dieu » est tout simplement diffamatoire. De plus, votre collaborateur a dû se tromper d'un zéro, car le nombre des membres de l'Opus Dei est de plus de 70 000 et non de 700 000.



LA CNUCED ET L'AGGRAVATION DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

Comment sortir de l'impasse

DEPUIS l'abandon du dialogue Nord-Sud, l'écart s'est encore creusé entre pays riches et pauvres, et les premiers continuent de s'enfoncer dans la crise. Le Fonds monétaire international, dont les recettes ont pourtant fait faillite dans la plupart des Etats du tiers-monde, a été chargé par le récent sommet de Venise de coordonner, désormais, les politiques économiques occidentales. Serait-ce donc l'unique voie de salut ? Parce qu'elle a vocation universelle et conçoit l'économie mondiale dans sa globalité, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement reste attachée à une coopération fondée sur l'équité et la concertation.

Par YVES BERTHELOT *

La septième Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) va siéger à Genève, du 9 au 31 juillet, dans un climat difficile. La crise du multilatéralisme – qui est à la fois refus de confronter les intérêts nationaux à ceux de la communauté internationale et remise en cause des institutions qui devraient faciliter les arbitrages – prend à la CNUCED une acuité particulière. Les pays industrialisés occidentaux, las de faire figure d'accusés, sont peu enclins à prêter attention à des revendications que le tiers-monde ne formule pas toujours aussi vigoureusement dans d'autres enceintes ; les pays en voie de développement, quant à eux, sont déçus de voir nombre de négociations s'enliser, ou n'aboutir qu'à des résolutions qui, réitérées au fil des ans et des conférences, n'ont que peu d'impact sur leur développement, souvent pour la simple raison qu'elles ne sont pas mises en œuvre.

L'attitude des pays industrialisés est certainement encouragée par l'affaiblissement des atouts du tiers-monde depuis que les prix du pétrole ont baissé et que la multiplication des sources d'approvisionnement énergétique a changé les rapports de forces qui leur avaient fait accepter la conférence sur la coopération internationale de 1976 à Paris. Elle peut aussi s'expliquer par la prise de conscience que les racines de la crise (et ses remèdes) sont pour l'essentiel chez eux, ce qui les amène à faire passer au second plan leurs relations avec le tiers-monde, au risque d'oublier le poids et les marchés qu'il représente. La tentation est alors grande au Nord, d'une part, de faire comme si les difficultés des pays en voie de développement pouvaient se résoudre par la seule amélioration des politiques nationales de ces Etats et le renforcement du rôle qu'y joue le secteur privé et, d'autre part, de minimiser la responsabilité des contraintes extérieures imposées à ces pays par les hauts taux d'intérêt réels à moyen terme, la diminution des flux financiers ou les mesures protectionnistes dont ils sont victimes.

* Secrétaire général adjoint de la CNUCED. Les opinions exprimés ici ne reflètent pas nécessairement celles de la CNUCED.

Vis-à-vis des institutions multilatérales, les pays industrialisés ont naturellement une préférence pour celles qui sont *a priori* plus favorables à leurs intérêts ou à leur philosophie, parce qu'ils les contrôlent mieux, comme l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale.

C'est ainsi que les débats sur le droit d'établissement, les relations entre sociétés mères et filiales, la propriété intellectuelle, les transferts de technologie, sont mis en sourdine au Centre des transnationales, à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) ou à la CNUCED et sont en revanche inscrits à l'ordre du jour du cycle de négociations au sein du GATT lancé à Punta-del-Este. L'argument de l'efficacité, invoqué à l'appui d'une discrimination à l'encontre de certaines institutions, n'est guère convaincant, si l'on considère, par exemple, les difficultés que suscite l'application des règles du GATT par ceux-là mêmes qui les ont conçues et voulues ; une telle démarche relève bien plutôt du souci de rechercher un lieu de négociation favorable, dont un autre exemple peut être trouvé dans la réticence des pays créditeurs à discuter de la dette à la CNUCED, et dans leur insistance à rappeler que les forums appropriés pour prendre des décisions en ce domaine sont le FMI et la Banque mondiale. L'argument du double emploi, parfois mis en avant, est curieusement oublié lorsque la Banque développe des programmes sur le commerce qui recouvrent en partie ceux de la CNUCED ou lorsque sa restructuration s'articule autour de domaines qui sont depuis l'origine ceux de la CNUCED.

Une partie de la méfiance à l'égard de la CNUCED trouve probablement son origine dans le soutien apporté par cette institution dans les années 70 aux thèmes du nouvel ordre économique international et à certaines propositions ou analyses en opposition avec des thèses dominantes. Non sans un brin de triomphalisme et de simplification, on pourrait arguer que le principal tort de la CNUCED est d'avoir eu raison trop tôt. Ses analyses ont parfois été reconnues, lorsque, par exemple, le système des préférences généralisées a inspiré la partie IV du GATT, ou lorsque ses avertissements sur les insuffisances des politiques de gestion de la dette ont eu un écho dans le discours du secrétaire d'Etat américain au Trésor, à Séoul en 1983 (initiative Baker), ou encore lorsque ses plaidoyers réitérés pour une relance concertée et coordonnée de la croissance au Nord se retrouvent en partie dans le tout récent communiqué des ministres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La récente vague de libéralisme « pur et dur » commence à perdre de sa force à mesure qu'apparaissent plus clairement les limites de l'efficacité de la « main invisible ». Cette expérience, pour destructrice qu'elle ait été dans certains domaines, aura au moins eu le mérite de prouver par l'exemple vécu que, en l'absence de mécanismes correctifs, les effets positifs du libre jeu des forces du « marché » s'assortissent rapidement d'effets pervers.

En fait, on peut encore s'émerveiller de l'intuition des pères fondateurs de la CNUCED qui ont su, il y a vingt-cinq ans, concevoir une institution aussi bien adaptée au monde des années 80 et des décennies à venir puisqu'elle est, par excellence, le lieu où peuvent s'analyser les interdépendances – aux deux sens du terme – et être formulées les politiques qu'elles nécessitent.

Les économies sont, en effet, de plus en plus interdépendantes dans les deux acceptions de ce terme ambigu et controversé : d'une part, les différentes composantes des relations économiques internationales – échanges de biens et de services, flux financiers, transferts de technologie – sont de plus en plus liées ; d'autre part, il n'est guère de possibilité de croissance forte et soutenue dans une partie du monde tant que l'autre stagne. Ce constat de double interdépendance plaide à tout le moins pour une harmonisation des politiques nationales, sinon pour une cogestion de l'économie mondiale ; il implique, aussi, que les économies dominantes ne peuvent, sans risque pour les autres et pour elles-mêmes, mettre en œuvre des politiques nationales en ignorant leurs conséquences pour le reste du monde. La victoire remportée contre l'inflation dans les grands pays de l'OCDE, louable en soi, a été obtenue par des moyens qui, en grande partie, sont responsables de la crise de la dette, de l'effondrement des prix des matières premières et de la déflation quasi générale qui affecte aujourd'hui la demande, la production, l'investissement et, partant, l'emploi.

Un biais en faveur du développement

L'INTERDÉPENDANCE appelle un forum comme celui de la CNUCED, ouvert à tous les pays qui veulent y entrer (à la différence du GATT, de la Banque mondiale et du FMI), et couvrant tous les aspects des relations économiques internationales. Son objectif, faire que les relations économiques internationales soient plus favorables au développement, est pertinent du seul fait de l'interdépendance. Il l'est plus encore lorsque l'on considère que nombre de pays en voie de développement n'ont pu tirer parti de leur insertion dans l'économie mondiale à cause de leur incapacité à adapter leurs structures de production, et du prix élevé à payer pour entrer dans un jeu où les acteurs sont de force trop inégale. Que certains doutent qu'un biais en faveur du développement soit nécessaire ne devrait pas arrêter la CNUCED dans cette voie ; les nouveaux pays industrialisés ne doivent-ils pas une part de leur succès au système de préférences généralisées dont ils ont su tirer le meilleur parti ? Un biais en faveur du développement n'est d'ailleurs pas assimilable à un biais en faveur de tel ou tel groupe de pays.

La CNUCED-VII s'inscrit dans la vision de l'interdépendance. Elle se propose d'évaluer les évolutions en cours et de prendre des mesures dans les domaines du financement du développement, du commerce et des matières premières, en portant une attention particulière aux pays les moins avancés.

La raison d'être de la CNUCED est de contribuer au changement négocié : ce sera aussi le but de la CNUCED-VII. Or la première condition pour y parvenir réside sans doute dans la prise de conscience qu'un tel changement est nécessaire et possible. Cela se fait à travers des débats. Certains pays voudraient qu'on s'en tînt là. Reconnaître à la CNUCED cette prérogative qui consiste à « accoucher d'idées au-delà des idéologies » ne serait pas négligeable (car si les idées qui naissent de tels débats cheminent lentement et par des voies imprévisibles, elles n'en ont pas moins de force pour autant). Pourtant, ce serait tout à fait insuffisant.

Le potentiel d'action que recèle la CNUCED mérite, lui aussi, d'être pleinement exploité, que ce soit dans son enceinte ou ailleurs. En ce sens, la négociation peut aboutir à deux types de résultats complémentaires :

1) des prinicipes généraux *(guidelines)* adressés à d'autres forums comme le GATT ou le FMI pour qu'ils en tiennent compte dans leurs délibérations ou les appliquent dans leur action ;

2) des mesures, à prendre par les gouvernements membres, dont le suivi sera assuré par la CNUCED elle-même. Lancer des idées, conduire des débats, prendre des décisions, les suivre pour mieux gérer l'interdépendance, c'est et cela reste le rôle de la CNUCED.

L'indice des prix des matières premières au plus bas

Par ZALMAI HAQUANI *

LA revalorisation du commerce des produits de base comme moyen de financer le développement et de lutter contre l'aggravation de l'endettement extérieur sera au centre des débats de la CNUCED. Si les pays du tiers-monde doivent accroître leurs exportations de biens industriels et semi-finis, ils dépendent encore largement du commerce de leurs matières premières et de leurs produits agricoles. Or celui-ci est freiné par la faiblesse de la demande et les difficultés structurelles qui, depuis plus d'un siècle, se traduisent par une détérioration des termes de l'échange à leur détriment (1).

Entre 1872 et 1952, le prix des produits de base exportés par le tiers-monde se sont réduits de 40 % environ par rapport à ceux des articles manufacturés vendus par les pays industrialisés. Entre 1953 et 1972, cette détérioration a été – à l'exclusion du pétrole – d'environ 2,2 % par an. Le redressement des années 70 et 80 s'est limité à quelques pays et produits et n'a pas changé le sens des évolutions.

Dès 1981, les cours des matières premières, qui avaient monté de façon non négligeable en 1979 et 1980, ont accusé des tendances à la baisse – 16 % en moyenne. Après un léger redressement en 1983 et 1984, l'indice global des prix est tombé au plus bas en septembre 1985, fléchissant de 20 % et redescendant à son niveau de 1976. En 1985 et 1986, les prix de tous les grands groupes de produits de base ont suivi cette baisse, reflétant l'anémie de la demande et les variations dans les taux de change.

Pour les pays exportateurs de pétrole, la détérioration des termes de l'échange équivalait, entre 1950 et 1972, à une perte d'environ 10 milliards de dollars, soit plus de 20 % de l'ensemble de leurs exportations. Pour les pays membres de l'OPEP, le prix courant a été multiplié par 16 depuis 1970. Mais, depuis 1985, on assiste à une baisse tendancielle des prix liée à plusieurs facteurs : apparition de nouveaux producteurs, développement du marché libre de Rotterdam et surtout baisse de la demande mondiale. Après avoir culminé à 32 dollars, le prix moyen du baril oscille aujourd'hui autour de 18 dollars.

La portée des accords sur les produits de base conclus sous l'égide de la CNUCED depuis 1964 est restée limitée. Ainsi, pour le cacao et le café, les prix réels entre 1976 et 1980 se sont toujours situés au-delà du maximum de la fourchette ; et lorsque la tendance s'est inversée en 1981-1982, du fait des excédents, les moyens financiers ont manqué pour constituer des stocks régulateurs. De même, le marché de l'étain s'est effondré en octobre 1985, à la suite d'une brutale chute des cours et du refus des institutions financières d'apporter de nouvelles contributions aux stocks régulateurs.

* Maître de conférences à l'université René-Descartes (Paris-V).

Programme intégré et refus américain

POURTANT, le programme intégré pour les produits de base avait été adopté à la sixième session de la CNUCED, en 1976, par consensus, c'est-à-dire avec l'accord tacite des pays occidentaux, Etats-Unis compris. Il comprenait une liste de dix-huit produits (2), dont dix retenus à titre prioritaire (3). Dix ans après, les deux volets de cette politique ont à peine progressé : les nouveaux accords sont fort peu nombreux, et l'avenir du Fonds commun reste incertain.

Parmi les produits retenus, trois ont pu faire l'objet d'accords internationaux : le caoutchouc naturel, le jute et les articles de jute, et les bois tropicaux. Seul l'accord de 1979 sur le caoutchouc est une véritable entente pour la stabilisation ; les deux autres, signés en 1982 et 1983, ne sont destinés qu'à améliorer les conditions structurelles du marché et la compétitivité des productions visées. Par contre, les négociations engagées sur la bauxite, le coton, le cuivre, le thé, n'ont débouché à ce jour sur rien de tangible.

Autre élément fondamental du Programme intégré, le Fonds commun devait comprendre deux comptes : le premier, d'un montant de 400 millions de dollars, provenant des contributions directes des gouvernements et destiné à financer les stocks régulateurs ; le second pouvant atteindre 350 millions de dollars, pour améliorer la structure des marchés. Mais, adoptés en 1980, les statuts du Fonds n'entreront en vigueur que quand ils auront été ratifiés par au moins 90 Etats représentant les deux tiers des contributions, soit 470 millions de dollars.

Or, à l'heure actuelle, si 90 Etats ont bien ratifié la convention, ils ne représentent que 57,9 % du capital, soit 8 % de moins que le pourcentage requis. Les Etats-Unis n'étant toujours pas prêts à contribuer – alors qu'ils devaient être l'un des principaux bailleurs, – d'autres pays pourraient saisir l'occasion que leur offre la septième session de la CNUCED pour annoncer leur décision de verser les sommes restantes. Les observateurs s'attendent à un geste de la part de l'URSS, qui, avec ses alliés de l'Europe de l'Est, ne devait supporter que moins de 10 % des contributions obligatoires, soit 46 millions de dollars (4).

L'entrée en fonction du Fonds commun permettrait d'améliorer l'application des mesures de stabilisation des cours et de faciliter la conclusion de nouveaux accords sur des produits compris dans le programme intégré. Mais l'ampleur des résultats dépendra aussi d'une amélioration du système commercial international destiné à répondre aux besoins et aux possibilités des pays en voie de développement. Ce qui implique le maintien, voire l'extension, des mécanismes de compensation existants – aussi bien sur le plan mondial (dans le cadre du Fonds monétaire international (FMI) par exemple) que sur le terrain communautaire européen (avec le STABEX et le SYSMIN) (5), – l'application, conformément aux engagements internationaux pris, du système généralisé de préférence remis en cause par les mesures protectionnistes des pays industrialisés à l'égard des exportations du tiers-monde, ainsi que la prise en compte des intérêts de ce dernier dans les négociations commerciales multilatérales en cours dans le secteur agricole comme dans le domaine des services.

Autre problème épineux, celui de l'endettement des pays en voie de développement, largement aggravé par la crise du système monétaire et financier international. Tout en continuant à chercher, cas par cas, des solutions à la situation des gros débiteurs, les pays développés pourraient annoncer, individuellement ou collectivement pour les pays les plus pauvres, des mesures d'allégement global, voire une annulation pure et simple. A cette occasion, la France, qui s'était montrée favorable dans le passé à ce type de mesures, pourrait prendre l'initiative de décisions communautaires allant dans ce sens. Ce serait déjà un succès pour la CNUCED et, peut-être, une ouverture pour des négociations à venir.



(Ciric)

CHARGEMENT DE CAFÉ AU BRÉSIL
Une solution : le stock régulateur

(1) On entend par « termes de l'échange » le rapport qui existe entre les prix moyens des exportations et ceux des importations. Ce rapport permet de mesurer le pouvoir d'achat des exportations d'un pays donné. Dans le cas des pays en voie de développement, si ce rapport se détériore, cela signifie qu'une même quantité de produits de base s'échange contre une quantité décroissante d'un bien manufacturé déterminé.

(2) Bananes, bauxite, cacao, café, cuivre, coton et fils de coton, fibres dures et produits de ces fibres, minerai de fer, jute, manganèse, viande, phosphates, caoutchouc, sucre, thé, bois tropicaux, étain, huiles végétales.

(3) Cacao, café, caoutchouc, coton, cuivre, étain, jute, sisal, sucre et thé.

(4) Des 470 millions de dollars de contributions obligatoires – dont 100 millions destinés à la garantie des emprunts du Fonds, – les pays occidentaux devaient verser 241,6 millions, soit 51,4 % ; les pays en voie de développement, 151 millions, soit 32,1 %, ; les pays socialistes européens, 46 millions, soit 9,8 % ; la Chine populaire, 16 millions, soit 3,4 %. Les droits de vote au sein du Fonds seront ainsi répartis : 47 % pour les pays en voie de développement, 42 % pour les pays occidentaux, 8 % pour les pays socialistes et 3 % pour la Chine.

(5) STABEX : système de stabilisation des recettes d'exportation des produits de base non minéraux adopté dans le cadre des accords de Lomé-I (1975). SYSMIN : même mécanisme pour les produits minéraux adopté lors de la signature des accords de Lomé-III (1982).

ARGENTINE

Le fardeau d'une culture de rente

Le gouvernement de M. Raúl Alfonsin doit actuellement se battre sur tous les fronts, et, comme souvent en pareil cas, l'urgent prend le pas sur l'important. L'urgent, c'est le scrutin du 6 septembre prochain, qui assurera le renouvellement des gouverneurs, des parlements provinciaux et du tiers du Congrès. L'Union civique radicale (UCR), le parti du président, ne peut se permettre de perdre ces élections, sauf à voir gravement affaiblie l'autorité de M. Alfonsin pendant les trois dernières années de son mandat constitutionnel.

Mais l'important, le structurel est ailleurs, dans une situation économique gravement détériorée par les sept années de dictature militaire qui ont démantelé l'appareil de production, éliminé, réduit au silence ou forcé à l'exil les élites intellectuelles, et provoqué un endettement massif dont l'activité productive n'a tiré nul bénéfice. Ce qui n'est pas le cas des camarillas civiles et militaires dont les comptes en banque et les placements à l'étranger se sont grossis d'une bonne partie des crédits que les institutions financières dispensaient, les yeux fermés, au régime « stable » des généraux... L'Argentine doit aujourd'hui supporter le poids d'une dette de 51 milliards de dollars qui hypothèque son avenir. Ce n'est pas le rééchelonnement auquel le Club de Paris a procédé le 20 mai dernier (1) qui réglera le problème. Malgré tout, en reportant sur dix ans, dont six de grâce, le remboursement des 2,1 milliards de dollars venant à échéance entre janvier 1986 et juin 1988, il a donné une bouffée d'air à une démocratie que les militaires ont à nouveau placée en liberté surveillée (2).

Les événements de la semaine de Pâques, marqués à la fois par une révolte au sein de l'armée de terre (dont même les généraux du haut commandement ne parvenaient plus à se faire obéir) et, en réaction, par une mobilisation populaire sans précédent, exprimant un rejet viscéral des militaires, ne se sont nullement traduits par une « victoire » de M. Alfonsin. Les forces armées ont finalement obtenu presque tout ce qu'elles exigeaient grâce au vote de la loi sur le « devoir d'obéissance » qui soustrait à la justice la plupart des officiers coupables d'exactions pendant les années de dictature. Le nouveau chef d'état-major, le général Caridi, en veut pourtant davantage : amnistie complète des officiers généraux déjà jugés et condamnés, et des quelques autres qui pourraient encore l'être ; augmentation du budget militaire ; reconnaissance officielle des services rendus à la patrie par la lutte « antisubversive », etc.



Rafael Wollmann - Gamma.

BUENOS-AIRES, JUILLET 1985 : MANIFESTATIONS CONTRE L'AMNISTIE DES OFFICIERS COUPABLES D'EXACTIONS
Une démocratie hypothéquée par les dettes du régime des généraux

Il serait trop simple de reprocher à M. Alfonsin d'avoir « cédé ». L'action du président argentin n'a été que l'expression d'un rapport de forces entre la société civile et l'institution militaire. Son courage personnel n'a pu que marginalement augmenter une liberté de manœuvre très étroite. Autour de lui, en effet, une classe politique veule dont une bonne partie a pactisé (et peut à tout moment le refaire) avec les militaires, une population dont une fraction importante — sans aucun doute majoritaire — a soif de démocratie, mais dont une autre fraction « vichyste » a préféré ne rien voir et ne rien savoir pendant les années de dictature.

Au-delà des ambitions du « parti militaire », davantage symptôme que cause d'une crise qui dure depuis 1930, il faut chercher l'explication du « mal argentin » dans des courants de pensée bien antérieurs au coup d'Etat de mars 1976. Car toute crise gît aussi dans les têtes (voir « Des politiques malades de leur culture », le Monde diplomatique, juin 1987). Les appareils conceptuels utilisés pour faire face à la crise étaient-ils adéquats ? La démonstration faite ci-contre est fort convaincante : une pratique économique a fini par sécréter une « culture de rente », qui commande ensuite le comportement des agents (producteurs et consommateurs). Et ce comportement ne peut être modifié par des mesures strictement économiques : de telles réformes ne peuvent aboutir que si elles sont accompagnées d'une transformation culturelle. On le voit bien au sein des sociétés dans lesquelles prévaut une culture de dépendance (les Philippines, par exemple) ou, de manière encore plus éclatante, dans celles qui sont purement et simplement assistées, prises en charge de l'extérieur (DOM-TOM français, Porto-Rico).

Tel est aussi, sans doute, dans un contexte radicalement différent, le principal obstacle auquel se heurte M. Gorbatchev : il ne lui suffit pas de promulguer des décrets de réforme, il lui faut aussi changer un état d'esprit public qui, depuis soixante-dix ans, s'est développé chez les Soviétiques par accoutumance à une médiocrité de vie dans la sécurité. De même, aux Etats-Unis, une culture privilégiant le profit immédiat contribue à la flambée de l'indice Dow Jones à Wall Street, en dépit des graves conséquences de la désindustrialisation. Le débat en cours ne saurait se développer comme si l'économique était autonome par rapport au culturel ou, pour tout dire, au politique.

BERNARD CASSEN.

(1) Voir *le Monde*, 22 mai 1987.
(2) Voir Carlos Gabetta, « La démocratie argentine en liberté surveillée », *le Monde diplomatique*, avril 1987.

QUAND LES INTERPRÉTATIONS

Un pays transformé

PAR MOISES IKONICOFF *

DEUX grands courants d'idées s'affrontent dans l'interprétation des *phénomènes économiques*, sociaux et politiques qui caractérisent l'évolution historique de l'Argentine. D'un côté, l'*idée de développement est identifiée* à celle d'un progrès universel auquel toutes les sociétés de la planète sont en *mesure de participer dans la mesure* où elles remplissent un certain nombre de conditions ; l'ouvrage classique de Walter W. Rostow (1) constitue *encore* aujourd'hui l'une des principales références de ce courant. De l'autre côté, l'accent est mis sur l'asymétrie *qui* marque le fonctionnement du système économique mondial depuis le milieu du dix-neuvième siècle ; les rapports qui s'établissent entre le « centre » et la « périphérie » constituent, selon cette conception, la principale variable explicative du sous-développement. Les premiers schémas élaborés par la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine (CEPAL), dans les années 50, ont été suivis par les analyses de ce que l'on appelle la « théorie de la dépendance ».

Tous les observateurs qui se sont inspirés plus ou moins directement de la pensée de W. W. Rostow croient pouvoir *retrouver dans l'histoire* de l'Argentine le cheminement de croissance « quasi naturel » que, selon cet auteur (2), parcourt *toute société*.

L'étape de la *« société traditionnelle »*, qui commence en 1810, correspond bien à la période des luttes pour l'indépendance et aux efforts d'unification territoriale, et elle devrait s'achever en toute logique en 1853, avec l'organisation de l'Etat national.

Bien que l'implantation des premières colonies de peuplement date de cette époque et que la première conces*sion pour la construction du réseau ferroviaire* ait été octroyée en 1854, la plupart des auteurs situent le début de la seconde étape — *« création des conditions du démarrage »* — en 1880. Si l'on se réfère à la logique rostowienne, on ne peut alors que constater un premier retard de trente ans entre l'achèvement de la première phase et l'ouverture de la seconde.

En tout cas, à partir de 1880, le *réseau ferroviaire s'étend* à un *rythme* vertigineux — plus de 1 000 kilomètres de nouvelles voies ferrées par an — *pour* atteindre en 1914, dans les régions de la pampa, une densité bien supérieure à celle de l'Angleterre ou de la Belgique. En trente-cinq ans, *la totalité* des terres disponibles de la région la plus fertile est mise en valeur, tandis que *le flux d'immigrants* ne cesse de s'amplifier. Ainsi, en 1914, la population a doublé par rapport à 1880. La production et les exportations de viande et de céréales atteindront leur rythme de croisière pendant cette période, plaçant l'Argentine parmi les principaux exportateurs mondiaux de produits de l'agriculture et de l'élevage.

Mais, pays agricole doté d'une puissante infrastructure, l'Argentine connaît aussi, dès le début du siècle, un accroissement considérable de la pro*duction industrielle* qui, en 1914, représente une part égale à celle de l'agriculture dans le produit total. Dans la mesure où, à *cette même époque*, le taux d'investissement est trois fois supérieur au niveau moyen de 10 % fixé par W. W. Rostow pour atteindre la troisième étape, on aurait pu considérer que toutes les conditions du « démarrage » argentin étaient réunies en 1914. Pourtant, c'est au moment de la crise de 1930 que l'ensemble des auteurs situent la rupture historique que suppose le démarrage. On retrouve donc, par rapport à la perspective rostowienne, un nouveau retard dans le cheminement de la croissance argentine.

Une marche jalonnée d'embûches

SI un accord semble établi sur le fait que le démarrage a effectivement eu lieu vers les années 30, les analystes reconnaissent aussi que la marche vers l'étape de la maturité était jalonnée d'embûches. Les auteurs qui se sont inspirés de la pensée rostowienne attribuent à des causes très différentes les déséquilibres caractérisant la période postérieure au démarrage. Pour Guido Di Tella et Manuel Zymelman, les retards enregistrés entre les différentes phases de la croissance ont joué un rôle déterminant dans les distorsions que l'on observe après 1930 (3). Pour Marcelo R. Lascano (4), ces distorsions sont la conséquence des politiques de redistribution du revenu pratiquées au détriment de la *formation* de capital. L'OECEI *(5) retient, pour sa part*, l'insuffisance du système financier et monétaire comme l'une des principales causes des *déséquilibres*, *alors* que *la* Banque mondiale (6) met l'accent sur l'inefficacité du secteur public.

Si, pour l'interprétation de la période 1880-1970, les hypothèses de W. W. Rostow peuvent présenter un certain intérêt, aucun élément dans cette théorie ne permet d'expliquer la formidable *régression économique qui* marque ces dix-sept dernières années, notamment dans les activités industrielles, où l'indice se situe, à la fin de l'année 1986, au-dessous du niveau de 1970.

Selon le second courant de pensée, la crise des années 30 marque aussi une rupture historique, mais elle n'a pas la même signification que pour les néo-rostowiens. En effet, les analystes réunis autour de la CEPAL et, par la suite, les théoriciens de la « dépendance » considèrent que l'évolution de l'Argentine, de même que celle d'autres pays d'Amérique latine, se divise en deux grandes phases. La première correspond à l'insertion de ces pays dans le marché mondial et à l'organisation d'un système productif primaire conçu pour satisfaire les besoins organiques de croissance des pays européens, particulièrement de la Grande-Bretagne, dans le cas spécifique de l'Argentine (7). Depuis la mise en valeur des terres de la région de la pampa et jusqu'en 1930, les exportations de céréales et de viande représentent en effet environ 50 % de la production, tandis que la Grande-Bretagne devient, vers la fin du dix-neuvième siècle, le principal pays destinataire avec des pourcentages qui varient de 35 % à plus de 50 % du total des exportations. L'investissement étranger constitue à l'époque au moins la moitié du capital fixe et provient à 65 % de la Grande-Bretagne.

Mais le système d'appropriation de la terre et d'organisation de la struc*ture productive*, estiment les analystes de ce courant, va susciter l'émergence d'une minorité liée à la propriété de la terre et aux activités d'exportation de produits agricoles et d'élevage (8). C'est essentiellement parmi cette minorité que se diffuse le modèle de consommation prévalant à cette époque dans les pays industrialisés qui constituent le centre du système économique mondial.

Dans son livre sur les relations entre la Grande-Bretagne et l'Argentine au dix-neuvième siècle, H.S. Ferns (9) évoque le mimétisme du mode de vie européen comme la plus remarquable caractéristique du comportement de la couche privilégiée en Argentine. Or la reproduction du modèle de consommation est rendue possible grâce à l'appropriation sans partage, entre 1890 et 1930, de l'excédent économique de l'Argentine par cette couche, qui l'utilise pour importer des biens manufacturés provenant des pays européens et des Etats-Unis.

La reproduction en Argentine du modèle de consommation des pays industrialisés, que l'on retrouve à l'origine même de son processus de développement, représente, pour ce courant de pensée, un fait de portée considérable. Il tend à conditionner de façon décisive toute l'évolution ultérieure de l'économie et à façonner son industrialisation.

Avec la crise de 1930 et la chute brutale de la valeur des exportations, ce modèle d'« économie primaire exportatrice » ne peut plus se maintenir en Argentine. C'est alors que le pouvoir politique, afin de préserver les intérêts des producteurs ruraux, fait acheter par l'État les produits de l'agriculture et de l'élevage à des prix supérieurs aux cours mondiaux, empêchant ainsi la baisse du revenu monétaire intérieur, et maintenant au même niveau la demande intérieure de biens jusqu'alors importés. Le contrôle des changes, la limitation des importations introduites au taux officiel et l'enchérissement des produits importés au taux du marché libre permettent d'envisager la production locale des biens correspondants à des conditions avantageuses.

Mais quelle sera la nature de cette industrialisation ? Le passage de l'importation à la production locale est destiné à satisfaire la demande préexistante ; celle-ci provient de la couche *sociale qui concentre le revenu* ; l'industrialisation va donc s'orienter de manière à répondre aux expectatives *de consommation de cette couche*.

La préexistence d'un modèle de consommation conditionne ainsi dès le début le processus d'industrialisation et entraîne des distorsions fondamentales par rapport au schéma d'industrialisation classique, du fait, notamment, de l'inexistence d'une corrélation fonctionnelle entre le type de technologie, la capacité d'accumulation du capital et la constellation des ressources. Ces distorsions ne pourront que s'aggraver au fur et à mesure que se poursuivra l'industrialisation.

De 1930 jusqu'aux années 70, l'industrialisation par substitution d'importations traverse trois phases. Au cours de la première (1930-1950), les industries légères sont les branches dominantes, et les entrepreneurs nationaux deviennent *les acteurs privilégiés* de l'industrialisation. La deuxième phase, qui se déroule pendant les années 50, est caractérisée par un effort d'intégration verticale à travers la mise en place d'industries lourdes sous le contrôle de l'Etat. Au cours de la troisième phase, le système argentin tente de reproduire la dynamique de croissance des pays industriels, dont l'axe central est la vitesse de diversification de l'offre de biens de consommation durables, contrôlée par des grandes firmes multinationales.

(1) Walter W. Rostow, *The Stages of Economic Growth*, Cambridge University Press, 1960. Traduction française : *les Etapes de la croissance économique*, Le Seuil, Paris, 1970.

(2) Si l'ouvrage de Guido Di Tella et Manuel Zymelman, *Las etapas del desarrollo economico argentino*, EUDEBA, Buenos-Aires, 1967, constitue à cet égard la tentative la plus connue pour transposer à l'Argentine le *schéma de Rostow, on retrouve des traces de* cette même démarche dans de nombreuses autres études.

(3) Guido Di Tella et Manuel Zymelman, *op. cit.*

(4) Marcelo R. Lascano, *Desarrollo economico*, Ediciones Forum, Buenos-Aires, 1984.

(5) Oficina de Estudios para la Colaboracion Economica Internacional (OECEI), *Argentina economica y financiera*, Buenos-Aires, 1966.

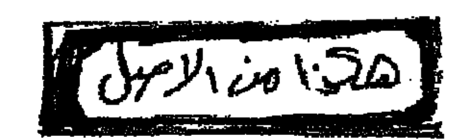
(6) Banque mondiale, *Argentina Public Sector Investment Review*, Washington, novembre 1986.

(7) Voir Raul Prebish, *El capitalismo periferico*, Fondo de Cultura Economica, Buenos-Aires, 1981.

(8) Jorge Sabato, *Notas sobre la formacion de la clase dominante en la Argentina moderna 1880-1914*, ronéoté, CISEA, Buenos-Aires, 1979.

(9) H.S. Ferns, *Britain and Argentina in the Nineteenth Century*, Oxford, 1960.

* Directeur de recherche au CNRS.



«CLÉS EN MAIN» FONT FAILLITE

en immense zone franche financière

Mais, compte tenu de la faiblesse du revenu moyen et de la capacité d'accumulation de capital, cette tentative entraîne deux conséquences fondamentales :

a) la concentration du revenu : l'industrialisation continue à se réaliser en circuit fermé au profit d'une minorité, et de larges couches de la population n'accèdent pas aux formes modernes de consommation ;

b) les centres de décision économique se déplacent progressivement vers les grandes firmes multinationales (10).

L'équilibre précaire sur lequel reposait ce type de croissance est gravement altéré, entre 1973 et 1975, par la volonté du gouvernement péroniste de redistribuer le revenu sans changer le modèle de consommation. Cette politique ébranle le système productif et aboutit à une *hyper-inflation en 1975.*

Toutefois, de même que les néo-rostowiens, l'école structuraliste de la CEPAL et les théoriciens de la dépendance ne peuvent proposer aucun schéma valable qui explique l'évolution des dix dernières années. Bien au contraire, si l'interprétation de l'histoire par cette école avait été correcte, le comportement des militaires aurait dû être différent : une reconcentration du revenu et une reconstitution des marges de profit du secteur oligopolistique de l'industrie – notamment des multinationales – auraient en effet suffi pour rétablir les équilibres inhérents à ce type de croissance.

Mais si les militaires ne l'ont pas fait et si, de surcroît, la politique économique qu'ils ont pratiquée a entraîné la déstructuration du système productif et a finalement abouti à la formation d'une économie de spéculation (11), on peut naturellement en conclure que l'évolution socio-économique de l'Argentine relève d'une autre logique que ni les néo-rostowiens ni les dépendantistes n'ont jusqu'à présent réussi à dévoiler.

Après l'échec de la politique économique pratiquée pendant un an et demi, le gouvernement démocratique du président Raul Alfonsin apparaissait impuissant à maîtriser les rouages du système. Au plus grave moment de la crise, une nouvelle équipe accède aux commandes de l'économie argentine. Cette équipe élabore alors un programme fondé sur une autre analyse des causes de l'inflation. Elle considère que, devant les changements permanents des prix relatifs, les agents ont acquis, au fil du temps, une forte capacité à indexer l'économie et à préserver ou augmenter leur participation au revenu national. Ils contribuent ainsi au maintien d'un taux croissant d'inflation une fois que les sources originales de pression sur les prix ont disparu. Ce phénomène (appelé « tendance inertielle de l'inflation ») est insensible – d'après cette interprétation – au comportement de la demande globale, et, en conséquence, il ne peut pas être réduit par des politiques récessionnistes. Le plan Austral du président Alfonsin poursuivait précisément deux buts fondamentaux : d'une part, en imposant le gel des prix et des salaires, dessaisir les agents de cette capacité à indexer l'économie ; d'autre part, réduire les anticipations inflationnistes à travers une désindexation progressive opérée au moyen de la réforme monétaire.

Les mesures que comportait le plan Austral se sont révélées efficaces et ont entraîné un surprenant ralentissement de l'inflation. Si, en 1985, le taux annuel d'inflation atteint un niveau identique à celui de 1984, il redescend en 1986 aux environs de 80 %. Toutefois, vers le milieu de l'année 1986, en dépit de ce succès, l'économie de spéculation recommence à fonctionner avec une vigueur égale à la période précédant le plan Austral.

La monnaie nationale, qui avait récupéré pendant quelques mois ses trois fonctions, va perdre progressivement son rôle de réserve de valeur, d'abord, et d'unité de compte, ensuite. Les prix des biens immobiliers, notamment, sont à nouveau fixés en dollars et, de plus en plus, les opérations se réalisent effectivement dans cette devise, ce qui affaiblit la monnaie nationale dans sa fonction de moyen de paiement.

Dans le même temps, le marché parallèle de l'argent redevient le centre de l'activité financière. Ce n'est plus auprès des banques mais de ces organismes financiers non bancaires au statut mal défini – que l'on nomme « comptoirs de l'argent » – que les entreprises vont chercher à se procurer du crédit. En proposant un nombre difficilement concevable d'options et de combinaisons financières sur le marché local mais aussi sur le marché international, elles vont éponger la presque totalité des liquidités disponibles. Dans ces « comptoirs de l'argent », il est possible d'établir des contrats à terme sur les marchés de Chicago et de Philadelphie, de vendre ou d'acheter des dollars, d'effectuer des placements en monnaie locale en contrepartie de chèques postdatés, ou de louer des obligations libellées en dollars à des entreprises qui les présentent en garantie des emprunts qu'elles contractent auprès de ce même marché parallèle de l'argent.

De plus, l'équipe économique qui a élaboré et mis en œuvre le plan Austral contribue fortement à alimenter ces marchés spéculatifs en donnant son aval tacite à des taux d'intérêt très élevés afin de contrôler l'excès de liquidités ou en proposant sur la place financière divers types de titres libellés en dollars ou indexés sur différents indicateurs. L'Argentine semble devenue, en fait, une immense zone franche financière, où l'on retrouve probablement le nombre le plus élevé de possibilités de spéculation financière au monde. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que l'investissement productif, qui représentait plus de 20 % du PIB au début des années 70, ait chuté à moins de 10 % en 1986.

On peut se demander pourquoi la situation économique continue à se dégrader en dépit de la réussite du plan Austral et du ralentissement de l'inflation. L'équipe économique ne s'était pas trompée dans le diagnostic des causes de l'inflation et dans le choix des moyens qu'il fallait mettre en œuvre pour la combattre. Son erreur a probablement été d'imaginer qu'il suffisait d'enlever aux agents la faculté d'indexer l'économie pour induire une profonde modification de leur comportement.

Or l'expérience des deux dernières années prouve que, dans le contexte d'une plus grande stabilité des prix, ces agents ont vite trouvé d'autres moyens de poursuivre la lutte pour l'appropriation de l'excédent, sans pour autant contribuer à l'activité productive. En mettant l'accent sur les rapports entre inflation et dispute pour le partage de l'excédent, les auteurs de la théorie de l'« inflation inertielle », substrat analytique du plan Austral, ont dévoilé certains mécanismes du fonctionnement du système socio-économique de l'Argentine qui n'avaient pas été perçus par les autres écoles de pensée. Il s'agit néanmoins d'un apport partiel, et donc insuffisant, pour fonder une véritable politique économique « alternative ». Une théorie capable d'expliquer les raisons de cette base spéculative, qui semble ancrée au plus profond du comportement des acteurs, reste à construire. Toutefois, l'expérience récente des pays de l'OPEP et les débats en cours sur la nature des économies de rente permettent de formuler quelques hypothèses nouvelles sur l'évolution socio-économique de ce pays.

L'Argentine présente, en effet, au cours de la période 1880-1930, la plupart des caractéristiques des économies rentières que les analystes ont relevées dans le fonctionnement des pays de l'OPEP. Ainsi, la mise en place d'une puissante infrastructure ne parviendrait pas à créer les conditions du démarrage, de la même manière que le développement d'une consommation ostentatoire ne suffirait pas à susciter la dépendance économique. Il s'agirait, en réalité, tout simplement de deux aspects typiques du processus d'expansion d'une économie de rente.

Comme la chute des prix du pétrole pour les pays de l'OPEP, la crise des années 30 réduit considérablement la rente de l'Argentine, et le pays ne peut plus fonctionner selon le même modèle. Mais la répugnance des acteurs à changer de comportement va empêcher le passage d'une économie de rente à une économie d'accumulation productive. C'est l'Etat qui deviendra alors la nouvelle source de création de rentes, mais il s'agira cette fois de rentes illusoires, puisque fondées sur l'émission monétaire et sur le transfert de l'excédent réel d'un secteur social à l'autre, exclusivement en fonction de l'aptitude de chaque secteur à faire pression sur le pouvoir politique.

En dépit de la diversification de la structure productive après 1930 et de l'importance croissante du secteur industriel, l'activité économique deviendra désormais un processus conflictuel dont l'enjeu n'est pas la maîtrise technologique et l'efficacité, mais l'élargissement d'espaces d'influence politique donnant accès à la perception de la rente.



(Nuestro Siglo, *Buenos-Aires*)

ÉLU POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 1916, LE PRÉSIDENT YRIGOYEN (en haut à droite), FUT DÉPOSÉ PAR LES MILITAIRES EN 1930 LORSQUE LA GRANDE CRISE ATTEIGNIT L'ARGENTINE, PROVOQUANT CHOMAGE ET MISÈRE (en bas à gauche)

En conservant un comportement identique à celui observé à l'époque de l'économie de rente, les acteurs sociaux ont produit une « culture de rente ». Dans une économie dominée par ce type de culture, la productivité et la compétitivité interne ou internationale ne peuvent plus être considérées comme des critères valables pour organiser l'activité économique ou pour répartir le revenu national.

L'excédent peut néanmoins augmenter si les conditions internes ou internationales sont particulièrement favorables au développement de certains secteurs d'activité ou à l'accroissement des exportations traditionnelles.

L'essor de la production de biens de consommation durables au cours des années 60 illustre bien la première situation, tandis que, à la suite de l'embargo américain, l'accroissement des exportations de céréales vers l'Union soviétique à la fin des années 70 offre un exemple de la seconde situation.

Toutefois, le comportement des acteurs dans une culture de rente ne peut qu'entraîner, à long terme, la déstructuration de l'activité productive et conduire de façon inexorable à la réduction de l'excédent économique. C'est ce phénomène que l'on constate aujourd'hui en observant l'évolution des principaux indicateurs économiques au cours de plus d'un demi-siècle, et notamment au cours des quinze dernières années.

Le développement de la spéculation financière, au détriment de toute activité productive, apparaît alors comme l'aboutissement logique et inévitable de ce processus. En effet, la spéculation financière est certainement l'expression la plus pure d'une culture de rente dans la mesure où elle réalise les principales expectatives et correspond au système de représentation de la plupart des acteurs économiques.

Le contexte international actuel, notamment la contrainte qu'impose la dette extérieure, limite étroitement la marge de manœuvre des centres de décision publics. Néanmoins, le principal défi lancé à la nouvelle démocratie consiste à mobiliser la société en vue de transformer une culture de rente en une volonté de reconstruction. Cette démocratie sera-t-elle capable de relever le défi ?

L'autodiscipline dont l'ensemble de la population a fait preuve lors du blocage des prix et des salaires à l'annonce du plan Austral montre que l'on peut sonder la société derrière des objectifs économiques réalistes (12).

Mais transformer des comportements et renverser la logique qu'inspire le fonctionnement sociétal n'est pas une entreprise simple, et, en tout cas, celle-ci n'a aucune chance de réussir si la tentative n'est pas assumée par tous les acteurs de la vie nationale.

Ce projet implique, en fait, la formation d'un très large consensus autour de la formulation d'un « nouveau contrat social » au sens que lui donnait Jean-Jacques Rousseau, c'est-à-dire, en réalité, d'un nouveau pacte fondateur de la société argentine.



MOISES IKONICOFF.

(10) Voir Juan V. Sourrouille, *El impacto de las empresas trasnacionales sobre el empleo y los ingresos : el caso de Argentina*, Bureau international du travail, programme mondial de l'emploi, Document de travail, 1976, Genève.

(11) Moïses Ikonicoff, « Comment une économie de production s'est effacée au profit d'un système purement spéculatif », *le Monde diplomatique*, mai 1985.

(12) Moïses Ikonicoff, « Une politique économique alternative pour le tiers-monde ? Les leçons du plan Austral et du plan Cruzado », *Tiers-Monde*, tome XXVIII, n° 109, janvier-mars 1987.

GRAVE PÉRILS D'UNE RADICALISATION

Les contradictions coloniales de la démocratie

TOUT semble déjà joué. Le 13 septembre, une majorité des électeurs de Nouvelle-Calédonie choisira de «demeurer au sein de la République française». Pourtant il est peu probable que le référendum d'autodétermination contribue à régler les problèmes de l'archipel. Au contraire, comme l'explique Jean-Marie Kohler, sociologue à l'Institut français de recherches scientifiques pour le développement en coopération (ORSTOM) travaillant sur place, le maintien de structures coloniales pourrait déboucher sur une radicalisation forcée du mouvement indépendantiste kanak.

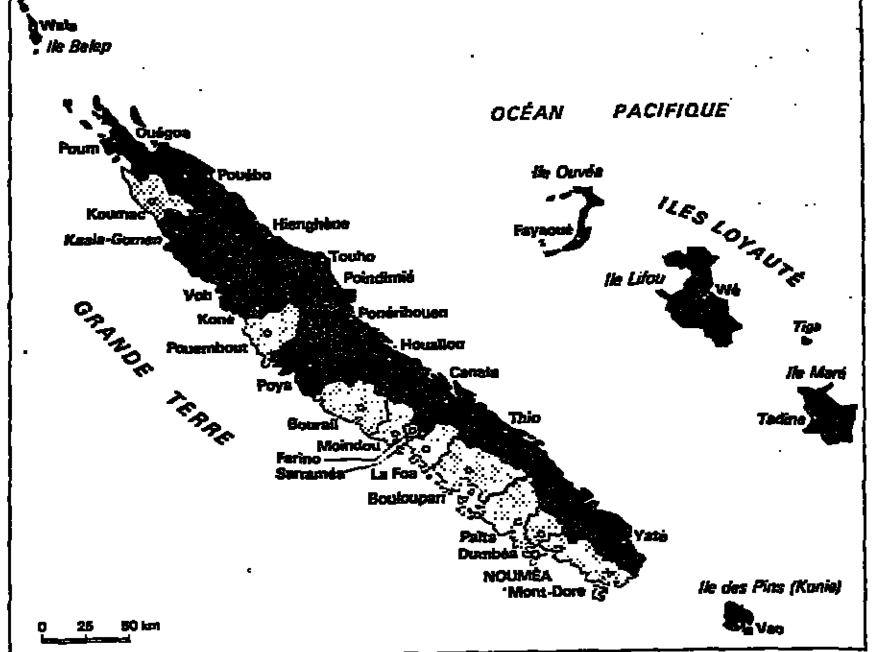
Par JEAN-MARIE KOHLER

Au moment où se prépare le référendum pour *l'autodétermination*, une forte majorité de la population – environ 65 % si l'on en croit les derniers résultats électoraux – résidant en Nouvelle-Calédonie souhaite son maintien dans le cadre de la République française. Au regard du principe majoritaire qui régit les démocraties, la situation est claire. Mais, au-delà de ce constat, se pose la question des composantes de cette majorité, dans une société qui n'est point ethniquement homogène.

Les prises de position de l'électorat sur l'avenir du territoire se définissent en effet selon un clivage légué par la colonisation, qui oppose Mélanésiens et Européens : 80 % des premiers sont indépendantistes, 5 % seulement des seconds partagent cette option (1). L'image d'une « *Calédonie unie, toutes ethnies confondues, dans une volonté indéfectible de rester française* » ne renvoie qu'à l'idéologie des forces sociales attachées au *statu quo*. Tout aussi contestable est le point de vue selon lequel les revendications nationalistes relèvent d'une jacquerie ou d'une revanche de la campagne contre la ville. Les Mélanésiens urbanisés se montrent aussi déterminés que les ruraux dans la lutte pour l'indépendance : les gigantesques inscriptions murales, sans cesse renouvelées, des « cités » noires de la périphérie de Nouméa en témoignent avec force. Et les Mélanésiens des couches moyennes ne sont pas les moins militants : la plupart des cadres du mouvement nationaliste en sont issus. C'est simplement parce que la ville de Nouméa est le siège de tous les pouvoirs en Calédonie qu'elle constitue un enjeu majeur dans le débat et les luttes politiques.

Si les pratiques coloniales du dix-neuvième siècle – spoliation foncière des indigènes et « cantonnement » dans des « réserves » (2) – n'ont plus cours depuis la deuxième guerre mondiale, le système social hérité du passé entretient de nouvelles formes de marginalisation et de domination. Le revenu annuel moyen par tête était, en 1980-1981, de 172 000 francs des Communautés françaises du Pacifique (CFP) (3) pour les Mélanésiens et de 698 000 francs CFP pour les Européens (4). Les deux tiers des Mélanésiens demeurent confinés dans le secteur agricole traditionnel, où ils sont plus ou moins condamnés à une vie médiocre en marge du système marchand.

Malgré l'exode des colons vers la ville, le patrimoine foncier des Européens – signe tangible de la mainmise coloniale – subsiste très largement, alors que de nombreuses communautés indigènes demeurent à l'étroit dans les périmètres où elles ont été refoulées. Plus de vingt fois moins nombreux que les cultivateurs mélanésiens de la Grande Terre, les éleveurs et agriculteurs européens disposent de près de deux fois plus de superficie *(voir l'encadré page 8 : « Inégale répartition des terres »)*. Les programmes mis en place pour la promotion des autochtones ruraux, conçus en fonction d'objectifs technologiques extérieurs au milieu, se réduisent le plus souvent à des opérations d'assistance et de contrôle social, tout juste propres à enrayer l'exode rural (et à sauvegarder ainsi, au bénéfice de l'ethnie européenne et de ses alliés politiques, les faibles potentialités offertes par le marché du travail) (5). Quant aux transferts financiers à caractère social opérés en direction du monde rural mélanésien, ils semblent surtout destinés à désamorcer les revendications politiques, et contribuent à financer au moindre coût le « chômage caché » qui sévit dans ce qui sert de réserve de main-d'œuvre non qualifiée pour l'industrie minière. Dans l'état actuel des rapports sociaux en Nouvelle-Calédonie, de tels transferts ont paradoxalement tendance à renforcer le sous-système mélanésien dans sa position périphérique et subordonnée.



Régions à majorité indépendantiste, selon le résultat des élections régionales du 29 septembre 1985.

Régions à majorité anti-indépendantiste.

[Conquise en 1853, la Nouvelle-Calédonie a connu une double administration – l'une pour les autochtones, l'autre pour les Européens – jusqu'en 1946. A cette date, elle est devenue territoire d'outre-mer (TOM) dans le cadre de la République.]



L'exaltation de la « coutume »

LA politique de promotion culturelle agit, à certains égards, dans le même sens : sous couvert de recherche d'« identité » et d'« authenticité », on accrédite l'idée d'une altérité mélanésienne qui se révèle être un handicap pour les Canaques dans la compétition pour le pouvoir économique et politique. L'exaltation de la « coutume », hypostasiée comme si elle constituait une essence métaphysique indépendante de l'évolution des rapports sociaux, répond en outre à l'objectif de reprendre le contrôle de la société mélanésienne grâce à la restauration de l'autorité des chefs – plus faciles à influencer que la jeunesse. Même l'école, qui donne accès aux emplois salariés et conditionne de ce fait l'ascension sociale, fonctionne au service de l'ordre établi : elle reproduit et légitime les inégalités entre les ethnies (et classes sociales) (6). Par ailleurs, les autorités cherchent à renforcer la colonisation européenne par l'immigration, officiellement encouragée au moyen d'attrayantes mesures financières et fiscales ; et diverses formes d'aide publique sont mises en œuvre pour enraciner les immigrés. L'ensemble de cette politique est appuyé par une considérable aide de l'Etat – 1,98 milliard de francs français en 1983, soit 31,5 % du produit intérieur brut (PIB), – qui accroît la dépendance de la Nouvelle-Calédonie à l'égard de la métropole, tout en assurant une domination croissante des structures capitalistes sur l'économie domestique et agricole locale (7). Pour protéger cet ordre social, l'État dispose d'un appareil judiciaire attentif aux moindres infractions commises à l'encontre des intérêts dominants et d'une force militaire assurant un quadrillage serré du milieu canaque (8). De leur côté, la plupart des colons sont fortement armés, et les forces conservatrices pourraient aisément, comme elles l'ont déjà fait, mobiliser des milices.

La Nouvelle-Calédonie demeure spécifiquement une « colonie ». Pays océanien ouvert à l'immigration, contre la volonté des ses autochtones, pour servir les intérêts des résidents européens et de leur lointaine métropole, elle reste une « colonie de peuplement », telle que l'appelait de ses vœux M. Pierre Messmer, premier ministre, en 1972 : « *La Nouvelle-Calédonie, colonie de peuplement, bien que vouée à la bigarrure multiraciale, est probablement le dernier territoire tropical non indépendant au monde où un pays développé puisse faire émigrer ses ressortissants. Il faut donc saisir cette chance ultime de créer un pays francophone supplémentaire. La présence française en Calédonie ne peut être menacée, sauf guerre mondiale, que par une revendication nationaliste de populations autochtones appuyées par quelques alliés éventuels dans d'autres communautés ethniques venant du Pacifique. A court et moyen terme, l'immigration massive de citoyens français métropolitains et originaires des départements d'outre-mer (Réunion) devrait permettre d'éviter ce danger, en maintenant et en améliorant le rapport numérique des communautés. A long terme, la revendication nationaliste autochtone ne sera évitée que si les communautés non originaires du Pacifique représentent une masse démographique majoritaire* (9). »

Depuis une quinzaine d'années, le mouvement nationaliste n'a cessé d'amplifier la lutte contre les diverses formes de cette aliénation, passant progressivement de la revendication culturelle à la revendication des terres, puis à la recherche active de la prise de contrôle politique. La société mélanésienne est loin d'être monolithique : le clivage entre habitants de la Grande Terre et Loyaltiens n'est que la plus apparente des nombreuses segmentations traditionnelles, et l'évolution contemporaine se traduit aussi par des processus de stratification sociale déjà nettement perceptibles (émergence d'une petite bourgeoisie urbaine, administrative et culturelle) ; mais, face au fait colonial, le nationalisme constitue un puissant ciment idéologique (10).

(1) Comment peut-on, avec M. Jean-Pierre Doumenge, malgré tout affirmer qu'« *aucune option politique ne se calque sur une communauté ethnique* » ? p. 56. Cf. *La Nouvelle-Calédonie : la stratégie, le droit et la République*, Pédone, Paris, 1985.

(2) Alain Saussol, *l'Héritage : Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie*, Editions de la Société des océanistes, Paris 1979.

(3) 1 F = 0,055 FF CFP.

(4) *Enquête socio-économique 1980-1981*, tome 3, Service territorial de statistique et Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Nouméa. Le revenu annuel des Mélanésiens en zone rurale traditionnelle était alors de 132 000 F CFP ; celui des Européens ruraux de 410 000. En ville, il s'élevait à 266 000 F CFP pour les Mélanésiens et à 795 000 pour les Européens.

(5) Jean-Marie Kohler, *Pour ou contre le pinus. Les Mélanésiens face aux projets de développement*, Institut culturel mélanésien, Nouméa, 1984. Jean-Marie Kohler et Patric Pillon, *Economie domestique mélanésienne et développement. L'opération café*, ORSTOM et Office culturel scientifique et technique canaque, Nouméa, 1986. S'agissant de la concurrence pour l'emploi, voir Jean Guiart, *La terre est le sang des morts*, Anthropos, Paris, 1983.

(6) Jean-Marie Kohler et Loïc J.-D. Wacquant, *l'Ecole inégale. Eléments pour une sociologie de l'école en Nouvelle-Calédonie*, Institut culturel mélanésien, Nouméa, 1985.

(7) Sur cette artificialisation de l'économie calédonienne par l'aide métropolitaine ainsi que sur ses déséquilibres internes, voir *le Monde diplomatique*, octobre 1985.

(8) Selon M. Bernard Pons, ministre des départements et territoires d'outre-mer, les effectifs de maintien de l'ordre correspondent à « *un soldat pour dix Canaques* », *le Monde*, 13 février 1987.

(9) Note adressée par M. Pierre Messmer à M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat, le 18 juillet 1972.

(10) Jean-Marie Kohler, Patric Pillon et Loïc J.-D. Wacquant, *Jeunesse canaque et coutume*, Institut culturel mélanésien, Nouméa, 1985.



Des atouts agricoles limités

AVEC *une population évaluée* à soixante mille habitants en 1853, lors de la prise de possession par la France, l'archipel néo-calédonien, d'une superficie de 19 000 kilomètres carrés, apparut au colonisateur comme voué à devenir une « terre d'accueil ». *Aujourd'hui, il représente un ensemble* pluri-ethnique d'environ cent cinquante mille personnes : 43 % sont mélanésiens (donnée sous-estimée), 37 % européens, 9 % wallisiens et futuniens, 4 % tahitiens (et assimilés), 4 % indonésiens, 3 % vietnamiens et classés « autres ». La densité est inférieure à huit habitants au kilomètre carré, contre, par exemple, deux cent treize dans l'île japonaise de Shikoku, de même superficie.

Peut-on pour autant parler, comme d'aucuns, de *« vide calédonien* (1) » ? Les « terres de bonne aptitude culturale » ne représentent, en effet, que 2,6 % des superficies ; les « terres de bonne aptitude pastorale » constituent 13,1 % de l'ensemble ; et 25,2 % des superficies n'ont qu'une « aptitude culturale et forestière médiocre ou très médiocre ». Le reste est constitué de 26,2 % de « terres de bonne aptitude forestière » et de 32,9 % de « terres à conserver en l'état naturel (2) ». La Nouvelle-Calédonie est cependant dotée d'importantes richesses minières : près de 45 % des réserves mondiales connues de minerais oxydés de nickel, entre autres. Forte de son industrie métallurgique et généreusement assistée par la France, elle fait figure de pays riche dans le Pacifique. Avec un produit national brut de 8 400 dollars par habitant (proche de celui de la métropole : 9 937 dollars), elle dépasse la Nouvelle-Zélande (7 850) et vient largement en tête des pays mélanésiens voisins (Fidji : 1 850 dollars ; Salomon : 600 ; Vanuatu : 530).

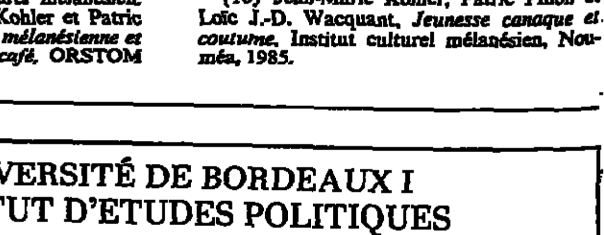
(1) François Doumenge, *la Nouvelle-Calédonie : la stratégie, le droit et la République*. Pédone, Paris, 1985.

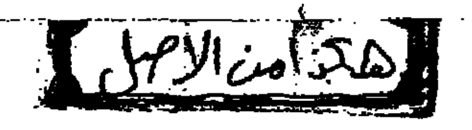
(2) *Atlas de Nouvelle-Calédonie*. Editions de l'ORSTOM, Paris, 1981.

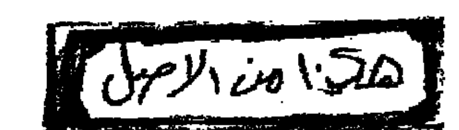


(Jacques Langevin - Sygma)

BARRAGES DU FLNKS A L'ENTRÉE DE THIO
Le nationalisme, puissant ciment idéologique

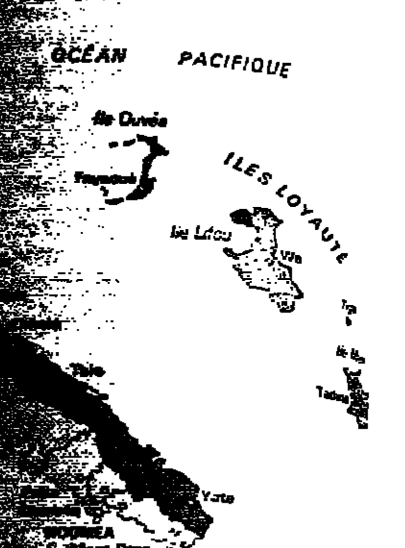






...DICALISATION FORCÉE

...émocratie néocalédonienne



Pour intraitables qu'ils soient sur le droit du peuple mélanésien à l'indépendance, les nationalistes canaques les plus influents restent disposés à négocier les modalités des processus de décolonisation, ainsi que certaines garanties à offrir aux non-Mélanésiens. Beaucoup d'entre eux gardent d'ailleurs, comme la majorité du peuple autochtone, un certain attachement pour la France ; ils souhaitent que la décolonisation puisse se réaliser de conserve avec l'Etat français, dans le respect des intérêts légitimes des deux parties.

Pour exceptionnel qu'il soit, le discours prononcé à l'inauguration du collège de Canala par M. Léopold Jorédié, président de la région Centre, l'un des principaux leaders du mouvement indépendantiste, n'en est pas moins significatif : « *Canala est une commune FLNKS. Ce n'est pas une commune de terroristes, ce n'est pas une commune des ennemis de la France. C'est une communauté qui a ses pionniers, ceux qui sont morts sur le champ de bataille, pour que la France demeure un pays libre, un pays démocratique, le pays des droits de l'homme,* rappelait-il. (...) *Lorsque nous sommes au pouvoir dans les institutions* [d'une région], *c'est pour préparer l'avenir et non pour cultiver l'intolérance et le mépris à travers une politique revancharde et punitive.* (...) *La France rayonne de par le monde à travers sa culture et sa technologie. Puisse ce collège servir à instruire les futurs techniciens qui assureront demain dans le Pacifique la continuité de ce rayonnement à travers nos accords de coopération* (11). » Le projet de Constitution de la République kanak stipule d'ailleurs que « *le peuple kanak constitue une communauté nationale et pluriéthnique* (12) ». Dans l'ensemble, les Mélanésiens acceptent l'idée que leur pays est aussi devenu le pays (la patrie) d'une partie des autres habitants du territoire : de tous ceux qui, ne pouvant ou ne voulant pas aller ailleurs, sont disposés à œuvrer à l'édification d'une nation indépendante.

En ce qui concerne les échéances politiques, les indépendantistes ne seraient pas excessivement pressés si les objectifs et le calendrier pouvaient être fixés d'un commun accord avec l'Etat : ils sont convaincus que le temps travaille pour eux – qu'il s'agisse de l'évolution démographique, de la formation de leurs cadres (encore insuffisante) ou des pressions que l'environnement international exerce sur la France en vue de la décolonisation. Aussi ne se montrent-ils guère tentés par une épreuve de force sur le terrain, même s'ils se préparent à faire face à une telle éventualité devant l'intransigeance des partis conservateurs qui, en cherchant à disqualifier les leaders modérés, favorisent la radicalisation du mouvement nationaliste (développement des fractions marxistes, et recours à l'appui des pays de l'Est et de leurs alliés) (13).

Les supports de l'ordre établi

MALGRÉ une stratification sociale poussée – qui oblige à distinguer entre « petits blancs » et grands colons, « broussards » et urbains, calédoniens et métropolitains, semi-prolétariat, classe moyenne et couche supérieure, etc., l'ethnie européenne – 37 % de la population – identifie globalement ses intérêts à ceux de la bourgeoisie coloniale. Très restreinte, celle-ci cumule la direction des affaires (import-export, commerce local, mines, secteur immobilier) et le pouvoir politique (14). Bien qu'il lui soit reproché de s'ériger en bénéficiaire trop exclusif des rentes de situation qu'accorde la métropole, cette bourgeoisie est considérée comme le support objectif de l'ordre établi, comme le pivot du système qui assure la perpétuation de l'hégémonie blanche.

Au pis, la bourgeoisie dirigeante opterait pour une partition de la Nouvelle-Calédonie, en se réservant Nouméa et les gisements miniers de la partie sud du territoire. Si le thème de l'« *attachement viscéral à la mère-patrie* » revient souvent dans le discours politique des forces conservatrices, il ne constitue cependant pas l'argument le plus frappant de leur arsenal. L'indépendance est présentée comme devant nécessairement se traduire par un retrait brutal de la France et l'exode massif des Européens (« *la valise ou le cercueil* »...), une institutionnalisation du racisme, l'effondrement des structures économiques, la porte ouverte au terrorisme international, l'avènement du communisme, le retour au « système féodal » et aux guerres tribales, etc. Avec un amalgame aussi contradictoire, l'absence d'analyse est évidente – à moins qu'il ne s'agisse de désinformation.

Au-delà de la solidarité fondamentale qui lie les Européens, les intérêts particuliers – voire contradictoires – des diverses composantes de cette ethnie déterminent des sensibilités et des perspectives pratiques différentes. Beaucoup de colons pauvres et de salariés de condition modeste (qui adhéraient aux partis centristes avant la bipolarisation de la vie politique en Nouvelle-Calédonie) affirment qu'ils n'ont qu'une confiance limitée dans la classe dirigeante à laquelle ils accordent leurs voix.

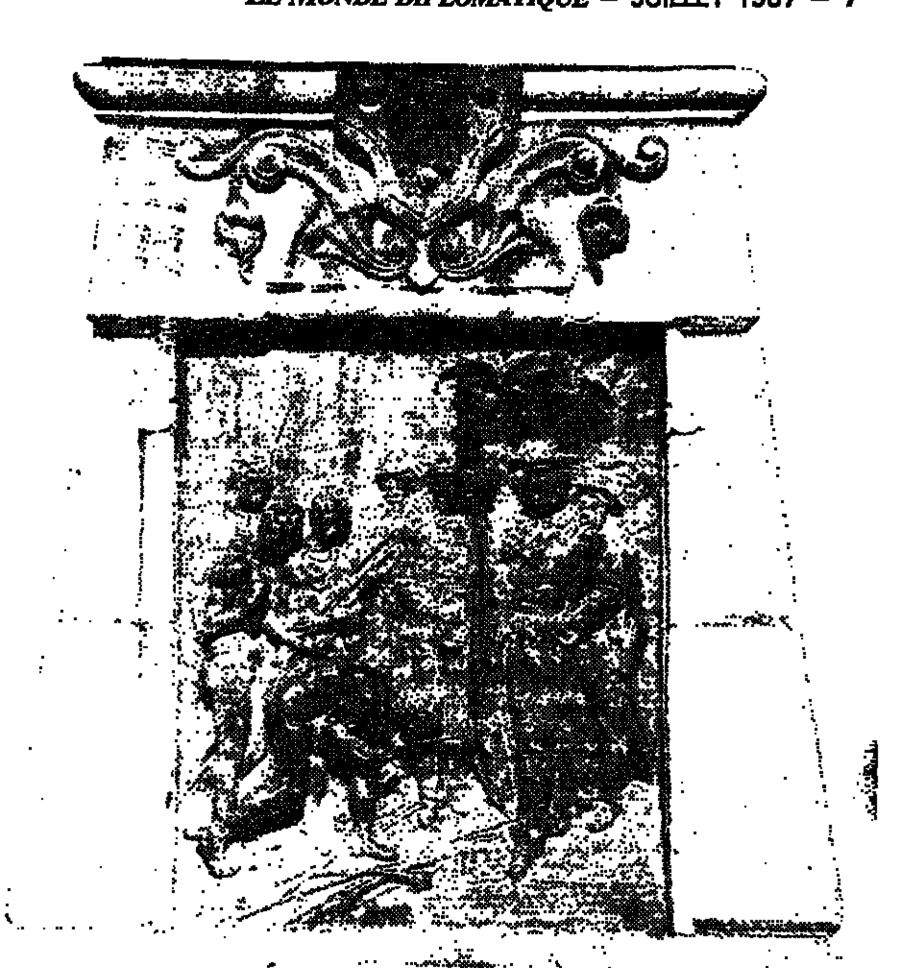
(Lire la suite page 8.)

(11) *Les Nouvelles calédoniennes*, 14 mars 1987.

(12) *Projet de Constitution*, 19 janvier 1987, documentation du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) communiqué à l'ONU. Pierre Declercq, ancien secrétaire général de l'Union calédonienne et ancien président du Front indépendantiste à l'Assemblée territoriale, assassiné en 1981, parlait également de « *peuple multiracial* ».

(13) L'envoi de stagiaires en Libye a été controversé au sein même du mouvement indépendantiste et habilement exploité par leurs adversaires.

(14) NDLR – Sur les divisions internes de la classe dominante en raison d'intérêts économiques divergents, voir *le Monde*, 28 mai 1987, « Le déclin de l'empire Lafleur ».



(Roger Viollet)

PLAQUE COMMÉMORANT, A NOUMÉA, LA SOUMISSION DES « ABORIGÈNES » A LA FRANCE
Comment mettre fin à la domination ?

La fin et les moyens

Citations extraites de* la Nouvelle-Calédonie : la stratégie, le droit et la République, *Actes du colloque organisé sous la présidence de M. Alain Poher, le 8 février 1985 au Sénat, par l'Association pour le respect des lois de la République (ARLR). (Pédone, Paris, 1985, 224 pages, 100 F :

« Quelle que soit la légitimité des aspirations que pourraient avoir certains des 61 870 Mélanésiens, la France millénaire ne peut pas compromettre son destin de grande puissance pour les satisfaire. (...) Dans la balance de l'histoire, on ne peut pas mettre dans un plateau, d'un côté, E. Machoro, son charisme et ses exploits à Thio, M. J.-M. Tjibaou et son habileté, Hienghene, Bourail, Canala, Ataï, quelques légendes, la grande case, une théologie de l'homme, du sol, de la terre, et, de l'autre côté, sur un même plan, Clovis, la renaissance carolingienne, mille ans de capétiens, l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, l'épopée des croisades, le souffle de Bouvines, saint Louis, Reims, Marignan, Chenonceaux, le panache blanc du bon roi Henri, Richelieu, Versailles, Pascal, Jean Bart, le siècle des Lumières, l'Encyclopédie, Dupleix, Montcalm, la nuit du 4 août, celle de Varennes, Valmy, Dumouriez, Arcole, les Pyramides, Wagram, la vieille garde, Gavroche, les Trois Glorieuses, Ferdinand de Lesseps, Verlaine, l'école de la République, Pasteur, Clément Ader, la Marne, les tranchées, Marie Curie, le Vel'd'Hiv, le 18 juin, Leclerc, Colombey-les-Deux-Eglises, le Concorde, Mururoa, mais aussi les larmes de Crécy, Azincourt, Pavie, la Bérésina, Sedan ou Dien Bien Phu. Qui ne voit que ce n'est pas comparable ? Qu'il est hors de question de balancer. Que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes s'arrête là où commence le droit d'un peuple à se survivre à lui-même. (...) L'authentique enjeu néo-calédonien est là. Par-delà des alternances attendues, c'est la permanence qui doit être le but. « 1214-1985 ». Retrouver le souffle. Se redonner un destin. Avoir une ligne de conduite. Une morale : la survie de la puissance de la horde, la prééminence de son intérêt. L'intérêt national. » (pp. 209-211.)

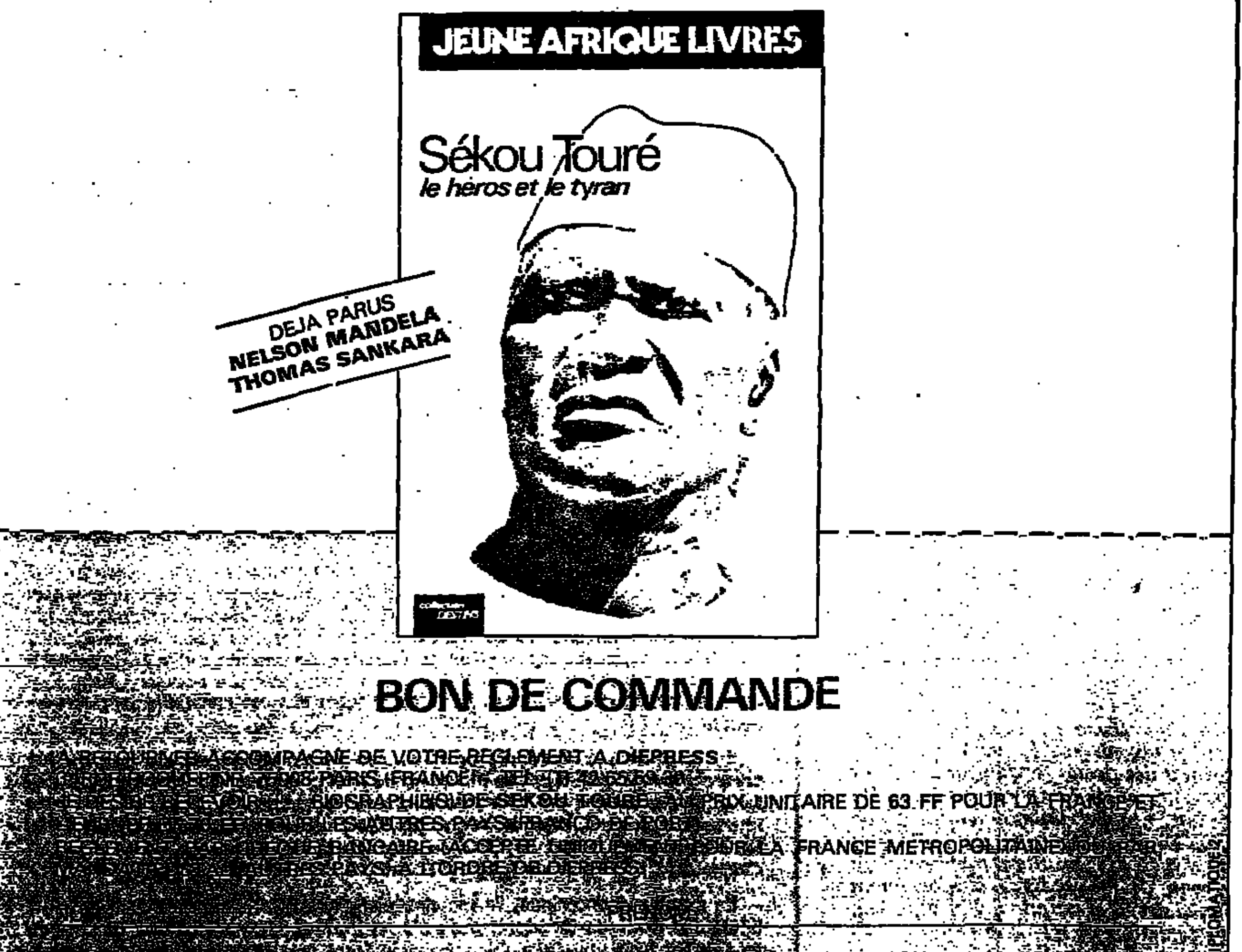
(Jean-Claude Martinez, président de l'ARLR, université Paris-II.)

« Si les Canaques avaient subi le même sort que les aborigènes, rien ne se fût produit, faute de combattants. La définition que donnait à ce mot le *Dictionnaire du diable* d'Ambrose Bierce suffit à l'expliquer : Aborigènes, créatures méprisables qui encombrent le sol d'un pays récemment découvert. Elles cessent bientôt de l'encombrer pour le fertiliser... ! » (p. 82.)

(Eric Agostini, professeur de droit privé à l'université de Bordeaux.)

« Nouméa est devenu un symbole d'une coexistence multiraciale que même les conséquences de la crise métallurgique et les affrontements politiques n'ont pu remettre en cause (...). Préférant une résidence agreste pour y conserver un genre de vie permettant de vivre plus libre au contact de la nature, l'élément polynésien (au sens large) préfère la résidence suburbaine (...). Nouméa, ville de haut niveau de vie sans préjugé racial et sous la devise de la République, est à la fois un exemple et un objet d'envie et d'admiration. C'est ce qui explique l'acharnement mis par certains leaders de territoires voisins rêvant de détruire cet exemple déplorable quand leurs concitoyens ont à juger de leur gouvernement. » (pp. 18-21.)

(François Doumenge, professeur au Muséum d'histoire naturelle, président de l'ORSTOM.)



Les contradictions coloniales de la démocratie néocalédonienne

(Suite de la page 7.)

A l'autre extrémité de l'échelle sociale, la bourgeoisie d'affaires s'emploie à faire durer autant que possible une situation qui lui est extraordinairement profitable, tout en préparant son avenir ailleurs que sur le territoire, par des investissements en métropole ou à l'étranger ; elle s'associe également à des groupes nationaux ou à des multinationales capables de survivre à l'indépendance. Les classes moyennes sont en définitive les plus attachées à l'immobilisme, parce que leur statut est le plus directement menacé par la décolonisation. La fraction la plus résolue et la plus agissante au sein de cette catégorie est formée de personnes venues des anciennes colonies françaises (Afrique du Nord, Indochine, etc.), qui se disent déterminées à résister à l'indépendance « par tous les moyens ».

Démographie et légitimité

LES autres populations présentes sur le territoire – arrivées, dans le cadre des migrations de travail, n'ayant pour la plupart pas de possibilité de repli et intégrées dans l'économie capitaliste au niveau souvent le plus bas – se trouvent dépendantes des Européens, et donc dans la mouvance électorale des forces conservatrices. Ce sont elles qui, finalement, déterminent la majorité électorale. En constituant la minorité la plus nombreuse, les Wallisiens et Futuniens occupent une position stratégique dans le dispositif politique. Mais ils pourraient être amenés à reconsidérer leurs options politiques au cours des années à venir. Leur accroissement démographique et l'élévation progressive, grâce à la scolarisation, de leur niveau de compétence les placeront, en effet, de plus en plus en position de concurrence avec les couches les moins favorisées de l'ethnie européenne. Ils ne se contenteront plus alors de leur statut de prolétaires à la solde du conservatisme calédonien.



(Tristan Siegmann - Gamma)

DEVANT LES USINES DE LA SOCIÉTÉ LE NICKEL A NOUMÉA

Une richesse qui ne profite qu'à une minorité

Etant donné le poids démographique des diverses catégories ethniques en présence et leurs préférences politiques respectives, le recours au suffrage universel permet de conserver et de justifier le *statu quo* colonial en des termes idéologiques et institutionnels qui paraissent irréfutables en régime démocratique. Les Mélanésiens ont beau former le groupe ethnique le plus nombreux, ils sont minoritaires dans leur pays depuis un peu plus de vingt-cinq ans – 43 % de la population aujourd'hui, – et la forte proportion de leur jeunesse abaisse encore leur représentation au sein du corps électoral. Ceux d'entre eux qui ont donné leurs suffrages aux partis indépendantistes ou qui ont suivi leur mot d'ordre d'abstention lors des dernières consultations sont évalués à 80 %. Mais cette proportion, que l'on peut tenir pour significative des aspirations du peuple canaque, se dilue dans l'ensemble du corps électoral jusqu'à tomber à environ 35 %.

C'est donc investies de la légitimité formelle d'une majorité démocratiquement élue que les forces conservatrices nient le fait colonial et bloquent les processus de décolonisation amorcés au cours des dernières années. L'éventualité d'une exclusion du scrutin d'autodétermination des personnes qui, en raison de leur implantation récente (voire strictement conjoncturelle), ne devraient pas peser sur l'avenir du territoire n'est acceptée que dans la mesure où elle ne comporte aucun risque pour la majorité. Le point de vue indépendantiste qui exige, en se référant aux principes des Nations unies, que seuls les colonisés soient consultés sur la décolonisation de leur pays et sur leur avenir est rejeté quelles que soient les concessions qui l'accompagnent, telle la proposition d'associer à la consultation (en tant que « victimes de l'histoire ») les colons le plus anciennement installés, voire tous ceux ayant un parent né dans le territoire (15). Les lois conçues pour présider au destin d'une démocratie sont détournées pour faire survivre une colonie. La rébellion de 1984-1985 a été endiguée – la promesse d'une solution négociée ayant pris la relève de la répression ; mais sa cause profonde demeure entière à l'approche du référendum d'autodétermination qui doit intervenir en septembre 1987.

L'unique changement que le référendum pourrait donc provoquer est d'ordre psychologique : il lèverait temporairement l'hypothèque que représente pour les milieux conservateurs l'éventualité d'une décolonisation à brève échéance. Ceux-ci seraient ainsi confortés dans leur ligne politique ; et le rythme des spéculations auxquelles donne lieu le programmme de relance économique s'en trouveraient accéléré, accentuant davantage encore les déséquilibres structurels existants. Après avoir chèrement payé le succès des forces conservatrices, il ne resterait plus à l'Etat qu'à payer plus chèrement encore leur survie – au grand dam des idéaux proclamés.

A l'écart des débats proprement politiques, les Eglises catholique et protestante n'ont pas pu éviter, en tant qu'instances morales, d'engager une réflexion pastorale sur l'évolution du territoire. L'Eglise évangélique, mélanésienne par son encadrement et la quasi-totalité de ses fidèles, préconise officiellement l'accession de la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance. Sans cautionner, contrairement à ce qui lui est reproché, les options pratiques de quelque parti politique que se soit, elle estime que justice doit être rendue au peuple mélanésien par l'abolition du rapport colonial, et que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie doit être bâti sur des bases économiques saines, dans la perspective d'un développement autonome (16).

Plutôt solidaire des forces conservatrices, l'Eglise catholique ne sort que progressivement du mutisme que lui commandent sa configuration institutionnelle et la position qu'elle occupe depuis quelques années dans le champ du pouvoir (appartenance ethnique des fidèles, personnel et organisation missionnaires, dérive vers les structures politiques dominantes depuis que s'érode le pouvoir qu'elle détenait autrefois en propre). Les positions prises en 1986 par le clergé diocésain du secteur rural (prêtres indigènes), en accord avec la congrégation des Filles de Marie (institution également indigène) et avec certains missionnaires de la Société de Marie, ont marqué un tournant important. Minoritaire au départ, le nouveau courant rassemble, en mars 1987, la moitié du clergé actif œuvrant en paroisse – administration ecclésiastique exclue – et les deux tiers des prêtres en poste dans l'intérieur et les îles (17).

La première prise de position des prêtres diocésains consiste en une protestation contre le non-lieu prononcé le 29 septembre 1986 par le juge d'instruction en faveur des auteurs du massacre de Hienghène (5 décembre 1984). Ils dénoncent « *le scandaleux déni de justice, une provocation potentiellement lourde de conséquences, et une initiative des plus dangeureuses pour les relations futures entre les ethnies sur le territoire* ». « *L'exercice de la justice sur le territoire,* poursuivent-ils, *apparaît à la majorité de la population de brousse comme une grave inégalité de traitement au détriment des Mélanésiens* (18) ».

Dans un communiqué de mars 1987, le groupe de réflexion pastoral des prêtres diocésains et maristes examine à nouveau le problème de la justice et traite de la relance économique, de la démocratie et de l'information. Il exprime son inquiétude de « *constater l'instauration d'une justice à deux vitesses, selon que le justiciable est indépendantiste ou loyaliste* ». La répression deviendrait, selon eux, « *de plus en plus sélective : d'un côté, complaisance vis-à-vis d'une partie de la population qui est liée au pouvoir en place et, de l'autre côté, une répression plus soucieuse de l'impact qu'elle espère obtenir sur les esprits que du respect des droits fondamentaux de la personne et de la stricte justice* ». De ce fait, « *la discrimination apparaît de plus en plus flagrante, non seulement au niveau des sanctions, mais aussi au niveau des procédures d'information judiciaire, d'arrestation, d'inculpation, de détention, et même dans les conditions d'interrogation et d'incarcération* ».

Les inégalités qui caractérisent la formation coloniale calédonienne sont-elles en voie de se combler, comme l'affirme le credo libéral des forces conservatrices ? Et les ségrégations héritées du passé sont-elles sur le point de disparaître au bénéfice d'une société effectivement démocratique ?

Tout au plus assiste-t-on à une translation de ces inégalités vers le haut – l'aide française profitant un peu plus aux couches défavorisées en même temps qu'elle profite beaucoup aux catégories déjà privilégiées. En fait, les inégalités sont structurellement nécessaires à la perpétuation de l'ordre établi ; l'ensemble des instances coloniales et capitalistes concourt à leur reproduction, sur le plan matériel comme sur le plan symbolique.

Dans une conjoncture fortement marquée par la *lutte nationaliste*, l'hégémonie européenne ne peut se maintenir qu'en se renforçant elle-même, au détriment des secteurs périphériques qu'elle domine ; mais, en l'absence d'une infrastructure économique autonome et suffisante sur le territoire, elle ne peut se renforcer que par l'accroissement des moyens lui venant de la métropole, dans une dépendance accrue à l'égard de celle-ci.

La reproduction des clivages

D'OU un cercle vicieux, entretenu par la précarité de la situation politique, une perpétuelle fuite en avant qui aggrave les contradictions et les blocages existants. La richesse et le pouvoir ayant maintenant pour principale origine l'exploitation de ces nouvelles mines que représentent les points de transit de l'aide française, cette aide est devenue prioritaire pour la reproduction des structures inégales. La tentative de promouvoir une bourgeoisie autochtone n'a pour fonction, dans un tel système, que de désarmer les revendications de la couche dominée pour la maintenir globalement dans sa position marginale, avec le concours des programmes de développement et des transferts sociaux.

Quant à la théorie qui préconise l'accession à une société pluri-ethnique intégrée par l'extension du métissage biologique, elle n'est à citer que pour mémoire : l'histoire de la Nouvelle-Calédonie prouve que le métissage n'implique nullement la production d'un nouvel agencement des rapports communautaires. Les clivages sociaux y sont si profonds qu'il n'a jamais donné naissance à une catégorie de métis, contrairement à la situation qui prévaut à Tahiti. Chacun se situe ici comme blanc ou comme noir quelle que soit sa couleur réelle. Et il est des « Blancs » plus noirs de peau que la moyenne des Mélanésiens, de même qu'il existe des « Noirs » aussi blancs que les Européens...

Une telle conjoncture est des plus favorables à la radicalisation du mouvement *indépendantiste* qui, comme ailleurs, suit le développement des contradictions de la société coloniale : les nationalistes éconduits deviennent révolutionnaires. C'est le pourrissement *inhérent à la politique du statu quo* qui alimente la subversion et risque de susciter des initiatives terroristes. Les modérés en sont conscients et s'en inquiètent, de même que les Etats du Pacifique, petits pays insulaires ou grandes puissances riveraines : pour la plupart conservateurs, ils n'accordent quelque appui au mouvement nationaliste canaque que dans la conviction que seule l'accession à l'indépendance permet d'assainir la situation politique en Nouvelle-Calédonie et d'enrayer ainsi les progrès des idéologies considérées comme une menace dans la région.

JEAN-MARIE KOHLER.

(15) La déclaration qui clôtura les travaux de la table ronde de Nainville-les-Roches (12 juillet 1983) ne reçut jamais l'aval des forces conservatrices. Elle spécifiait notamment « *la légitimité du peuple canaque, premier occupant du Territoire, se voyant reconnaître en tant que tel un droit inné et actif à l'indépendance, dont l'exercice doit se faire dans le cadre de l'autodétermination prévue et définie par la Constitution* ».

(16) Réuni à Goaru-Houaïlou du 27 au 31 août 1979, le synode de l'Eglise évangélique en Nouvelle-Calédonie et aux îles Loyauté, à l'unanimité des 45 membres présents, s'est prononcé en faveur de l'accession du peuple mélanésien à l'indépendance.

(17) Jean-Marie Kohler, *l'Eglise catholique face aux contradictions sociales en Nouvelle-Calédonie*, à paraître. L'autorité épiscopale reste dans l'expectative, et l'archevêché, sous la pression des forces conservatrices, à la recherche d'une caution morale.

(18) *Le Monde*, 21 novembre 1986. Le quotidien *les Nouvelles calédoniennes* du 14 octobre 1986 avait qualifié ce communiqué des prêtres diocésains de « *morceau d'anthologie de la mauvaise foi jésuitique* » et d'indice de l'« *implication politique personnelle de plus en plus marquée* » du clergé catholique. Sur la position du clergé catholique progressiste, lire également *les Nouvelles calédoniennes*, 18 octobre 1986 ; *Bwenando*, nos 65 et 66, 23 décembre 1986 ; et *Suite au pavé dans la mare* du 8 septembre 1986, Ouvéa, multigraphié, 23 pages.

Inégale répartition des terres

EN dehors des îles de l'archipel, « réserves intégrales » à la disposition exclusive des Mélanésiens (230 000 hectares), la répartition foncière s'établit de la façon suivante sur la Grande Terre :

- **Aux Mélanésiens (35 000 agriculteurs et éleveurs) :**
  - réserves : 190 000 hectares ;
  - propriétés claniques hors réserves : 10 000 hectares ;
  - locations domaniales : 12 000 hectares.
- **Aux Européens (1 500 éleveurs ou agriculteurs) :**
  - propriétés et autres terres de droit commun : 310 000 hectares.
  - locations domaniales et autres : 85 000 hectares.
- **Au domaine public :**
  - territoire : 960 000 hectares.
  - office foncier : 60 000 hectares.

Sur la Grande Terre, les Mélanésiens disposent donc de 13,5 % des terres disponibles, tandis que les Européens en utilisent 24,6 %. Rapporté à l'archipel dans son ensemble, cette estimation montre que les Mélanésiens jouissent de l'usage de 35 % des terres. Si les 60 000 hectares détenus par l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF), l'ancien Office foncier, leur revenaient en totalité, ils bénéficieraient tout au plus de 40 % du foncier.

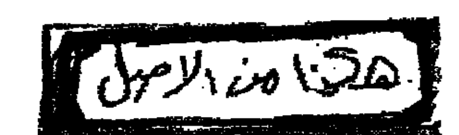
N.B. – La plupart des terres n'étant pas cadastrées, il ne peut s'agir que d'estimations.

« Un peuple entier, victime d'inégalités et de ségrégations »

DANS un communiqué de presse publié en mars 1987, le groupe de réflexion pastorale des prêtres diocésains et maristes affirme qu'en Nouvelle-Calédonie « *un peuple entier, victime d'inégalités et de ségrégations, est maintenu sous une domination coloniale à la faveur d'une majorité électorale importée. (...) Une application stricte des règles démocratiques aboutit à des résultats en contradiction avec les principes mêmes qui sont le fondement moral de la démocratie (...). La majorité électorale qui sert d'alibi au maintien du* statu quo *est principalement composée de groupes sociaux immigrés, qui n'ont en commun que les avantages (réels ou illusoires selon les catégories) offerts par le pouvoir colonial en contrepartie du soutien qu'ils lui apportent. Fruit d'un programme de colonisation qui a été sciemment poursuivi jusqu'à ce jour, au mépris des valeurs (...) démocratiques, elle est inévitablement conservatrice* ».

Sur le plan de la liberté d'expression, ces prêtres dénoncent « *le risque d'une presse monopoliste, surtout lorsqu'elle est d'opinion* » ; ils constatent l'existence de « *pressions sur les annonceurs pour supprimer les recettes publicitaires et couler un journal, attentat contre un imprimeur, menaces sur les vendeurs ou les dépositaires, rachat de titres en dépit de la législation sur la concentration des médias, monopole du temps d'antenne à la télévision* ».

En matière économique, ils reconnaissent que l'aide financière consentie par l'Etat à la Nouvelle-Calédonie est « *un atout important pour l'avenir de ce pays (si elle est bien utilisée)* ». Mais ils constatent que « *la répartition des masses monétaires attribuées par la métropole, et l'ensemble des dispositions fiscales adoptées par le Congrès à titre de mesures d'accompagnement, paraissent se révéler, malgré les déclarations de principe des partis politiques au pouvoir, une arme redoutable face aux valeurs de la démocratie qu'ils prétendent défendre* ».



LE COUP D'ÉTAT DU 14 MAI AUX FIDJI

Première atteinte à la démocratie dans le Pacifique sud

DANS tout le Pacifique sud, l'annonce du coup d'Etat du lieutenant-colonel Sitiveni Rabuka, le 14 mai dernier – le premier qu'ait jamais connu la région, – a produit l'effet d'un coup de tonnerre. Qu'en était-il désormais de la « Pacific Way », cette « voie pacifique » censée résoudre en douceur conflits et tensions pour déboucher sur un consensus ? Outre la tragédie qui s'ouvrait, après dix-sept ans de démocratie, pour une bonne partie des habitants des Fidji, allait-on voir d'autres nations insulaires se laisser gagner par la tentation de la violence, au risque de déstabiliser cette partie du monde, dans laquelle bien des puissances extérieures cherchent à pousser leurs pions ?

Par XAVIER PONS *

Le coup d'Etat du colonel Rabuka est l'aboutissement – pas tout à fait imprévisible, du reste – de la détérioration progressive de la situation politique interne. Les origines du problème remontent en fait au siècle dernier. Les Fidji deviennent une possession britannique en 1874. Pour le colonisateur, le principal attrait de l'archipel était la culture de la canne à sucre, à laquelle il se prêtait admirablement. Mais celle-ci exigeait une main-d'œuvre que les indigènes répugnaient à fournir. C'est pourquoi, de 1879 à 1916, les Britanniques firent venir des coolies indiens. A l'expiration de leur contrat, nombre de ces 40 000 travailleurs décidèrent de rester. Leurs descendants forment aujourd'hui 48 % de la population. Moins fertiles, les Fidjiens (ce terme désigne exclusivement les Mélanésiens ; les Indiens, bien que citoyens de Fidji, n'y ont pas droit) ont fini par se retrouver en minorité (46 %) dans leur propre pays, et en ont conçu du ressentiment. Il ne s'agit pas, toutefois, d'une minorité opprimée. La Constitution du pays – devenu indépendant en 1970 et membre du Commonwealth – lui garantit, par exemple, la propriété de plus de 80 % des terres, et, en pratique, l'essentiel du pouvoir politique est solidement entre ses mains. Le pouvoir économique, en revanche – si l'on fait abstraction des influences australienne et néo-zélandaise, – appartient de fait aux Indiens, qui sont commerçants, artisans, industriels, avocats, etc.

Curieux modèle social. Mais, dans l'ensemble, la cohabitation entre les deux communautés s'est plutôt bien passée pendant dix-sept ans, au point qu'on citait les Fidji comme modèle d'harmonie raciale. Mais la progression numérique de la communauté indienne laissait présager des problèmes, tandis que Ratu Sir Kamisese Mara, premier ministre depuis l'indépendance, voyait son administration accusée de corruption. Malgré les apparences, tout n'allait pas pour le mieux dans ce paradis tropical.

En avril 1987, Ratu Mara et son parti, l'Alliance, ont perdu le pouvoir. Les électeurs leur ont préféré une coalition dirigée par le travailliste Timoci Bavadra, soutenue principalement, mais pas exclusivement, par la communauté indienne. Il s'agissait non d'une banale alternance, mais d'un changement profond. Pour la première fois, le vice-premier ministre et la plupart des membres du gouvernement se trouvaient être indiens.

Une certaine inquiétude ne tarda pas à se faire jour au sein d'une partie de la population fidjienne. Ses droits – sur les terres en particulier - seraient-ils menacés ? Pouvait-on accepter de voir le pouvoir politique passer aux mains des Indiens ? Il y eut quelques manifestations hostiles à la nouvelle majorité.

Là-dessus se greffaient des considérations de politique internationale (1). Le docteur Bavadra avait annoncé qu'il ferait de Fidji – naguère allié fidèle de l'Occident – un pays non aligné, et qu'il mènerait une politique plus « dure » à propos du nucléaire et de la présence française en Nouvelle-Calédonie. Ces déclarations, venant à un moment où la présence soviétique et celle des Libyens dans la région provoquaient un assez vif émoi chez les Occidentaux, soulevaient l'inquiétude en Australie et aux Etats-Unis, mais ne semblaient pas troubler beaucoup les populations de l'archipel, plus sensibles aux réformes sociales (gratuité des soins hospitaliers, gratuité des transports en commun pour les personnes âgées, etc.) annoncées par le nouveau gouvernement.

C'est sur ces entrefaites qu'est survenu le coup d'Etat. Le colonel Rabuka – formé en Occident, ancien membre de l'équipe nationale de rugby et bon chrétien – déclare avoir agi à titre préventif, pour éviter que le mécontentement de la communauté fidjienne ne tourne à l'émeute, et ne souhaiter rien tant que pouvoir retourner tranquillement dans sa caserne...

Le colonel avait-il agi de sa propre initiative ? Certains observateurs ont relevé que le général américain Vernon Walters, ancien sous-directeur de la CIA et représentant des Etats-Unis aux Nations unies, avait récemment effectué une visite aux Fidji. Et le coup d'Etat arrivait à un moment providentiel pour éviter que l'archipel ne prenne trop de distance à l'égard de l'Occident. D'autre part, l'ancien premier ministre, Ratu Mara, le « père de la démocratie fidjienne », qui n'avait pas digéré sa récente défaite électorale, avait accepté de devenir l'un des principaux adjoints du colonel Rabuka, dont les partisans se recrutent essentiellement chez les électeurs de Ratu Mara. M. David Lange, premier ministre de Nouvelle-Zélande, n'a pas hésité à l'accuser de « trahison », et à déclarer que l'objectif réel du coup d'Etat était d'empêcher que la lumière soit faite sur la corruption du précédent gouvernement.

Quoi qu'il en soit, le colonel Rabuka s'est emparé du pouvoir avec une facilité déconcertante. Le docteur Bavadra et tous ses ministres se sont retrouvés promptement en prison. La police et l'armée – peu nombreuse mais bien entraînée – soutenaient le nouveau régime, tandis que la presse était aussitôt muselée. Le gouverneur général, Ratu Sir Penaia Ganilau, représentant de la reine d'Angleterre, qui demeure chef de l'Etat, semblait le seul, avec une poignée de juges, à critiquer ouvertement le colonel et à réclamer vigoureusement le retour à la démocratie.

La communauté indienne – principale perdante dans cette histoire – était en état de choc. A ses yeux, le coup d'Etat était manifestement destiné à faire des Indiens des citoyens de deuxième zone qui seraient à tout jamais exclus du pouvoir. Son mécontentement a débouché sur une grève générale qui commença de paralyser l'activité économique. La tension raciale s'est aggravée le 21 mai, lorsque des émeutes anti-indiennes ont éclaté dans la capitale, Suva. La terreur gagnait la population indienne, qui allait jusqu'à redouter une répétition des événements d'Ouganda au temps d'Amin Dada. Ceux qui en avaient les moyens quittaient le pays en catastrophe, à destination de l'Australie ou même de l'Inde, où ils n'avaient pourtant plus de racines depuis un demi-siècle au moins.

* Professeur à l'université de Toulouse-Le Mirail.

« Pardonner, oui ; oublier, non »

SI la quasi-totalité de l'opinion indienne s'opposait au régime du colonel Rabuka, une partie de l'opinion fidjienne faisait de même, par attachement à la démocratie, et parce qu'elle voyait bien que le pays allait au devant de sérieux ennuis économiques. Le tourisme, en particulier, qui représente la seconde ressource du pays, connaissait aussitôt un déclin spectaculaire. Les hôtels se retrouvèrent aux trois quarts vides, et certains durent fermer leurs portes, mettant leur personnel – indien et fidjien – au chômage. Les commerces qui vivent du tourisme – artisanat, restauration, etc. – se trouvèrent dans la même incertitude. Quant à l'industrie du sucre, principal moteur de l'économie, elle est également frappée, tant par le boycottage prôné par les syndicats australiens que par le mécontentement des travailleurs fidjiens en grève. Et comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont menacé de suspendre leur assistance économique, la prospérité du pays est gravement compromise.

La réprobation manifestée par une grande partie de l'opinion internationale crée aussi des difficultés pour le nouveau régime. L'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui ont dans la région des intérêts vitaux, ont condamné sans ambages le coup de force du colonel Rabuka, et refusent de reconnaître son autorité. Si elles ont écarté pour l'instant toute option militaire – se contentant d'envoyer quelques bâtiments croiser à proximité de l'archipel, – elles évoquent l'éventualité de sanctions économiques. La Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Vanuatu ont eux aussi déploré le coup d'Etat, et les Fidji n'ont pas été représentées au Forum du Pacifique sud qui s'est tenu fin mai à Apia, aux Samoa occidentales.

Le 21 mai, le colonel Rabuka a néanmoins renforcé sa position en obtenant une reconnaissance *de facto* du gouverneur général. Son « conseil des ministres » se voyait désormais légitimé, tandis qu'un « conseil consultatif » était chargé d'amender la Constitution en attendant qu'il soit procédé à de nouvelles élections dans quelques mois. Pressenti pour faire partie de ce conseil, le docteur Bavadra, libéré avec ses ministres quelques jours plus tôt, refusa de se prêter à ce jeu, car son parti y aurait été extrêmement minoritaire et condamné à l'impuissance. L'évolution de la situation, loin de favoriser une réconciliation nationale, marquait la victoire des éléments fidjiens les plus durs, les plus hostiles aux Indiens. En effet, la révision de la Constitution avait pour objet d'interdire aux Indiens l'accès aux postes de premier ministre et de vice-premier ministre et de réduire leur représentation au Parlement. Le « grand conseil des chefs », qui s'était réuni au cours des jours précédents, avait eu, semble-t-il, une influence décisive sur le cours des événements. Ce conseil regroupe les chefs héréditaires fidjiens, qui jouissent d'une grande autorité sur leurs concitoyens et sont pour la plupart hostiles à l'idée de partager le pouvoir avec les Indiens. Finalement peu soucieux de démocratie, ils se reconnaissent dans les objectifs du colonel Rabuka, qui est ainsi assuré de leur soutien.

Mais la communauté indienne n'accepte naturellement pas de se voir exclue du jeu politique, pas plus que le docteur Bavadra n'accepte son éviction du poste de premier ministre. Il a appelé à la résistance, sous forme de désobéissance civile. Son mot d'ordre est *« Pardonner, oui ; oublier, non »*. On peut malheureusement s'attendre que les affrontements se poursuivent.

L'archipel des Fidji est composé de plus de trois cents îles, dont les deux principales sont Viti-Levu (10 000 kilomètres carrés) et Vanua-Levu (5 600 kilomètres carrés).
POPULATION : 700 000 habitants, dont 48 % d'Indiens et 46 % de Fidjiens.
PNB/hab. : 1 700 dollars.
PRINCIPALES RESSOURCES : sucre, tourisme.
DATE D'ACCESSION A L'INDÉPENDANCE : 10 octobre 1970.

Timides condamnations

LE coup de force du colonel Rabuka aura des retentissements importants dans tout le Pacifique sud, qui jusqu'ici demeurait la seule région du tiers-monde épargnée par les régimes autoritaires. Comment ne pas y voir un dangereux précédent, que d'autres pays pourraient être tentés de suivre ? L'embarras que, par-delà des regrets très discrets, il a suscité parmi les nations insulaires montre à quel point il bouleverse les données politiques régionales. Les pays mélanésiens hésitent à dénoncer une atteinte à la démocratie faite au nom de la population mélanésienne. Au cours du Forum du Pacifique sud, les nations insulaires ont mis bien peu d'ardeur à condamner le régime du colonel Rabuka, estimant qu'il s'agissait là d'une affaire intérieure fidjienne. Elles ont même fait expulser du Forum deux ministres du gouvernement Bavadra qui demandaient le statut d'observateur.

Quant à la France et aux Etats-Unis, ils ont réagi avec une prudence qui donne à penser que leurs intérêts dans la région passent avant les considérations morales ou juridiques. Même s'ils ne sauraient donner leur bénédiction au colonel Rabuka, dont les dispositions pro-occidentales coïncident avec leurs intérêts, les deux Etats peuvent tirer avantage de son coup de force. M. Bernard Pons, ministre des départements et territoires d'outre-mer, n'a d'ailleurs pas manqué de faire savoir que celui-ci rendait la présence française dans le Pacifique sud plus nécessaire que jamais.

La mollesse des condamnations s'explique, suivant les cas, par des raisons diamétralement opposées : chez les Occidentaux, souci de barrer à tout prix la route du Pacifique sud à l'influence communiste ; réflexe de solidarité ethnique chez les Océaniens, qui ne tiennent pas à voir l'Occident jouer trop ouvertement le rôle de gendarme de la région (quitte à changer d'avis si leur propre régime se voyait menacé par des putschistes...).

L'attachement des nations insulaires aux valeurs démocratiques léguées par l'Occident en ressort inévitablement affaibli. Cela ne va sans doute pas faciliter la tâche des Canaques qui, en Nouvelle-Calédonie, réclament la pleine reconnaissance de leurs droits. Déjà l'Australie ne sait plus trop sur quel pied danser. Peut-elle dénoncer la confiscation du pouvoir par une minorité mélanésienne aux Fidji et encourager un processus similaire en Nouvelle-Calédonie ? On lui reproche aussi de ne pas comprendre l'Océanie et de juger les événements des Fidji en étrangère qui ne sait pas que, dans le Pacifique sud, la démocratie n'est pas tout. Mais si la démocratie devait continuer à perdre du terrain dans cette partie du globe, c'est l'ensemble du monde dit « libre » qui en souffrirait.

(1) Voir Jean Chesneaux « Grandes puissances et micro-Etats dans le Pacifique sud », *le Monde diplomatique*, décembre 1986.

LES RELATIONS ENTRE LES SUPERPUISSANCES

DÉBAT

De la dissuasion française au réveil européen

TROP longtemps confiné à des cercles trop étroits pour retenir l'attention du public, le débat sur la défense nationale et la sécurité en Europe prend enfin une certaine ampleur. Général d'aviation à quarante-six ans, le général Jean Nicot était en 1958 l'adjoint du général Ely, alors chef d'état-major des forces armées ; à ce titre, il élabora le concept de force de frappe à partir de l'arme nucléaire portée par un vecteur aérien, le Mirage IV. Après avoir été en 1960 conseiller militaire du gouvernement auprès du premier ministre, il fut nommé général de corps aérien à l'âge de quarante-neuf ans, et il termina sa carrière, en raison des événements d'Algérie, comme major général de l'armée de l'air. Autant de raisons qui justifient que son point de vue soit entendu.

Par le général JEAN NICOT

Un récent article paru dans *le Monde diplomatique* (1) soulève le problème de *la crédibilité de la dissuasion* (atomique) française.

Celle-ci repose essentiellement sur deux facteurs :

– le premier est d'ordre technique : notre armement atomique stratégique doit pouvoir atteindre, chez l'adversaire, un nombre d'objectifs essentiels tel que leur destruction lui soit insupportable ;

– le second postule que l'adversaire *soit convaincu que, en toute circonstance*, le « décideur » français aura la force de caractère voulue pour utiliser l'arme de l'ultime recours et qu'il disposera de sa liberté de jugement et d'action.

Notre adversaire potentiel sait qu'il n'existe pas d'intérêt vital tel, pour un pays, qu'il le conduise à un suicide collectif décidé par la volonté d'un seul. Il est donc, logiquement, conduit, d'une part, à peser sur la liberté de réflexion et d'agir de notre « décideur » national et, d'autre part, à conduire la crise sans *que celui-ci se trouve dans l'obligation* de brandir la menace de l'ultime recours. En d'autres termes, à ne jamais lui faire peur. Donc, surtout, à éviter d'utiliser la force.

Aujourd'hui, les conditions politiques ne sont plus les mêmes qu'à la fin de la décennie 50, lorsque notre doctrine de dissuasion du faible au fort fut valablement élaborée. Moscou tente les Européens par la perspective d'un traité de dénucléarisation de leur territoire ; la RFA est sollicitée par l'espoir d'une réunification, sous la houlette de Moscou, *bien sûr*. Parallèlement, le découplage Etats-Unis-Europe menace à court terme, et la même question se *pose pour le découplage* RFA-Europe de l'Ouest.

Jusqu'à une date récente, la possibilité d'une telle évolution ne semble pas avoir effleuré l'esprit de ceux qui discutent sur le thème de la dissuasion nucléaire française. L'article de Frédéric Tiberghien n'est-il pas coiffé d'un surtitre : « Enjeu capital pour la sécurité de l'Europe » ? Et cet enjeu est ce fameux armement préstratégique « français » !

De quoi s'agit-il ?

L'arme atomique tactique (faible portée, faible puissance) créée pour soutenir la bataille terrestre et prévenir le « fort » qu'il doit cesser son offensive militaire, faute de quoi le feu stratégique sera déclenché, se plaçait, en fait, dans le cadre intellectuel de la riposte graduée. Désormais, on parlera d'armes préstratégiques, ou d'ultime avertissement. On peut se demander si, en face de la menace d'utilisation de cet armement, l'adversaire ne jugera pas qu'il a affaire à un faible ou un indécis ; peut-être même sera-t-il tenté de déclencher le premier un feu atomique précis sur des objectifs militaires.

Pour ces raisons, il est difficile de suivre l'auteur lorsqu'il prétend que le concept ainsi défini rend crédible le *« couplage entre armement préstratégique et armement tactique »*. Et, en admettant même la validité de l'argumentation, peut-on dire que, pour autant, on renforce la sécurité en Europe ? Certes, celle-ci est encore assurée par le couplage Etats-Unis-Europe, mais l'évolution politique actuelle est inquiétante. Quelle sécurité renforcée pour l'Europe ?

Il ne semble pas que l'on ait suffisamment pris conscience, en France, des sentiments des Allemands de la RFA. Ils sont, d'une part, assurés que leurs frères de la RDA subiront à coup sûr les effets de nos frappes nucléaires. Ils sont, d'autre part, légitimement inquiets du risque qu'ils encourent de devoir supporter les effets directs ou indirects de ces mêmes frappes tactiques.

Aussi est-on fondé à mieux comprendre l'attitude politique actuelle de nos amis de la RFA. Leur souci fondamental est la réunification. Cette « carpette » que l'Ostpolitik semble promettre, appuyée par les propositions de M. Gorbatchev sur les euromissiles et la perspective de dénucléarisation, est plus qu'un mirage. On peut s'attendre à voir, dans une étape ultérieure, le traité de l'OTAN et le pacte de Varsovie dénoncés.

Quelle arme, quel objectif ?

CETTE France seule, seule maîtresse de son destin, doit avoir la lucidité et le courage indispensables pour faire les choix nécessaires dans le domaine de la défense, car ses moyens financiers sont limités. Mais elle ne doit pas oublier que le principe de la dissuasion nucléaire stratégique reste encore valable.

Priorité, donc, à la force stratégique sous-marine ; sécurité, communications, mais aussi connaissance précise et sélection des objectifs, précision des tirs, etc. Il faut aussi nous doter de l'armement *neutronique susceptible, en* première analyse, de renverser le rapport de force, dans le domaine de l'armement conventionnel.

Il faut aussi effectuer des coupes claires dans ce qui n'est pas l'essentiel : porte-avion à propulsion nucléaire, forces aériennes tactiques, chars de combat, etc., au bénéfice des sous-marins d'attaque, des satellites de reconnaissance et de transmission, des études inspirées de l'initiative de défense stratégique (IDS) de M. Reagan. Cela conduit aussi à reconsidérer la coûteuse politique de défense de nos intérêts militaires outre-mer.

Dans le domaine politique également, il faudra lucidité et courage car rien n'est inéluctable dans l'évolution des peuples. Il ne faut donc pas craindre d'agir pour arrêter la dérive de la RFA vers l'Est. Les plus clairvoyants de ses hommes d'Etat nous le demandent.

Mais il faut le vouloir.

Il est manifeste qu'aujourd'hui deux questions se posent qui méritent d'être *approfondies : l'une concerne la validité* d'un armement préstratégique, l'autre est celle de l'ancrage de la RFA à l'Europe de l'Ouest.

Concernant la première question, il faut reconnaître que la dissuasion du faible au fort, crédible dans les décennies 60-70, ne l'est plus aujourd'hui parce que fondée sur des armes de génocide extrêmement puissantes pour compenser leur relative imprécision. Leur emploi, tel qu'il est conçu, entraînerait, par retour, la vitrification de notre pays et de ses alentours. C'est justement ce que nous voudrions éviter. *Rappelons, par ailleurs, que* c'est la présence américaine en Europe qui garantit la flexibilité de notre système.

Si l'« option zéro » se réalise, si la manœuvre amorcée par l'URSS sur les missiles à courte portée réussit et si, du *fait du découplage*, les Etats-Unis n'intervenaient pas immédiatement, quelle réaction française, plus nuancée *que l'emploi immédiat de l'arme* de destruction massive, peut-on imaginer pour que l'adversaire ne profite pas de *sa supériorité dans le domaine conventionnel* sans être incité à l'holocauste ?

On peut imaginer un coup de semonce *significatif, donc nucléaire*, adressé par la France au gouvernement soviétique. Mais, pour répondre à nos préoccupations, la puissance de l'arme devrait être la plus réduite possible pour en limiter les effets sur les populations, et l'objectif assigné devrait être militaire et se situer en territoire soviétique ou dans son environnement direct.

L'idéal, pour nous, serait de disposer d'une arme de la portée du Pershing ou du SS-20, dotée d'une tête nucléaire de faible puissance. Nous n'en disposons pas dans notre panoplie tactique ou préstratégique actuelle. Mais on peut imaginer que la tête du Pluton, ou une charge de plus faible puissance, que nous savons fabriquer, puisse être véhiculée par un missile sous-marin ou un de ceux du plateau d'Albion.

Pour le choix de l'objectif, du fait de notre carence en satellites de reconnaissance, *nous n'avons pas*, aujourd'hui, les moyens de définir un objectif en territoire adverse situé en dehors *des agglomérations. Il nous reste*, toutefois, les étendues encore inhabitées de la Russie ou les solitudes de l'océan Arctique. Indiquons également la possibilité d'une explosion nucléaire à très haute altitude.

Ainsi, nous pourrions inciter l'adversaire à ne pas user de sa puissance militaire conventionnelle et en même temps éviter la vitrification de notre pays en riposte. Notre détermination aurait sans doute un effet bénéfique auprès de nos amis et alliés, en particulier les Etats-Unis. Nous aurions tout de même accepté le risque d'une réaction de l'adversaire, mais elle devrait être limitée, compte tenu de notre capacité de réaction avec notre armement stratégique.

La solution évoquée n'enlève nullement l'intérêt de l'arme à neutrons, peut-être dernier barreau de l'échelle dissuasive, qui empêcherait l'offensive des forces terrestres de se dérouler comme une promenade. Dans ce sens, on peut dire qu'elle aussi est dissuasive et « préstratégique ».

Si nous voulons réfléchir sur les moyens propres à arrimer fortement la *RFA à l'Europe de l'Ouest, nous* ne devons pas oublier qu'il n'existera jamais d'Europe valable sans réunification des deux Allemagnes et sans les Etats qui sont actuellement dans l'orbite soviétique.

Les Allemands de l'Ouest sont les plus conscients des attraits de leur dérive vers l'Est ; mais aussi du danger de céder à cet appel. Récemment, le chancelier Kohl, au Bundestag, a parlé de la défense de l'Europe libre, de la nécessité d'un renforcement de l'unité européenne. Evoquant la réunification de son pays, il a affirmé : *« Il n'y a pas de voie allemande particulière pour sa réalisation. C'est seulement dans un système de paix européenne que le rapprochement entre les deux Allemagnes pourra se réaliser. »*

A ce problème, à ces inquiétudes, il faut répondre autrement que par de bonnes paroles.

Il faut reconnaître que la solution n'est pas facile à dégager. L'Europe somnole depuis trois décennies, ce qui a permis à M. Gorbatchev de faire ses propositions à l'opinion publique, en espérant la tenter. Il n'y a pas de stratégie politique commune, ni même concertée, et pourtant c'est sur elle que devrait s'appuyer une politique de défense européenne. Dans ce domaine de la défense, il y a, d'un côté, deux nations atomiques face à dix autres qui ne le sont pas ; d'un autre, onze font *partie de l'OTAN pour une qui en est* sortie ; d'autre part, sept sur douze constituent le seul organisme européen *à vocation de défense : l'Union de* l'Europe occidentale (UEO) ; enfin, deux ont de lourdes responsabilités à *l'égard de territoires situés outre-mer.*

L'éveil d'un sentiment communautaire de défense qui se manifeste actuellement est un fait très encourageant.

Répondant aux appels réitérés de nos amis d'outre-Rhin, nous devons, en priorité, renforcer l'axe Paris-Bonn, voire le privilégier, en accord ou non avec Londres et en s'opposant à tout ce qui pourrait en retarder la réalisation.

Il faut gommer les frictions existantes en matière de défense et proposer une série de mesures concrètes, à réaliser par étapes, mais rapidement, si possible selon un calendrier précis, permettant à la France et à la RFA de se donner les moyens de mettre en harmonie, sinon d'unifier dans les domaines où les intérêts sont communs, leur politique étrangère et opérationnelle. Cela, sans attendre la réalisation, en 1992, de l'ouverture complète du Marché commun, ni la création d'une monnaie commune pouvant servir de moyen de règlement, ni même l'élection d'un président de l'Europe qui ne saurait être qu'un éminent soliveau tant qu'il n'aurait pas les pouvoirs que possède M. Reagan aux Etats-Unis.

Utiliser chaque barreau de l'échelle

IL est clair, dans l'esprit de la plupart, que les institutions à naître devraient permettre à la France comme à la RFA de conserver, dans un premier temps, les attributs de leur souveraineté dans les domaines qui font leur originalité – langue, culture, *méthodes* d'enseignement, législation interne, justice, etc.

Il est évident aussi que les institutions à créer entre les deux Etats devraient être suffisamment souples pour permettre aux autres Etats de *l'Europe de l'Ouest d'y adhérer à leur* heure, et, ultérieurement, aux Etats européens de l'Europe de l'Est de s'intégrer, quel que soit leur régime politique.

C'est donc vers un système confédéral qu'il conviendrait de s'orienter, au départ, dans lequel seraient unifiés, d'une part, ce qui resterait à l'être dans le domaine économique et social, mais surtout la politique étrangère et la défense, sans pour autant, en ce dernier domaine, retomber nécessairement dans l'erreur de la création d'une armée totalement unifiée au début, comme cela fut tenté, prématurément, il y a trente-cinq ans.

Dans cette perspective générale, pourquoi la France, aujourd'hui, ne prendrait-elle pas l'initiative de déclencher le processus d'union entre la France et la RFA dans le cadre de la réalisation par « petits pas » de cette Europe souhaitable et désirée par la majorité de ses habitants ?

Concernant la défense, face au danger soviétique commun et avant que ne soit entamé le développement décrit à grands traits ci-dessus, un certain nombre de points pourraient être éclaircis avec nos proches voisins de l'autre côté du Rhin.

La RFA a d'abord besoin d'être assurée que l'atome militaire français ne prendra pas son territoire pour cible tant qu'elle disposera de sa liberté d'action, ou à moins qu'elle ne nous prie de l'utiliser.

Elle a aussi besoin de savoir que ses frères de RDA ne feront pas les frais de l'armement atomique *français sans son* accord. Il faut leur en donner l'assurance, et ce ne serait pas affaiblir notre défense, dans *le même ordre d'idée*, si nous nous portions garants que l'atome français ne servira, en aucun cas, à vitrifier nos frères Européens de l'Est.

Elle doit connaître le sens de notre recherche pour moduler notre dissuasion *tout en la* rendant *significative* dans l'utilisation de chaque « barreau de l'échelle ».

Faut-il aller jusqu'à proposer à notre partenaire principal, en Europe, une coopération militaire plus poussée, tout *en se gardant* de l'intégration des forces militaires, celle-ci devant suivre et non pas précéder l'intégration politique ?

Tout cela pose des problèmes difficiles à résoudre, mais, si on n'y réfléchit pas par avance, il sera difficile, le moment venu, de leur apporter des solutions possibles et efficaces.

Le problème de la RFA puissance nucléaire dans le domaine des armements doit aussi être évoqué de part *et d'autre. Un diplomate* allemand n'a-t-il pas dit, naguère, à la suite de la proposition Gorbatchev : *« L'Allemagne sera neutre ou elle accédera à la puissance nucléaire. »*

Par exemple, et compte tenu des accords d'armistice, vieux de quarante-deux ans, et du traité de non-prolifération nucléaire, est-il possible d'aider les Allemands de RFA à se doter de l'arme à neutrons ou de la voir installée par les Français sur leur territoire ? Et avec des vecteurs de quelle portée et dirigés sur quels objectifs ?

La France peut-elle s'engager à assurer l'intégrité du territoire de la RFA considéré comme d'un intérêt vital pour sa protection ? Faut-il envisager une participation préétablie de nos forces conventionnelles sur son territoire, ce qui constituerait une rude entorse au sacro-saint principe gaullien de ne pas se trouver automatiquement engagé dans une guerre dont les objectifs ne correspondraient pas aux intérêts vitaux de notre pays ? Dans l'état actuel de la situation en Europe et de celle qui, peut-être, nous attend demain, s'il y a désengagement américain de notre continent, la sécurité de la France demeure-t-elle confinée à l'Hexagone et, partant, est-elle *limitée* à la rive gauche du Rhin ? Le maintien de l'intégrité des territoires de l'Europe de l'Ouest ne conditionne-t-il pas notre sécurité et, si oui, ne devrions-nous pas y participer, pas seulement dans un hypothétique second temps, et en ordre dispersé ?

Il faudrait évoquer également l'ensemble du problème des armements et de la recherche en ce domaine, et la nécessité d'en arriver, par paliers, à leur interchangeabilité, puis à leur uniformisation et à leur production intégrée ainsi qu'à l'harmonisation des budgets de défense nationale : mais nous ne pouvons pas ici entrer dans le détail des études qui seraient à faire, des mesures à prendre pour apporter des réponses concrètes à tous les problèmes dont nous n'avons fait ici qu'évoquer un certain nombre parmi ceux qui apparaissent essentiels si l'on veut vraiment, au plan politique, cimenter les intérêts communs français et allemands face au danger soviétique commun.

Et, bien entendu, il faut reconnaître, à l'égard *des Etats-Unis, que la défense* de l'Europe est de la responsabilité première des Européens. Assurés que leur sécurité, face à la Russie, reposera encore, essentiellement, sur la meilleure dissuasion qui soit : la présence américaine en Europe, France, RFA et Grande-Bretagne doivent unir leurs efforts pour éviter, dans les années qui viennent, le découplage Etats-Unis-Europe.

Encore faut-il, pour cela, le vouloir et montrer, par les faits, que l'Europe est décidée à devenir une grande nation, unie pour sa survie et désireuse, par sa puissance, d'être dans ce monde l'élément d'équilibre indispensable entre le monde soviétique et le monde américain. L'Europe doit être l'élément principal du maintien d'une paix véritable, et le rempart d'une morale humaniste, héritière de notre civilisation bimillénaire, face au matérialisme marxiste ou libéraliste.

(1) Frédéric Tiberghien, « Puissance et rôle de l'armement préstratégique français », *le Monde diplomatique*, février 1987.



(Vauthey-Sygma)

LE SOUS-MARIN NUCLÉAIRE *L'INFLEXIBLE* A L'ILE-LONGUE

Dépositaire de l'ultime recours

Calendrier des fêtes nationales

1er-31 juillet

1	RWANDA	Fête de l'ind.
1	CANADA	Fête nationale.
4	ETATS-UNIS	Fête de l'ind.
5	ALGÉRIE	Fête de l'ind.
6	VENEZUELA	Fête nationale.
6	MALAWI	Fête nationale.
11	MONGOLIE	Fête nationale.
14	FRANCE	Fête nationale.
14	IRAK	Anniv. proclam. Rép.
19	NICARAGUA	Fête de la révol.
20	COLOMBIE	Fête nationale.
21	BELGIQUE	Fête nationale.
22	POLOGNE	Fête nationale.
23	EGYPTE	Fête nationale.
26	LIBERIA	Fête nationale.
26	MALDIVES	Fête nationale.
28	PEROU	Fête de l'ind.
30	VANUATU	Fête de l'ind.



ET LA SÉCURITÉ DU VIEUX CONTINENT

Des euromissiles aux armes « intelligentes »...

APRÈS avoir obtenu – non sans mal – l'aval du conseil atlantique réuni le 12 juin dernier à Reykjavik, M. Ronald Reagan a pu enfin annoncer à ses compatriotes qu'il allait négocier avec l'URSS l'option « double zéro » de démantèlement des euromissiles. Il serait trop simple d'expliquer la hâte du président américain par sa seule volonté de donner un minimum de lustre à une fin de mandat tournant à la débâcle. En réalité, c'est l'évolution même de la doctrine stratégique du Pentagone qui explique largement l'accélération du processus de désarmement nucléaire du théâtre européen. Une accélération qui a pris de court les gouvernements du Vieux Continent, incapables pour le moment de penser européen en termes de défense.

Par PAUL-MARIE DE LA GORCE

A en juger par les réactions de la classe politique, le dialogue américano-soviétique sur les armes nucléaires jette le plus grand désarroi en Europe occidentale. D'un pays à l'autre, les prises de position s'abstiennent de toute référence aux réponses qui déterminent aujourd'hui les Etats-Unis dans leur dialogue avec l'URSS, et de toute explication rationnelle du comportement américain.

Après l'échec de Reykjavik et l'évidente impossibilité d'aboutir à l'accord global sur toutes les catégories d'armes nucléaires, un instant envisagé par M. Gorbatchev, il était à prévoir qu'on en viendrait à explorer à nouveau les chances d'un arrangement portant seulement sur telle ou telle catégorie. Nous avions alors dit dans ces colonnes (1) dans quel sens s'orienteraient ces efforts. La voie d'un accord sur les armées nucléaires stratégiques étant bouchée par l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan, on en reviendrait aux négociations sur les armes nucléaires dites « à portée intermédiaire », autrement dit les euromissiles. Les négociateurs américains et soviétiques y étaient incités par la nature même de ces systèmes d'armes dont la fonction stratégique particulière – en raison de leur précision plus que de leur portée – est de pouvoir détruire à grande ou moyenne distance les forces adverses sur un théâtre d'opération et, plus précisément, les forces conventionnelles en surface et les infrastructures militaires, y compris les dépôts d'armes nucléaires, qu'elles soient tactiques ou « à portée intermédiaire ».

Cette frappe « désarmante » serait d'autant plus radicale qu'elle aurait lieu « en premier » et, si possible, par surprise, les objectifs ayant été facilement repérés à l'avance, dès le temps de paix : la réplique, au contraire, avec les mêmes systèmes d'armes, serait très difficile et infiniment moins efficace (1). Il est remarquable que, au moment du grand débat sur l'implantation des euromissiles en Europe, leurs partisans les plus passionnés n'en aient jamais donné la moindre doctrine d'emploi en réponse à une agression, la seule acceptable pourtant par un camp qui ne veut pas être l'attaquant.

Un accord sur le démantèlement des SS-20, Pershing-2 et missiles de croisière sol-sol Tomahawk était donc un choix rationnel pour l'Union soviétique et les Etats-Unis, si l'on admet que les deux superpuissances veulent toujours éviter de s'opposer directement ; il signifie simplement qu'elles ne souhaitent pas se faire la guerre en Europe avec ces systèmes d'armes, et qu'elles concluent, à cet égard, une sorte d'accord partiel de non-agression. Et l'extension de cet accord aux armes nucléaires dites « à plus courte portée » – de 500 à 1 000 ou 1 500 kilomètres – en est, au fond, la vérification. Ces armes ayant la même capacité de frappe antiforces que les armes à portée intermédiaire, elles ont donc la même signification stratégique, ce qui confirme que leur portée, ici, est moins essentielle que leur précision.

Il reste qu'en acceptant de se priver de ces deux catégories d'armes les responsables américains paraissent renoncer à deux « barreaux » de l'escalade théoriquement prévue par la stratégie de riposte flexible. Certains Européens s'en étonnent ou s'en inquiètent. Mais à tort : depuis que les deux superpuissances peuvent se détruire mutuellement par l'emploi des armes nucléaires stratégiques, ce dernier recours ne relève plus du domaine de la vraisemblance et de la rationalité stratégique. La riposte flexible ne conduit donc *nullement* aux échelons extrêmes de l'escalade ; elle se limite à l'emploi, jugé approprié, des armes conventionnelles et des armes nucléaires susceptibles de les compléter ou de les renforcer dans le cadre des règles de l'efficacité militaire et des nécessités opérationnelles. Ce qui permet de comprendre les choix des responsables américains, c'est l'évolution de leurs conceptions stratégiques. Car il s'agit bien entendu d'une évolution, aucune rupture radicale, aucun tournant brutal n'étant concevable dans ce domaine.

Les Etats-Unis se sont longtemps orientés vers la diversification et l'approfondissement des choix contenus dans le concept de « riposte flexible ». A mesure que l'arsenal américain s'accroissait en volume et s'enrichissait de diverses catégories d'armes nouvelles, il était naturel que l'on voulût développer les hypothèses de guerre nucléaire – c'est-à-dire d'un conflit où les armes nucléaires viennent en renfort, en complément ou, parfois, en remplacement des forces conventionnelles – en dehors du seul cas de l'emploi des armes tactiques sur le champ de bataille, tel qu'il a été prévu depuis le début des années 60.

Cette réflexion sur les nouvelles formes de guerre nucléaire a conduit, en 1976, à une directive intitulée NSD-242 qui introduit dans la doctrine américaine la notion de guerre nucléaire limitée. Elle consistait à accroître considérablement le nombre d'options pour l'emploi des armes nucléaires et à définir des « groupements de cibles » *(Targeting option packages)*. On allait ainsi vers une série de frappes antiforces dont le nombre et la variété assureraient, en principe, la supériorité à celui qui en aurait les moyens. L'augmentation du nombre de charges nucléaires et la précision croissante de leurs missiles à longue portée permettaient, apparemment, aux Etats-Unis de s'engager dans cette voie.

En 1980, une autre étape de l'évolution stratégique américaine fut franchie par l'administration Carter avec la directive présidentielle 59. Allant au-delà des recommandations de 1976, elle introduisait le concept de « capacité de combattre dans une guerre nucléaire flexible et prolongée » *(Flexible and protracted nuclear warfighting capability)* et prévoyait que les Etats-Unis pourraient ainsi « l'emporter » *(prevail)*. Comme le remarque à juste titre Alain Joxe dans un récent commentaire sur *la Nouvelle grande Stratégie américaine et l'Europe* (2), la directive 59 diffère du document NSD-242 en ce qu'elle introduit la notion de « combat nucléaire prolongé » qui, elle-même, en réincorporant l'idée, très classique, de la durée des combats, rapproche la guerre nucléaire des conflits traditionnels, y compris jusqu'à leur terme victorieux.

L'administration Reagan ne paraissait pas, à l'origine, soucieuse de nouveaux changements de doctrine stratégique. Mais les événements, et surtout la logique impitoyable de la course aux armements et la multiplication des conflits locaux et régionaux, devaient l'y contraindre.

La progression numérique et qualitative de l'arsenal nucléaire soviétique a très naturellement provoqué une réflexion sur la plausibilité des choix retenus par le document NSD-242 et la directive présidentielle 59. Les Américains misèrent alors sur leur puissance industrielle et leur formidable capacité d'innovation scientifique et technique. D'où l'initiative de défense stratégique, qui représente la tentative la plus spectaculaire de leur part pour sortir de la parité nucléaire avec l'URSS, grâce au déploiement d'un système spatial antimissiles.

Tout aussi important furent les changements apportés à la doctrine d'emploi des forces conventionnelles (et éventuellement nucléaires tactiques) et à leur adaptation aux divers théâtres d'opération. Les responsables militaires avaient mis au point des concepts nouveaux de bataille et d'utilisation des armes qui ont abouti à celui d'*AirLand Battle* (3) et à sa version pour l'Europe, le plan Rogers ; le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, définissait à son tour le concept d'« escalade horizontale » qui conduit à choisir le terrain le plus favorable à la riposte ; et, à la fin de 1984, fut promulgué le document NSD-153 qui rassemble et tente de codifier l'ensemble des concept nouveaux, et dont on a connu les grandes lignes au début de 1985.

Une dissuasion conventionnelle ?

POUR l'essentiel, on pourrait dire que les conceptions stratégiques américaines, tout en maintenant l'hypothèse et la possibilité d'une victoire assurée par l'emploi des diverses catégories d'armes nucléaires – hors du cas de destructions massives mutuelles, bien entendu, – supposent que la « dissuasion » ne soit plus seulement nucléaire mais aussi conventionnelle. Plus précisément, il est possible et souhaitable de mettre les forces conventionnelles en état de résister à une agression et au besoin de gagner sur quelque théâtre que ce soit. Les moyens pour revaloriser le rôle confié aux forces conventionnelles ? Ce sont les nouvelles générations d'armes classiques, dites « intelligentes », ce qui signifie, en pratique, qu'elles sont autoguidées et de très grande précision. L'emploi de ces armes, au cœur même de la nouvelle doctrine, a été directement associé par les responsables américains aux conceptions d'*AirLand Battle.* Elles constituent l'élément privilégié de la contre-offensive sur le second échelon des forces ennemies, qui suivrait immédiatement toute offensive de celles-ci.

Une réflexion sur l'usage éventuel, dans ce cadre opérationnel, des armes nucléaires tactiques ne pouvait être éludée. Sans remettre en cause le principe de la riposte flexible, on en est inévitablement venu à une révision discrète des idées admises jusque là. Non que l'emploi des armes nucléaires tactiques soit désormais exclu : on peut l'imaginer pour le cas où les offensives ennemies l'auraient emporté partout et où toutes les contre-offensives prévues auraient échoué ; autrement dit, en cas de faillite de la doctrine stratégique elle-même. Mais il est clair qu'il s'agirait là d'un dernier recours et que toutes les recherches nouvelles mettent à l'écart – ou remettent à plus tard – ce qui ressort du nucléaire tactique. La diminution graduelle du nombre des armes tactiques de 7 000 à 6 000 puis à 4 600 ces trois dernières années s'inscrivait dans cette logique.

En revanche, tout s'oriente vers la mise en application des nouveaux concepts concernant les forces conventionnelles. On retiendra à cet égard l'importance que M. Caspar Weinberger donne à leur déploiement préalable et donc à leur disponibilité, à leurs capacités de combattre, d'attendre les renforts et de gagner *(Readiness* et *Sustainability)*. Dans son dernier rapport au Congrès (4), il insiste sur ces deux orientations qui, dit-il, sont *« essentielles pour nos stratégies de dissuasion et de combat »*.

Prenant l'exemple des stocks de munitions entreposés sur les théâtres d'opération extérieurs aux Etats-Unis, il affirme en termes particulièrement clairs qu'ils serviront *« à démontrer la résolution des Etats-Unis de* [les] *faire croître jusqu'à un point tel que nous ne serons jamais forcés de porter l'escalade jusqu'au niveau des armes nucléaires de théâtre »*.

Ainsi la logique des conceptions stratégiques américaines explique-t-elle en grande partie les choix de l'administration Reagan en matière de désarmement nucléaire. On peut même en déduire qu'elle ne refusera peut-être pas éternellement une réduction mutuelle des armes nucléaires tactiques en Europe, ce qui ne signifierait aucunement un « désengagement » des Etats-Unis ni même un processus de dénucléarisation complète. Les responsables militaires américains – les politiques ne peuvent que les suivre – s'interrogent en effet de plus en plus sur la validité des hypothèses d'emploi des armes nucléaires sur un théâtre d'opération. Peut-être faut-il y voir, pour une part, la réaction à l'affaire de Tchernobyl et la prise en compte plus précise des avantages psychologiques qui en résulteraient sur le comportement des populations, des troupes et, peut-être aussi, des gouvernements. Sans en tirer trop de conclusions, il faut noter cette orientation de la réflexion militaire aux Etats-Unis, où l'on retrouve les préoccupations dont firent état les responsables français, voilà vingt-cinq ans, en réponse à la doctrine de riposte flexible.

Pour ce qui est de l'avenir des armes nucléaires antiforces à grande ou moyenne portée, ce n'est pas le démantèlement des euromissiles et des missiles à courte portée qui mettra fin à la compétition engagée sur ce terrain par les deux grandes puissances. Les programmes américains de missiles de croisière air-sol ou mer-sol permettront aux Etats-Unis de disposer d'une capacité de frappe antiforces qui se comptera par milliers de charges nucléaires avant la fin de la prochaine décennie. On sait que l'URSS s'est, à son tour, engagée dans cette voie, bien qu'avec retard, après le déploiement des euromissiles américains. Les pays européens membres de l'OTAN se trouvent nécessairement impliqués dans l'évolution des stratégies américaines. En y souscrivant, de bon ou de mauvais gré, et en assumant les conséquences qui en résultent, loin de se rapprocher d'un concept « européen » de défense, ils tourneraient le dos à ce qui définit la stratégie française de dissuasion nucléaire.

(1) Voir Paul-Marie de la Gorce, « Qu'attendre d'un démantèlement des euromissiles ? », *le Monde diplomatique*, avril 1987.

(2) Publication du CIRPES, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.

(3) Voir sur ce sujet Konrad Ege et Martha Wenger, « Ce que serait une guerre en Europe », *le Monde diplomatique*, février 1983, ainsi que Michael T. Klare, « Le bras armé de la diplomatie américaine », *le Monde diplomatique*, septembre 1983.

(4) *Annual Report to Congress. Fiscal Year 1986-1987*, p. 97.

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André FONTAINE, directeur de la publication.
Administrateur général : Bernard WOUTS



Imprimerie du « Monde » 7, rue des Italiens 75009 PARIS

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57 438
ISSN : 0026-9395.

A la disposition des diffuseurs de presse pour modifications de service, demandes de réassort ou autre, utiliser notre numéro de téléphone vert : (16) 1. 05-36-11-11.

A LA PÉRIPHÉRIE DU GOLFE

Djibouti, point d'appui de la

AUTOUR de Djibouti, la France maintient une force militaire substantielle qui pourrait jouer un rôle actif dans le Golfe et l'océan Indien. Mais, comme d'autres alliés occidentaux de l'Amérique, elle a accueilli avec réticence les pressions de M. Reagan souhaitant qu'ils participent à la protection des pétroliers koweitiens en leur accordant le bénéfice de leur pavillon. Soulignées par le scandale des ventes d'armes à l'Iran, les incohérences de la politique de Washington dans *tout* le Proche-Orient, expliquent ces réserves légitimes.

Par PHILIPPE LEYMARIE

« Les Français sont présents dans la zone et ils sont toujours efficaces. Ils agissent toujours à leur manière et selon leurs idées. Mais, finalement, au moment crucial, ils font toujours ce qui est nécessaire. » Cet hommage appuyé – et plutôt inhabituel dans la bouche du secrétaire d'Etat américain George Shultz – sanctionnait, en mai 1987, la politique militaire mise en œuvre par la France dans le Golfe et dans l'océan Indien depuis une quinzaine d'années.

Le compliment, venant à l'heure où les Américains – encore sous le coup de la « méprise » irakienne à l'encontre de la frégate *Stark* – battaient le rappel de la coopération occidentale pour protéger la « liberté de navigation », n'était certes pas innocent. Mais il est allé droit au cœur de l'amiral Lanxade, le commandant de la zone maritime française numéro cinq, celle de l'océan Indien, qui nous confiait peu avant : *« Nous sommes les seuls dans le camp occidental, avec les Américains, à être présents partout et en permanence. »*

A bord du pétrolier-ravitailleur *Marne*, d'où il commande une flotte d'une quinzaine de navires opérant du Golfe à l'Antarctique *(voir l'encadré page 13)*, l'amiral détaille les raisons de la présence française dans ces eaux lointaines : l'océan Indien demeure une route maritime vitale pour l'Occident, et notamment pour la France (1). Près d'un tiers de ses approvisionnements en pétrole proviennent de la péninsule arabique ; trente à quarante de ses navires civils circulent en permanence dans cette zone de l'océan Indien (auxquels s'ajoutent la quinzaine de bateaux de pêche de gros tonnage opérant au large des Seychelles) ; trois à quatre pétroliers français transitent en moyenne chaque jour dans le Golfe ; trente à quarante navires civils de tous pavillons franchissent quotidiennement le détroit d'Ormuz, et soixante le détroit de Bab-el-Mandeb, le long de la côte djiboutienne.

Outre la protection de son trafic maritime, et une éventuelle évacuation de ses ressortissants en cas de crise, la France justifie sa présence militaire par une double légitimité :

– celle d'un pays riverain, grâce à ses possessions de la Réunion, Mayotte et des Terres australes. Elle ne peut donc être considérée comme une puissance étrangère « intruse » dans l'océan Indien (2) ;

– celle d'une puissance qui doit assurer la défense de deux petits Etats de la région, avec lesquels elle a conclu des accords militaires, Djibouti et les Comores.

« En outre, explique l'amiral Lanxade, *la France déploie une politique planétaire. En situation de crise, elle veut avoir son mot à dire. Elle est opposée à la politique des blocs ; elle est prête à offrir son aide. »* Son prédécesseur, le contre-amiral Lefèvre, ajoutait que la flotte se veut pacifique, ne transporte aucune arme nucléaire et ne se soucie que des intérêts nationaux : *« Nous ne menaçons personne, et c'est pourquoi nous sommes aussi bien reçus partout* (3). »

Pour les stratèges, le danger numéro un se situe bien sûr dans la zone du Golfe. Un bâtiment de la marine nationale croise en permanence à l'intérieur ou en mer d'Oman, aux approches du détroit d'Ormuz : un effort significatif puisque pour maintenir un bâtiment de guerre opérationnel en mer il en faut trois en révision ou en ravitaillement à Djibouti. *« Malgré les difficultés budgétaires de la marine,* nous explique l'amiral Lanxade, *il y a sur ce plan une continuité absolue entre les gouvernements français de gauche et de droite* (4). »

Malgré l'extension de la « guerre des tankers » dans le Golfe, – une trentaine de navires attaqués par l'Iran ou l'Irak entre janvier et mai 1987 – l'attitude de Paris est restée constante : maintien d'une présence dissuasive – manifestant ainsi que l'on est prêt à agir et que les eaux du Golfe doivent demeurer internationales, – mais refus d'une escorte rapprochée systématique des navires marchands. La flotte se contente donc d'une protection à distance, en particulier des pétroliers, et elle prodigue des recommandations aux compagnies de navigation, pour les mettre le plus possible à l'abri des dangers (5).

« Nos bâtiments sont présents dans le Golfe, a rappelé M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, le 16 juin, devant l'Assemblée nationale française. *Ils n'escortent pas les navires marchands, mais peuvent leur prêter assistance en fonction des circonstances. Cet effort demeure volontairement contrôlé... Il serait dangereux de donner le sentiment que se constitue une force navale multinationale pour la protection des navires marchands, laquelle ne manquerait pas de susciter un engrenage de réactions qui feraient du Golfe un lieu d'affrontements entre puissances extérieures. »*

A plus forte raison, Paris – tout comme Londres et Pékin – a refusé d'immatriculer sous son pavillon des pétroliers du Koweït, comme ce pays en faisait la demande. L'Union soviétique, sollicitée également en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, a pris trois pétroliers de l'émirat sous sa protection ; et les Etats-Unis – pour ne pas paraître en reste – ont accepté de faire passer dix pétroliers koweïtiens sous leur pavillon et de les escorter militairement à partir du 1er juillet. A cette date, la Middeast Force de l'US Navy, basée à Bahreïn, aura reçu le renfort permanent de trois bâtiments de guerre supplémentaires (6).

Du côté français, on estime, au contraire, qu'un renforcement de la présence des grandes puissances pourrait être à double tranchant : s'il peut dissuader les attaques contre les pétroliers, il peut aussi multiplier les risques de graves incidents internationaux. Pour justifier sa prudence, le ministre français de la défense, M. Giraud, nous faisait valoir que les navires français ont été l'objet de moins d'attaques que les autres (7).

Réticences face aux projets américains

A l'état-major de la flotte française de l'océan Indien, on considère d'ailleurs que – avant même le renforcement de leurs moyens – les Américains étaient plutôt surarmés dans le Golfe : *« Ils sont gênés pour les semonces. Certains de leurs navires ne peuvent être utilisés pour cette raison. La guerre des Malouines, entre autres renseignements, a rappelé l'utilité des petits calibres. »* Une manière, pour les marins français, de justifier leur attachement aux bons vieux avisos-escorteurs, certes anciens et peu confortables pour les équipages, mais offrant toute une gamme d'attitudes tactiques – de la mitraillette aux missiles Exocet – et d'utilisation plus souple, en patrouille comme en opération de type antiterroriste.

La France, qui affiche officiellement sa neutralité dans le conflit Irak-Iran –

(1) Le Golfe renferme 60 % des réserves mondiales en pétrole. Les trois quarts des exportations pétrolières arabes transitent par Ormuz, soit 12 % de la consommation mondiale. Les Etats-Unis dépendent du Golfe pour 15 % de leurs approvisionnements seulement ; mais l'Europe, en moyenne, pour 50 % ; l'Australie, pour 60 % ; la plupart des Etats africains, pour 80 %, et le Japon, pour 90 % (*France, océan Indien, mer Rouge*, CHEAM-Fondation pour les études de défense nationale, Paris, 1986).

(2) Cette argumentation a été contestée, durant les années 70, par des pays comme Madagascar, l'île Maurice ou les Seychelles. Elle est mieux acceptée aujourd'hui. La France fait désormais partie, par l'intermédiaire de la Réunion, de la Commission de l'océan Indien, un organisme de coopération régionale ; et des navires de guerre français ont pu effectuer des escales remarquées ces dernières années à Madagascar, un pays qui leur était fermé depuis la rupture des accords de coopération en 1973 et l'évacuation de la base navale de Diego-Suarez (devenue Antsiranana).

(3) *AFP*, Amman, 2 mai 1986.

(4) Le patron de la flotte française exprime toutefois une crainte : *« Si l'on commençait à retirer un seul bateau, ce serait le repli sur la métropole. »*

(5) La collecte des renseignements par la marine française se fait à partir des navires en opération, des vols d'observation du Breguet-Atlantic de surveillance maritime et du centre d'écoutes radio et radar d'Arta, près de Djibouti.

(6) Lors du sommet de Venise, en juin, le président Ronald Reagan a pris la mesure des résistances de ses partenaires à accepter tout rôle de gendarme, même auxiliaire, dans le Golfe. La déclaration adoptée par les Sept se réfère simplement à la nécessaire liberté de navigation. Commentaire du leader républicain au Sénat, M. Robert Dole : *« Nos alliés nous disent de rester calmes. Mais c'est facile, quand on est bien au chaud en Europe ou au Japon, pendant que l'Oncle Sam fait patrouiller ses bateaux et ses avions pour protéger le pétrole dont ils ont absolument besoin. »*

(7) Entretien à Radio-France internationale, 23 mars 1987. Trois bâtiments civils français ont été touchés dans le Golfe, depuis le début de la « guerre des tankers », en 1984.

En cas de crise grave...

Trois mille huit cents hommes *sont stationnés en permanence sur* le territoire de la République de Djibouti :

– **Terre** : deux régiments de combat (la 13e demi-brigade de la Légion étrangère et le 5e régiment interarmes d'outre-mer), renforcés par une compagnie tournante du 2e régiment étranger parachutiste, avec une cinquantaine de blindés AMX-13 et AML (bientôt des Sagaie) ;

– **Mer** : une unité de soutien à la flotte de l'océan Indien, un centre de transmission et d'écoutes ; le commando Treppel ;

– **Air** : le détachement 188, une escadrille de chasseurs Mirage III-C (remplacés par des Mirage F-1 à partir de 1988), un escadron d'hélicoptères de transport Puma.

En cas de crise grave, le « plan Poitou » permettrait de doubler ces effectifs en quelques jours avec des renforts venus de France et de la Réunion.

● RECTIFICATIF. – A propos de l'article d'Olivia Zémor sur « La nécessaire coopération contre l'explosion de l'épidémie de SIDA » (*le Monde diplomatique*, avril 1987), un lecteur de Kigali nous écrit : *« S'il est vrai que le gouvernement du Rwanda a fait, et poursuit, une campagne de sensibilisation face au problème du SIDA, il est faux de prétendre qu'il a pour cela utilisé la télévision. Pour la simple et bonne raison qu'il n'existe aucune chaîne de télévision au Rwanda. Il n'y a qu'une station de radio qui émet quelques heures par jour. »*

Le Monde diplomatique USPS 763-610 is published monthly for $ 35 per year by : *le Monde* c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at New-York, NY Postmaster : send address change to *le Monde* c/o Speedimpex, USA, PNC, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104.



ET DE L'OCÉAN INDIEN

stratégie militaire française

se méfie donc des armadas provocantes, qui ont du mal à mettre en œuvre une dissuasion proportionnée à la menace. Elle n'a jamais pris au sérieux l'idée d'une force navale internationale constituée sous les auspices des Nations unies : une idée émise notamment par des associations d'armateurs.

Paris était également des plus réticents face à la proposition américaine de coopération organique entre Occidentaux pour assurer la liberté de navigation dans le Golfe : ce projet, avancé au sommet de Venise par le président Reagan, a peu de chances de voir jamais le jour. La France se satisfait des échanges d'informations avec l'US Navy, qui sont déjà la règle et elle considère qu'elle contribue largement à la défense du « monde libre » sur ce théâtre d'opérations (8).

En outre, suivant en cela l'opinion des milieux pétroliers, le gouvernement de M. Chirac veut éviter de tomber dans l'alarmisme : l'Occident ne dépend plus aujourd'hui du Golfe que pour un cinquième de ses besoins en pétrole. Et, sur les 9 millions de barils exportés chaque jour par les pays riverains, 3 à 4 millions sont déjà acheminés par oléoducs, un moyen de transport beaucoup moins exposé que le trafic maritime (9).

Une « sentinelle du monde libre »

CETTE tranquille assurance tient aussi à la position exclusive qu'occupe la France à Djibouti, au point de passage entre la mer Rouge et l'océan Indien. Elle peut revendiquer ainsi un rôle majeur sur le second théâtre stratégique important de la région en y entretenant sa première base militaire outre-mer, avec près de quatre mille hommes *(voir l'encadré « En cas de crise grave »)*, qui ne peut être partagée avec les Etats-Unis : *« Cela n'est pas en question »*, confirme M. André Giraud. Pour lui, Djibouti est une *« sentinelle du monde libre »* qui joue un rôle modérateur, à la jonction d'un Proche-Orient toujours explosif et d'une Corne troublée, en même temps qu'un peu trop « rouge » aux yeux des Occidentaux, (avec la présence de l'Union soviétique en Ethiopie et au Yémen du Sud). C'est aussi un point d'observation rêvé et une escale maritime et aérienne essentielle au croisement de grandes routes, notamment celle qui relie les gisements pétroliers du Golfe à l'Europe, *via* le canal de Suez ou Le Cap.

Selon M. Giraud, qui est un spécialiste des questions énergétiques, la désaffection actuelle de certains pays consommateurs pour l'or noir du Golfe n'est que provisoire : il faut s'attendre à un nouveau basculement vers cette région.

Paris attache donc un prix considérable à son alliance avec la République de Djibouti, qui avait dû arracher son indépendance il y a tout juste dix ans, afin de ne plus être cet anachronique « Territoire français des Afars et des Issas ». Mais le mouvement national était dominé par des éléments modérés qui ont accepté de signer le jour même de l'accession à l'indépendance un protocole d'accord militaire particulièrement favorable à la France (10).

Ce texte prévoit une coopération uniquement défensive, excluant notamment l'utilisation du territoire djiboutien pour des actions contre des pays tiers (toute intervention se ferait à la demande du gouvernement local et ne saurait concerner les affaires intérieures de l'Etat). L'accord stipule aussi une concertation sur le niveau des armements dont disposent les forces françaises et un engagement de la France à contribuer à la montée en puissance de la petite armée djiboutienne.



COMMANDOS MARINS EN PATROUILLE
Dans une ambiance de « contact avec l'ennemi »
(Bouvet-Gamma)

En fait, Paris dispose à Djibouti d'une large liberté d'action. Sa présence militaire n'est d'ailleurs plus contestée : l'Ethiopie et la Somalie, les frères ennemis de la Corne qui avaient tous deux des visées sur le Territoire des Afars et des Issas, préfèrent encore le *statu quo* actuel à la présence imposée de l'adversaire (11).

Par ailleurs, l'Union soviétique – si jalouse de ses intérêts dans la mer Rouge – aime mieux la présence d'une France certes occidentale mais aux velléités non alignées, à celle des Etats-Unis : la présence de l'US Navy ou de l'US Air Force à quelques dizaines de kilomètres des ports d'Assab ou d'Aden serait évidemment considérée par Moscou comme une inadmissible rupture d'équilibre. Enfin, Washington apprécie la place de son seul allié occidental occupant encore une position militaire dans ces parages et se satisfait de ce partage de fait : un Golfe « américain » et une Corne « française ».

Cette liberté de manœuvre n'est pas simplement géopolitique. Les autorités djiboutiennes s'en remettent entièrement à leur allié pour la défense « stratégique » du pays. Une défense que les états-majors de l'ancienne métropole ont tendance à inclure dans des plans plus vastes : Golfe, mer Rouge, océan Indien, continent africain dans son ensemble. Ainsi la flotte, les centres de transmission et d'écoutes, les unités commando ont vocation à opérer loin des marches de la République de Djibouti, même si son hospitalité leur est indispensable. En outre, dans ces plans, il y a « interopérabilité » entre les forces françaises basées à Djibouti et d'autres stationnées à la Réunion ou en Centrafrique, par exemple (12).

Champ d'exercice en terrain « libre »

DJIBOUTI constitue aussi un champ d'exercice en terrain « libre » qui n'a pas d'équivalent dans l'Hexagone ou dans les départements et territoires d'outre-mer : la seule limitation aux manœuvres interarmes à tirs réels tient au coût des munitions... Au même titre, mais plus encore que les autres bases d'outre-mer, Djibouti contribue donc à donner à l'armée son caractère opérationnel, dans une ambiance de « contact avec l'ennemi » (13).

Pour les forces terrestres et aériennes, l'une des missions essentielles serait, en cas de crise, la protection du port et de l'aéroport : des infrastructures situées, explique-t-on à l'état-major, à moins de 20 kilomètres de la frontière somalienne, c'est-à-dire à portée de canons ou de missiles. La défense de ces points, essentiels bien sûr pour la survie de l'Etat djiboutien, permettrait aussi d'assurer en cas de besoin l'évacuation des civils français ou étrangers. Les plans de départ d'urgence de cette communauté ont été entièrement refondus à la lumière des événements d'Aden, en janvier 1986, qui avaient conduit au retrait – *via* Djibouti justement – de sept mille étrangers, dont une majorité de Soviétiques.

La petite République de Djibouti a lié son destin à la France et, en retour, elle se révèle indispensable à la France. Ce que confirme le ministre de la défense, M. André Giraud : *« Djibouti paraît petit, mais c'est toute la présence française dans l'océan Indien qui est en cause ici. »*

Raison de plus de s'assurer de la solidité du régime fondé par le président Hassan Gouled. Ce dernier, qui – bien qu'âgé de plus de soixante-dix ans – vient d'entamer un nouveau sextennat, offre une double garantie : l'attachement à une présence militaire de l'ancien colonisateur, dont il ne mésestime d'ailleurs pas l'importance économique pour un pays pratiquement privé de ressources propres (14) ; et la paix civile, que seul peut faire durer un homme qui se veut « au-dessus des tribus ». Mais rien ne prouve qu'il en sera de même avec ses successeurs.

PHILIPPE LEYMARIE.

---

(8) Selon un membre de la délégation française au sommet de Venise : *« Si l'on devait aller au-delà des échanges d'informations techniques entre marines alliées – qui existent déjà, – la question deviendrait politique. »*

(9) « Les Milieux pétroliers indifférents... », Véronique Maurus, *le Monde*, 12 juin 1987.

(10) Alors qu'elle a été vécue comme une relative rupture par certains milieux civils français, l'accession de Djibouti à l'indépendance s'est faite sur le mode de la continuité pour les militaires : à l'exception de la gendarmerie mobile, les même unités sont restées en place, y compris la demi-brigade de la Légion étrangère, dont les amis de l'actuel président Hassan Gouled avaient pourtant eu à pâtir.

(11) La République de Djibouti a signé des accords d'amitié avec la Somalie et avec l'Ethiopie en 1981.

(12) Le système dit des « compagnies tournantes » permet de dissimuler des transferts ou échanges d'unités entre diverses bases françaises d'outre-mer.

(13) Cela contribue à la forte motivation des troupes françaises qui sont toutes composées de volontaires, qu'il s'agisse de professionnels ou d'appelés.

(14) Les flux financiers bruts dérivés de la présence française étaient évalués, en 1981, à 1,2 milliard de francs. Les seuls transferts effectués *via* la Paierie de France représentaient deux fois le budget de l'Etat djiboutien, et plus de la moitié du produit intérieur brut du pays.

Une forte concentration navale

● LA FLOTTE FRANÇAISE

Les forces maritimes françaises de l'océan Indien comprennent une quinzaine de navires, avec trois mille hommes, soit environ 15 % des moyens en mer de la marine nationale, et 25 % de son activité opérationnelle (journées en mer) :

– un bâtiment de commandement et de ravitaillement (actuellement le pétrolier-ravitailleur *Marne*, relié aux états-majors en France par le système de transmission-satellite « Syracuse ») ;

– quatre avisos-escorteurs, qui se relaient dans les zones Golfe-mer d'Oman, mer Rouge ;

– un escorteur ou une corvette lance-missiles de renfort, par rotation tous les six mois ;

– un avion Breguet-Atlantic de patrouille maritime et un commando-marine, basés à Djibouti ;

– deux patrouilleurs « stationnaires », pour le golfe d'Aden ; un patrouilleur pour les Terres australes et antarcticques (TAAF) ;

– un bâtiment de débarquement de zone de gros tonnage ;

– deux bâtiments de soutien, dont le navire-atelier polyvalent *Jules-Verne*.

● AMÉRICAINS, SOVIÉTIQUES, BRITANNIQUES

– *L'US Navy.*

Dans le Golfe, la Mideast Force, basée à Bahreïn, avec six ou sept bâtiments de plus de 3 000 tonnes (dont la frégate *Stark*). En mer d'Oman, par intermittence, un groupe de renfort groupé autour d'un porte-avions, détaché de la VII[e] Flotte du Pacifique. Au centre de l'océan Indien, sur l'atoll de Diego-Garcia, des navires amphibies et un stock de matériels « *prépositionnés* » pour la mise en œuvre d'une division de la Force de déploiement rapide. D'importants moyens d'observation, avec les avions P-3 Orion basés à Diego-Garcia et au Pakistan, et les AWACS en service en Arabie saoudite.

– *L'Eskadra soviétique.*

Concentrée surtout en mer Rouge et dans le golfe d'Aden ; quinze unités, dont quatre ou cinq bâtiments de combat ; des facilités à Dahlak (Ethiopie), Aden et Socotra (Yémen du Sud) ; des avions de patrouille maritime basés à Aden.

– *La Royal Navy.*

Pas de point d'appui ; présence, par roulement, d'une force de deux ou trois bâtiments, accompagnée d'un bâtiment de ravitaillement, pour des patrouilles dans le Golfe et l'océan Indien.

(Situation en mai 1987.)

ÉTHIOPIE

La famine l'aide et la polémique

Par notre envoyée spéciale CLAIRE BRISSET

JUIN : c'est, normalement, le premier mois de la saison des pluies sur les hauts plateaux éthiopiens. Et effectivement, en de nombreux points, il commence à pleuvoir. Mais en Ogaden, dans l'est du pays, il a plu trop tard, beaucoup trop tard, et trop peu. La sécheresse a donc recommencé à tuer, les animaux d'abord, puis aujourd'hui les hommes. Selon les dernières estimations, plus de trois cent mille personnes sont en ce moment même dans une situation des plus critiques.

Cette nouvelle menace surgit dans un paysage qui s'est pourtant considérablement amélioré depuis un an. *L'Ethiopie d'aujourd'hui se relève lentement* du désastre sans précédent où elle avait sombré dans les années 1983 à 1985. Est-ce à dire que le risque est conjuré, que la dernière famine ne fut qu'un « accident » ? A l'évidence non, et la situation actuelle de l'Ogaden suffirait à le rappeler à tous ceux que tenterait un optimisme hors de propos.

Mais un autre danger menace, qui n'est pas, celui-là, climatique : après l'élan immense de solidarité dont ce pays a fait l'objet, et qui a permis de sauver des centaines de milliers de vies humaines, ce qui surgit aujourd'hui dans certains cercles de l'opinion occidentale est non seulement l'indifférence, à laquelle nombre de pays du tiers-monde sont accoutumés, mais une hostilité déclarée.

En effet, la campagne déclenchée à l'automne dernier, notamment en France et aux Etats-Unis, sur le thème de l'« *aide aux victimes* », devenue « *aide aux bourreaux* », *n'est pas restée sans écho*. L'opinion, on le conçoit, serait désorientée à moins. Lorsque le président de Médecins sans frontières pose publiquement la question : « *Faut-il encore aider l'Ethiopie ?* » pour répondre lui-même : « *Il est moralement condamnable d'aider Mengistu et sa clique à poursuivre leurs atrocités* (1) », il ne parle pas dans le vide. *Surtout lorsqu'il ajoute* : « *Le régime a détruit toutes les structures agricoles du pays, préparant de futures famines. La déportation de masse continue, les camps de travail fonctionnent à plein.* »

On ne peut dire et écrire cela sans que l'opinion, légitimement, s'interroge. S'interroge puis cesse de donner. Enfin fasse pression sur les gouvernements, qui, à leur tour, seront de plus en plus réticents. C'est exactement ce qui s'est produit. L'Ethiopie est *aujourd'hui de tous les pays d'Afrique celui qui reçoit* le moins d'aide publique au développement, celle-là seule qui, au-delà de l'aide d'urgence, permet de rétablir les équilibres, de constituer des réserves et de parer aux famines cycliques. « *L'Ethiopie,* nous dit M. Michael Priestley, coordonnateur de toutes les actions des Nations unies dans le pays, *reçoit aujourd'hui 9 dollars par habitant et par an, alors que la moyenne, pour toute l'Afrique, est de 20 dollars. Les pays voisins, le Soudan et la Somalie, en reçoivent respectivement 34 et 51, le Botswana 150...* » Nombre de programmes d'aide ne peuvent plus se développer, sur place, faute de fonds.

Or l'Ethiopie ne peut se passer d'un intense effort de remise à flot de son économie, notamment de son agriculture, qui fait vivre 90 % de sa population. Certes, le pays n'est plus aujourd'hui confronté à la situation d'extrême pénurie qui était la sienne il y a dix-huit mois. Tous les camps édifiés à la hâte pour nourrir les affamés des zones les plus touchées ont été supprimés. Mais l'économie n'est pas encore florissante pour autant.

Aussi, souligne le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), la mortalité infantile dépasse dans le pays 150 pour mille, soit l'un des taux les plus élevés du monde. Près d'un enfant sur trois disparaît avant l'âge de cinq ans ; la population, pour 20 %, reste sous-alimentée ; les services de santé, si modestes soient-ils, n'atteignent que 30 % des Ethiopiens. Il n'est guère étonnant, dans ces conditions, que ceux-ci ne puissent espérer vivre au-delà de leur quarante-sixième année.

Nécessité de survie et excès de zèle

OR l'Ethiopie n'est pas confrontée qu'à des famines cycliques, dont on retrouve la trace tout au long de son histoire (2). Elle doit aussi faire face à un déficit alimentaire structurel, qui, souligne *M. Priestley, ne fait que croître : ce déficit est, au* cours d'une année « normale », de 500 000 tonnes de grain. Mais n'importe quel aléa climatique, dans une économie aussi fragile, aussi dépourvue de réserves et d'épargne intérieure, suffit à doubler ce chiffre, voire davantage. Et la pression démographique que l'alourdit chaque année encore (de 42 millions en 1984, la population atteindra 68 millions en l'an 2000, plaçant le pays au troisième rang en Afrique *après l'Egypte et le Nigéria*).

Ainsi, pour 1987, le gouvernement d'Addis-Abeba avait-il estimé, compte tenu d'une pluviosité relativement satisfaisante, que le déficit alimentaire du pays n'atteindrait que 400 000 tonnes, et que la population dépendante de cette aide n'excéderait pas 2,5 millions de personnes (ce chiffre avait dépassé, rappelons-le, aux pires moments de la crise de 1984-1985, 8 millions).

hauts plateaux
Fronts de libération
(le Front oromo agit dans la moitié sud du pays)
ERYTHRÉE
Massaoua
Asmara
MER ROUGE
RÉP. ARABE DU YÉMEN
RÉP. DÉM. POP. DU YÉMEN
SOUDAN
GONDAR
Gondar
Makale
TIGRÉ
Lac Tana
WOLLO
RÉP. DE DJIBOUTI
DJIBOUTI
ADEN
GOLFE D'ADEN
GODJAM
Dessié
Debre Markos
WOLLEGA
Nakamete
ADDIS-ABEBA
Harar
SOMALIE
Gore
ILLOUBABOR
ARUSSI
Djimma
HARAR
OGADEN
KAFFA
BALE
Irga Alem
GAMO-GOFFA
SIDAMO
Lac Turkana
KENYA
0 200 km

Il semble, en réalité, que cette prévision devra être corrigée, disent les représentants de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la Communauté européenne. L'Ethiopie aura certainement besoin d'au moins 600 000 tonnes de grain pour l'année 1987, et la population secourue dépassera vraisemblablement les 3 millions, surtout si la situation continue de se dégrader en Ogaden et, dans une moindre mesure, *en Erythrée*.

Or, pour le moment, seulement la moitié de l'aide attendue *a été annoncée* par les donateurs. En d'autres termes, l'Ethiopie ne demandait que 400 000 tonnes, on ne lui en a promis que 200 000. Il en faudra certainement bien davantage.

C'est précisément pour tenter d'échapper à ce type de situation, qui la laisse si étroitement dépendante à la fois des variations climatiques et de l'aide extérieure, que l'Ethiopie s'est lancée dans une politique économique dont les deux composantes *essentielles — transfert de population et* « *villagisation* » — ont fait l'objet de la polémique.

Les transferts de population ne sont nullement une idée neuve en Ethiopie. De tous temps les empereurs, confrontés à des famines localisées ou étendues, avaient tenté de les encourager, ou de les imposer, *manu militari*. « *Dans les années 1889 à 1892,* écrit Jacques Bureau (2), *en pleine période d'expansion territoriale* [de l'empire éthiopien], *la famine qui sévit dans les mêmes régions qu'aujourd'hui conduit sur les routes du Midi des dizaines de milliers de paysans faméliques. Ils suivent les armées de l'empereur Ménélik (1889-1913) et s'installent sur les nouvelles terres. Diffusant leur langue et leur culture, ils se font du même coup les artisans de l'unité nationale (...). Les militaires marxistes aujourd'hui en place poursuivent exactement la même politique* (3). »

Peu de pays, en effet, ont un relief, une topographie, des climats aussi cloisonnés. Plateaux et pics dépassant 4 000 mètres alternent avec de profondes dépressions, dont certaines plongent au-dessous du niveau de la mer. Dans ce pays qui, deux fois grand comme la France, compte moins de 4 000 kilomètres de routes asphaltées, où les transports sont à l'état embryonnaire, une famine aiguë peut éclater dans une vallée isolée, non loin d'une zone de surplus agricoles. Surtout, une immense partie des hauts plateaux paraît aujourd'hui hors d'état de faire vivre la population qui y est enserrée.

Depuis plus de quinze ans, bien des experts occidentaux, et notamment ceux de l'agence d'aide des Etats-Unis, l'US-AID, avaient rejoint en cela les constatations empiriques du régime féodal défunt. Aucun des experts des organismes d'aide multilatéraux ou bilatéraux que nous avons interrogés en Ethiopie n'a émis une autre opinion. Ce point de vue est d'ailleurs très clairement exprimé dans une étude conjointe menée de 1983 à 1985 par la FAO et la Banque mondiale *(voir ci-dessous « Le transfert de population est nécessaire »)*.

(1) *Sélection du Reader's Digest*, décembre 1986. En décembre 1985, l'organisation Médecins sans frontières, qui dénonçait les transferts de population, a été expulsée par le gouvernement éthiopien. Dans un « hors-série » de la revue de Médecins sans frontières (décembre 1985), consacré à l'Ethiopie, le Dr Brauman écrivait : « *Aujourd'hui, la première cause de mortalité en Ethiopie, ce sont les déplacements de population.* » Le même numéro assimile l'Ethiopie au Cambodge de 1975.

(2) Jacques Bureau, *Ethiopie, un drame impérial et rouge*, Ramsay, Paris, 1987. La famine a frappé, outre en 1984-1985, en 1958, 1966, 1973.

(3) Jean Doresse a rappelé le caractère millénaire des déplacements de population en Ethiopie, dans *le Monde diplomatique* de janvier 1987, sous le titre « La Sécheresse et les déplacements de population : fléau millénaire, douloureux réveil ».

« Le transfert de population est nécessaire »

L'ÉTHIOPIE est grande comme *deux fois la France*. Contrairement au Soudan voisin, c'est une terre d'immenses disparités géologiques et climatiques. Des côtes étouffantes de la mer Rouge — que Rimbaud dénommait « *rivages incandescents* », — au désert de la dépression des Danakils qui, jusqu'à Djibouti, plonge au-dessous du niveau de la mer ; des hauts plateaux où vingt-cinq pics montagneux culminent à plus de 4000 mètres, aux basses terres du Sud, arrosées et fertiles : tous les paysages et bien des types humains se côtoient en Ethiopie.

Mais la population est concentrée à 90 % sur les hauts plateaux, qui ne représentent guère que la moitié du territoire : *des montagnes extraordinairement* escarpées qui, partout ailleurs dans le monde peut-être, seraient désertées, tant le milieu y est hostile. Mais les paysans éthiopiens ne se sont pas découragés d'y vivre, d'y *maintenir* une *ancienne* et très riche culture.

Or ces hauts plateaux sont aujourd'hui *épuisés. Déjà* en 1972-1973, le régime impérial avait demandé à la Banque mondiale une explication à la sécheresse d'alors, et l'ébauche de remèdes. La réponse fut : « *Il est apparent — et ce depuis longtemps — que pratiquement toute la terre qui pouvait être cultivée l'a été ; que les pentes des montagnes sont presque entièrement dépouillées de leur couvert forestier original... La conservation des sols est soit inefficace, soit totalement absente* (1). »

Dix ans plus tard, la pression démographique et les troubles intérieurs aidant, la situation s'était encore détériorée. Dans un rapport conjoint (1983-1985) de la FAO et de la Banque mondiale, qui fait autorité (2), les deux organismes tiraient des conclusions plus radicales encore. La moitié du territoire des hauts plateaux, lit-on dans ce texte, *soit quelque 270000 kilomètres carrés*, est érodée, et le processus érosif est tel que 1900 millions de tonnes de sol y sont arrachées chaque années. Les zones agricoles perdent en moyenne 100 tonnes de sol par hectare tous les ans. Si, ajoute le document, l'érosion se poursuit à ce rythme, « *la zone où la terre arable n'atteint que 10 centimètres d'épaisseur — donc impropre à l'agriculture — aura, d'ici à l'an 2000, quintuplé, atteignant 100000 kilomètres carrés* ». De ce fait, poursuivent les auteurs, « *dix ans plus tard, l'érosion aura détruit la terre de 10 millions de paysans. Pour les enfants d'aujourd'hui, devenus adultes, un tiers des hauts plateaux sera impropre à l'agriculture. Dans le même temps, la population aura triplé* ». La forêt, qui couvrait en 1900 40 % du territoire, n'en couvre aujourd'hui que 2 %.

Aussi les experts de la FAO et de la Banque mondiale ont-ils préconisé un certain nombre de solutions. La première consiste à entreprendre un travail systématique de conservation des sols et de reforestation qui exige d'abord une modification profonde des techniques culturales.

Le rapport expose une série de remèdes techniques et ajoute : « *Le transfert de population est nécessaire pour fournir l'espace exigé par la réhabilitation des terres et même leur conservation dans les zones les plus peuplées et les plus dégradées. (...) On estime qu'il faudra réinstaller ou de préférence faire migrer volontairement beaucoup plus de 150000 personnes chaque année, si la situation démographique et écologique actuelle se prolonge. Ces transferts fourniront aussi un moyen d'accroître les terres agricoles, donc la production, dans des zones actuellement sous-utilisées.* »

Bien entendu, le transfert n'est pas l'unique solution aux problèmes agricoles de l'Ethiopie. Les experts, notamment ceux de la Banque mondiale, insistent fortement sur deux autres points : la politique des prix et la commercialisation des produits agricoles.

Il est certain que l'énorme effort d'alphabétisation (3) qu'a entrepris le pays depuis dix ans facilitera considérablement, dans les années qui viennent, la modernisation de l'agriculture. Il n'y *suffira évidemment* pas.

Il faut encore que l'Etat investisse davantage dans la *petite agriculture*. Les fermes d'Etat, instaurées par le nouveau régime au lendemain de la révolution, mobilisent trop des rares ressources que le pays peut investir dans l'agriculture. Alors qu'elles ne fournissent que 4 % de la production, elles absorbent plus du quart des investissements agricoles.

Les autorités cherchent aussi à diversifier la production. Jusqu'à présent, une seule denrée, le café — le pays en produit environ 230000 tonnes par an — fournit à l'Ethiopie de 60 % à 70 % des ses devises. *Le ministère du plan*, assisté par la FAO et la Banque mondiale, a défini cent quarante-huit zones à très fort potentiel agricole, rassemblant un quart de la population rurale, où sera conduit un intense effort d'encadrement et de vulgarisation agricoles.

C. B.

(1) Cité dans *le Courrier Afrique-Caraïbes-Pacifique*, septembre-octobre 1986. Le même numéro publie un entretien avec le colonel Mengistu et une étude de la coopération CEE-Ethiopie.

(2) *M. Constable et D. Belshaw, Major Findings and Recommendations from the Ethiopian Highlands*, Reclamation Study, 1983-1985.

(3) Le taux d'alphabétisation était en 1973 de 7 % de la population. Il atteint aujourd'hui 60 %.

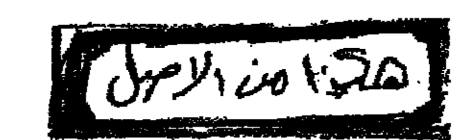
Précédents articles

● LES DÉRIVES DE LA CAMPAGNE D'AIDE A L'ÉTHIOPIE : De l'antimarxisme à la sélection des victimes... par Charles Condamines. — La sécheresse et les déplacements de populations, par Jean Doresse. — Les droits de l'homme, privilège de l'Occident ou valeur universelle ? par Claude Liauzu (JANVIER 1987).

● Une pause dans le transfert des populations, par Giordano Sivini (JUILLET 1986).

● Liberté sans frontières, une fondation au-dessus de tout soupçon, par Alain Gresh (MAI 1985, dossier sur LE « TIERS-MONDISME », UNE BÊTE A ABATTRE). — Une lettre de Liberté sans frontières : tiers-mondisme, les intentions et les résultats, par le docteur Rony Brauman (NOVEMBRE 1985).

● L'ÉTHIOPIE DE LA FAMINE SOUS LE FEU DES PROJECTEURS, par Colette Braeckman. — Au Soudan, l'autre désastre, par Alain Gérard (FÉVRIER 1985).





RÉGION DES AFARS A LA FRONTIÈRE DE DJIBOUTI (D. R.)
Alors que la moitié des terres est érodée...

PLANTATION DE CHOUX DANS UN NOUVEAU VILLAGE DU SUD-OUEST (Lily Franey)
... un tiers du territoire est sous-utilisé

« Tout le monde, nous dit le représentant de la CEE en Ethiopie, *est d'accord sur ce point. »* Bien entendu, ajoute-t-il, il est impératif de modifier les méthodes employées.

En effet, les transferts de 1985 se sont déroulés dans des conditions inacceptables, et dans la panique d'une urgence non contrôlée. A Makalé, dans le Tigré, où nous avons pu nous rendre, la terre est pelée, le roc affleure, la petite ville qui s'y accroche semble assoupie dans une torpeur convalescente. C'est là qu'étaient rassemblés certains des plus grands camps, sur de vastes étendues mortes que l'on voit, aujourd'hui, vides. Aux pires moments de la crise, il mourait ici, dans ces camps, jusqu'à cent personnes par jour.

Selon l'ensemble des témoignages que nous avons pu recueillir, les autorités locales ont fait montre d'excès de zèle et de violence pour contraindre à partir ceux qui ne le voulaient pas. La pluie s'était mise à tomber. Bien des paysans, espérant sauver quelque chose de leurs récoltes, ont alors voulu quitter les camps et retourner dans leurs villages. Mais les fonctionnaires locaux avaient reçu des ordres : ils devaient remplir un « quota », faire partir un certain nombre de personnes à tout prix. Et c'est ainsi que furent embarqués de force, dans des camions, dans des avions, des paysans que rien, sinon le désastre et la famine, n'avait préparés à un tel changement. C'est ainsi que, dans la précipitation, des familles furent divisées et des enfants abandonnés. Il reste aujourd'hui quelque 6 000 enfants séparés de leurs familles, que le gouvernement cherche à réunir avec leurs parents (4). Mais le chiffre de 100 000 morts dus au transfert avancé par certains (5) est, disent tous les témoins que nous avons rencontrés, totalement invérifiable.

Que les transferts de 1985 se soient déroulés dans ces conditions n'est contesté par personne. Mais, ajoute M. Ingo Loerbroks, représentant de la FAO en Ethiopie, *« les faits sont là : nous savons tous qu'il faut absolument organiser des migrations vers le sud et l'ouest du pays. Si ces gens n'avaient pas été transportés, même dans ces conditions hautement critiquables, ils seraient morts, et l'on aurait accusé l'Ethiopie de génocide. Nous savons tous que les hautes terres ne peuvent plus porter leur population et qu'il y a dans ce pays d'immenses zones sous-utilisées. Plus personne ne pense autrement ici, ni les bailleurs de fonds multilatéraux ni les bilatéraux. Ce gouvernement a raison : il n'a aucun autre choix ».*

Tel est aussi le sentiment des représentants de la Banque mondiale et de l'ensemble des diplomates occidentaux rencontrés à Addis-Abeba ; et celui, enfin, des représentants des organisations non gouvernementales (ONG), nombreuses en Ethiopie, qui travaillent aussi bien dans les zones d'où sont parties les populations transférées que dans les régions d'accueil.

Unanimité sur le principe des transferts ; unanimité sur la critique des méthodes employées ; unanimité sur le besoin impérieux de mieux préparer ces déplacements et d'en assurer, à présent, le succès.

« Nous avons, nous dit M. Michael Peyson, représentant de la Banque mondiale en Ethiopie, *toujours approuvé l'idée de transferts : un tiers de ce pays est sous-utilisé. Si l'on emploie dans les zones de réinstallation des techniques simples, si l'on y protège attentivement le milieu de toute dégradation, il peut y avoir une énorme augmentation de la production. Il faut de l'argent, des semences améliorées, des conseillers et des intrants. »*

Terre brûlée au Nord végétation tropicale au Sud

CAR ce qui s'est fait dans le Sud et dans l'Ouest dans la précipitation pourrait être grandement amélioré. Les sites n'ont pas toujours été bien choisis, certains nouveaux arrivants ont été établis dans des zones de marécages ; les centres de santé, les écoles, le matériel agricole, manquaient le plus souvent, comme ils manquaient d'ailleurs dans le nord de Shoah, le Wollo, le Tigré, d'où venaient les paysans transférés. Au début, ceux-ci étaient si faibles et l'encadrement si insuffisant que la productivité est restée des plus limitées.

Aujourd'hui, nous dit le Frère Augustin O'Keeffe, qui dirige la Christian Relief and Development Association (CRDA) (6), *« bon nombre de ces nouvelles installations, dans le Wolléga, le Kaffa, l'Illoubabor, ont produit des récoltes très satisfaisantes. La majorité d'entre elles sont autosuffisantes et certaines auront même des surplus ».*

Nous avons pu visiter, à 400 kilomètre au sud-ouest d'Addis-Abeba, dans le Kaffa — région d'origine du café, — un très vaste *resettlement,* suivant le terme consacré. Contrastant avec la terre brûlée du Nord, éclate le vert vif d'une végétation tropicale. La récolte, peu mécanisée, suffira pour l'année 1987. Les familles, majoritairement originaires du Wollo et du Tigré, cultivent collectivement le maïs, le sorgho, le teff — la céréale locale, — et disposent d'un lopin de terre pour leurs besoins propres. De toute évidence, les écoles, les centres de santé, sont trop peu nombreux. L'assistance extérieure, telle que celle qu'apportent, ici, les jésuites, est manifestement trop limitée.

Cette assistance va-t-elle, précisément, continuer à faire défaut ? Jusqu'à présent, 600 000 paysans des hauts plateaux ont été ainsi déplacés vers le sud et l'ouest du pays, soit moins de la moitié de ce qu'avait prévu le gouvernement. Celui-ci a manifesté en 1986 sa volonté de marquer un pause dans ces transferts, dont il est impossible de savoir si elle a été provoquée par les violentes critiques émises en Occident ou par la volonté de consolider l'acquis, l'un d'ailleurs n'empêchant pas l'autre.

Le gouvernement d'Addis-Abeba est extrêmement conscient de la gravité des accusations qui ont été portées contre lui depuis plus d'un an. *« Il est vrai,* nous dit M. Mersie Ejigu, ministre du plan, *qu'il y a eu des problèmes dans l'exécution, et c'est pourquoi nous avons voulu faire de 1986 une période de consolidation. Nous n'avons pas prévu de nouveaux transferts avant la fin de 1987. A l'avenir, il y aura une préparation adéquate de l'installation et du transport, et ce sera fait sur une base volontaire. L'objectif est de déplacer, en trois ans, 60 000 familles* (7). »

Ces déplacements pouvaient-ils, enfin, en dépeuplant le nord du pays, priver les rébellions du Tigré et de l'Erythrée de leurs bases arrière ? Aucun de ceux que nous avons interrogés dans le pays ne prend au sérieux une telle thèse. Les populations qu'il s'agit de déplacer, explique-t-on, n'ont rien à voir, en quantité, avec les effectifs qu'il faudrait transférer si le dépeuplement du Nord était réellement visé. *« Dans cette hypothèse, ce sont des millions de gens qu'il faudrait déplacer,* nous dit un diplomate occidental, *pas un ou deux millions. D'ailleurs, le gouvernement n'a jamais cherché à appliquer cette politique en Erythrée »,* pour la simple raison qu'il ne la contrôle pas, ou très peu.

« La charrue avant les bœufs »

DEUXIÈME aspect, le plus contesté, de la politique éthiopienne : la « villagisation ». Cette stratégie, appliquée depuis 1985, repose sur quelques principes simples : les paysans des hauts plateaux vivent dans un isolement extrême, les huttes sont dispersées dans les endroits les plus escarpés, construites au flanc de pentes abruptes, fichées au sommet de pitons, au défi de toute logique. On conçoit qu'un gouvernement un tant soit peu centralisateur ait imaginé que, pour affranchir la paysannerie de l'archaïsme de ses méthodes et lui apporter les services — agricoles, sanitaires, vétérinaires, scolaires — nécessaires, le regroupement en « villages » soit apparu comme une solution. Solution aussi à l'individualisme de ces agriculteurs, remède à leur caractère frondeur, bref, instrument de contrôle politique.

Toutes ces motiviations ont joué dans le même sens. Et le gouvernement s'est employé, avec une hâte et souvent une brutalité que rien ne justifiait, à appliquer cette politique à une population qui se relevait à peine de l'épreuve sans précédent qu'elle venait de subir.

Dans l'est du pays, dans le Harar, l'application soudaine de cette politique s'accompagna de phénomènes de panique, une rumeur ayant persuadé les paysans que, outre leur regroupement forcé, les autorités leur confisqueraient leur bétail, leur seule richesse. Les brutalités de plus d'un administrateur local, la rumeur, les consignes d'un front de libération, le Front oromo, firent en sorte que des milliers de paysans affluèrent, démunis de tout, vers la Somalie voisine, où rien n'était prêt pour les accueillir.

A la différence de ce qui est appliqué dans les transferts de populations, les paysans « villagisés » *ne sont pas transportés à des distances immenses mais à quelques kilomètres de leur lieu d'origine.* Les « nouveaux villages » ont tous été conçus sur le même plan. Pour les construire, les paysans ont le plus souvent démoli leurs anciennes huttes, conservé les matériaux et reconstruit leurs maisons, aujourd'hui coiffées d'un nouveau toit de paille ou de tôle ondulée.

Mais les « services » promis — écoles, dispensaires, puits, — justification de cette stratégie, n'ont pas suivi, dans la plupart des cas. Dans les nouveaux villages que nous avons visités, les équipements sociaux, même minimaux, étaient en nombre infime. *« Les autorités,* nous dit un diplomate occidental, *ont mis la charrue avant les bœufs. »*

Mise en quarantaine et mise à mort

ENCORE une fois, ce qui est contesté n'est pas tant le principe lui-même de la « villagisation », mais sa mise en œuvre. Devant cette réalité, que faire ? Boycotter l'ensemble, quitte à laisser toute cette population privée pendant longtemps des services de base que le gouvernement ne peut manifestement pas payer lui-même ? Ou l'aider à infléchir sa politique, tenter de ralentir le rythme, voire d'inverser le cours des choses, les équipements sociaux et les infrastructures précédant alors la « villagisation » ?

C'est dans cette deuxième voie que se sont engagés les donateurs, bilatéraux et multilatéraux, présents à Addis-Abeba. Lorsque le gouvernement annonce son intention de « villagiser » toute la population rurale de l'Ethiopie, à l'exception de celle qui produit des cultures hautement rentables, telles que le café ou le khat, les principales organisations dont il sollicite l'aide entament avec lui une négociation. Et ne mâchent pas leurs mots : *« Il faut,* nous dit l'un des plus grands bailleurs d'aide multilatérale, *que ce gouvernement comprenne que la communauté mondiale ne soutiendra pas sa politique de « villagisation » conduite de cette manière. »* « *L'idée,* ajoute-t-il, *de rassembler les paysans est certainement justifiée, mais on ne peut mener cette politique sans l'accompagner d'investissements. »*

Ces investissements, le gouvernement estime qu'ils seront le fait des paysans eux-mêmes. Ce qui, dans un pays où le revenu par habitant est tombé à 110 dollars par an, est rigoureusement impossible. La pauvreté du paysan éthiopien est extrême, tout le démontre dans les campagnes, sur les marchés, dans les bidonvilles, où échouent un nombre croissant d'entre eux. Jusqu'à présent, 15 % de la population rurale ont été « villagisés », cinq mille de ces villages ont été créés. Le gouvernement se refuse maintenant à fixer des effectifs pour l'avenir et à prévoir un calendrier. Mais l'objectif, le colonel Mengistu le proclame lui-même régulièrement, est clair : toute la population rurale sera « villagisée », et, à plus long terme, la production agricole sera collectivisée. La collectivisation n'est, pour le moment, que très limitée.

L'équipe au pouvoir, soucieuse de stabilité, a récemment élaboré une Constitution qui, calquée sur celles de l'Europe de l'Est, fait de l'Ethiopie une démocratie populaire et affirme plus encore que par le passé l'orientation du régime. Le colonel Mengistu, assisté d'un bureau politique, exerce un pouvoir sans partage, que ne lui contestera pas l'Assemblée qui a été élue au mois de juin. Une Assemblée dont les députés auront été présélectionnés par le parti, l'armée et les organisations de masse (de femmes, de jeunes, etc.).

L'organisation politique du pays est aujourd'hui solidement établie : dans les campagnes, les « associations de paysans » régissent la vie des communautés sur le plan économique et même règlent les questions de justice foncière. Ce sont ces associations qui répartissent les terres entre les familles en fonction du nombre des enfants, règlent les petits litiges, participent à la distribution et à la commercialisation des biens agricoles. En ville, des associations de quartiers les *kébélés,* remplissent les mêmes fonctions : tous les habitants doivent en faire partie et participer, le dimanche matin — à l'heure des offices, disent les plaisantins, — à des réunions obligatoires. Faute d'y assister, ou d'y être représentées, les familles se voient supprimer leurs rations de farine ou de sucre...

Dans l'Ethiopie d'aujourd'hui, quadrillage économique et contrôle politique sont donc devenus la règle. Les violations des droits de l'homme, les internements sans jugement, ne sont pas rares. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) n'a plus accès aux prisons. La répression contre les rebelles du Nord est sans pitié : lors des opérations menées au Tigré ou en Erythrée, il n'y a généralement pas de prisonniers.

L'Ethiopie du colonel Mengistu n'est assurément pas le paradis. Est-ce pour autant l'enfer ? L'unanimité de ceux que nous avons rencontrés est, nous semble-t-il, des plus révélatrices. C'est précisément parce que ce pays fait face à d'énormes difficultés, économiques et politiques qu'il faut y intervenir aussi massivement que nous le pourrons, nous dit le représentant de l'un des principaux bailleurs d'aide. Chaque élément de l'assistance, dans une telle situation, peut être un élément de négociation, estiment les représentants de la CEE, de la Banque mondiale, du CICR. *« La pire des choses,* nous ont-ils dit, *serait la politique de la chaise vide »,* une politique qui laisse les pouvoirs autoritaires face à eux-mêmes, sans le contrôle des regards extérieurs.

« Il est évident, conclut M. Frédéric Maurice, représentant du CICR à Addis-Abeda, *qu'il faut maintenir l'aide à ce pays. » « Prêcher pour la mise en quarantaine de ce pays,* ajoute-t-il, *c'est prêcher pour la mise à mort d'une quantité supplémentaire d'Ethiopiens. »* Assister l'Ethiopie, ajoute un haut fonctionnaire de l'ONU, *« ce n'est pas soutenir Mengistu, c'est aider les Ethiopiens, c'est tout ».*

CLAIRE BRISSET.

(4) 9 000 enfants ont déjà été réunis à leurs familles depuis le début de 1986, 6 000 doivent encore l'être.

(5) Bernard-Henri Lévy estime, dans *Paris-Match,* que les transferts de population ont été « *un carnage* » qui, en décembre 1985, « *avait déjà fait 100 000 morts* ».

(6) Le CRDA, créé au moment de la famine de 1973, coordonne l'action des organisations non gouvernementales présentes en Ethiopie, dont celles des Eglises éthiopiennes, des mouvements caritatifs européens et américains, Oxfam, Save the Children, etc. Il travaille en relation étroite avec la RRC du gouvernement éthiopien, organisme de secours et de réhabilitation chargé de la répartition de l'aide ; 47 ONG travaillent en Ethiopie. En France, un collectif d'ONG intitulé Espoir-Ethiopie participe à cette action, notamment le CCFD et la CIMADE.

(7) Chaque famille est considérée comme un groupe de 5 personnes (en moyenne). Le gouvernement annonce donc son intention de transférer 300 000 personnes par an en 1987, 1988 et 1989. Compte tenu des 600 000 déjà transférées, le total atteindrait ainsi un million et demi de personnes. On est loin du chiffre de 7 millions souvent cité à propos de cette politique.

TÉMOIGNAGES

Une aide extérieure bien gérée

L'AIDE alimentaire acheminée en urgence vers l'Ethiopie a-t-elle été détournée ? A cette question directe, le représentant de la CEE apporte une réponse non moins directe : *« Non. L'aide a été très bien distribuée. Sur des quantités énormes, seulement 2 % à 3 % ont été détournés ou perdus. C'est infime, par rapport aux quantités qui se sont déversées sur ce pays. En 1985, 1,3 million de tonnes d'aide alimentaire ont été distribuées à 7,7 millions de personnes ; en 1986, 1 million de tonnes, pour 6,3 millions de personnes. »* Il y a des pays, ajoute un diplomate occidental, où les détournements atteignent 50 %, voire 60 % à 80 %...

M. Michael Peyson, représentant de la Banque mondiale en Ethiopie, n'estime pas non plus, il le dit avec force, que l'aide ait été détournée. La Banque mondiale, dit-il, est engagée ici depuis 1950, puisque l'Ethiopie était signataire des accords de Bretton Woods. *« Nous avons dépensé dans ce pays 1 milliard de dollars depuis le début de notre engagement, dont les deux tiers depuis 1974. Nous avons financé la moitié des écoles secondaires, la moitié des travaux d'infrastructure routière et énergétique, l'essentiel des dépenses d'installation du téléphone. Depuis 1974, nous avons consacré 250 millions de dollars au développement de l'agriculture. »*

C'est donc, ajoute M. Michael Peyson, un très grand engagement de notre part, et sur une longue période.

L'Ethiopie gère bien nos projets, avec des coûts de fonctionnement faibles. *« Je suis,* dit-il, *un vieil africaniste. C'est sans aucun doute l'un des pays les mieux gérés, financièrement, de tous ceux que j'ai connus en Afrique noire. »*

Un agronome français chez les nomades afars

TRAVAILLER en Ethiopie ? Y mener une action quotidienne, positive ? Est-ce possible, me demande-t-on de France, où les seules images diffusées sur ce pays depuis des mois sont celles d'un enfer desséché, soumis à une junte autoritaire, indifférente à la famine ?

Il ne s'agit pas de porter un jugement sur ce régime. Agronome de la coopération technique française, je travaille dans ce pays depuis douze ans, je vis parmi les nomades Afars de l'Est éthiopien, non loin des frontières de Djibouti. Ma mission (1) consiste à comprendre cette population, à faire évoluer ses pratiques ancestrales. Celles-ci sont certes adaptées à des conditions naturelles très difficiles mais fragilisées par le contact avec la société moderne et dès lors incapables de résister à des conditions climatiques extrêmes.

A l'heure actuelle, des Afars touchés par la famine, pasteurs depuis toujours, se mettent pour la première fois, à l'aide de moyens dérisoires, à cultiver la terre. Ils défrichent avec leurs poignards et irriguent avec des jattes de lait. Avec les autorités locales, j'encourage cette initiative en introduisant la culture... avec des dromadaires, l'irrigation grâce à des pompes solaires et des plantations adaptées telles que les palmiers-dattiers. Pour la troisième année consécutive, deux cent hectares sont consacrés à des cultures vivrières, deux cents autres hectares de pâturages ont été irrigués.

On peut dire aujourd'hui que 8 000 Afars vivent sans dépendre de la distribution d'aide alimentaire. Les troupeaux qui ont survécu à la sécheresse, et représentent toujours le noyau vivant de leur culture et de leur économie, n'ont été négligés à aucun moment : nous favorisons la transhumance du bétail vers des zones où la pluie est à nouveau — enfin ! — tombée, nous essayons de constituer des réserves de fourrage pour la saison sèche...

Que démontre cette expérience, si limitée soit-elle et qui n'est pas unique en son genre ? Premièrement que les autorités, que l'on présente comme si dogmatiques, au vu de nos résultats, ont non seulement laissé vivre l'expérience mais l'ont encouragée et ont remis en question leur mot d'ordre de sédentarisation systématique des nomades.

Deuxièmement, les terres ainsi mises en valeur n'ont pas été collectivisées : elles sont réparties par les anciens entre les familles, qui les exploitent librement.

Sans paternalisme mais avec professionalisme et une certaine discrétion, nous tentons de montrer que bien des choses peuvent évoluer dans l'Ethiopie d'aujourd'hui. Et qu'il faut y rester.

DENIS GÉRARD,
agronome, membre de la mission vétérinaire française en Ethiopie.

(1) Cette mission est depuis cinq ans cofinancée par l'aide publique française et différentes organisations non gouvernementales, notamment le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) ; Vétérinaires sans frontières (Lyon) ; Développement et Paix – Canada et Broederlijk Delen – Belgique.

DROITS DE L'HOMME ET DÉMAGOGIE POLITIQUE

Choisir les victimes

(Suite de la première page.)

« *L'Ethiopie,* dit le docteur Malhuret, *est un pays fermé* (13). » Tellement fermé que, outre quantité de journalistes, de nombreuses organisations humanitaires, contrairement à ce que l'on a pu dire, sont présentes sur le terrain (14). Hermétiquement bouclé, et pourtant Bernard-Henri Lévy y a fait un voyage éclair. Suffisamment pour se faire photographier sur place. Et André Glucksmann, coauteur de *Silence, on tue* (15), une apparition. Juste avant la sortie de son livre. Déjà écrit et composé. « *Nous faisons face à une campagne de désinformation* », dit encore le docteur Malhuret (16). En effet...

Sans vergogne, les prétendus « désinformateurs » poursuivent leur vilaine besogne. La CEE s'obstine à dire qu'elle a nourri des millions d'affamés. La Banque mondiale répète qu'elle a construit des écoles. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Banque mondiale soutiennent que les migrations vers le Sud sont une nécessité vitale.

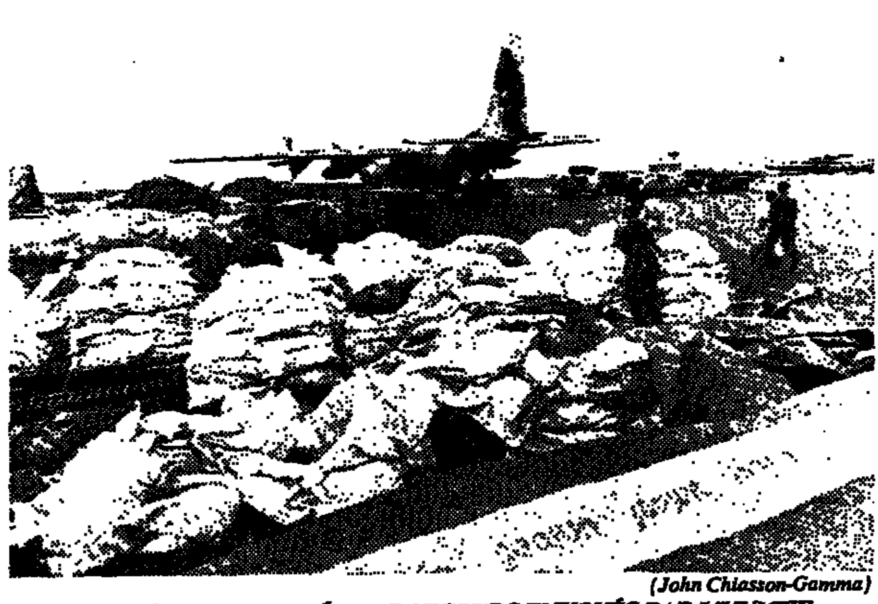
Irresponsables propos de bureaucrates des organisations internationales ? Las ! les autorités spirituelles les cautionnent. « *Rester ou partir ? Cette question n'est pas posée sérieusement... Il faut voir les gens qui souffrent et se mobiliser pour eux* », déclare le cardinal Paul Tzadua, archevêque d'Addis-Abeba (17). Encore un curé rouge... « *L'Eglise peut affirmer que tous les dons qui lui sont adressés sont effectivement utilisés par elle à 100 %* (18). » Par elle. Et non par le colonel Mengistu. « *Notre conviction est que nous devons continuer à aider les Ethiopiens* », conclut une mission d'enquête envoyée par le Secours catholique (19).

« *Pas un centime collecté par la Cimade n'a transité par un organisme gouvernemental éthiopien* », affirme l'organisation protestante (20). Plaidant pour la poursuite de l'aide, Bernard Kouchner, qui créa Médecins du monde après avoir rompu avec Médecins sans frontières, rappelle tout simplement : « *Il n'y a pas de bons et de mauvais morts* (21). » Et Françoise Giroud, présidente d'Action internationale contre la faim (AICF) : « *S'en aller, c'est déserter (22).* » Tous intoxiqués par leur « idéologie » et leur « charité » ? Et complices d'une dictature communiste ?

Les organisations humanitaires françaises regroupées dans Espoir Ethiopie (23) posent la question : « *Faut-il rompre ces liens ? Toutes proportions gardées, on peut évoquer l'exemple de la Pologne, de son Eglise, de Solidarité. A-t-on demandé de suspendre toute aide sous prétexte qu'elle renforce le régime* » du général Jaruzelski (24) ?

Après une enquête en Ethiopie, Noël Copin écrit dans son éditorial de *la Croix* : « *Si l'aide se ralentissait, si tous ceux et toutes celles qui y consacrent leur vie n'étaient plus soutenus, ce n'est pas le gouvernement éthiopien qui serait sanctionné, ce sont des milliers d'hommes et de femmes, d'enfants, de malades, qui seraient abandonnés. Les « idéologues » ne sont pas ceux qui sauvent des vies humaines, mais ceux qui utilisent l'exemple de l'Ethiopie pour développer des campagnes anti-tiers-mondistes* (25) ».

Au nom de ce solide bons sens, de ce généreux réalisme, toutes les organisations humanitaires, à la seule exception de Médecins sans frontières, poursuivent leur action en Ethiopie. Et sauvent des vies humaines. Pour les mêmes raisons, l'Italie consacre 220 millions de dollars à la construction de 48 villages qui doivent accueillir 80 000 Ethiopiens. Car les migrations sont une nécessité reconnue par tous, gouvernement occidentaux et organisations humanitaires.



(John Chiasson-Gamma)

ARRIVÉE A ADDIS-ABÉBA DE SECOURS ENVOYÉS PAR L'UNICEF
Mais la passion politique fait dire que l'aide tue

Les autorités éthiopiennes ont conduit ces opérations dans des conditions inacceptables. On peut alors, avec Médecins sans frontières, les dénoncer et se faire expulser ; prétendre, avec le docteur Romy Brauman, que « *la cause principale de la mortalité n'est plus la famine mais le transfert de populations* (26) » ; déplorer, avec Bernard-Henri Lévy, que « *nos organisations charitables occidentales (...) livrent les tonnes de nourriture que les paysans villagisés, pendant qu'ils sont occupés à ces joyeuses pastorales, sont empêchés de produire eux-mêmes* (27) » dans les zones arides où sévit la famine ; proclamer, avec de docteur Malhuret, que « *la villagisation a complètement désorganisé l'agriculture et a provoqué une nouvelle famine* (28) ».

Ou bien on peut, avec un officiel italien cité par *Time,* conclure que « *la meilleure chose que l'Occident puisse faire est d'aider, ne serait-ce que pour empêcher les gens de souffrir* (29) », et contribuer à l'aménagement des villages ; et encore, avec le gouvernement des Etats-Unis, annoncer le 13 mai dernier que 10 000 tonnes de denrées alimentaires viendront s'ajouter aux 20 000 tonnes déjà fournies à des organisations bénévoles qui les distribuent elles-mêmes en Ethiopie (30). Elles-mêmes, et pas *le gouvernement.* Voilà donc M. Ronald Reagan complice du colonel Mengistu ? Les bras vous en tombent.

Reste une question. Pourquoi, soudain, a-t-on voulu mettre en accusation non seulement l'équipe prosoviétique du colonel Mengistu, mais aussi – et, à lire les textes, surtout – les gouvernements occidentaux, diverses agences des Nations unies, les organisations humanitaires les plus respectables ? Pour, au milieu de tant de boue, mettre en valeur un pur joyau ? Parmi tous ces mécréants, un seul Juste : Médecins sans frontières. Dans ce champ d'ivraie, un seul bon grain. Pieusement cultivé par le secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme.

Rien n'est plus détestable que de politiser ainsi la cause des droits de l'homme. Sélectivement. De dénoncer l'aide apportée à des populations soumises à une dictature prosoviétique, tout en faisant mine de croire que les secours envoyés à des régimes pro-occidentaux n'ont pas enrichi des officiels qui, en un clin d'œil, ont bâti de scandaleuses fortunes.

La magie libérale

LE docteur Malhuret a bien volontiers révélé la formule qui lui permet de faire le choix entre les bonnes et les mauvaises victimes, entre celles qu'il convient de secourir et celles que tout homme de raison devrait abandonner à leur triste sort. « *La solution du tiers-monde,* dit-il, *passe par le libéralisme économique* (31). » Le mot est lâché. Et que périssent ceux qui, pour leur malheur, vivent, comme les Ethiopiens, dans un autre système, qu'ils n'ont même pas choisi. Combien de dictatures ont sacrifié et sacrifient encore les droits fondamentaux pour que fleurisse le libéralisme économique ?

Le secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme a, des relations économiques, une bien séduisante conception : « *Quand la France et les Etats-Unis font du commerce,* dit-il, *il n'y en a pas un qui s'enrichit aux dépens de l'autre. Je ne vois pas pourquoi ce serait différent pour les pays du tiers-monde* (32). » Les gouvernements, y compris celui auquel participe M. Malhuret, ont donc bien tort de s'inquiéter de leur déficit commercial...

Après cette brillante théorie, une savoureuse démonstration : grâce à ses efforts pour améliorer qualité et productivité, « *le Brésil récolte de plus en plus de café par hectare, et naturellement le prix baisse. Dans ces conditions, il ne peut y avoir pour l'Ethiopie* [dont les structures agraires sont restées archaïques] *qu'une détérioration des termes de l'échange* », explique savamment le secrétaire d'Etat (33). Vision idyllique : dieu moderne, le libéralisme récompense le Brésil capitaliste et punit comme il convient l'Ethiopie prosoviétique...

Mais l'exemple est-il bien choisi ? Un an plus tard, la sécheresse dans le Nordeste brésilien réduit presque à néant la récolte de café. La pénurie va faire monter les cours ? Non. Défiant les lois du marché, les prix mondiaux chutent quand même. Or l'Ethiopie n'est pas seule à en souffrir. Se trouve aussi sévèrement touchée l'exemplaire Côte-d'Ivoire, traitée avec beaucoup d'égards par tous les gouvernements français de gauche ou de droite : devenue le premier producteur africain de café et de cacao, et le troisième de coton, la Côte-d'Ivoire respecte strictement les dogmes du libéralisme économique. Mais les cours du cacao et du coton ont fortement baissé en 1986, suivis en 1987 par ceux du café, qui chutent de moitié. Ainsi, en dépit de son libéralisme, la Côte-d'Ivoire a dû annoncer, en ce printemps 1987, qu'elle ne pouvait plus assurer le service de sa dette. Tout comme le Brésil qui adhère à la foi libérale (34).

Les lois du marché possèdent, nul ne l'ignore, d'admirables vertus : elles stimulent l'émulation, source de tout progrès ; favorisent à la fois les échanges commerciaux, gage de prospérité, et, par là même, les contacts entre les peuples, promesse d'une humanité fraternelle ; offrent une prime à l'effort et à la constante amélioration de la qualité ; assurent magiquement l'équilibre entre l'offre et la demande, éliminant ainsi tout risque de désastre. Elles n'ont qu'un seul et unique défaut : elles ne sont pas respectées.

Leur libre jeu est en permanence faussé par de multiples interventions : des Etats, qui jouent avec les déficits budgétaires, les taux de change et les taux d'intérêt ; des banques, qui ouvrent ou resserrent les crédits ; des grands négociants, qui constituent des stocks pour tirer profit des variations de prix ; des opérateurs sur les marchés à terme, qui achètent et vendent des produits de base sur le papier ; des spéculateurs, qui peuvent accumuler des bénéfices financiers alors même que l'appareil productif se dégrade, comme aux Etats-Unis.

Ainsi, le cours du dollar a pu, en quelques années, baisser de moitié, sans rapport réel avec les évolutions de la productivité et du niveau de vie aux Etats-Unis. Ainsi encore, les prix des produits de base ont subi des fluctuations dont l'ampleur n'est que très partiellement liée à celle de l'offre et de la demande. Grâce au libéralisme économique, la fiction dépasse la réalité.

A l'exception de MM. Malhuret et Brauman ou des anciens « nouveaux philosophes », tous les responsables de l'économie savent que le système libéral s'est lui-même détraqué. Ils savent aussi qu'approche le moment de vérité. Rappelant, comme nous l'écrivons depuis des années, que « *les Etats-Unis continuent de vivre au-dessus de leurs moyens et de ponctionner l'épargne du reste du monde* », un analyste constate que « *la situation est généralement perçue comme intenable* », et il voit se précipiter « *le spectre de la récession* » mondiale (35).

« *Les Etats-Unis,* écrit de son côté Felix Rohatyn, *se dirigent maintenant vers une crise fiancière et économique* », et « *la seule réelle question est de savoir quand et comment* » se produira cette crise, qui entraînera vraisemblablement « *une récession mondiale* (36) ».

Se répercutant des Etats-Unis sur le reste de la planète, sur la Corrèze comme sur le Zambèze, le choc sera d'autant plus brutal que la dette américaine est plus lourde qu'on ne le croit habituellement. Officiellement établie à 1 800 milliards de dollars (près du double de celle du tiers-monde), elle atteint en réalité 3 600 milliards, révèle *Newsweek* (37), du fait des garanties offertes, hors budget, par le gouvernement fédéral à quantité d'opérations vulnérables (épargne, pensions, prêts). Or d'« *énormes déconfitures* » menacent certaines de ces obligations, exposant ainsi les agences fédérales à la « *banqueroute* », prévoit *Newsweek.*

Le président d'une société new-yorkaise de gestion de portefeuilles reconnaît que « *les Etats-Unis* [sont] *secoués par un Pearl-Harbor industriel* (38) ». Le directeur des études économiques à la BNP déplore « *l'aveuglement persistant du gouvernement américain* », qui s'est engagé dans des « *manœuvres dilatoires pour retarder le plus possible le moment d'aborder le vrai problème, celui des déséquilibres financiers internes des Etats-Unis* ». Il constate lui aussi que « *l'Amérique vit au-dessus de ses moyens* » et que, afin de « *repousser l'heure de vérité* », Washington « *accumule depuis des mois subterfuges et faux-semblants* ». On peut craindre, ajoute-t-il, de « *voir se prolonger cette situation insupportable jusqu'à l'élection présidentielle américaine de fin 1988* (39) ». Mais M. Malhuret garde intacte son admiration pour le libéralisme reaganien...

Dans la panoplie des mesures qu'il préconise, Felix Rohatyn inscrit en bonne place un effort conjoint des Etats-Unis, de l'Europe et du Japon pour procurer aux pays du tiers-monde « *une quantité importante de capitaux frais* ».

Telle est aussi la solution appuyée par M. Horst Schulmann, directeur général de l'Institut de finance internationale (40), qui veut « *hâter le retour des emprunteurs sur le marché* ». En clair, il souhaite que l'endettement du tiers-monde, dont on proclame qu'il est tout à fait excessif, puisse s'accroître encore...

Cette fuite en avant résoudrait-elle le problème de fond ? Pendant une dizaine d'années, son endettement a permis au tiers-monde de rester bon client des industries occidentales : les effets de la crise aux Etats-Unis et en Europe en ont été atténués et retardés. Aucun pays sous-développé ne peut maintenant assurer le service de sa dette. Augmenter cet endettement relancerait la spirale pour hisser la crise à un niveau supérieur.

La seule voie réaliste réside, en termes très généraux, dans l'ensemble de mesures suggérées par Felix Rohatyn. Elles comportent notamment une réduction des dépenses militaires (« *nous avons engagé 2 000 milliards de dollars pour un programme de défense d'une valeur douteuse* », écrit-il), une « *réduction du niveau de vie* » aux Etats-Unis et d'importants aménagements techniques (budget, fiscalité, système monétaire international).

Reaganisme à la française

SI l'on en juge par leurs fréquentes déclarations, les polémistes qui se sont déchaînés contre les organisations humanitaires présentes en Ethiopie n'accordent guère d'attention à l'économie mondiale. Peu familiers des analyses produites par les banques ou le FMI, qui tirent le signal d'alarme, ils peuvent, en bons idéologues, célébrer avec lyrisme les vertus supposées d'un libéralisme dont les mécanismes échappent à leur entendement.

Lorsque, à partir de l'action *humanitaire* de Médecins sans frontières, il créait cet outil *politique* qu'est la Fondation Libertés sans frontière, le docteur Claude Malhuret ne cachait nullement qu'il s'inspirait de la Heritage Foundation, l'un des instruments par lesquels M. Ronald Reagan est parvenu à la présidence des Etats-Unis. Dans le même esprit et par les mêmes méthodes, son objectif était bien la conquête du pouvoir. En vue d'appliquer la même politique sommaire, dont chacun voit aujourd'hui les résultats. « *Ronald Reagan, faux héros trop longtemps encensé, a fait de l'Amérique, première puissance économique, le plus grand débiteur mondial* », écrit Jean Peyrelavade, économiste passé par la banque (41). Il ajoute que la dette externe des Etats-Unis « *ne se résorbera pas sans une profonde récession américaine* » qui ébranlera l'économie mondiale.

MM. Claude Malhuret, Rony Brauman, Bernard-Henri Lévy et leurs semblables se tiennent sagement à l'écart de ces analyses économiques et monétaires, dont l'aridité les décourage en même temps que, ils le savent bien, elle nuirait à leur suprême ambition en limitant leur impact médiatique. Ils ont choisi de frapper l'opinion, et de frapper fort. Pour cela, ils doivent se contenter de rudimentaires affirmations. L'historien des droites en France a stigmatisé cette « *manière de simplifier à l'excès les problèmes et de proposer à des questions complexes des réponses simplistes* (42) ». René Rémond vise ainsi le Front national de M. Le Pen. En dépit de ce qui peut les séparer, toutes les démagogies se rejoignent dans le choix des moyens. Et toutes *font ainsi le jeu de la plus extrémiste.*

Officiellement gardien des droits de l'homme, et poutant bien timide devant la manière forte de M. Charles Pasqua, M. Malhuret a souverainement décidé que, en raison du régime auquel ils sont soumis, certains hommes n'ont aucun droit aux secours de l'Occident. Cet humanitarisme sélectif ampute de quelque chose d'essentiel les valeurs dont il se réclame. Il faut beaucoup d'arrogance pour ainsi choisir les victimes que l'on laisse mourir.

CLAUDE JULIEN.

(13) « L'aveuglement des Occidentaux », entretien avec le docteur Claude Malhuret, *l'Express,* 26 septembre-2 octobre 1986.

(14) Le groupe Espoir Ethiopie rassemble les organisations suivantes : Comité français contre la faim, Cimade, Comité catholique *contre la faim* et pour *le développement,* Emmaüs international, Frères des hommes, Peuples solidaires, Solidarité internationale, *Terre des hommes. Sont* en outre *actifs* sur *le* terrain le Secours populaire et l'Action internationale contre la faim (AICF). *Le Figaro du 6 octobre 1986* écrit pourtant : « *L'AICF est la seule organisation humanitaire française qui travaille encore avec le gouvernement éthiopien* » après l'expulsion de Médecins sans frontières. Même affirmation dans *le Point,* 13 octobre 1986. Sur l'évolution du rôle des organisations non gouvernementales, voir l'excellent dossier de *Croissance des jeunes nations,* mai 1987.

(15) Grasset, Paris 1986. Pour André Glucksmann, l'Ethiopie est « *le nouveau pion (...) que l'URSS avance en Afrique en vue de la guerre décisive contre l'Afrique du Sud. Une fois ce dernier bastion blanc et « impérialiste » éliminé, l'Afrique sera mûre pour passer tout entière dans le camp soviétique* ».

(16) Entretien cité, *cf.* note 13.

(17) *La Croix,* 22-23 mars 1987.

(18) *Idem.*

(19) *La Croix,* 12 décembre 1986.

(20) *Le Christianisme au XXe siècle,* n° 89.

(21) Tel est le titre de son article dans *le Monde,* 23 octobre 1986. S'en prenant au docteur Malhuret, il ajoute : « *Dans l'Etat de droit où nous vivons, un ministère des droits de l'homme, qui organise cette polémique éthiopienne et reste muet sur la politique officielle, apparaît singulièrement démuni.* »

(22) Titre de son article dans *Libération,* 3 octobre 1986.

(23) Cf. note 14.

(24) Déclaration au *Nouvel Observateur,* 3-10 octobre 1986.

(25) *La Croix,* 7 mars 1987.

(26) *Reader's Digest,* décembre 1986.

(27) Entretien cité, *cf.* note 2.

(28) Entretien accordé à *l'Express,* 26 septembre-2 octobre 1986.

(29) *Time,* 4 août 1986.

(30) *Africa Wireless File,* ambassade des Etats-Unis, Paris, 15 mai 1987. Les Etats-Unis n'ignorent évidemment rien des violations des droits de l'homme en Ethiopie. Un bilan très complet en est dressé dans *Country Reports on Human Rights Practices for 1986,* Département d'Etat, Washington, février 1987.

(31) *Le Figaro,* 25 avril 1986.

(32) Entretien accordé à *Paris-Match,* 22 février 1985. La place que l'Ethiopie occupe dans ce texte annonce déjà la campagne d'opinion qui sera lancée à l'automne 1986.

(33) *Idem.*

(34) Cf. l'article d'Ignacy Sachs, *le Monde diplomatique,* 2 juin 1987.

(35) Article signé Jacques Sauvant, *le Monde,* 2 juin 1987.

(36) Felix Rohatyn, « On the Brink », *The New York Review of Books,* 11 juin 1987.

(37) *Newsweek,* 8 juin 1987.

(38) « Révolution culturelle », par François Sicart, président de Tocqueville Asset Management, *Votre argent,* supplément au n° 1873 de *l'Express.*

(39) « Manœuvres sur le dollar », par Gabriel François, directeur des études économiques à la BNP, *Votre argent,* supplément au n° 1873 de *l'Express.*

(40) Cet institut est un organisme à but *non lucratif* représentant cent quatre-vingts banques commerciales de trente-huit pays. La citation qui suit est extraite de la lettre adressée le 20 mars 1987 *par M. Horst Schulmann* au directeur général du FMI et au président de la Banque mondiale. Le texte intégral en est publié dans le *Bulletin du FMI,* 13 avril 1987.

(41) « Adieu, croissance ! », par Jean Peyrelavade, *le Nouvel Observateur,* 5-11 juin 1987.

(42) « Les deux familles », par René Rémond, *le Nouvel Observateur,* 5-11 juin 1987.

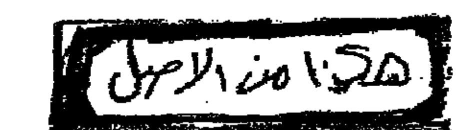
CORRESPONDANCE

L'aide à l'Ethiopie

A propos de l'article de Charles Condamines sur « les dérives de la campagne contre l'aide à l'Ethiopie », paru dans le Monde diplomatique *de janvier 1987, M. Daniel Assalit, secrétaire national du Secours populaire français, nous écrit :*

Le Secours populaire n'a ni vocation ni compétence à « innocenter le colonel Mengistu », pas plus d'ailleurs qu'à le condamner (...). En ce qui concerne notre travail en Ethiopie, nous avons été les premiers et longtemps les seuls. Les seuls à accepter de travailler dans les zones de réinsertion, et nous n'avons pas à en rougir (...). Nous avons développé depuis mars 1985 un travail médical dans la zone de Keto près du village de Chanka (Wollega). Durant ces deux ans, la situation des 40 000 personnes réinsérées est passée du stade de l'urgence à celui du développement. Nous avons modestement contribué à cette transition. Quelle organisation humanitaire aurait à renier ce bilan ?

La campagne contre l'aide à l'Ethiopie ne facilite pas, c'est le moins que l'on puisse dire, les rentrées financières des organisations non gouvernementales continuant leur travail de terrain obscur mais efficace.



CONTROVERSE SUR LA NORMALISATION DU IIIe REICH

Passé nazi, passé allemand ?

TANDIS que s'instruisait, en France, le procès de Klaus Barbie, un débat sur le nazisme divisait les Allemands. Appuyés par une fraction de l'opinion publique, des historiens renommés s'emploient à relativiser la période du IIIe Reich, contestant l'interprétation et le jugement des vainqueurs de la seconde guerre mondiale.

A Lyon, quelques témoins presque anonymes, honteusement oubliés par la Nation dont ils furent un jour la conscience et l'honneur fragiles, sont venus dire simplement pourquoi la barbarie nazie ne fut pas un épisode historique parmi d'autres. Même si les tortionnaires ont trouvé depuis protecteurs et émules.

Par JEAN-JACQUES GUINCHARD

Depuis l'ouverture du procès de Klaus Barbie, la presse ouest-allemande propose à ses lecteurs dossiers historiques, témoignages de victimes et présentations du fonctionnement de la justice française : rien qui permette de l'accuser d'indifférence ou de malveillance. D'où vient alors l'impression d'un certain détachement qu'on éprouve parfois à la lire ? Indéniablement, on s'est plu outre-Rhin, au début du procès, à guetter avec malignité les réactions des Français ; comment allaient-ils aborder leur propre passé – la collaboration, les dessous douteux de la Résistance, dont la révélation avait été brandie comme une menace par l'accusé et son défenseur, – ces Français si prompts à interpréter le moindre silence en Allemagne comme une intention de réhabilitation ? Cette attente a pour l'heure été déçue ; les Français se sont dans l'ensemble bien tenus, et la presse de la République fédérale l'a très honnêtement enregistré (1).

Seule exception notable, la mise en cause de l'ambassadeur de France à Berlin, André François-Poncet, dans la période précédant la guerre, par M. John Loftus dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Stern* (2).

Mais il y a en outre une raison parfaitement honorable à ce que l'indéfendable Klaus Barbie tienne en fin de compte moins de place dans les médias ouest-allemands que français : nos voisins sortent tout juste d'une vaste et virulente controverse sur la nature et la signification du nazisme dont le procès de Lyon est une illustration sans surprise. Les journalistes et l'opinion ouest-allemands terminent par où nous avons commencé. Au lieu de lancer le débat, le procès le conclut provisoirement.

Il y a un peu plus d'un an paraissait dans un grand quotidien, sous le titre « Le passé qui ne veut pas passer », un article où l'historien Ernst Nolte plaidait pour un traitement historique « normal » du national-socialisme, s'attirant la vive protestation du philosophe Jürgen Habermas, qui dénonçait la convergence, à son avis inquiétante, de plusieurs prises de position récentes d'historiens tendant à l'apologie du nazisme. La polémique a depuis lors pris une ampleur considérable, quarante ans après la chute du IIIe Reich (3).

Il ne s'agit pas d'une pure « querelle d'historiens », interne à la corporation – puisque les intéressés ont délibérément choisi la grande presse ou l'édition non spécialisée, – ni même d'une simple « querelle d'Allemands » (4) intraduisible et vaguement indécente. Pas plus qu'il ne faut se laisser prendre au piège d'une symétrie trompeuse entre M. Nolte et ses collègues et les « révisionnistes » français qui se sont encore tout récemment manifestés.

Aucune commune mesure, d'abord, entre les idéologues incompétents à la Faurisson et les historiens de renommée internationale comme M. Andreas Hillgruber, auteur déjà en 1965 d'un imposant essai d'interprétation de la stratégie hitlérienne, et cette fois d'un petit livre sur la « catastrophe de l'hiver 1944-1945 », et surtout M. Ernst Nolte, élève de Heidegger, à qui l'on doit un classique de l'histoire des idées politiques, *le Fascisme dans son époque* (5). D'autre part, autant la négation du génocide nazi par des historiens amateurs français, au nom d'un scepticisme historique qui rejoint l'antisémitisme, hélas le plus traditionnel (6), est relativement aisée à circonscrire à son public naturel, autant le relativisme à la Nolte oblige à comprendre le succès d'une argumentation beaucoup plus subtile.

Par-delà les affirmations qui font sursauter, il s'agit de saisir comment quarante années d'historiographie allemande peuvent déboucher sur ce résultat, et pourquoi la réécriture du passé nazi semble répondre à une certaine demande.

1945 est l'année zéro pour les historiens comme pour les autres Allemands. La corporation, ébranlée par la mise au pas nazie (45 % des historiens ont été révoqués ou mis à la retraite dans les universités), a assisté au déferlement des mythes « Blut und Boden ». Elle se reconnaît dans le titre significatif de Friedrich Meinecke, « La catastrophe allemande ». Mais elle se remet au travail, notamment en apportant son concours à la dénazification.

Par la suite, les historiens de la République fédérale ont confronté avec les spécialistes des autres pays diverses théories. On a ainsi tenté une explication psychosociologique du nazisme, mettant en relief la rencontre de la personnalité de Hitler avec la « personnalité autoritaire » des Allemands. Bien plus significative, la thèse du totalitarisme a consisté à affirmer la communauté de structures et de buts entre le national-socialisme et le stalinisme. Le modèle, quoique séduisant, souffre de deux faiblesses : son exploitation dans la guerre froide et sa référence à une démocratie qu'on considère comme évidente et parfaite en se dispensant de l'étudier à fond. Enfin, les théories du fascisme se sont affinées : si en République démocratique allemande (RDA), notamment, subsiste la thèse d'un fascisme international machine de guerre de la grande bourgeoisie, des interprètes plus subtils voient en lui à la fois la manifestation pathologique de l'incapacité de certains pays, dont l'Allemagne, à se moderniser, et la modernisation brutale des mêmes nations.

Sur ces problématiques sont venues se greffer des interrogations cruciales : la place de l'antisémitisme dans le nazisme, le rôle de la résistance allemande, la possibilité ou non de dissocier le national-socialisme et la guerre, enfin le monolithisme du parti-Etat ou au contraire son « polycentrisme » (7).

La première équivoque de la prise de position de MM. Nolte et Hillgruber est de laisser implicite tout ce cheminement des spécialistes qu'on ne peut nullement supposer connu des lecteurs de la grande presse ou d'une collection destinée au grand public. Ensuite, l'utilisation de leur autorité scientifique dans des textes où n'apparaît pas le moindre fait nouveau donne bel et bien l'impression que leurs thèses attendaient tranquillement que les temps semblent mûrs pour une réévaluation publique de l'histoire de 1933 à 1945.

M. Nolte récuse la singularité du nazisme et revendique le droit de le traiter au nom de l'objectivité comme toute autre période, ce qui impliquerait, à l'en croire, l'abandon du point de vue des vainqueurs, dominant depuis 1945. En outre, c'est au bolchevisme qu'il faudrait reconnaître l'antériorité en matière d'extermination *« sur des critères objectifs »*, de sorte qu'Auschwitz serait une suite (chronologique et logique) du Goulag et n'innoverait que sur le seul plan technique en inventant les chambres à gaz. Les meurtres hitlériens ne seraient rien d'autre qu'une expression de la peur éprouvée par Hitler, voire une action de légitime défense – « action asiatique » contre « action asiatique ». Enfin, ce serait Chaïm Weizmann, déclarant en 1939 au nom du Congrès juif mondial que les juifs de tous les pays se solidarisaient avec la Grande-Bretagne, qui aurait autorisé Hitler à considérer les juifs allemands comme des prisonniers de guerre...

On s'étonne qu'un historien sérieux puise au fonds des brochures d'extrême droite les plus rudimentaires et feigne d'ignorer la différence entre une organisation internationale et un Etat souverain, entre l'extermination et le traitement normal des prisonniers de guerre.

On retrouve également chez M. Hillgruber la combinaison des arguments méthodologiques et du thème de la menace orientale comme cause principale du nazisme. En 1965, M. Hillgruber avait montré *« l'intégration de la politique extérieure et militaire de Hitler à la dynamique de développement de son programme radicalement raciste* (8) ». Il prolonge en 1986 l'idée déjà présente en 1965 que les campagnes vers l'Ouest n'auraient été que le prélude de l'offensive contre l'Union soviétique, véritable ennemi du IIIe Reich. L'auteur se fixe aujourd'hui comme objet *« une double disparition : la destruction du Reich allemand et la fin des juifs d'Europe »*. M. Habermas est parfaitement fondé à souligner l'équivoque choquante de cet intitulé : destruction du Reich et *évanouissement*, à la limite naturel, des juifs ? Faut-il comprendre que la défaite et l'invasion compensent l'extermination ? Peut-être, si l'on considère que M. Hillgruber affirme la nécessité de prendre parti pour le peuple allemand résistant à l'effondrement des fronts oriental et occidental. Etrange conception du métier d'historien...

Il faut se rendre à l'évidence ; tout est organisé ici pour rendre possible une réécriture de l'histoire (9). Inscription du génocide nazi dans une longue chaîne de liquidations massives où il perdrait en effet sa singularité. Mise entre parenthèses de la dimension sociale interne du national-socialisme (la terreur, l'endoctrinement, la captation des groupes sociaux) au profit de la dimension internationale, en dramatisant la confrontation avec l'URSS, alors que le nazisme est au moins autant un mouvement anti-démocratique. Il y a une certaine perversion à oublier de confronter l'Allemagne aux nations qui lui sont tout de même alors les plus proches, France et Grande-Bretagne, et qui n'ont pas basculé dans le totalitarisme.

Enfin, le modèle sociologique totalitaire ne sert plus, comme il y a vingt ou trente ans, à renvoyer dos à dos les deux dictatures jumelles, mais à imputer à l'une la priorité sur l'autre et même la responsabilité de l'autre. Le style de MM. Nolte et Hillgruber et de leurs défenseurs (dont M. Joachim Fest, journaliste et biographe fameux de Hitler (10)) laisse une impression de malaise. M. Nolte emploie l'expression « actions asiatiques » dans le sens de barbares et réclame le droit à la *Sinnstiftung*, néologisme qui désigne à peu près la « fondation du sens », c'est-à-dire l'interprétation, mais dans une perspective plus radicale et moins rationnelle, d'allure heideggérienne et qui pourrait légitimement se substituer à l'établissement des faits et à l'explication dont on croyait naïvement qu'ils étaient les tâches de l'historien. M. Hillgruber pour sa part martèle la référence à l'Est (armée de l'Est, front de l'Est, populations de l'Est) comme dans la plus vulgaire propagande.

Quelle Europe pour demain ?

RESTE à expliquer ce « passage à vide » de chercheurs jusqu'alors érudits et rationnels. Il serait trop commode d'invoquer un fonds allemand irrécupérable, ou de voir en ces historiens des nazis qui estimeraient le moment enfin venu d'avancer à visage découvert. Les vraies questions doivent être posées. Elles sont au moins au nombre de trois : quelle Europe les Allemands de l'Ouest veulent-ils ? Le patriotisme est-il pour eux un droit, un devoir, et quelle est sa couleur ? Qu'en est-il enfin des relations entre les générations ainsi que de leurs rapports respectifs avec les douze années hitlériennes ?

Europe de l'Ouest, Europe de l'Est, ou bien Europe centrale : le débat est précisé par M. Habermas, qui fait comprendre que les « révisionnistes » tiennent implicitement à l'OTAN, bien entendu conçu comme un rempart contre le danger oriental, mais sans vouloir pour autant adhérer complètement aux valeurs et références de l'Europe occidentale. Lui-même se fait au contraire le défenseur de l'ancrage de la République fédérale dans une culture occidentale aux contours à vrai dire un peu flou, mais dont les maîtres mots, souvent défendus dans son œuvre philosophique, sont la publicité – l'espace de discussion et de débat indispensable à la démocratie – et l'*Aufklärung* – notion militante et active, qui renvoie aux Lumières du dix-huitième siècle mais ne s'y réduit pas (11). Ses adversaires, eux, songent aux pays d'Europe centrale et rêvent apparemment d'une politique qui détacherait partiellement certaines démocraties populaires de l'ensemble soviétique, en rétablissant le leadership germanique d'avant guerre.

En défendant le patriotisme constitutionnel, M. Habermas privilégie la rupture critique avec le passé allemand. Il n'hésite pas à affirmer que c'est *après* Auschwitz qu'un véritable patriotisme est devenu possible, ce qui revient à donner à ce patriotisme un contenu « républicain-fédéral » et non territorial et géopolitique. M. Nolte voit dans ces propos un « nationalisme négatif » conduisant à donner raison à ceux qui s'opposeraient le plus radicalement au mythe repoussoir du nazisme, autrement dit à la gauche. Que la République fédérale soit un Etat modèle parce que post-national ou une malheureuse créature de l'histoire du vingtième siècle, on voit en tout cas que le moment n'est heureusement pas venu de considérer le passé avec froideur, de *« refouler Hitler grâce à Staline et Pol Pot* (12) ».

M. Peter Schneider est le romancier lucide de la génération qui a vécu la montée de l'opposition extraparlementaire jusqu'à la dérive des années 70. Il souligne la contradiction qui explique la bonne conscience de ces intellectuels et hommes politiques de cinquante ou soixante ans tentés de normaliser le passé. D'un côté, ils peuvent souscrire à la déclaration fameuse du chancelier Kohl : *« J'appartiens à la génération qui a la chance d'être née trop tard pour pouvoir être coupable. »* Mais, de l'autre, leur jeunesse passée dans les écoles hitlériennes les a sûrement marqués. Comment s'étonner que ce passé leur paraisse rétrospectivement heureux jusqu'à la cassure de la défaite ou de l'occupation ?

Que nul n'échappe à l'histoire, la génération des *« Allemands nés de la dernière guerre »* (Lothar Baier) en témoigne elle aussi. Si l'antifascisme des jeunes Allemands de l'Ouest avait été moins théorique, la Fraction armée rouge et son sanglant délire auraient-ils été possibles ? Citons encore M. Peter Schneider : *« Un antifasciste allemand qui aurait lu les protocoles de la conférence de Wannsee* [qui a organisé la solution finale], *le journal de Höss* [commandant d'Auschwitz] *ou* Lingua Tertii Imperii *de Klemperer* [étude du jargon nazi] *aurait-il pu revendiquer le meurtre d'Hanns Martin Schleyer dans ces termes :* « Nous avons mis fin à son existence misérable et corrompue » ? *C'est le langage même de la conférence de Wannsee* (13) ! ».

Un dernier signe qui ne trompe pas, ces enquêtes menées par des adolescents qui veulent connaître le passé de leur ville, de leur quartier, même et surtout aux heures les plus sombres sans reculer devant les conflits qu'ils provoquent (14). A leurs aînés et à la classe politique ils montrent, en RFA et ailleurs, l'exemple du refus d'un consensus dans la banalisation. Une leçon d'exigence : car l'explication franche avec sa propre histoire est une marque de vitalité démocratique.



(Magnum)

BERLIN, MAI 1945 : LA CAPITULATION, VUE PAR UN PHOTOGRAPHE SOVIÉTIQUE
Pas de vitalité démocratique sans lucide confrontation avec sa propre histoire

(1) *Le Monde*, « Le procès Barbie vu d'ailleurs », 26 mai 1987.

(2) Loftus est l'auteur de *l'Affreux secret : quand les Américains recrutaient des espions nazis. De Gehlen à Barbie*, trad. fr. Plon, Paris, 1985. Voir « Klaus Barbie ou la barbarie contemporaine », *le Monde diplomatique*, mai 1987.

(3) Ernst Nolte, « Vergangenheit, die nicht vergehen will », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 6 juin 1986 ; Jürgen Habermas, « Eine Art Schadenabwicklung », *Die Zeit*, 11 juillet 1986. Textes repris dans *Der Historikerstreit*, Piper Verlag, Munich, 1987, dont une traduction française est annoncée aux Éditions du Cerf.

(4) *Le Point*, 18 mai 1987.

(5) Andreas Hillgruber, *Hitlers Strategie, Politik und Kriegsführung 1940-1941*, Francfort s./M., 1965, et *Zweierlei Untergang*, Siedler Verlag, Berlin, 1986 ; Ernst Nolte, *le Fascisme dans son époque*, trad. fr., 3 vol., Julliard, Paris, 1970, de l'édition allemande de 1963. Sur toute l'historiographie de la période national-socialiste, consulter Pierre Ayçoberry, *la Question nazie. Les interprétations du national-socialisme, 1922-1975*, Le Seuil, Paris, 1979.

(6) Voir Alain Finkielkraut, *l'Avenir d'une négation*, Le Seuil, Paris, 1982.

(7) Voir Karl Dietrich Bracher, *la Dictature allemande. Naissance, structure et conséquences du national-socialisme*, trad. fr. Privat, Toulouse, 1986 ; et Martin Broszat, *l'Etat hitlérien. L'origine et l'évolution des structures du Troisième Reich*, Fayard, Paris, 1986. Bracher et Broszat, les deux meilleurs spécialistes ouest-allemands sans doute, sont restés significativement en retrait de la « querelle des historiens ». Il faut signaler la parution en français d'un grand classique et précurseur, *Behemoth*, de Franz Neumann (Payot, Paris, 1987, 592 pages, 250 F). Juriste antinazi réfugié aux Etats-Unis, proche de l'école de Francfort, Franz Neumann contribua à l'effort de guerre des Alliés par ce gros travail d'élucidation « à chaud » des forces et aussi des faiblesses du national-socialisme. Quarante ans après sa première publication en anglais, on mesure combien cet auteur était perspicace.

(8) Cité par P. Ayçoberry, ouvrage cité, p. 285.

(9) Exemples chez Marc Ferro, *Comment on raconte l'histoire aux enfants*, Payot, Paris, 1981.

(10) Joachim Fest, *Hitler*, trad. fr., 2 vol., Gallimard, Paris, 1973.

(11) Voir spécialement *l'Espace public*, trad. fr., Payot, Paris, 1978.

(12) Jürgen Kocka, *Frankfurter Rundschau*, 23 septembre 1986.

(13) Peter Schneider, « Im Todeskreis der Schuld », *Die Zeit*, 23 mars 1987.

(14) Voir Peter Sichrovsky, *Schuldig Geboren. Kinder aus Nazifamilien*, Kiepenheuer und Witsch, Cologne, 1987 (Entretiens avec des fils et des filles de nazis, « nés coupables » – eux-mêmes souvent en conflit avec leurs propres enfants).

DES POLITIQUES MALADES

Le désarroi des citoyens

(Roger Viollet)

Pourquoi l'incapacité actuelle à comprendre les logiques nouvelles qui régissent le monde ? La réponse réside moins dans l'hypercomplexité de ces logiques que dans le silencieux effondrement de notre propre culture.

Par
IGNACIO RAMONET

LA société contemporaine continue de voguer dans une cahoteuse modernité, sans cap défini, sans but précis et sans une claire représentation de son devenir (1). Combien de temps encore pourra-t-elle faire l'économie d'une réflexion profonde sur la nature de la crise qu'elle traverse ? Car nous sommes en train de sortir d'un univers de déterminismes simples, mécanistes, pour entrer dans un monde de complexité où l'incertitude, la stratégie, l'innovation et la culture apparaissent fortement liées. Mais leur imbrication demeure largement énigmatique. Comprendre devient, par ces temps de crise, un enjeu capital.

Chacun constate par exemple que les grands équilibres économiques dépendent moins de volontés arrêtées et de décisions centrales que de mécanismes de régulation extrêmement délicats, souvent déterminés par ce qu'on appelle le « marché international ». La croissance faible dans une économie ouverte crispe une société éclatée, affaiblie démographiquement, et condamne les responsables politiques à mener des stratégies longues sur des problèmes urgents. Les décisions sont prises à l'aveuglette et les gouvernements gèrent à tâtons : « *Personne aujourd'hui*, constate Simon Nora, *ne sait quelles sont les impulsions du centre qui déclenchent les croissances ou l'investissement* (2). »

La crise, c'est cela aussi, cette incapacité mentale à en mesurer même les dimensions.

Les effets du progrès et les conséquences sociologiques de l'expansion durant les « trente glorieuses » (1945-1975) — exode rural et déchristianisation, culte des loisirs et libération des mœurs, explosion des médias audiovisuels et frénésie de consommation — ont fait sauter des structures spirituelles séculaires et ruiné des références culturelles — notre ethnoculture — fort anciennes. L'augmentation du niveau de vie, les progrès dans le domaine de la santé, la modification de l'idée de bonheur ont conduit à une sorte de relâchement et à l'abandon des valeurs qui irriguaient l'ensemble du corps social. L'internationalisation croissante de l'économie et de la culture a estompé de plus en plus le cadre national : « *Le patriotisme lui-même disparaît*, observe Alain Touraine, *puisqu'il reposait sur l'identification de l'Etat et de la société* (3). » La société s'est retrouvée non seulement sans croissance, mais encore sans projet.

L'accélération du rythme de la mutation technologique bouscule, par frottement, par contact, toutes les activités. Et l'on assiste, du fait du basculement dans un univers de l'information, à une dématérialisation croissante des activités, aussi bien économiques (explosion des marchés financiers) que culturelles (hégémonie des nouvelles télévisions).

« Ne pas croire nos yeux, croire notre cerveau »

AINSI, dépouillés des indispensables repères culturels, égarés, nous affrontons cette longue crise dans la pire des conditions mentales. Or, aujourd'hui, la nouvelle hiérarchie des Etats qui se dessine se fonde moins sur la puissance militaire pour le contrôle des matières premières que sur une aptitude de l'esprit à appréhender le foisonnement des mutations technologiques, à discerner l'importance des marchés extérieurs et à imaginer une politique sociale de rechange.

Serons-nous capables de répondre à tant d'interrogations ? De comprendre les logiques qui structurent le dédale de la crise ? Il semble clair que nos principaux blocages sont d'ordre culturel : « *Aujourd'hui*, constate Simon Nora, *le vrai problème est d'opérer, dans une société traumatisée par le rythme de l'innovation, le déblocage des problèmes socio-économiques, c'est-à-dire les problèmes culturels au sens large* (4). »

Pour amorcer ce « déblocage », sans doute convient-il de reconsidérer, avec un regard critique, le fil de la construction de nos principaux paramètres logico-culturels. Car si le citoyen a supporté le récent effondrement de valeurs fort anciennes et a souvent célébré celui-ci comme une libération, c'est parce que, en même temps, il les remplaçait par quelques croyances essentielles — le progrès, la science — fondées sur la toute-puissance de la raison.

Le retour de la raison dans le champ de la culture européenne date de la fin du Moyen Age, mille ans après l'ensevelissement des idéaux gréco-latins sous le modèle judéo-chrétien. C'est en effet, aux quinzième et seizième siècles que s'est produit l'affrontement entre la culture gréco-latine et la tradition judéo-chrétienne. On a appelé ce choc la Renaissance. Deux concepts farouchement antagonistes — foi et raison — se sont alors heurtés de front. La foi exigeait le respect littéral des Ecritures sacrées, expression directe de Dieu. Elle était à la base de la discipline reine, la théologie, qui veillait à l'orthodoxie de toute forme de pensée et châtiait les déviants (excommunication, bûcher, inquisition, supplices...). Gardienne de l'interprétation des textes, l'Eglise imposait le dogme, organisait la vie, régnait sur les esprits, dictait les normes de l'esthétique, de la morale, du droit.

La Renaissance sonne le glas de la suprématie absolue de la théologie. L'émergence de la pensée traditionnelle en dehors de l'Université (5) favorise la distinction entre philosophie et religion, entre humanisme et christianisme.

L'humanisme fera de l'homme « la mesure de toute chose », le sujet central de l'univers qu'il a vocation à maîtriser. La vérité logique, résultat de la déduction, va s'opposer dès lors à la vérité dogmatique, fruit de la révélation. L'humanisme s'épanouit avec une force d'autant plus grande qu'il se nourrit de la puissance scientifique et technique. Galilée, Léonard de Vinci s'appliquent à comprendre les lois de l'univers ; libérés de l'emprise de la foi, ils s'abandonnent à une tâche proprement laïque : maîtriser la nature.

Le progrès est ainsi devenu une nouvelle religion, aspirant à procurer le bonheur sur terre. La science a apporté une nouvelle lucidité en conseillant, paradoxalement, « *de ne pas croire nos yeux, de croire seulement notre cerveau* (6) ».

Au dix-huitième siècle, à l'âge des Lumières, pour finir de ruiner les superstitions ainsi que la religion et les pouvoirs arbitraires, un système de pensée s'édifie : le rationalisme. Tout ce qui existe, décrète-t-il, est intelligible et, à la lumière de la raison, l'univers doit dévoiler, une à une, ses énigmes. L'univers, c'est aussi les hommes et la façon dont ils sont gouvernés — or ils doivent l'être par des lois rationnelles. La raison collective doit régir la cité et les individus (pourvus d'une liberté et d'une dignité nouvelles) : ce sera la démocratie.

Le rationalisme — celui des encyclopédistes français en particulier — atteint son accomplissement politique en proposant l'*habeas corpus*, en inspirant la Déclaration des droits de l'homme et en déclenchant les révolutions américaine et, surtout, française.

Mais la tyrannie de la raison — tout comme son sommeil — peut engendrer des monstres. Et, par exemple, la Terreur sous la Révolution française apparaîtra comme une expression de l'intolérance de la raison, tout comme l'Inquisition exprimait l'intolérance de la foi. « *Redoute les prophètes et ceux qui sont disposés à mourir pour la vérité, car d'ordinaire ils font mourir des multitudes avec eux, souvent avant eux, parfois à leur place* », avertissait dès le quatorzième siècle, l'ancien inquisiteur Guillaume de Baskerville, héros exemplaire du moderne roman d'Umberto Eco *le Nom de la rose* (7).

Les progrès de la science et des techniques tout au long du dix-neuvième siècle confirment la puissance de l'ordre rationnel. Ils vont favoriser l'expansion conquérante de l'Europe hors de ses frontières. Le triomphe du rationalisme européen va signifier, paradoxalement, pour les autres peuples de la terre, une catastrophe culturelle (8). Grâce à la redoutable force de leur machinerie militaire, les puissances européennes asservissent, colonisent, exploitent les hommes des autres continents. Nombre de cultures ne percevront du génie rationaliste que

ENCYCLOPEDIE,
OU
DICTIONNAIRE RAISONNÉ
DES SCIENCES,
DES ARTS ET DES MÉTIERS,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

Mis en ordre & publié par M. DIDEROT, de l'Académie Royale des ... & des Belles-Lettres de Prusse; & quant à la PARTIE MATHÉMATIQUE, par M. D'ALEMBERT, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle de Prusse, & de la Société Royale de Londres.

TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez BRIASSON, DAVID l'aîné, LE BRETON, DURAND.
M. DCC. LI.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

(Roger Viollet)
FRONTISPICE DE L'ENCYCLOPÉDIE DE DIDEROT (1751)
Quand l'homme devient la mesure de toute chose

(1) Cf. Claude Julien, « Des politiques malades de leur culture », *le Monde diplomatique*, juin 1987.

(2) Simon Nora, « Quelle perspective aujourd'hui ? », dans *Prospective 2005*, Economica, Paris, 1987, p. 38.

(3) Alain Touraine, « La sociologie est-elle encore l'étude de la société ? », dans *les Scientifiques parlent...*, Hachette, Paris, 1987, p. 205.

(4) Simon Nora, *op. cit.*, p. 39.

(5) « *Aucune des vingt-deux universités françaises, à la fin de l'Ancien régime, n'avait su participer réellement, ni même suivre, le mouvement scientifique amorcé au seizième siècle et qui aboutit au siècle des Lumières.* » *Où va l'Université ?* Rapport du Comité national d'évaluation, Gallimard, Paris, 1987, p. 21.

(6) Albert Jacquard, « Langage scientifique et discours politique », dans *les Scientifiques parlent..., op. cit.*, p. 14.

(7) Umberto Eco, *le Nom de la rose*, Le livre de poche, Paris, 1985, n° 5859, p. 613.

(8) Cf. Edgar Morin, *Penser l'Europe*, Gallimard, Paris, 1987, p. 124.

La science, barbarie de l'Occident ?

Par JEAN-LOUP MOTCHANE *

ANALYSANT les rapports entre sciences et culture, le physicien Jean-Marc Lévy-Leblond fait observer que « *la science moderne, depuis son émergence à la fin de la Renaissance, est devenue progressivement « la » science tout court. Elle a relégué les autres formes de connaissance, rationnelles ou non, dans le passé historique ou dans la marge institutionnelle... En quatre siècles, la science, telle que nous la connaissons désormais, s'est érigée en modèle hégémonique du savoir... Mais l'histoire de ce triomphe est aussi celle d'une défaite. Au fur et à mesure qu'elle s'est affirmée comme référence majeure du discours social, la science a perdu contact avec la culture* (1) ». Jean-Marc Lévy-Leblond distingue ainsi quatre phases dans ces rapports. A la Renaissance et au dix-septième siècle, la science ne se sépare pas de la philosophie. La physique ne s'appelle-t-elle pas « philosophie de la nature » ? Au dix-huitième siècle, la situation a évolué : il y a à la fois harmonie entre le progrès scientifique et historique et autonomie de leur sphère. L'œuvre de Newton a besoin de la médiation de Voltaire et de Mme du Châtelet pour être connue des hommes de culture. La séparation va se faire au dix-neuvième siècle. Au positivisme et au scientisme qui structurent l'idéologie du progrès s'oppose le romantisme de Blake ou de Goethe, qui expriment ouvertement leur refus de la science montante. Enfin, le vingtième siècle verra l'achèvement du divorce, « *où le mouvement culturel, qu'il soit artistique, littéraire, philosophique, marque à l'égard de la science une indifférence rancunière, ponctuée d'épisodiques et dérisoires gestes de réconciliation* (2) ».

L'écrivain britannique C. P. Snow (3) a essayé d'interpréter cette séparation comme un dédoublement : d'un côté, la culture classique, littéraire et artistique, de l'autre la culture moderne, scientifique et technique. D'autres n'hésitent pas à aller plus loin : *la science, et la science seule, formerait le noyau de la culture* contemporaine. Mais, fait justement remarquer Jean-Marc Lévy-Leblond, « *encore faudrait-il que soit fondée leur existence commune — à savoir l'existence même d'une autre culture scientifique. Cependant, rien n'est moins évident* (4) ». A ses yeux, en effet, la *science n'est pas une culture. D'abord parce qu'elle se communique* peu ou mal aux non-spécialistes ; ensuite parce que son éternelle adolescence l'empêche de se référer au passé et à la tradition ; enfin à cause de l'hyperspécialisation à laquelle elle condamne les chercheurs.

Que la science ne soit pas une culture, c'est bien là le moindre défaut que lui reconnaisse le philosophe Michel Henry, car, écrit-il, « *toute culture est une culture de la vie au double sens où la vie constitue à la fois le sujet de cette culture et son objet... Culture désigne l'autotransformation de la vie, le mouvement par lequel elle ne cesse de se modifier elle-même afin de parvenir à des formes de réalisations et d'accomplissement plus hautes afin de s'accroître* (5) ». Or la vie dont il est question ne se confond pas avec l'objet d'un savoir scientifique réservé à un petit nombre. La vie est, au contraire, ce que tout le monde sait. C'est la capacité de s'épa*nouir et de se sentir soi-même. Ainsi, ce que les sciences exactes* prétendent en effet bannir, au nom de leur nécessaire objectivité, c'est le savoir né de la sensibilité, de la subjectivité, le savoir même de la vie qui fonde la culture. La crise de la culture ne provient nullement, d'après Michel Henry, de la diversité des savoirs scientifi*ques, et de l'impossibilité pour quiconque de les embrasser tous, ni* même, en vérité, complètement un seul. Elle vient de ce que les savoirs qui obéissent à la volonté de rigueur et d'objectivité de la science veulent éliminer tous les autres, c'est-à-dire les ordres de la vie sensible, collective, esthétique ou spirituelle.

L'entreprise hégémonique de la science comme seule connaissance possible est donc une vie qui se nie elle-même, qui refuse délibérément d'exister : « *Le propre de la barbarie de l'Occident,* écrit Michel Henry, *et ce qui lui confère sa puissance formidable, c'est que le refus s'est accompli non pas contre toutes les formes de culture, mais à l'intérieur de l'une d'entre elles, celle du savoir* (6). »

L'évacuation de la subjectivité par les sciences est à la fois rassurante et angoissante. Rassurante car elle permet de se mouvoir dans la sphère douillette des certitudes. Angoissante car elle supprime le droit à l'erreur.

Le vrai ou le faux

AINSI les propositions mathématiques constituent-elles le seul discours au monde qui ne puisse exprimer que le vrai ou le faux (7). Nous avons appris, écrit le mathématicien et physicien André Lichnerowicz, « *que tout discours qui se veut sans quiproquo ni bruit de fond, tout discours dépourvu de contradictions, ne peut être qu'un discours de type mathématique (...). Nos mathématiques contemporaines ont des sources grecques, arabes, ou persanes, indiennes, occidentales..., mais ce sont une seule et même mathématique, intelligible à tous les hommes, témoignage de l'unité de l'esprit humain et à laquelle chacun peut apporter sa pierre* (8) ».

Mais que constate-t-on en réalité ? Que ce « langage universel » n'est parlé dans le monde que par un très petit nombre de spécialistes, qui ne se comprennent en général pas entre eux. Que les mathématiques provoquent un sentiment de rejet et d'angoisse qui, chez beaucoup d'enfants, se traduit par des échecs scolaires importants. N'est-ce pas justement ce caractère « non ontologique » des mathématiques qui, à la fois, fonde leur universalité et s'oppose à leur diffusion ? Cela constitue malheureusement un obstacle important et probablement insurmontable à la diffusion massive de la connaissance des sciences de la nature. Car ces sciences utilisent non seulement les mathématiques comme un instrument, mais aussi et surtout comme un langage. Car la mathématique, poursuit André Lichnerowicz, « *loin d'être seulement fournisseuse d'outils extérieurs, assure généralement un rôle plus ambitieux et plus nécessaire. Elle se fait mode de pensée pour appréhender la réalité et elle ne prétend à son intelligence que lorsqu'il a été possible de construire, pour l'ensemble des phénomènes étudiés, un mode mathématique cohérent et efficace* (9) ».

On ne peut donc pas faire l'économie de l'apprentissage de certaines parties des mathématiques si l'on veut aborder la connaissance des sciences de la nature. « *Une théorie physique n'a pas deux sens,* ajoute en effet André Lichnerowicz, *un sens ésotérique traduisible seulement dans un jargon sophistiqué et à l'aide de formules, et un sens vulgaire qu'il serait permis d'exprimer dans notre langue usuelle, héritière d'expériences quotidiennes, et modelée par une culture... Toute tentative d'expression en langue vulgaire d'une théorie physique est peu ou prou à base d'analogies variables selon les cultures et capables de nous trahir, analogies qui ne disposent que d'un pouvoir pour stimuler notre imagination* (10). » Et pourtant, tout chercheur éprouve le besoin de parler de l'objet de sa recherche, sinon en langue vulgaire, du moins dans le langage ordinaire.

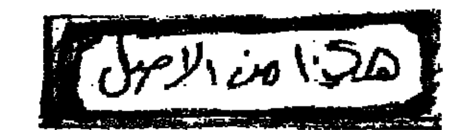
« *Faire de la science avec les mains* », suivant l'expression consacrée dans le milieu, c'est-à-dire exposer un sujet ardu en se servant d'analogies et d'images compréhensibles pour un public de non-spécialistes, est la tentation constante et l'exercice de haute école favori de nos meilleurs scientifiques. Ce faisant, ils provoquent quelquefois l'admiration de leur auditoire, mais rarement sa compréhension (sauf de ceux qui ont parcouru patiemment, pas à pas, tout le cheminement mathématique qui justifie les métaphores utilisées). On retrouve dans ce comportement le besoin légitime de communication des chercheurs qui se heurte à la nature ésotérique, déjà signalée plus haut, de la connaissance scientifique.

On observe donc constamment dans les tentatives de vulgarisation scientifique une oscillation entre deux options contradictoires. Un essai respectable de présentation rigoureuse d'un domaine scientifique, avec tous les dangers de rejet qu'il peut parfois entraîner (Palais de la découverte) ; ou bien une tentative louable de rendre attrayants les résultats scientifiques ou techniques par une médiatisation qui risque de les transformer en spectacle pur, relativement vide de contenu et de sens, mais non exempt de mystification (la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette).

Toutes ces entreprises de vulgarisation constituent un effort pour faire pénétrer à nouveau la culture dans un lieu dont elle a été chassée. Elles illustrent bien le paradoxe de la science, mis en évidence par Michel Henry : destructrice de la culture, suivant la définition qu'il en donne, la production scientifique en procède aussi, comme toute activité ludique ou créatrice. Il ne s'agit pas ici de lancer un manifeste antiscience. Ce n'est pas la validité du travail des chercheurs ou des techniciens qui est en cause. En tant qu'artisans de la connaissance et de ses applications, ils participent, comme tous les créateurs, à la lutte contre la barbarie. Mais ceux qui prétendent écarter les autres formes de savoir au profit de l'hégémonie de la science alimentent cette barbarie, car le système scientifico-technique qu'ils contribuent à développer — et qui produit constamment du pouvoir — échappe en général, lui, à toute direction et à toute prévision.

(1) Jean-Marc Lévy-Leblond, *l'Esprit de sel*, Fayard, Paris, 1981, p. 87.
(2) Jean-Marc Lévy-Leblond, *op. cit.*, p. 89.
(3) C. P. Snow, *les Deux Cultures*, Pauvert, Paris, 1984.
(4) Jean-Marc Lévy-Leblond, *op. cit.*, p. 90.
(5) Michel Henry, *la Barbarie*, Grasset, Paris, 1987, p. 14.
(6) Michel Henry, *op. cit.*, p. 242.
(7) Les théorèmes de Gödel sur l'indécidabilité et l'axiome de choix de Zermelo ne concernent pas le propos tenu ici.
(8) André Lichnerowicz, « Universalité des mathématiques », dans *Les scientifiques parlent*, Hachette, Paris, 1987, pp. 240-241.
(9) André Lichnerowicz, *op. cit.*, p. 241.
(10) André Lichnerowicz, *op. cit.*, p. 242.

* Physicien, professeur à l'université Paris VII.



DE LEUR CULTURE (II)

devant un savoir en miettes

son arrogance, sa suffisance et son insolence avant de périr, souvent, par le fer, le feu et le sang.

La force de la raison a produit quelques valeurs universelles : liberté, droits de l'homme, démocratie. Des crises successives d'obscurantisme ont permis à des esprits courageux, lumineux, de s'opposer aux ténèbres et d'imposer les idéaux de fraternité et d'égalité. La plus importante de ces crises, l'affaire Dreyfus, donnera naissance à l'intellectuel moderne, en la figure d'Emile Zola, engagé en faveur de la transformation scientifique de la société et, en même temps, fermement attaché aux principes de solidarité et de promotion sociales.

Mais la raison, la science, l'essor des techniques et le machinisme sont aussi à l'origine de la formidable expansion de l'industrie au dix-neuvième siècle, du colossal enrichissement des bourgeoisies capitalistes, de la naissance de la classe ouvrière et de son impitoyable exploitation. Solidarité et liberté d'une part, exploitation et inégalitarisme de l'autre : deux lignées issues du même foyer rationaliste, qui s'opposent, s'affrontent, clivent la société. Comment faire bénéficier l'ensemble des citoyens des bienfaits de la science et du progrès industriel sans qu'ils aient à en subir les désagréments, sociaux en particulier ?

Ce sera le problème que toutes les théories socialistes chercheront à résoudre au cours du siècle passé : mettre les avancées de la science et des techniques au service de la libération de l'homme et en faveur de son plus grand épanouissement spirituel. Fouriéristes, anarchistes, socialistes et communistes vont imaginer des sociétés scientifiquement structurées, largement égalitaristes dans lesquelles le progrès technique rendra possible la satisfaction de tous les besoins et entraînera la disparition des tensions entre les individus, leur permettant d'atteindre le bonheur ici-bas. Le réel et le rationnel ne faisant qu'un, l'histoire accomplit une rationalité permanente : *« La seule idée qu'apporte la philosophie,* dira Hegel, *est cette simple idée de la raison, que la raison gouverne le monde et que par suite l'histoire universelle est rationnelle. »* Karl Marx, mieux que quiconque, va analyser les caractéristiques de la société capitaliste et, au nom de cette rationalité de l'histoire, il annoncera l'avènement du communisme, une société aussi parfaite, aussi bien huilée qu'une belle machine. *« Marx, en une page admirable,* écrit Jean Jaurès, *a déclaré que jusqu'ici les sociétés humaines n'avaient été gouvernées que par la fatalité, par l'aveugle mouvement des forces économiques ; les institutions, les idées n'ont pas été l'œuvre consciente de l'homme libre, mais le reflet de l'inconsciente vie sociale dans le cerveau humain. Nous ne sommes encore, selon Marx, que dans la préhistoire. L'histoire humaine ne commencera véritablement que lorsque l'homme, échappant enfin à la tyrannie des forces inconscientes, gouvernera par sa raison et sa volonté la production elle-même* (9). »

Au cours du long siècle d'industrialisation, le mouvement ouvrier va occuper une place centrale, dynamisant l'ensemble du système social, porté par l'idéal irréversible de la conquête du bonheur, par une conception radicalement optimiste de la philosophie de l'histoire.

(Jean Mineraud)

Dès l'aube du vingtième siècle déferle la vague des révolutions. D'abord la soviétique, puis sous une forme singulière, la mexicaine ; ensuite, après la seconde guerre mondiale, toutes les parties du monde sont touchées : la Chine, Cuba et l'ensemble du tiers-monde qu'embrasent maintes révolutions anticoloniales et anti-impérialistes. Le rationalisme modernisateur de la révolution d'Octobre s'impose comme universel ; il produit, partout, des Etats volontaristes dont *« l'objectif principal est de transformer la société, tisser ses traditions et ses formes d'organisation, pour faire pénétrer de force, grâce à l'action des élites dirigeantes, la modernisation* (10) ».

Ce modèle autoritaire s'opposait au modèle du capitalisme libéral fondé sur l'idée que la société produisait naturellement sa propre modernisation, qu'il suffisait de « laisser faire » et que, plus on encourageait la production, plus se développait l'économie et, en même temps, plus s'épanouissaient les libertés sociales, culturelles et politiques.

En Europe, la rationalité scientifique et technique ainsi que d'aberrantes rationalisations politiques lancent les Etats dans des tueries monstrueuses au cours de deux guerres mondiales. Les pires régressions de l'esprit – Auschwitz, le Goulag – se produisent au nom même de la raison politique et de la science matérialiste.

De la science, le citoyen attendait une maîtrise de la nature qui, tout en créant de meilleures conditions de vie, devait surtout rendre l'homme – libéré des plus dures nécessités – disponible pour la vie intérieure et les plus hautes activités de la culture. Or elle a permis la violence d'armes redoutablement carnassières.

La déception est brutale, l'homme craint d'avoir joué l'apprenti-sorcier et de mettre désormais en péril sa propre espèce. Au point que certains intellectuels, comme André Malraux, en viendront à se demander : *« Le problème qui se pose pour nous, aujourd'hui, c'est de savoir si sur cette vieille terre d'Europe, oui ou non, l'homme est mort* (11). » Et Paul Valéry, dans un texte célèbre, constatera : *« Nous autres civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles ; nous avions entendu parler de mondes disparus tout entiers, d'empires coulés à pic avec tous leurs hommes et tous leurs engins ; descendus au fond inexplorable des siècles, avec leurs dieux et leurs lois, leurs académies et leurs dictionnaires... Nous voyons maintenant que l'abîme de l'histoire est assez grand pour tout le monde. Nous sentons qu'une civilisation a la même fragilité qu'une vie* (12). » L'idée apparaît, déjà, que la science peut conduire au désastre, à la barbarie. Et, depuis l'essor des armements nucléaires, qu'elle peut ramener la Terre à l'âge de pierre, voire, tout simplement, la disperser en poussière dans les vents intergalactiques.

Une forme médiane de vie quotidienne

APRÈS la seconde guerre mondiale, l'Europe, « ravagée et sanglante », est divisée, vaincue, détruite. Ses anciennes colonies retrouvent, sur les continents du Sud, la maîtrise de leur destin. La décolonisation recentre l'Europe – amputée, désarmée, coupable – sur elle-même et contraint les Etats qui la composent à rechercher un mode de concertation entre eux. Des siècles d'hostilités de voisinage, de querelles frontalières, de rivalités militaires et de haines s'effacent. Pour la première fois depuis l'expansion maritime et les grandes découvertes des quinzième et seizième siècles, l'Europe est en Europe.

Toute cette période de décolonisation, et jusqu'au début des années 70, est aussi celle d'un extraodinaire essor économique. Ces trois événements – guerre, décolonisation, expansion économique – provoquent un phénoménal choc culturel. Les campagnes se dépeuplent, paysans et artisans disparaissent, les femmes entrent massivement dans le monde du travail, des millions d'immigrés s'établissent en Europe. Le modèle de civilité urbaine devient la norme partout, répandu par les grands médias, radio d'abord, télévision surtout après 1954.

L'effet des moyens de communication de masse est capital : ils imposent le mode général de vie ; harmonisent les comportements, la tenue vestimentaire, le mobilier ; déterminent les achats, les loisirs ; bref, ils dictent la nouvelle façon de vivre. Une forme médiane de vie quotidienne se généralise dès le début des années 60 alors que bientôt vont éclater les familles cassées par la révolution des mœurs, la liberté sexuelle et qu'apparaissent massivement des problèmes nouveaux de solitude, d'affectivité, d'ennui, de mal de vivre, de délinquance des jeunes, etc.

(Lire la suite page 20.)

(9) *L'Histoire socialiste,* Librairie de l'Humanité, Paris, 1908.

(10) Alain Touraine, *op. cit.*, p. 229.

(11) André Malraux, Conférence de l'UNESCO, *Fontaine,* Paris, 1946.

(12) Paul Valéry, *Variété III,* Gallimard, Paris, 1936.



(Roger Viollet)

Jeux de l'esprit, enjeux de société

Par JEAN-PIERRE KAHANE *

PRESQUE tout le monde a un rapport avec les mathématiques, et un rapport souvent passionnel. Leur image est liée à la fois à l'échec scolaire, à la sélection par les grands concours, à l'hermétisme de la langue et des formules et, d'un autre côté, à la stimulation intellectuelle que provoque la résolution d'un problème, à la puissance des outils conceptuels, à l'universalité de leur langage. Comme on l'a souvent dit, le plus important quand on écrit 2 + 2 = 4, ce n'est pas que ce soit vrai, mais c'est d'être compris de la même façon par tous les individus de notre planète.

Ma spécialité est l'analyse de Fourier (1) – environ 2 % de la production mathématique. Une production qui, en 1987, dans l'ensemble du monde, sera de cent mille articles, en dehors de la littérature grise. Dans mon champ de compétence directe, seront donc publiés deux mille articles, desquels je n'aurai vraiment lu, compris et apprécié, à la fin de l'année, qu'une bonne vingtaine. Qu'est-ce donc qui peut m'autoriser à parler des mathématiques si je n'en connais bien qu'une fraction aussi infime ?

C'est que les choses ne sont pas aussi simples. L'analyse de Fourier n'est pas un petit morceau détaché du reste : elle me permet d'avoir un regard, particulier, sur bien d'autres champs des mathématiques et d'autres sciences. D'autre part, ce que je lis n'est qu'une petite partie de ce que je sais, et ce que je sais une partie de ce dont j'ai une bonne idée. Participer au progrès de la science, même de façon très modeste, permet d'être au contact avec la science qui se fait. L'une des fonctions de la recherche est, en effet, d'être capable de communiquer, d'échanger des informations, de collecter – c'est le rôle des lettres, des prépublications, des visites, des colloques – ce qui est le plus significatif dans la recherche des autres.

Le rôle social du chercheur n'est donc pas seulement de faire des découvertes. C'est de faire connaître ce qu'il sait, d'apprendre ce que savent les autres. Au cours des deux derniers siècles, l'activité scientifique s'est exprimée en « communications », quelquefois orales, le plus souvent écrites. La croissance en a été exponentielle : depuis un siècle, doublement tous les dix ans, donc au total multiplication par mille. L'informatique, les télécommunications donnant de nouveaux moyens, rien n'est désormais plus urgent maintenant que d'accélérer les contacts, les relations professionnelles, la diffusion des connaissances nouvelles, l'assimilation des savoirs accumulés, aux plans national et international. Les chercheurs ont une expérience précieuse dans ce domaine : la coopération scientifique internationale a été une des conditions même du progrès scientifique, et, pour l'avoir ignoré, le nazisme a porté un coup terrible au développement de la science en Allemagne.

Stimuler, brasser et coordonner le développement des connaissances et leur assimilation sociale est un besoin très profondément ressenti par tous les chercheurs. La levée en masse des physiciens et mathématiciens américains contre l'Initiative de défense stratégique du président Reagan peut être due, en partie, à la conscience des menaces que le secret militaire, étendu à toute la recherche « sensible », fait peser sur les relations scientifiques dans le monde.

Il y a quelques années, les mathématiciens américains avaient eu un avant-goût de ce que signifie la militarisation de la recherche. Le Pentagone avait décidé que toutes les recherches sur la divisibilité des nombres (par exemple la décomposition en facteurs premiers) étaient d'importance décisive pour la défense, et que la publication des résultats devait être proscrite ou différée. Il y a eu une réaction très forte de la Société américaine de mathématiques, et les militaires ont reculé. Pourquoi ce brusque intérêt pour la théorie des nombres, la partie réputée la plus « pure » des mathématiques depuis deux millénaires ? C'est que, dans la bataille entre codeurs et décodeurs, l'avantage revient actuellement aux codeurs, et qu'il pourrait basculer du côté des décodeurs si l'on découvrait de bons algorithmes pour retrouver, à partir de leur produit, les nombres premiers très grands qui servent de clés au codage.

Il y a bien d'autres exemples de l'intérêt militaire que présentent des recherches mathématiques apparemment inoffensives. En analyse de Fourier, la découverte la plus importante de ces deux dernières années – « découverte » ou « invention », on peut en discuter – me paraît celle des « ondelettes », de nouvelles fonctions introduites par un Français, Yves Meyer. Il s'agit d'une sorte de sinusoïde amortie qui permet de traiter, d'une manière unique, des problèmes de décomposition de fonctions et de représentations d'espaces fonctionnels qui avaient surgi comme des champignons depuis une quinzaine d'années. Les applications en ont été immédiates en mathématiques pures... comme dans les techniques de détection du pétrole. En fait, c'est un outil précieux pour l'analyse de tous les signaux possibles. Si la course aux armements se poursuit, les applications militaires seront telles qu'elles canaliseront tout ce qui se fera dans ce secteur. Si, inversement, on va vers le désarmement, vers l'arrêt des essais nucléaires, vers le contrôle de cet arrêt, les « ondelettes » serviront à ce contrôle, à la sismique, à la détection des mouvements profonds de l'écorce terrestre, et c'est une foule d'autres problèmes – ouverts réellement sur l'avenir humain à long terme – qui animeront les recherches.

Une avant-garde perdue ?

LES mathématiques ne sont pas seulement un jeu de l'esprit – ce qu'elles sont, indiscutablement, pour le mathématicien en travail, – mais un enjeu de société. Elles peuvent poursuivre leur croissance en se coupant de la masse des citoyens, comme un arbre énorme offert au sécateur des décideurs, technocrates ou militaires. Dans leur rapport à la société, elles seraient alors l'image même de ce que Paul Langevin dénonçait déjà comme un grave danger à la veille de sa mort, en 1945 : la recherche scientifique comme une avant-garde perdue, l'humanité comme une arrière-garde traînante.

Elles peuvent aussi enrichir tous les hommes de concepts puissants, efficaces, pour saisir les mouvements du monde. Nous vivons dans un univers de nombres et de chiffres, dans lequel nous changeons constamment d'échelle, et les enfants d'aujourd'hui disposent de moyens de calcul qui auraient paru incroyables aux mathématiciens du passé. Cela veut dire que, maintenant, l'important n'est pas d'apprendre à poser des opérations, mais de savoir quelles opérations faire. La partie conceptuelle de la science – qu'il s'agisse de calcul, de géométrie, de théorie des probabilités – devient une partie nécessaire de la culture commune. Dégager les concepts les plus efficaces et faciliter les voies de leur apprentissage, ce devrait être (et c'est, dans une large mesure) la tâche commune des mathématiciens professionnels et des enseignants.

La France a contribué avec éclat dans le passé à l'essor et à la diffusion des mathématiques, et il en reste quelque chose dans la conscience commune des Français. De même que l'histoire de la pensée philosophique grecque ne peut se séparer du développement de la géométrie dans la Grèce antique, de même le siècle des Lumières ne se conçoit pas sans l'éclairage de d'Alembert, la tradition de Descartes, la percée fulgurante de Laplace. Aujourd'hui, c'est peut-être ailleurs qu'en France – en Australie, en Chine, en Afrique – que les mathématiques occupent la plus grande place à l'école et dans la société. Preuve que la science n'est pas seulement au service des puissants.

(1) Il s'agit de l'étude des questions liées aux développements en séries ou intégrales de Fourier et à leur généralisation. L'exemple le plus élémentaire des décompositions de Fourier est la décomposition d'un son en ses harmoniques.

* Professeur à l'université Paris-Sud, président de la commission internationale de l'enseignement mathématique.

DES POLITIQUES MALADES DE LEUR CULTURE (II)

Un savoir en miettes

(Suite de la page 19.)

Durant ces trente années de croissance, l'enseignement secondaire se généralise... mais en même temps le niveau des études s'effondre. Parce que, comme l'explique Michel Henry : *« Une armée de maîtres non qualifiés, recrutés à la hâte pour encadrer l'afflux des élèves s'est trouvée d'un seul coup titularisable et titularisée. Du même coup, les nouveaux enseignants étaient aussi incultes que leurs élèves* (13) ».

L'Université, à la suite de la « révolution » de mai 1968, sera elle-même ébranlée dans ses certitudes profondes et contrainte à un enseignement de masse. Entrée dans l'« ère du soupçon » et profondément atteinte par le doute, elle va liquider ses savoirs anciens, ses enseignements humanistes au nom d'une improbable modernité. D'une certaine façon, dans le « désastre éducatif global » de la société contemporaine, l'Université perd son âme, comme le constate Michel Henry : *« Si art, éthique et religion constituent les formes fondamentales de toute culture et son contenu essentiel, que peut signifier un enseignement qui les ignore toutes trois, une Université qui fait l'économie de la culture ?* (14). »

Ainsi, en même temps, au cours des années 60 et sous l'effet des médias et de la croissance, la culture anthropologique – celle des campagnes et de l'artisanat, des foires et des villages – était balayée ou alors ramenée au rang des nostalgies dans les rustiques résidences secondaires ; et la culture cultivée – celles des humanités, des classiques littéraires – ruinée par un démantèlement du système d'éducation, vidé de sa substance, au nom d'une démocratisation au rabais.

Deux cultures résistaient, face à face, mais situées à des galaxies l'une de l'autre : la culture scientifique et la culture de masse (15). Entre elles, point de passerelles.

La nouvelle théologie des temps présents

LA science, nouvelle théologie des temps présents, détient seule la légitimité de la vérité. Tous lui donnent raison. Hautaine et souveraine, elle impose ses conclusions à tous les mortels. Nul ne sait, aujourd'hui, la contredire. La culture scientifique exige la spécialisation et produit une sorte de vertige du connaître pour le connaître qui la conduit à ne pas s'interroger sur elle-même, sur son pouvoir, sur ses excès. *Le prestige de cette culture* a entraîné dans nos sociétés le culte de l'expert que l'on retrouve aujourd'hui dans tous les champs de la vie sociale et qui tranche d'autorité sur tout. Il s'agit encore d'une moderne supercherie, car, comme l'explique Edgar Morin, *« un expert est un homme capable de résoudre un problème dont on connaît déjà la solution dans le passé. Mais il est tout à fait impuissant devant un problème nouveau* (16) ».

L'expert est caractéristique d'un monde fasciné par la scientificité présumée de la spécialisation. *« Un expert*, peut dire Cornelius Castoriadis, *sait toujours plus sur toujours moins. »* Et il ajoute : *« La spécialisation accélérée dément tous les discours sur la nécessité de la trans-disciplinarité* (17) ». Edgar Morin est encore plus net : *« L'hyperspécialisation généralisée entraîne le crétinisme idéologique généralisé* (18) ».

La science a aujourd'hui besoin d'hommes de vaste culture, capable de pratiquer effectivement la pluridisciplinarité, pour répondre aux graves problèmes de déontologie qu'elle ne cesse de se poser et que les nouvelles découvertes la contraindront à se poser de plus en plus. Ce n'est point l'expert ou le spécialiste qui pourraient répondre, car ceux-là ne savent même pas qu'ils ne savent rien. La science, pour éviter d'inquiéter les citoyens et demeurer indépendante des pouvoirs politiques, doit prendre l'avis *« du sage, de celui qui a blanchi sur les textes et les conduites ; celui dont le savoir est descendu dans le corps, la vie, la mort et le rapport aux autres ; pétri de l'expérience exemplaire acquise dans les livres et la méditation* (19) ».

La culture de masse provoque dans la société un désarroi encore plus grand. D'autant que, dans leur quantité innombrable, les informations qui la constituent se détruisent sans cesse, se brouillent les unes les autres et se transforment en « bruit ». Cette culture, devenue largement dominante dans les pays développés, a envahi l'espace des loisirs, intégrant dans son champ des pratiques fort diverses comme le cinéma, la télévision, la musique de variété, la bande dessinée, la publicité, le sport. De toutes ces pratiques, c'est, bien entendu, *la télévision qui exerce la plus grande influence*. Son hégémonie culturelle est absolue. Elle a entièrement bouleversé le champ visible du social. Par elle, à cause d'elle, tout est devenu spectacle : l'économie et l'information, le sport et la littérature, la politique et la religion.

Malheur à ce qui n'a pas d'images. Comme le dit le sociologue américain Neil Postman : *« Ce qui n'est pas télévisable n'existe pas pour la télévision* (20) ».

La consommation d'images du petit écran occupe – faut-il le rappeler ? – une place centrale dans l'univers culturel des citoyens, qui lui consacrent de plus en plus de temps : *« C'est vingt et une heures par week-end que les élèves des classes de la banlieue parisienne passent devant un téléviseur* (21) ». L'appauvrissement culturel que cela entraîne est consternant : *« Le public, privé de repères esthétiques, tend de plus en plus à aborder l'art sous l'angle du divertissement ou du scandale* (22) », car *« les médias parlent principalement des médias, annonçant ce qui va s'y produire, décrivant ce qui s'y produit, et aussi ceux qui vont s'y produire, ceux qui viennent de s'y produire, les chanteurs, les actrices, les hommes politiques, les aventuriers en tout genre, les champions en tout sport. Tous ceux à qui on tend les micros : les nouveaux clercs, les vrais penseurs de notre temps. Et avec eux, le toujours nouveau et le toujours nul, le sensationnel et l'insignifiant, le matérialisme ambiant, la vulgarité, le direct, la pensée réduite à des clichés et le langage à des onomatopées, la parole enfin donnée à ceux dont le discours est assuré d'être entendu : ceux qui ne savent rien et n'ont rien à dire* (23) ».


(Guy Le Querrec-Magnum)

ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE D'UNE GRANDE AGENCE D'INFORMATION
L'informatique peut-elle casser des indécidables ?

Dans un monde devenu trop complexe, et où les étalons de mesure de cette complexité se sont multipliés et entrecroisés, les médias en général et la presse en particulier remplissent de moins en moins leur rôle et renonçent à leur devoir d'élucidation, d'approfondissement et de proposition. Ils se bornent, le plus souvent, à une lecture « impressionniste » de la crise ; le regard subjectif remplaçant l'indispensable analyse. Ils cherchent à réduire, à aplatir, là où il conviendrait, au contraire, de problématiser.

Une grande partie du doute et des incertitudes d'aujourd'hui procède du fait que chacun reste dans son domaine de savoir, dans le champ de sa pratique, et n'a pas la curiosité de regarder et de comprendre ce qui se fait ailleurs.

Aussi les responsables politiques – élus selon des critères de plus en plus médiatiques par des citoyens immergés dans la culture de masse – possèdent rarement les capacités intellectuelles et les connaissances scientifiques indispensables pour prendre des décisions et affronter la crise. Ils doivent s'entourer de conseillers et d'experts, dont ils attendent qu'ils les renseignent sur les graves problèmes du monde et de la société. Ces « conseillers des princes » sont à l'origine de la plupart des grandes décisions en matière politique, économique ou militaire de nos gouvernants. Cela devrait-il rassurer les citoyens ? Même si les experts n'ont pas été élus, leur science n'est-elle pas une garantie suffisante pour prouver la justesse de leurs choix ? Non, dit le philosophe Cornelius Castoriadis, car *« si les politiciens sont ignorants et le savent, ils sont menés par des conseillers qui en règle générale se sont tournés vers l'administration et les cabinets politiques parce que leur rendement scientifique personnel était négligeable. Ils sont à la vérité scientifique ce que les critiques sont à la création littéraire* (24) ».

Dans ces conditions, le néolibéralisme – actif ou rampant – des sociétés occidentales apparaît incapable mentalement de mesurer l'ampleur de la crise. Il l'aggrave même, en introduisant de nouvelles doses d'irrationnel dans les échanges économiques, en favorisant l'économie de spéculation financière aux dépens de l'économie réelle, ou en instituant – en pleine contradiction avec ses propres principes – *un protectionnisme* multiforme d'un nouveau type.

En face de lui, d'autres théories semblent également épuisées, en particulier le volontarisme étatique et les modes autoritaires de développement. En URSS, modèle d'Etat volontariste, les *réformes de M. Gorbatchev* sont une critique de la paralysie économique, sociale et culturelle. Ainsi, les plus orthodoxes héritiers du rationalisme modernisateur ont-ils de la peine aujourd'hui à saisir les multiples complexités du monde. En tant que force historique, porteuse d'utopie, le rationalisme est là, dans les faits, relayé par d'autres courants, qui lui sont philosophiquement opposés. Et l'on voit çà et là, cinq siècles après la révolution humaniste, *la foi l'emporter sur la raison*. Aux Etats-Unis, par exemple, où a resurgi avec la force que l'on sait l'intégrisme puritain qu'incarne M. Reagan, ou, bien sûr, en Iran, au Pakistan et *dans maints pays arabes*, où le fondamentalisme musulman mobilise en profondeur les sociétés.

Ainsi, de mille manières, sont posées des questions politiques directement liées à l'univers culturel, qui placent l'homme de raison devant des dilemmes nouveaux, devant ce que les scientifiques appellent précisément des « indécidables ». Par exemple Alain Touraine – songeant peut-être au problème de l'Afghanistan – en formule un en ces termes : *« Faut-il défendre l'universalisme de la raison et du progrès, mais alors ne risque-t-on pas de s'identifier aux intérêts des pays dominants ? Faut-il au contraire justifier la défense des spécificités culturelles, mais ne risque-t-on pas alors d'appuyer des régimes autoritaires, voire des théocraties qui n'en appellent à des croyances que pour mieux maintenir un pouvoir de terreur rétrograde et corrompu* (25) ? »


(Roger Viollet)

On pourrait formuler d'autres « dilemmes indécidables », par exemple : faut-il renoncer aux récentes mutations technologiques et à la puissance qu'elles permettent ? Faut-il, au contraire, les laisser se déployer et menacer la liberté et la sécurité des citoyens ?

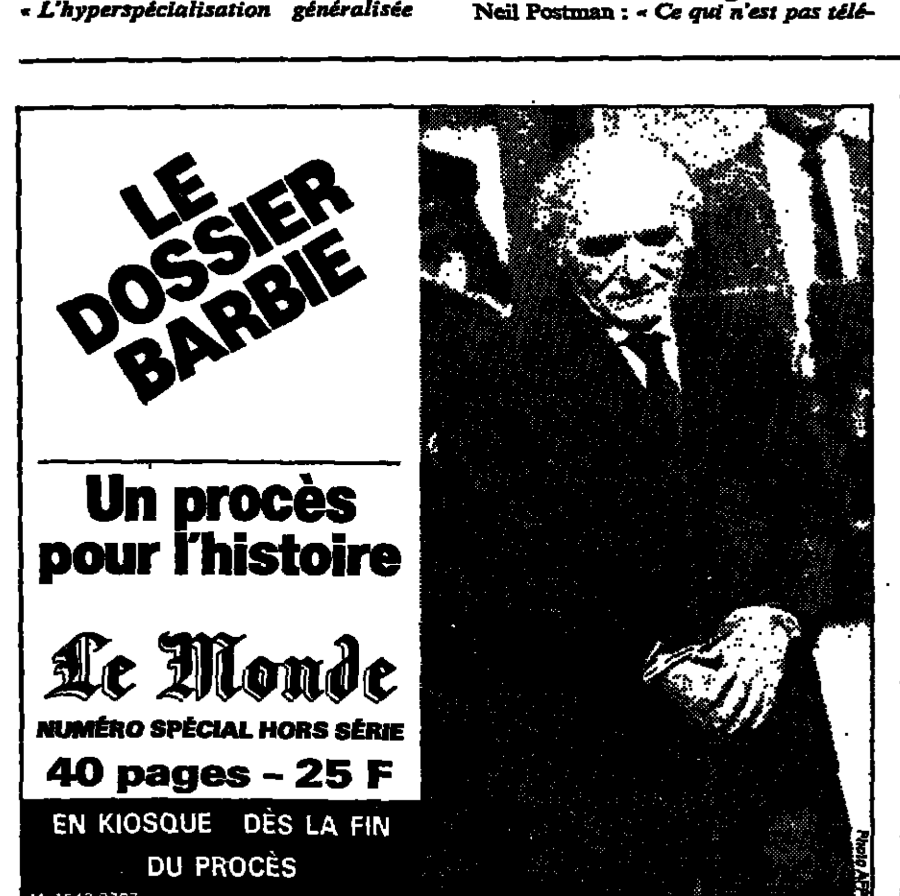
C'est parce que de telles questions se sont multipliées dans tous les domaines de l'activité de l'homme et sont restées sans réponse que le monde paraît si complexe aujourd'hui, et la crise si inextricable.

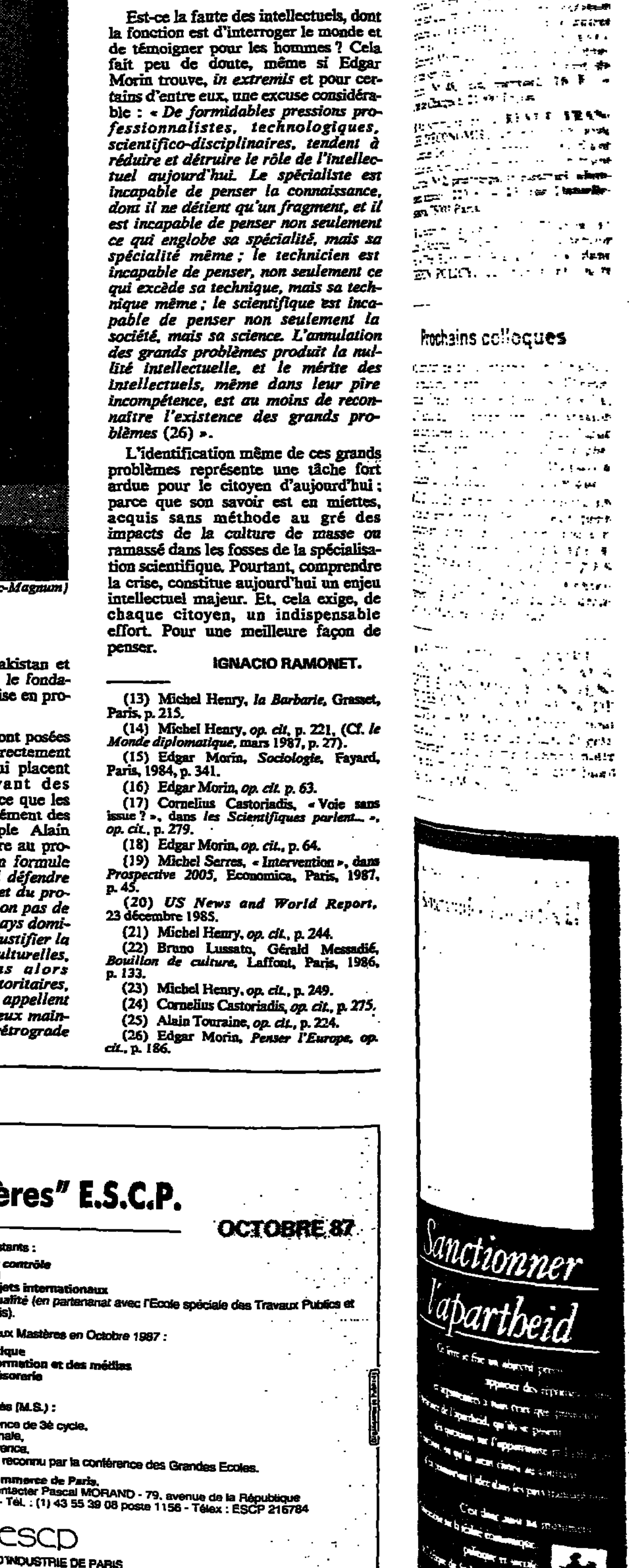
Est-ce la faute des intellectuels, dont la fonction est d'interroger le monde et de témoigner pour les hommes ? Cela fait peu de doute, même si Edgar Morin trouve, *in extremis* et pour certains d'entre eux, une excuse considérable : *« De formidables pressions professionnalistes, technologiques, scientifico-disciplinaires, tendent à réduire et détruire le rôle de l'intellectuel aujourd'hui. Le spécialiste est incapable de penser la connaissance, dont il ne détient qu'un fragment, et il est incapable de penser non seulement ce qui englobe sa spécialité, mais sa spécialité même ; le technicien est incapable de penser, non seulement ce qui excède sa technique, mais sa technique même ; le scientifique est incapable de penser non seulement la société, mais sa science. L'annulation des grands problèmes produit la nullité intellectuelle, et le mérite des intellectuels, même dans leur pire incompétence, est au moins de reconnaître l'existence des grands problèmes* (26) ».

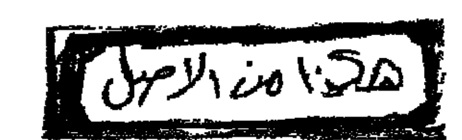
L'identification même de ces grands problèmes représente une tâche fort ardue pour le citoyen d'aujourd'hui ; parce que son savoir est en miettes, acquis sans méthode au gré des impacts de la culture de masse ou ramassé dans les fosses de la spécialisation scientifique. Pourtant, comprendre la crise, constitue aujourd'hui un enjeu intellectuel majeur. Et, cela exige, de chaque citoyen, un indispensable effort. Pour une meilleure façon de penser.

IGNACIO RAMONET.

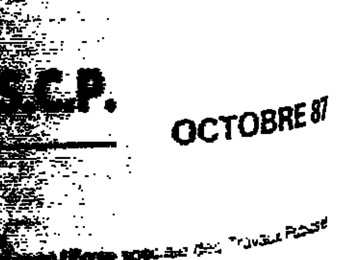
(13) Michel Henry, *la Barbarie*, Grasset, Paris, p. 215.
(14) Michel Henry, *op. cit*, p. 221, (Cf. *le Monde diplomatique*, mars 1987, p. 27).
(15) Edgar Morin, *Sociologie*, Fayard, Paris, 1984, p. 341.
(16) Edgar Morin, *op. cit. p. 63.*
(17) Cornelius Castoriadis, « Voie sans issue ? », dans *les Scientifiques parlent...* », *op. cit.*, p. 279.
(18) Edgar Morin, *op. cit.*, p. 64.
(19) Michel Serres, « Intervention », dans *Prospective 2005*, Economica, Paris, 1987, p. 45.
(20) *US News and World Report*, 23 décembre 1985.
(21) Michel Henry, *op. cit.*, p. 244.
(22) Bruno Lussato, Gérald Messadié, *Bouillon de culture*, Laffont, Paris, 1986, p. 133.
(23) Michel Henry, *op. cit.*, p. 249.
(24) Cornelius Castoriadis, *op. cit.*, p. 275.
(25) Alain Touraine, *op. cit.*, p. 224.
(26) Edgar Morin, *Penser l'Europe*, *op. cit.*, p. 186.











Dans les revues...

▣ Chef d'état-major de la marine, l'amiral Bernard Louzeau présente ses réflexions sur le rôle de la marine française au cours des deux prochaines décennies, en insistant en conclusion sur la formation des hommes. Le même numéro de **DÉFENSE NATIONALE** publie la deuxième partie d'une étude de Michel Makinsky sur l'insertion du terrorisme dans la stratégie soviétique **(Juillet, mensuel, 38 F. – 1, place Joffre, 75700 Paris).**

▣ Le communiqué final de la conférence du pacte de Varsovie diffusé le 29 mai et un texte intitulé « Doctrine militaire des Etats membres du traité de Varsovie » sont publiés par **ACTUALITÉS SOVIÉTIQUES (5 juin 1987, bi-hebdomadaire, 0,70 F. – 14, place du Général-Catroux, 75017 Paris).**

▣ Dans **FUTURIBLES**, deux articles sur les transformations de l'institution militaire en France et aux Etats-Unis, et une étude de Mahdi Elmandjara sur les moyens du renouveau du système des Nations unies **(Nº 111, juin, mensuel, 43 F. – 55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07.)**

▣ Une nouvelle revue politique voit le jour : **REPUBLIQUE.** Au sommaire du premier numéro, consacré à l'Europe, des articles de MM. Willy Brandt, Max Gallo, Pierre Guidoni, Jean-Pierre Chevènement, Pierre Uri. Un officier supérieur, le colonel B, propose des axes de réflexion sur la défense européenne. **(Nº hors série, été, trimestriel, 80 F. – Editions du 10 mai, 21, rue Cassette, 75006 Paris.)**

▣ « Pouvons-nous échapper à la cession », c'est le titre sous lequel **ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES** publie un entretien avec Stephen Marris, ancien conseiller économique de l'OCDE et auteur d'un livre inspiré de la même préoccupation qui vient d'être traduit en français. Réponse « Nous avons trois chances sur quatre de connaître une récession américaine qui s'étendra ensuite, aux autres économies. Un autre entretien avec M. Edmond Maire qui attend du développement des services la solution au problème du chômage. **(Nº 48, juin, mensuel, 16 F. – 12, rue de Chaignot, 21000 Dijon.)**

▣ Au sommaire de la **REVUE FRANÇAISE D'ÉCONOMIE**, un entretien avec M. Jacques Delors sur les perspectives d'une politique économique et monétaire commune en Europe **(Nº 2, printemps, trimestriel, abonnement annuel : 220 F. – 23, rue Danielle-Casanova, 75001 Paris.)**

▣ L'économiste Lester C. Thurow et Laura d'Andréa Thyson forcent l'attention avec « The Economic Black Hole » dans **FOREIGN POLICY**, qui publie en outre « Lies about Nicaragua », par Wayne S. Smith, et « Misunderstanding Terrorism », par Jeffrey D. Simon. **(Eté, trimestriel, 5,25 dollars. – P.O. Box 984, Farmingdale, N.Y. 11737-9684.)**

▣ Deux grands thèmes abordés dans **LA NOUVELLE REVUE SOCIALISTE** : l'Europe, avec des contributions de Jacques Delors, Edgar Pisani, Jean-Pierre Cot et Didier Motchane ; la social-démocratie, avec une série d'articles sur les différents partis socialistes européens . **(Nº 1, nouvelle série, pas d'indication de périodicité, 50 F. – 10, rue de Solférino, 75333 Paris Cedex 07.)**

▣ La **REVUE D'ÉCONOMIE FINANCIÈRE** publie son premier numéro. Au sommaire, des études sur banques et assurances, la régulation monétaire par les taux d'intérêt, la monétique en France, l'avenir de la profession d'agent de change. **(Nº 1, juin, trimestriel, 75 F. – 56, rue de Lille, 75007 Paris.)**

▣ Quelles sont, en Union soviétique, les pesanteurs conservatrices qui s'opposent aux réformes de M. Gorbatchev ? Robert C. Tucker, spécialiste de culture politique soviétique, répond, dans **WORLD POLICY JOURNAL**, à cette question de forte actualité. **(Nº 2, vol. IV, printemps, trimestriel, 5,25 dollars. – 777 United Nations Plaza, New-York, New-York 10164-0339.)**

▣ Publication de la Banque française du commerce extérieur, **ACTUALITÉS** présente la nouvelle réglementation soviétique autorisant la création de sociétés mixtes à capitaux étrangers. **(Nº 221, avril, mensuel, abonnement annuel : 570 F. – 21, boulevard Haussmann, 75427 Paris Cedex 09.)**

▣ Dans **COSMOPOLITIQUES**, deux articles sur l'Union soviétique : la situation de l'économie et la « question nationale » ; et une étude sur l'« impossible pax nipponica ». **(Nº 3, mai, trimestriel, 50 F. – 71, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris.)**

▣ Dans **COMMENTAIRE**, Renaud de La Genière publie un article intitulé « L'impératif monétaire », et Paul Mentré présente un plaidoyer pour l'Union monétaire de l'Europe. En outre, trois articles sur les Etats-Unis, dont celui de Philippe Bénéton : « Les pauvretés américaines, à propos d'un gâchis ». **(Eté 1987, trimestriel, abonnement annuel : 280 F. – 8, rue Garancière, 75006 Paris.**

▣ **POLICY ANALYSES IN INTERNATIONAL ECONOMICS** propose une mise à jour de son numéro d'octobre 1985 sur les relations économiques américano-japonaises. **(Nº 13, octobre 1985, révision en janvier 1987, pas d'indications de périodicité ni de prix. – Institute for International Economics, 11 Dupont Circle, NW, Washington DC 20036.)**

▣ Dans **NEW LEFT REVIEW**, trois articles sur les racines du militarisme à l'Est et à l'Ouest, et sur les résistances qu'il rencontre, ainsi qu'une étude critique sur la haute administration britannique. **(Nº 162, mars-avril, bimestriel, 2,50 livres. – P.O. Box 339, Londres WC1 8NS.)**

▣ **ALLEMAGNES D'AUJOURD'HUI** vient de publier son centième numéro. Au sommaire, un bilan de la philosophie allemande actuelle et un dossier sur la RFA au lendemain des élections législatives de janvier dernier. **(Nº 99-100, janvier-juin, trimestriel, 85 F. – 8, rue Faraday, 75017 Paris.)**

▣ La **REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE** ouvre le dossier de l'Allemagne : « Deux Etats, une Nation ? ». Les relations Est-Ouest ; « Sous l'œil de Moscou » ; Vue de la France ; sa place dans l'Europe ; etc. **(Juin, bimestriel, 80 F. – 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris, Cedex 07.)**

▣ Publié par le mouvement Pax Christi, **LE JOURNAL DE LA PAIX** livre, sous forme de « bilan contrasté », un ensemble de réflexions sur le voyage de Jean-Paul II en Argentine et au Chili. Dans le même numéro, un vaste panorama des réactions provoquées en France et à l'étranger par les propositions de M. Gorbatchev pour la réduction des armements en Europe. **(Juin, mensuel, 12 F. – 44, rue de la Santé, 75014 Paris.)**

▣ Dans **LE DÉBAT** : « La montée en puissance de l'économie italienne », par l'un de ses artisans, C. De Benedetti, et l'éternelle réforme de l'Université avec cette interrogation : « Est-elle réformable ? ». **(Mai-septembre, cinq numéros par an, 68 F. – Gallimard, Paris.)**

▣ Délimitation des eaux territoriales, exploitation du plateau continental en mer Egée, minorités, Chypre... **PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX** consacre un numéro aux litiges et rivalités gréco-turcs. **(Nº 562, 12 juin 1987, un vendredi sur deux, 16 F. – La Documentation française, Paris.)**

▣ Ce n'est qu'un slogan. Telle est la conclusion d'une étude de la Lloyds Bank la privatisation dans le tiers-monde, reproduite par **PROBLÈMES ÉCONOMIQUES. (Nº 2028, 11 juin 1987, hebdomadaire, 7,50 F. – La Documentation française, Paris.)**

▣ Dans **POLITICA E ESTRATEGIA**, Sonia de Camargo fait une étude comparative de la politique extérieure de l'Argentine et du Brésil durant la « décennie des militaires » (1973-1983). **(Vol. IV, nº 3, semestriel, 40 cruzados. – Al. Eduardo Prado, 705 01218 Sao Paulo, Brésil.)**

▣ Un compte-rendu du très vif débat interne qui agite le PC et la gauche des Philippines sur la stratégie à suivre face à Mme Aquino, dans **INPRECOR. (Nº 245, 22 juin, 25 numéros par an, 12 F. – 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil.)**

▣ Dans **GOLAS**, un dossier sur la Nouvelle-Calédonie centré sur les indépendances dans le Pacifique Sud et le sort réservé aux Européens. Mais aussi, l'Eglise catholique et protestante, les traditions des « anciens » chez les Kanaks. **(Nº10, juin, trimestriel, 25 F. – Christian Terras, 281, Bât. C., Cours E.-Zola, 69100 Villeurbanne.)**

▣ Un entretien avec Jean-Marie Tjibaou, dirigeant du FLNKS, et un dossier sur le logement des immigrés constituent l'essentiel de la dernière livraison de **CIMADE-INFORMATION. (Nº 6, juin, mensuel, 15 F. – 176, rue de Grenelle, 75007 Paris.)**

▣ **LES CAHIERS DU CEDAF** publient les actes d'un coloque sur « Les rébellions dans l'Est du Zaïre (1964-1967), un aspect trop vite oublié des dramatiques premières années d'indépendance de l'ex-Congo belge. **(Nº 7-8, décembre 1986 (dernier reçu), huit numéros par an, 30 F. belges. – 7, place Royale, 1000 Bruxelles.)**

▣ Plus de 300 000 Mozambicains réfugiés à l'étranger, dont 200 000 au Malawi : **REFUGIES**, revue du HCR, leur consacre un dossier établi par Roland-Pierre Paringaux. **(Nº 42, juin, mensuel. – Haut Commissariat pour les réfugiés, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10.)**

▣ **LE COURRIER DES PAYS DE L'EST** se penche sur les rapports économiques entre les pays socialistes et l'Iran, l'Irak et la Syrie. **(Nº 318, mai, mensuel, 41 F. – La Documentation française, Paris.)**

▣ Le journaliste américain Allen Brownfeld traite du chantage à l'antisémitisme aux Etats-Unis, dans **JOURNAL OF PALESTINE STUDIES. (Nº 63, printemps, trimestriel, 4,95 dollars. – P.O. Box 25301, Georgetown Station, Washington, DC 20077-3343.)**

▣ **THE MIDDLE EAST JOURNAL** consacre l'essentiel de sa livraison à la situation en Iran, aux luttes à l'intérieur du pouvoir et à la « nouvelle gauche ». **(Vol. 41, nº 2, printemps, trimestriel, 6,95 dollars. – 1761 N Street, NW, Washington, DC 20036.)**

▣ « Vingt ans après » : toute la livraison de **MERIP, MIDDLE EAST REPORT** est consacrée aux conséquences, pour les Palestiniens, de la guerre d'Octobre au Proche-Orient. **(Nº 146, mai-juin, bimestriel, 3,5 dollars. – 475, Riverside Drive, New-York, NY 10115.)**

▣ Thierry Hentsch étudie, dans la **REVUE D'ÉTUDES PALESTINIENNES**, l'image occidentale de l'Orient – de Renan à Massignon – et de ses répercussions sur la question palestinienne. **(Nº 24, été, trimestriel, 53 F. – Editions de Minuit, Paris.)**

▣ L'œuvre de Louis Gardet et d'Alfred Morabia, deux islamologues récemment disparus, occupe l'essentiel du numéro d'**HORIZONS MAGHREBINS. (Hiver-printemps 1987, nº 9-10, quatre numéros par an, 67 F. – Université Toulouse-le-Mirail, 5, allée Antonio-Machado, 31058 Toulouse Cedex.)**

▣ Dans **l'ARCHE**, Barbie est, bien entendu, longuement et justement jugé. Du même coup, la France aussi. Celle de l'occupation. Elle aurait été « indifférente au sort des juifs dans un premier temps, compatissante dans un second ; et plus encore après la Libération ». Dès les « premiers temps », chacun de nous a de quoi témoigner du contraire, la « compassion » a commencé très tôt, et il arriva qu'elle conduisît les compatissants jusqu'à partager le sort de ceux qu'ils aidaient. **(Juin, mensuel, 20 F. – 19, rue de Téhéran, 75008 Paris.)**

▣ La **REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE** consacre sa dernière livraison au retour du religieux en politique, et pas seulement au Proche-Orient... **(Nº 928, mars-avril, bimestriel, 65 F. – 17 avenue Gourgaud, 75017 Paris.)**

▣ **CAHIERS DE L'ACTUALITÉ RELIGIEUSE ET SOCIALE** consacre un numéro spécial au chômage. **(Nº 352, juin, bimensuel, 18 F. – 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)**

▣ Une description détaillée de la protection sociale en URSS et en Europe de l'Est, dans **ÉCONOMIES ET SOCIÉTÉS. (Série « Économie planifiée, tome XXI, nº 2, février (dernier reçu), mensuel, 95 F. – Presses universitaires de Grenoble, BP 47 X, 38040 Grenoble Cedex).**

▣ Les Pays-Bas comptaient au 1er janvier 1985 près de 630 000 immigrants : H.-B. Entzinger traite, dans **MIGRATIONS INTERNATIONALES**, de la politique du gouvernement à leur égard, sans dissimuler les difficultés – notamment d'ordre culturel – qui comme en d'autres pays d'Europe font obstacle à leur intégration. **(Vol. XXV, nº 1, mars, trimestriel, 4 dollars. – Comité intergouvernemental pour les migrations, CP 71, 1211 Genève 19.)**

▣ **LA NOTE DE L'IRES** publie une étude sur la nouvelle législation européenne relative à l'immigration clandestine et analyse la structure et l'évolution des salaires au Japon. **(Nº 12, deuxième trimestre, trimestriel, abonnement annuel : 350 F. – 1, rue de la Faisanderie, 75116 Paris.)**

▣ La dernière livraison des **ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE** est consacrée à « La ville et ses logements ». Alain Jeantet y retrace l'évolution du rapport locatif en France, depuis l'apparition du phénomène de construction de masse dans l'après-guerre. **(Nº 33, mars-avril, quatre numéros par an, 80 F. – Centrale des revues, 11, rue Gossin, 92543 Montrouge Cedex.)**

▣ **LE BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ LANGUEDOCIENNE DE GÉOGRAPHIE** consacre un numéro double aux métropoles du monde arabe, de Casablanca et Tunis à Riyad et Damas. **(Nº 2-3, 1987, trimestriel, 150 F. – Université Paul-Valéry, BP 5043, 34032 Montpellier Decex.)**

▣ Parmi les thèmes traités dans la **LETTRE INTERNATIONALE** : « De Dostoievski à Sartre » (Cz. Milosz, O. Paz... etc.) et les « Méditations européennes ». Poursuite d'un débat ouvert dans le précédent numéro sur un thème fort démodé : la morale. Le dialogue oppose, tout en les réunissant, A. Comte-Sponville à Vercors. **(Nº 12, printemps, et 13, été, trimestriel, 35 F. – 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris).**

▣ **SCIENCES ET TECHNIQUES** publie un numéro spécial sur les atouts technologiques de l'Europe. Un catalogue exhaustif des 108 projets Eurêka, fait le point sur les grands programmes européens. **(Nº 38, juin, mensuel, 29 F. – 2, rue Béranger, 75003 Paris.)**

▣ Au sommaire de **CPE BULLETIN**, un article sur le copyright à l'ère de l'information électronique. **(Nº 37, mai, dix numéros par an, abonnement annuel : 780 F. – ADI-TECH, 96, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.)**

▣ Une nouvelle revue, dans le domaine nouveau des industries de la langue : **LANGUAGE TECHNOLOGY** publie plusieurs articles sur la traduction assistée par ordinateur. **(Mai-juin, bimestriel, 10 dollars. – P.O. Box 5477, 1007 AL, Amsterdam, Pays-Bas.)**

▣ **RAW MATERIALS REPORT** s'intéresse à l'industrie du papier : pour montrer, dans une excellente étude de Joe Becker, la viabilité, dans le tiers-monde, des petites usines de pâte faisant appel à une technologie locale et alimentées avec des fibres produites sur place. Un moyen de s'affranchir de la dépendance culturelle à l'égard des grandes puissances et d'échapper aux effets de l'extrême concentration de cette industrie en Suède et aux Etats-Unis, les cent sociétés qui assuraient en 1975, 46 % de la production mondiale ont vu leur part monter à 70 % en 1980. La revue ouvre, d'autre part, un débat sur le rôle de la CNUCED, avec un long article de Frederick F. Clairmonte qui offre une interprétation critique de l'action de Raul Prebisch en tant que secrétaire général de 1964 à 1969. **(Vol. 5, nº 2, trimestriel, abonnement annuel : 250 couronnes. – P.O. Box 81519, S-104 82 Stocholm.)**

Prochains colloques

● L'Institut de droit international public et de relations internationales de Thessalonique (Grèce) organise dans cette ville, du 31 août au 18 septembre, une session d'été consacrée au règlement pacifique des conflits internationaux. *(Renseignements : Institut de droit, Megalou Alexandrou 15 & Hadji, Thessalonique).*

● Du 21 au 25 septembre, se tiendra en Savoie un séminaire de l'Institut européen interuniversitaire de l'action sociale (IEIAS) sur le thème : *« L'ÉVALUATION DU TRAVAIL SOCIAL ET DES ACTIONS COLLECTIVES ». (Renseignements : IEIAS, 179, rue du Débarcadère, 6001 Marcinelle, Belgique).*

● RECTIFICATIF. – « ZAIRE : QUAND UNE TROP LONGUE AUSTÉRITÉ ÉCONOMIQUE ENGENDRE DES CONFLITS AU SEIN DE L'ÉLITE ». – M. Nzuzi Matayi nous signale qu'il est l'éditeur de *Zaïre Digest*, contrairement à ce que mentionnait notre article du mois de mars, qui attribuait cette fonction à M. Saolona.

Notre ami François Partant

Économiste, ancien banquier, notre ami François Partant est décédé le 25 juin, à Montpeyroux (Hérault), à l'âge de soixante et un ans. Ayant consacré l'essentiel de son activité professionnelle à l'Afrique et à Madagascar, il s'était toujours montré très attentif aux problèmes du développement et aux rapports entre la « crise » de l'Occident et les difficultés du tiers-monde. C'est donc dans une étroite communauté de pensée que le Monde diplomatique *avait, avec joie, accueilli sa collaboration. Nous aimions particulièrement le regard à la fois pénétrant et passionné qu'il portait sur le monde autour de lui.*

On lui doit plusieurs ouvrages qui marquent la réflexion sur les désordres contemporains, notamment la Guérilla économique *(Le Seuil, 1976)*. Que la crise s'aggrave *(Solin, 1979)*, le Pédalo ivre *(Solin, 1981)*, la Fin du développement : naissance d'une alternative *(la Découverte, 1982). A relire les analyses qu'il publia dans les années 70, chacun se rend compte à quel point ses vues étaient prophétiques – si tant est qu'il faille être prophète pour interpréter correctement des signes d'une brutale évidence... Rare vertu de l'intelligence lorsqu'elle s'appuie sur une grande attention aux problèmes les plus prosaïquement humains.*

C. J.

BIBLIOGRAPHIE

Les problèmes d'actualité vus par les organisations internationales

Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

● KOREA : MANAGING THE INDUSTRIAL TRANSITION *(La gestion de la transition industrielle en Corée)* : tous les aspects de la politique industrielle qui a fait de ce pays, en un quart de siècle, l'un des « nouveaux pays industrialisés » (vol. I) et une description des grandes transformations structurelles (vol. II). Approche purement économiste. *(Banque mondiale, Washington DC, mars 1987, vol. I, 182 pages ; vol. II, 225 pages. Disponible à Paris : 66, avenue d'Iéna.)*

Bureau international du travail.

● LA FLEXIBILITÉ DU MARCHÉ DE L'EMPLOI, UN ENJEU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL : les mesures prises depuis 1964 dans les pays industrialisés à économie de marché pour relancer l'activité des entreprises et élever le niveau de l'emploi. *(BIT, Genève, 1987, 3847 pages, 30 francs suisses. Disponible à Paris : à Paris : 205, boulevard Saint-Germain.)*

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

● ANNUAIRE INTERNATIONAL DE L'ÉDUCATION, 1985 : les statistiques habituelles, précédées d'une première partie consacrée à des études sur les problèmes que pose l'évolution technologique aux responsables de l'éducation. *(UNESCO, Paris, 1986, 396 pages, 75 F.)*

LES IMPÉRATIFS DE LA

Le système de retraite,

DANS les pays occidentaux, le vieillissement de la population, l'allongement de la durée de la vie, posent à terme de difficiles problèmes de financement des régimes de retraite, aggravés par un chômage élevé. Un peu partout, des réformes sont mises en œuvre. Celles qui s'élaborent en France doivent tenir compte des acquis d'un système qui s'est considérablement amélioré ces dernières années. Pas plus que leur droit à la santé garanti par la Sécurité sociale (voir *le Monde diplomatique* de juin 1987, pp. 14 à 17), les citoyens ne sont prêts à sacrifier celui à une retraite décente.

Par JEAN-PIERRE CENDRON *

Depuis la deuxième guerre mondiale, la retraite est considérée comme un droit pour tous les individus au-delà d'un certain âge. Toutefois, si ce droit a toujours été un des éléments fondamentaux de l'Etat-providence, son contenu économique a beaucoup évolué au cours des quarante dernières années.

Proche de la misère au cours des années 50, le sort des retraités s'est sensiblement amélioré au cours des décennies 60 et 70, au prix d'une croissance importante des dépenses-vieillesse. Avec la crise et le développement du chômage, le système de retraite s'est découvert une autre fonction : permettre le retrait du marché du travail des travailleurs vieillissants.

Le fait est bien connu : les dépenses sociales ont été, depuis le début des années 60, en croissance rapide. Un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publié en 1985 (1) montrait que, de 1960 à 1981, leur rythme annuel d'évolution en volume avait été, pour l'ensemble des pays membres, près de deux fois plus élevé que celui du PIB : 8,4 % entre 1960 et 1975, contre 4,6 % pour le PIB ; 4,8 % entre 1975 et 1981, contre 2,6 % pour le PIB. La France ne fait pas exception à la règle, même si le profil de son évolution est un peu différent. En effet, les dépenses sociales n'y ont crû que de 7,3 % entre 1960 et 1975, alors que le PIB progressait de 5 %. A l'inverse, le freinage dans la période 1975-1981 est moins marqué : 6,2 %, alors que l'évolution du PIB est proche de la moyenne des pays de l'OCDE (+ 2,8 %).

Au total, les dépenses sociales, qui représentaient dans l'OCDE 13,1 % du PIB, ont atteint 25,6 % en 1981. En France, le niveau de départ est quasiment identique (13,4 % mais le point d'arrivée sensiblement supérieur : 29,5 %). De surcroît, selon le rapport de l'OCDE, « *ce sont les dépenses au titre des pensions qui, tout au long de la période, ont été la principale composante des dépenses sociales* ». Elles en représentent actuellement plus du tiers (40 % en France) (2).

D'abord inférieur à celui des autres dépenses, le taux de croissance des pensions dépassait, à la fin des années 70, celui de toutes les autres composantes, y compris l'indemnisation du chômage (6,8 % contre 5,7 % pour l'ensemble de l'OCDE). Contrairement aux dépenses de santé ou d'enseignement, « *les dépenses affectées aux pensions n'ont généralement pas enregistré de ralentissement notable entre 1960-1975 et 1975-1981* (3) ».

En France, le rythme d'évolution des dépenses vieillesse est resté vif entre 1981 et 1986. D'après l'*Effort social de la nation* (4), le taux de croissance annuel moyen était, durant cette période, de 11,1 % – soit 3,4 % en volume. Les dépenses vieillesse dépassaient 500 milliards de francs en 1986 et représentaient 10,5 % du PIB.

Cette évolution peut, dans le cas de la France, être divisée en deux phases distinctes. La première, qui couvre les décennies 60 et 70, voit l'amélioration continue du système mis en place en 1945 qui, il est vrai, ne permettait de toucher qu'une prestation de faible niveau. La création des régimes complémentaires et leur généralisation entraînent une nette amélioration des pensions des anciens salariés du secteur privé ; la mise en place du minimum vieillesse et du Fonds spécial crée un véritable « filet de sécurité » pour l'ensemble des personnes âgées, y compris celles qui n'ont jamais cotisé ; l'alignement des régimes des non-salariés permet à ceux-ci de bénéficier de prestations comparables à celles des salariés, au moins en ce qui concerne le régime de base. Le mode de calcul de la pension du régime général est modifié à plusieurs reprises : le salaire pris en compte est celui des dix meilleures années et non plus des dix dernières ; le taux de la pension passe de 40 à 50 %, etc.

D'autre part, l'indexation des pensions sur les salaires, la progression rapide du minimum vieillesse, ont entraîné une forte croissance du pouvoir d'achat de la pension par tête. « *Ainsi, sur la période 1963-1984, la pension moyenne servie par la CNAVTS (Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés) a vu son montant multiplié par 13, alors que les prix quintuplaient et que le salaire moyen était multiplié par 10* (5). »

Contrairement à la situation qui prévalait dans les années 50, la vieillesse n'est plus aujourd'hui synonyme de misère. Le minimum vieillesse représente 28 % du SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) en 1950. Il dépasse aujourd'hui 50 % du SMIC (salaire minimum intercatégories). Comme le note Edgard Andréani : « *La très forte augmentation des prestations de vieillesse s'est traduite par une amélioration incontestable du sort des personnes âgées. En grande partie, cela s'est fait par l'arrivée à l'âge de la retraite de nouvelles générations, mieux protégées que les anciennes, d'où des inégalités en fonction de l'âge* (6). »

Les conséquences du vieillissement

LES analyses sur la situation matérielle des retraités et son évolution se heurtent à un problème statistique bien connu : l'impossibilité de chiffrer rigoureusement le nombre de ceux-ci. Elles résultent de l'ambiguïté de la notion même de retraité, qui, au sens le plus courant, désigne une personne ayant cessé son activité professionnelle en raison de son âge et tirant une part importante de son revenu d'une pension de retraite. Or les statistiques des caisses de retraite ne connaissent que leurs propres « pensionnés », qui, s'ils ont changé d'entreprise ou d'activité durant leur vie professionnelle, peuvent percevoir des allocations de diverses provenances.

Le recensement et les enquêtes sur l'emploi de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) utilisent un concept plus proche de la notion courante, puisqu'il s'agit de personnes ayant cessé leur activité principale et se déclarant à la retraite. Mais cette notion rend mal compte de la population des femmes qui n'ont pas eu d'activité professionnelle antérieure et dont le revenu est constitué soit d'une pension de réversion (ou d'une allocation de veuvage), soit du minimum vieillesse.

Ces incohérences statistiques expliquent la difficulté d'évaluer la retraite moyenne et d'analyser son évolution. André Babeau estime le nombre de retraités à un peu plus de 9 millions (7). En recoupant diverses sources, une étude non publiée de la direction de la prévision aboutit à un chiffre légèrement inférieur : 8,6 millions en 1985, ce qui conduit à une pension moyenne proche de 5 000 francs par mois, soit le double du minimum vieillesse.

Le Centre d'études sur les revenus et les coûts (CERC) (8) utilise les résultats actualisés de l'enquête fiscale de 1979 pour étudier l'évolution des ressources des ménages d'inactifs (constitués en grande majorité de retraités) : « *Les ménages d'inactifs, dont le revenu disponible était à peine égal à la moitié du revenu moyen en 1962, ont, en moyenne en 1984, un revenu disponible inférieur de 20 % seulement au revenu moyen de l'ensemble des ménages.*

» *Les ménages d'inactifs sont, plus souvent que les autres, composés d'une personne seule (44,7 % des cas en 1982) ou d'un couple sans enfant à charge (45 % des cas). Le nombre moyen de personnes par ménage est donc inférieur à celui que l'on rencontre parmi les ménages d'actifs. De ce fait, le revenu par personne des ménages d'inactifs, qui donne une meilleure appréciation de leur niveau de vie relatif, est plus proche de celui des ménages d'actifs qu'il n'apparaissait* (8). »

Selon le rapport du CERC sur les revenus des ménages, le sens des disparités entre actifs et inactifs s'est inversé : « *En 1984, c'est chez les ménages d'inactifs que le revenu moyen par personne est le plus élevé* » *(voir le tableau I)*.

Avec le développement de la crise économique et la croissance rapide du chômage, les enjeux de la politique des retraites se sont modifiés. La cessation précoce de l'activité, au travers des dispositifs de garantie de ressources ou de retraite à taux plein pour inaptitude, devient un moyen de délester le marché de l'emploi de demandeurs dont l'« *employabilité* » est faible, voire nulle. « *La situation du marché de l'emploi, caractérisée depuis 1974 par la progression continue du chômage, a imposé une nouvelle répartition du travail qui s'est réalisée principalement à l'encontre des générations les plus jeunes et les plus âgées. C'est ainsi que la réduction des effectifs des entreprises s'est d'abord effectuée par la multiplication des départs en retraite ou en préretraite* (9). »

De plus, le niveau élevé du taux de remplacement est une incitation puissante au départ. Le rapport de la commission Tabah (10) fait remarquer que « *la France semble être l'un des pays où cette politique a été la plus systématique : la chute des taux d'activité y a été la plus rapide. Celui des hommes de la tranche 60-65 ans est passé de 60 % à 30 % entre 1974 et 1984, celui des hommes de plus de 65 ans, de 12 % à 4 %. Aujourd'hui la préretraite atteint les 55-59 ans. Par le jeu des contrats de solidarité et des allocations spéciales du Fonds national pour l'emploi, 270 000 personnes entre 55 et 59 ans, ont d'ores et déjà cessé leur activité.* »

L'abaissement de l'âge de la retraite réalisé par l'ordonnance de 1982 n'est que le point d'aboutissement de cette évolution. Tout en satisfaisant une vieille revendication syndicale, il améliore la cohérence du dispositif entre 60 et 65 ans. La réforme consiste, en dernière analyse, en un transfert de charges entre l'assurance-chômage (dont dépendait la garantie de ressources) et le système de retraites.

Actuellement, les deux dispositifs (garantie de ressources et retraite à 60 ans) cumulent leurs effets puisque les effectifs du premier décroissent lentement et ne doivent disparaître qu'en 1993. A long terme, le dispositif mis en place en 1982 devrait être moins coûteux socialement que le précédent. En effet, celui-ci permettait une cessation d'activité dans des conditions relativement plus larges (dix ans d'activité salariée, six mois de présence dans l'entreprise) que l'ordonnance de 1982. Elle assurait à tous les salariés, y compris aux cadres, un revenu de remplacement égal à 70 % du dernier salaire, ce qui n'est pas le cas de la retraite à 60 ans.

Si le système de retraite a joué en France, et à un degré moindre dans les autres pays développés, un rôle important dans l'évolution de l'emploi, il subit le contrecoup de la progression du chômage. En effet, les ressources des régimes reposent sur les revenus d'activité qui servent de base aux cotisations. Or la crise économique a freiné la progression des effectifs employés et ralenti l'évolution du pouvoir d'achat. Au total, la masse salariale croît, en volume, à un rythme inférieur à 3 % l'an et l'écart avec la croissance des prestations se creuse au fil des années. Cette divergence explique la situation financière préoccupante d'un certain nombre de régimes.

Pour le régime général, notamment, « *la progression du volume des charges de prestations de la CNAVTS atteint 6,6 % en 1986 et le dernier rapport de la commission des comptes de la Sécurité sociale retient un chiffre comparable pour 1987. En dépit de deux relèvements successifs de cotisation (1 point au 1er janvier 1984, 0,7 point au 1er août 1986), auxquels s'ajoute l'affectation d'une contribution de 0,4 point sur le revenu imposable des ménages, les comptes de la CNAVTS restent structurellement déficitaires : 8 milliards en 1985 ; 15 milliards en 1986 en dépit du relèvement des cotisations au 1er août ; et 13,6 milliards prévus en 1987 malgré un financement supplémentaire de 13 milliards de francs* (11). »

Tableau I. – L'AMÉLIORATION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES AGÉES

(Evolution des disparités de revenu disponible par personne entre ménages d'inactifs et ménages d'actifs)

	1962		1984	
	Francs 1984	Indice	Francs 1984	Indice
Ménage dont le chef est un actif ..	31 400	105	54 400	95
Ménage dont le chef est un inactif .	23 620	79	67 070	117
Ensemble des ménages	30 000	100	57 140	100

Source : Centre d'études sur les revenus et les coûts.

* Chargé d'études à l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC).

(1) OCDE, *Dépenses sociales 1960-1990. Problèmes de croissance et de maîtrise*, Paris, 1985.

(2) L'OCDE inclut dans les dépenses sociales celles liées à l'enseignement.

(3) OCDE, *op. cit.*

(4) « L'effort social de la nation » est un document annexé à la loi de finances, qui décrit les évolutions constatées dans le domaine social au cours des trois années précédentes.

(5) Rapport de la commission d'évaluation et de sauvegarde de l'assurance vieillesse (à paraître à la Documentation française, Paris).

(6) Edgard Andréani, *les Retraites*, La Découverte, Paris, 1986.

(7) André Babeau, *la Fin des retraites ?* Hachette, Paris, 1985.

(8) Documents du CERC, nº 80, la Documentation française, Paris.

(9) Rapport de la commission d'évaluation et de sauvegarde de l'assurance vieillesse, *op. cit.*

(10) Du nom du président de la commission d'études et de propositions sur la « *solidarité entre générations face au vieillissement démographique* ». Créée dans le cadre du Commissariat général au Plan, elle a conduit ses travaux entre avril 1985 et juin 1986. Son rapport a été rendu public par la Documentation française sous le titre « Vieillir solidaires », Paris, 1987.

(11) Rapport de la commission d'évaluation et de sauvegarde de l'assurance vieillesse, *op. cit.*

Dans les autres pays industrialisés

DEUX logiques sous-tendent les systèmes de retraite des grands pays industrialisés :

— celle de l'assurance privée, dans laquelle les cotisations, en général proportionnelles au revenu des assurés, déterminent le montant des pensions ;

— celle de l'assistance, dans laquelle les retraites sont financées par l'impôt et assurent un minimum de ressources aux personnes âgées.

Tous les pays combinent, dans leurs législations, des éléments empruntés à l'une ou l'autre formule.

L'AGE LÉGAL DE LA RETRAITE

Il reflète une certaine conception de la retraite : un âge élevé correspond en général à la logique de l'assistance, un âge bas à celle de l'assurance. Plus généralement, il est le reflet de la situation sur le marché du travail.

Age de la retraite et âge de cessation d'activité ne sont pas toujours synonymes. De nombreux pays ont mis en place, comme la France, des dispositions de cessation anticipée d'activité : préretraites en RFA, prépensions en Belgique, pensions d'invalidité en Italie, retraite anticipée aux Etats-Unis. Enfin certains pays (Suède) pratiquent la retraite progressive.

L'ARCHITECTURE DU SYSTÈME

Tous les pays développés assurent aux personnes âgées une retraite de base :

— le Canada, le Danemark, la Finlande, privilégient la logique de l'assistance et versent une pension de base uniforme à tous les résidents ;

— le Royaume-Uni, la Suède, la Norvège et les Pays-Bas introduisent une condition supplémentaire de durée d'assurance ;

— dans la plupart des autres pays, et notamment en France, c'est la logique de l'assurance qui domine : la pension est calculée en fonction de la durée d'assurance et du revenu pendant la vie active.

Cette affirmation doit cependant être nuancée : beaucoup de pays ont des mécanismes analogues à celui du minimum vieillesse (Belgique, Italie, Japon, Etats-Unis) ou connaissent un plafond de cotisations (Etats-Unis, Belgique).

Les régimes complémentaires existent dans la plupart des pays développés.

LE FINANCEMENT

Si les régimes complémentaires sont presque toujours financés par des cotisations à la charge des salariés et des employeurs (aux Etats-Unis, elles sont souvent intégralement à la charge de ceux-ci), le mode de financement des régimes de base est plus variable et associe souvent cotisations sociales et contributions de l'Etat (50 % des recettes au Royaume-Uni, 35 % en Belgique, 33 % au Japon, environ 20 % en France, 0,9 % seulement aux Pays-Bas).

PRINCIPALES MESURES D'AJUSTEMENT

ÉTATS-UNIS

Dépenses : en 1977, un amendement à la loi sur la Sécurité sociale modifie la méthode de calcul des pensions pour ceux qui atteignent soixante-deux ans après 1982. En 1983, une loi prévoit la remontée de l'âge de la retraite de soixante-cinq ans à soixante-sept ans entre 2000 et 2027.

Recettes : en 1983, augmentation du taux de cotisation des salariés, qui doit passer de 13,4 % en 1984 à 15,3 % en 1990. L'augmentation est encore plus forte pour les travailleurs indépendants, dont le taux doit passer de 9,35 à 15,3 %.

JAPON

Dépenses : en 1985, la loi de réforme des pensions diminue sensiblement le niveau des pensions (la baisse peut atteindre, dans certains cas, 37 %).

Recettes : les revalorisations des pensions ne sont plus effectuées qu'à partir d'un seuil de 5 % de croissance des prix à la consommation.

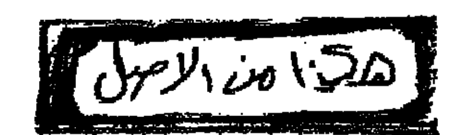
RFA

Dépenses : en 1984, le mécanisme d'ajustement des pensions est modifié pour indexer les revalorisations sur les salaires nets et non plus sur les salaires bruts.

Recettes : hausse du taux de cotisation à la même date et modification de l'assiette.

GRANDE-BRETAGNE

En 1986, réforme du système de retraites complémentaires (SERPS) : la pension est désormais calculée sur l'ensemble de la carrière et non plus sur les vingt meilleurs années et ne représente plus que 20 % du salaire, contre 25 % auparavant. Le niveau des pensions de réversion est diminué.



PROTECTION SOCIALE (II)

victime de son succès

Faut-il alors prédire, avec André Babeau, « la fin des retraites » ?

Le vieillissement prévisible de la population française au XXIe siècle a été parfois utilisé pour prédire la « faillite » future des régimes de retraite par répartition.

En effet, la faiblesse de la fécondité depuis la fin du baby-boom entraînera à l'horizon 2040 un vieillissement de la population, c'est-à-dire une augmentation de la part des plus de 60 ans. *« Si l'évolution future n'est pas dénuée d'incertitudes,* note le rapport « Vieillir solidaires », *le processus de vieillissement est cependant inéluctable (...). Le calcul montre, en effet, que pour empêcher toute accentuation du vieillissement au cours du prochain demi-siècle, autrement dit pour maintenir le phénomène à son niveau actuel, il faudrait soit que la fécondité remonte à une valeur moyenne de près de trois enfants par femme (et davantage même si la mortalité continue à diminuer rapidement, voire s'accélère aux âges dépassant la cinquantaine), soit que les flux migratoires deviennent très supérieurs à ce qu'ils ont jamais été dans le passé, même aux périodes de plus forte croissance économique (solde migratoire de l'ordre de 300 000 chaque année en moyenne)* (12). »

Le vieillissement de la population a pour conséquence la diminution du « rapport démographique » (effectif des 20-59 ans divisé par celui des 60 ans et plus) de 2,9 en 1985 à 1,6 en 2040 (13). La « faillite future » des retraites par répartition découlerait « logiquement » de l'évolution du ratio. Cette conclusion est très contestable. En effet, elle assimile population en âge d'activité et cotisants, d'une part ; plus de 60 ans et retraités, d'autre part. Or :

– tous les plus de 60 ans ne sont pas inactifs ou retraités ;

– les 20-60 ans ne peuvent être tous assimilés à des actifs occupés ; il faut en effet tenir compte du chômage, et surtout des taux d'activité : l'évolution de l'emploi jouera, pour l'avenir du système de retraite, un rôle plus déterminant que la démographie. Une reprise vigoureuse de la croissance, induisant une création massive d'emplois, pourrait entraîner une amélioration de la situation, même dans un contexte de vieillissement de la population.

Enfin, le poids des retraites dans l'économie est également conditionné par l'évolution de la productivité des actifs : faut-il craindre une division par deux du nombre d'actifs par retraité si la productivité de chaque actif double ?

Les projections globales réalisées par le groupe d'experts associés à la commission Tabah aboutissent à des conclusions nuancées. Certes, elles montrent une dégradation continue du « rendement » des régimes de retraite et un alourdissement du poids des pensions par rapport au revenu d'activité. Mais ce phénomène, continu sur les quarante prochaines années, *« n'est pas fondamentalement un phénomène nouveau »*... Il s'inscrit dans le prolongement de la tendance passée.

Selon une étude de la direction de la prévision pour ce groupe d'experts, le poids des prestations vieillesse, en proportion du revenu d'activité, devrait passer de 16 % en 1985 à 25 % vers 2020. Mais le rythme moyen de cette croissance n'est que de 1,5 % par an, soit la moitié de celui constaté au cours des dix dernières années.

De manière plus générale, *« le rendement* (des régimes de retraite) *ne peut que s'infléchir progressivement passant du niveau exceptionnellement favorable qui est le leur aujourd'hui à un niveau normal. Le boom des naissances de l'après-guerre, l'immigration et l'augmentation du taux d'activité des femmes ont constitué une sorte de « rente de croissance » qui a permis aux régimes en répartition, créés au lendemain de la seconde guerre mondiale, d'asseoir leur équilibre sur des bases supérieures à celles qui sont compatibles avec un effectif constant et donc de pratiquer un rendement sensiblement supérieur à celui correspondant à un état stationnaire. La disparition progressive de ces facteurs constitutifs de la rente de croissance induit aujourd'hui nécessairement la poursuite de la diminution tendancielle de leur rendement* (14). »

Mais, comme le souligne Gérard Malabouche, *« la dégradation prévisible du rendement est due, pour une bonne partie, à l'allongement des carrières validables qui, à taux d'annuité inchangé, entraînera un accroissement de la pension moyenne* (15) ».

Le caractère modérément pessimiste des projections n'est pas propre à la France. Un rapport du Fonds monétaire international (FMI) (16) consacré au vieillissement de la population et à ses conséquences socio-économiques aboutit à des conclusions voisines : la croissance des dépenses-vieillesse devrait connaître un ralentissement sensible à l'horizon du premier quart du XXIe siècle *(voir le tableau II)*.



UNE UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU TROISIÈME AGE
Repenser le découpage de la vie entre périodes d'activité et d'oisiveté
(Rebours-Sipa)

Réformer, ou changer les règles du jeu ?

SI, à long terme, les perspectives paraissent maîtrisables, à court terme l'accroissement des dépenses, dans un contexte de croissance ralentie et de chômage, pose aux gouvernements des pays industrialisés un problème difficile. Augmenter les ressources, n'est-ce pas aller à l'encontre de l'idéologie néolibérale de stabilisation des prélèvements obligatoires ? Les États-Unis de M. Reagan et la RFA n'ont pourtant pas hésité à recourir à des hausses importantes du taux de cotisation. En France, le taux de cotisation du régime général a connu récemment deux augmentations successives.

A moyen terme, ce mode d'ajustement est-il suffisant ? Tous les gouvernements ont envisagé des réformes plus profondes du système de retraite visant à freiner les dépenses, en mettant en cause le mode de calcul des pensions *(voir l'encadré page 22)*.

En France, la commission Tabah, pour l'ensemble des régimes, et la commission d'évaluation et de sauvegarde de l'assurance-vieillesse, pour le seul régime général, ont proposé un certain nombre d'orientations qui serviront probablement de base de discussion aux « Etats généraux de la Sécurité sociale » dans ce domaine. Trois semblent actuellement s'imposer :

– Séparer clairement le contributif du non-contributif

Le système de retraite français s'est construit sur un compromis entre un aspect contributif (les prestations fournies sont proportionnelles aux cotisations versées par l'individu tout au long de sa carrière) et un aspect d'assistance (la prestation versée est indépendante de l'effort fourni, et dépend seulement de conditions d'âge et de ressources).

Dans le régime général, par exemple, l'existence d'un minimum des pensions, la règle des dix meilleures années pour le calcul du salaire de base, la validation gratuite des périodes de chômage sont autant d'éléments qui infléchissent très sérieusement le caractère contributif du régime. Or, les mesures prises tout au long des années 60 et 70 ont abouti à un foisonnement de règles qui rendent l'ensemble du système opaque et rendent impossible la maîtrise des mécanismes de transferts. Une étude réalisée par la CNAVTS a montré que *« l'accumulation des différentes règles redistributives avait moins profité aux assurés « fidèles » au régime général, c'est-à-dire ayant cotisé longtemps sur des salaires normaux, qu'à des assurés « atypiques » ayant des durées d'assurance incomplètes avec des salaires le plus souvent très faibles* (17) ».

D'où l'idée de mieux séparer ce qui ressort de chacune des deux logiques, la partie contributive restant financée par une cotisation assise sur le salaire, la part non contributive par un prélèvement d'ordre fiscal. Cette perspective se heurte aux réticences, voire à l'hostilité des syndicats qui craignent que, sous prétexte de « mettre de l'ordre dans la maison », les dirigeants politiques ne fassent « passer à la trappe » un certain nombre de droits acquis par les salariés.

– Modifier les règles d'indexation des pensions

Jusqu'à présent, la plupart des pensions étaient indexées sur l'évolution des salaires bruts. La commission d'évaluation et de sauvegarde s'est penchée sur une modification éventuelle du système. Plusieurs possibilités existent : l'indexation sur les prix, qui permet de maintenir le pouvoir d'achat des retraités, mais qui, en cas de progression du pouvoir d'achat des actifs, modifie, avec l'âge, la situation relative du retraité dans l'échelle des revenus ; l'indexation sur les salaires nets, qui répercute la charge des cotisations qui pèsent sur les actifs. La première formule aurait l'avantage d'avoir un effet immédiat mais l'inconvénient de susciter une hostilité très vive des syndicats, elle ne serait cependant pas suffisante pour faire disparaître le déficit du régime général.

– Assouplir la notion d'âge de la retraite

Une autre idée, largement reprise par le ministère des affaires sociales, consiste à mettre en place une retraite progressive, permettant aux travailleurs vieillissants de poursuivre un travail à temps partiel et de toucher une partie de leur retraite. Elle aboutit à une remise en cause indirecte de la retraite à 60 ans en incitant les actifs à cesser complètement leur activité au-delà de cet âge, mais se heurte actuellement à la situation de l'emploi et aux habitudes des entreprises françaises : la faible place occupée par le travail à temps partiel rend hasardeuse l'efficacité d'un tel dispositif. L'exemple de la Suède, où cette formule a connu un réel succès, peut difficilement être invoqué, car l'âge de la retraite y est plus élevé qu'en France et le niveau de la pension inférieur.

Au total, ces différentes suggestions pourraient trouver leur point d'application dans une vaste réforme « technique » du régime général. Aujourd'hui calculée par annuité (c'est-à-dire en pourcentage du salaire) la pension pourrait l'être, dans le futur, par « points », comme dans les régimes complémentaires de salariés. Dans cette deuxième technique, la pension est le produit du nombre d'unités de compte (les « points ») par la valeur de celle-ci, fixée chaque année ; le nombre de points acquis par le retraité dépend de la division de ses cotisations par le prix d'achat de l'unité de compte, souvent appelé « salaire de référence ».

Cette idée, lancée par la commission Tabah, largement discutée au sein de la commission d'évaluation et de sauvegarde de l'assurance-vieillesse, n'a pas abouti à un consensus, en raison de l'hostilité de certains syndicats (notamment CGT et FO) qui craignent que cette transformation n'entraîne une perte importante de garanties pour les futurs retraités.

Des mesures impopulaires

QUELLE que soit la voie choisie, les réformes seront difficiles à mettre en œuvre. De telles mesures sont en effet impopulaires et ont, de surcroît, un effet très étalé dans le temps, en raison de l'inertie propre aux régimes de retraite. Une modification des règles de calcul de la pension n'atteindra son plein effet qu'au bout d'un quart de siècle environ (c'est-à-dire bien au-delà de l'horizon temporel habituel des gouvernements), lorsque l'ensemble des retraités actuels aura été remplacé par ceux qui ont liquidé leur pension dans le cadre de la nouvelle législation.

Faut-il alors changer les règles du jeu et développer en France un véritable système de retraite par capitalisation ? Oui, répondent certains, encouragés par la situation exceptionnellement favorable des marchés financiers et la mise au point de nouveaux instruments d'épargne.

Leurs efforts ont partiellement abouti, avec la création du Plan d'épargne retraite de M. Balladur, qui est d'ailleurs moins un véritable produit de retraite qu'un produit d'épargne bénéficiant d'une importante « carotte fiscale ».

Les arguments en faveur de la capitalisation manquent pourtant singulièrement de consistance (18). Comme la répartition, la capitalisation repose, en fin de compte, sur un partage de la richesse produite : cette technique n'est donc pas insensible aux difficultés économiques. Quant à l'augmentation du taux d'épargne, les études réalisées aux Etats-Unis montrent que le développement des produits de retraite par capitalisation n'a qu'un effet incertain. C'est ce qui conduit les experts associés à la commission Tabah à écrire : *« Une distinction claire doit être maintenue entre la retraite et le revenu de l'épargne... Les mesures qui pourraient favoriser le développement de l'épargne ne peuvent pas apparaître comme la solution définitive au problème posé par l'équilibre des régimes de retraite qui doivent, pour des raisons sociales, rester l'expression d'une solidarité entre générations* (19). »

De toute façon, la substitution de la capitalisation à la répartition se heurte à des obstacles techniques importants : *« Le double effort de cotisation alors demandé à une même génération, l'ampleur des réserves financières nécessaires ne rendent pas envisageable un changement aussi radical* (20). »

Les systèmes de retraite, notamment en France, sont aujourd'hui victimes de leur succès. Depuis 1945, ils ont permis d'améliorer franchement la situation matérielle des personnes âgées, même si des poches de pauvreté subsistent dans cette population. Leur vitesse acquise et leur inertie les font aujourd'hui se heurter à la crise économique qui alourdit leurs dépenses et rogne leurs recettes.

Les gouvernements des pays occidentaux se trouvent face à des choix difficiles ; ils ne pourront pas éluder longtemps un débat autour de la notion de droit à la retraite et de son contenu économique. Quel niveau de revenu la société souhaite-t-elle accorder à ses inactifs âgés ?

L'expression concrète de ce droit est le résultat d'un compromis qui peut évoluer sous l'influence des évolutions économiques et des modifications de comportement. Comme le fait remarquer la sociologue Anne-Marie Guillemard (21), le découpage actuel de la vie entre périodes de formation, d'activité et d'« oisiveté pensionnée » n'est pas éternel. Sa modification sera, au siècle prochain, l'un des enjeux de l'évolution du système de retraite.

JEAN-PIERRE CENDRON.

(12) « Vieillir solidaires », *op. cit.*

(13) Projection INSEE, avec une hypothèse de fécondité de 1,8 enfant par femme.

(14) « Vieillir solidaires », *op. cit.*

(15) *Population*, janvier-février 1987. L'auteur de l'article était également rapporteur de la commission Tabah.

(16) FMI, *Aging and Social Expenditure in the Major Industrial Countries, 1980-2025*, Washington, 1986.

(17) Commission d'évaluation et de sauvegarde, *op. cit.*

(18) Lire à ce sujet Jean-Pierre Cendron, « La capitalisation au secours de la répartition ? », *Economie et prévision*, 1985, no 71.

(19) « Vieillir solidaires », *op. cit.*

(20) « Vieillir solidaires », *op. cit.*

(21) Anne-Marie Guillemard, *Politique de la vieillesse*, PUF, Paris, 1986.

Tableau II. – VERS UN RALENTISSEMENT DES DÉPENSES VIEILLESSE

(Taux de croissance annuel moyen des dépenses de retraite (en volume)

	1960-1980 (en %)	1980-2025 (en %)
Canada	7,2	2,6
France	8,2	2,7
RFA	4,9	2,5
Italie	8,5	3,6
Japon	14,1	5,9
Royaume-Uni	4,8	2,4
Etats-Unis	6,2	2,5

Source : FMI.

454 milliards de francs en 1985

LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE RÉGIMES	Nombre de cotisants *(en millions)*	Nombre de retraités *(en millions)*	Montant des retraites versées *(en milliards de francs)*
Régime général et régime des salariés agricoles (1)	15	7	150
Régimes autonomes de non-salariés (2)	4	3	56
Régimes spéciaux de salariés (3)	4	3	154
Régimes complémentaires de salariés (4)	15	7	94

Source : Commission des comptes de la Sécurité sociale, données 1985.

(1) Gérés par des organismes distincts, ils sont financièrement intégrés et accordent des prestations identiques aux salariés agricoles et à ceux de l'industrie et du commerce.

(2) Régimes des artisans et des industriels et commerçants, alignés sur le régime général ; régimes des professions libérales et des exploitants agricoles.

(3) Regroupent des salariés du secteur public (fonctionnaires, agents des collectivités locales, SNCF, RATP, EDG-GDF...) ; ces régimes constituent un élément important de leur statut.

(4) Créés par convention collective ou intervention des pouvoirs publics, gérés paritairement, ils accordent des avantages qui viennent s'ajouter à ceux des régimes de base.

LE NON-ESPOIR DES NOIRS AMÉRICAINS

Harlem Quartet

Par JAMES BALDWIN

« La prochaine fois, le feu... » Et le feu avait déferlé sur Harlem et sur Watts... Personne n'a oublié les volcaniques années 60 et l'avertissement de James Baldwin (1).

Les principes « d'aveuglement, de solitude et de terreur » inculqués par le monde blanc et chrétien, l'écrivain noir américain les avait déjà dénoncés en 1953, dans *les Elus du Seigneur* et *Un autre pays*. Exilé à Paris depuis 1948, il était cependant retourné aux Etats-Unis afin de militer pour les droits civiques. On connaît l'intensité, la chaleur, qui traversent ses romans, son amour pour les gens de sa race, *« venus d'un passé de fouet, de torture, de castration, d'infanticide et de viol »*. James Baldwin parle toujours pour les *« victimes »* – petits voyous de ghetto, homosexuels vilipendés, innocents de toutes sortes, tels ces enfants noirs, assassinés à Atlanta, auxquels il rendait hommage dans l'un de ses derniers livres (2).

Alors qu'aujourd'hui l'affaire Bernhard Goetz – le « justicier » du métro new-yorkais – semble indiquer que, aux Etats-Unis, plus que jamais, règne une atroce confusion des valeurs morales (les victimes, parce que noires, faisant figure de coupables), James Baldwin, dans *Harlem Quartet* (3), tente de remonter plus près des sources de cette confusion, en évoquant le Harlem des années 50, où il est né, et, dans le passage ci-dessous, le Sud du Ku Klux Klan, où Peanut, le chanteur de gospel, va être assassiné... Mais le narrateur a beau essayer de *« retenir le ciel »* de la main, la voûte s'effondre sur un constat de désastre : pauvreté, drogue, mal-être sont éternels, comme la mastication des policiers impavides et complices, comme le non-espoir.

Pas de feu. Pas de prochaine fois.

MARIE-FRANÇOISE ALLAIN.

(1) James Baldwin, *la Prochaine fois le feu*, Gallimard, Paris, 1963 ; *Un autre pays*, Gallimard, Paris, 1961 ; *les Elus du Seigneur*, Gallimard, Paris, 1953.

(2) James Baldwin, *Meurtres à Atlanta*, Stock, Paris, 1985.

(3) James Baldwin, *Harlem Quartet (Just Above my Head)*, traduit de l'américain par Christiane Besse, à paraître le 26 août aux éditions Stock, Paris.

ARTHUR s'avança un peu à l'écart du piano et dit : « Je suis désolé. Si vous me connaissiez mieux, vous sauriez que je n'ai pas toujours cette tête. Quelque chose est arrivé à ma lèvre supérieure et elle est un peu *enflée*. » Il sourit puis grimaça, ce qui provoqua un murmure de sympathie. « Aussi, quand j'en arriverai au refrain, j'aimerais que vous, bonnes gens, vous joigniez à moi et m'aidiez à chanter le cantique. » Il se tut, sourit et reprit : « Je sais que vous le connaissez tous – c'est vraiment un vieux cantique paisible ».

Il se recula, Peanut attaqua les premières notes, et Arthur chanta :

Allez répandre la nouvelle,

et un grondement étouffé de plaisir s'éleva dans l'église, et quelques fidèles se mirent à fredonner. C'était un cantique que je n'avais pas entendu depuis des années.

Partout où se trouve l'homme
Partout où le cœur humain
Et les malheurs abondent
Que par la bouche de chaque mortel
Soit proclamée la joyeuse nouvelle,
Le Consolateur est arrivé !

Il marqua une pause et leva les mains, un geste de bienvenue, et les voix des fidèles s'élevèrent.

Le Consolateur est arrivé,
Le Consolateur est arrivé !
Le Saint-Esprit du paradis
La promesse faite par le Père.
Allez répandre la nouvelle
Partout
Où se trouve l'homme
Le Consolateur
Est arrivé !

Il se recula, salua, et de vieilles bénédictions, plus vieilles que le cantique, se déversèrent sur lui. Je le regardai, et j'écoutai les gens, surtout les vieux, et je regardai les visages des vieux, et je regardai les visages des jeunes. Qui aurait osé dire qu'il n'y *avait pas de Consolateur, même en Georgie, ce soir ? Et malgré* ce qui pourrait arriver dans les cinq prochaines minutes.

Cinq minutes après, nous perdîmes Peanut.

Nous approchâmes de la sortie au milieu d'une grande foule et d'un amical tohu-bohu. Je serrai des mains, conscient de la présence d'Arthur à côté de moi. Puis nous nous retrouvâmes sur les marches du perron, avec les gens partant rapidement en direction de leurs véhicules. Les motards et les policiers en voiture nous regardaient, silencieux et l'œil mauvais – ils étaient là quand nous sortîmes, pas un seul n'était parti, dans la mesure où nous pouvions en juger. Nous étions sur les marches, M. et Mrs. Elkins, Arthur, Mrs. Graves qui disait un dernier au revoir à Mrs. Elkins, et moi prenant congé de Miss King, tout en pensant au lendemain, à la visite au commissariat et à notre départ. Miss King et Mrs. Graves firent demi-tour, descendirent les marches et disparurent dans la nuit. C'est alors que Mrs. Elkins dit : « Tiens, où est Mr. Brown ? »

Il y avait beaucoup de gens à l'intérieur de l'église, et nous supposâmes qu'il était resté derrière nous. « Il m'a quitté il y a quelques minutes pour aller aux toilettes », dit Arthur. Je retournai dans l'église et regardai autour, mais pas de Peanut en vue. Je demandai : « Où sont les toilettes ?

– Ce sont des toilettes rustiques, dit Mr. Elkins. Juste au coin par là-bas », et il pointa son doigt vers l'obscurité, à gauche de l'église. Alors, d'un seul coup, sans prévenir, une nausée de terreur monta en moi, car je ne pouvais que très vaguement distinguer le silhoutte d'un appentis dans le noir. Et puis, dans un éclair, comme si je lui avais communiqué ma terreur, Mr. Elkins regarda fixement dans la direction des cabinets, comme s'il les voyait pour la première fois, et, sans un mot, lui, Arthur et moi, nous nous mîmes à courir vers eux.

Arthur y arriva le premier et ouvrit la porte d'un coup sec en hurlant : « Peanut ! Hé ! Peanut ! »

Il n'y eut pas de réponse. Une lampe à pétrole, à la flamme basse, brûlait sur une étagère au-dessus des latrines, et je la pris pour examiner en vain les lieux. Oui, ils étaient vides. Je levai même la lampe au-dessus du trou puant.

« Regardez », dit Arthur. Le sang s'était retiré de son visage, ses yeux étaient noirs, ses lèvres parcheminées, sa voix râpeuse comme du gravier.

Il pointait son doigt par terre. Je me baissai pour ramasser l'agenda vert au fermoir de métal doré. Je compris que c'était celui de Peanut, mais je l'ouvris quand *même et contemplai* son nom, tracé de son écriture un peu tarabiscotée, une écriture plus compliquée et timide que l'on n'aurait imaginé : *Alexander Theophilus Brown*, son adresse à Washington, et celle de la mère de Red, à New-York.

Je levai les yeux vers Arthur et Mr. Elkins.

« Il était ici, dis-je.

– Oui, dit Mr. Elkins. Il était ici. »

Impossible de décrire son visage : peut-être celui d'un homme cloué sous un rocher.

Nous entendîmes des voix, au loin.

Mr. Elkins s'approcha de la porte des cabinets et s'y appuya un moment. Arthur fila devant lui dans la nuit en criant : « Peanut ! Peanut ! », à tue-tête. Je sortis des cabinets, la lampe à pétrole à la main, regardant dans la direction où avait disparu Arthur. « Arthur ! Reviens ! Reviens ! », hurlai-je.

Le ton de nos voix changea le ton des autres voix qui se mirent à répondre à nos accents d'alarme et de terreur. Des gens s'avancèrent vers nous. J'eus soudain la certitude qu'Arthur, aussi, avait été englouti par la nuit et je hurlai son nom encore, encore et encore, jusqu'à ce que je le visse revenir en bondissant vers moi. Il me regarda droit dans les yeux et posa sa main sur mon bras – tous deux, nous tremblions.

Appuyé à la porte des cabinets, Mr. Elkins demanda : « Depuis combien de temps était-il parti quand vous vous êtes aperçu de son absence ?

– Je ne sais pas, répondit Arthur. Pas longtemps – cinq minutes peut-être, pas plus de dix. »

– Je sentis que Mr. Elkins luttait contre lui-même, sa terreur, sa surprise et sa douleur, il luttait pour se dominer et pouvoir commencer à agir. « Ils ne peuvent pas l'avoir attendu. Ils l'ont simplement vu se précipiter ici. » Il contempla, d'un air impuissant, l'immense nuit qui nous cernait. « On venait juste de réunir les fonds nécessaires pour la construction de toilettes à l'intérieur. »

Je levai la tête. Nous étions entourés de gens – de Noirs. Ils nous dévisageaient avec sympathie, gravité, effroi, répugnant à poser la question dont la réponse tourmenterait leur sommeil – le rendrait impossible pendant des nuits et des jours.

« Que s'est-il passé, Herb ? demanda Mrs. Elkins. Où est Mr. Brown ?

– Nous avons retrouvé son agenda dans les cabinets, dis-je en le tendant à bout de bras.

– Regardons encore dans l'église, suggéra-t-elle.

– Y a plus personne dans l'église, ma sœur, lança une voix d'homme. Elle est vide. Je crois qu'elle est déjà fermée à clé. »

Comme pour le démontrer, les lumières de l'église s'éteignirent. Un grand rire triomphant jaillit parmi les motards qui se préparaient à partir.

Mrs. Elkins tourna vers eux le visage de l'amertume.

« Ça ne servira à rien, mais demandons-leur quand même », dit-elle, et nous traversâmes la rue, Mr. Elkins en tête.

Nous allâmes au premier policier que nous vîmes, *le* plus proche. Debout, les bras croisés, il souriait en mastiquant son chewing-gum.

Un peu plus loin, ses copains avaient cessé toute activité pour écouter – de temps à autre courait un ricanement étouffé et, par intermittence, perçait ce rire belliqueux.

« Monsieur l'agent, dit Mr. Elkins, nous avons perdu un de nos compagnons et nous nous demandions si vous ne l'aviez pas vu » – et il décrivit Peanut, fort bien, tandis que le policier continuait de sourire et de mastiquer.

« Non. Je ne peux pas dire que j'ai vu quiconque répondant à cette description. »

Rires chuchotements, à l'arrière-plan, l'*impression de quelque chose d'obscène*.

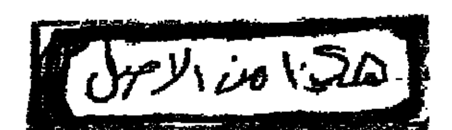
Le policier sourit et se lécha les lèvres.

« Tout ce que je peux vous dire – c'est qu'il pourrait bien avoir trouvé plus agréable compagnie. Ça arrive tout le temps avec ces jeunes étalons noirs. Rentrez chez vous, il réapparaîtra demain matin, plus mort que vif, probablement incapable de bouger pendant deux jours. »

Il *rigola et ses copains rigolèrent* avec lui.

J'étais à côté de Mr. Elkins et je le sentis trembler comme moi. Non de peur, ou si c'était de la peur, alors c'était la peur de la folie, – la peur de devenir aussi radical qu'un tremblement de terre, aussi vicieux que la peste. Que n'aurais-je pas donné à cet instant pour pouvoir crever ces brillants yeux bleus avec des aiguilles chauffées au rouge, boucher ces narines avec du bitume bouillant, verser du béton liquide dans son trou de balle, couper le bout de sa queue, taillader un, et un seulement, de ses pieds, et une, et une seulement, de ses mains, et puis, non, pas le tuer, non : l'envoyer errer dans le vaste monde jusqu'à ce qu'il apprenne ce qu'était l'angoisse ! Ou bien c'était de la peur, oui, c'était de la peur, la peur qu'une parole, un geste, la seule nuance d'un chuchotement venant de moi, ne lui donnât la liberté de tuer mon frère et tous ceux qui nous accompagnaient. Je *transpirai*, tremblai, suai, je ne pouvais supporter l'idée que Mr. Elkins lui adressât un autre mot, je me retins mais ne pus pas m'empêcher de dire, avec le plus ignoble des sourires que je pus produire, un sourire dont la vindicte devait avoir percé même ce crâne épais : « Eh bien, nous vous remercions beaucoup de votre amabilité, capitaine, nous ne l'oublierons jamais. Nous ne l'oublierons *jamais*, vous pouvez le croire. J'espère bien vivre assez longtemps pour voir le Seigneur déverser Ses bénédictions sur votre tête. » Je pris le bras de Mr. Elkins et nous nous éloignâmes. « Bonsoir, capitaine. Bonsoir, tout le monde. » La bouche ouverte, il avait, pour un instant, cessé de mâcher son chewing-gum.

(Jean Mineraud)



LES INTELLECTUELS DANS LE GRAND DÉBAT EN URSS

Refaire la révolution

(Suite de la première page.)

C'est à cette situation d'ensemble, de décadence économique et de dégradation morale, que M. Gorbatchev souhaite mettre fin : *« Nous voulons aujourd'hui*, dit-il, *changer radicalement la situation de la société, car nous ne voulons plus vivre comme nous avons vécu ni travailler comme nous avons travaillé* (6). » L'heure est venue, comme l'exprime l'écrivain Alexandre Levikov, d'*« édifier une société sans trucages de bilan, sans détournements de fonds, sans dilapidation de l'apanage du peuple, sans paresse, sans bêtise dans la gestion, sans bâclage-bousillage, sans cette habitude humiliante que nos produits soient de seconde qualité, peu durables, à demi utilisables...* (7) ».

Mais est-il possible de bâtir en Union soviétique une telle société ? Oui, répond un éditorial de *Kommounist*, la revue théorique et politique du parti, à condition *« de réformer pratiquement toutes les sphères : les forces productives ; les rapports de production ; les aspects sociopolitiques et humanitaires de la vie sociale qui demandent à être radicalement démocratisés ; de dynamiser le progrès intellectuel et de développer l'homme en tant que valeur principale* (8) ».

Bref, à condition de reconstruire le pays. De refaire la révolution. Et la refaire avec qui ? Car la responsabilité du parti devant un bilan aussi négatif ne peut être minimisée. Selon M. Gorbatchev, elle est même majeure, surtout parce que les organes dirigeants ont longtemps négligé la réflexion intellectuelle, ont boudé la théorie politique et l'ont laissé se figer, se canoniser, s'ossifier : *« Les thèses de Lénine ont été interprétées de manière simpliste (...), considérées comme immuables et présentées comme des dogmes ne laissant aucune place à une recherche scientifique objective. Les notions théoriques du socialisme demeuraient, à bien des égards, au niveau des années 30-40, alors que la société devait résoudre des problèmes foncièrement autres* (9). »

On doit comprendre le réformisme de M. Gorbatchev comme un « retour à Lénine », à sa méthode intellectuelle. Il s'agit de reprendre la révolution là où elle se trouvait à la veille de sa première grande déviation : l'abandon par Staline, en 1929, de la Nouvelle politique économique (NEP) préconisée par Lénine.

Tel est le sens, du point de vue théorique, du gorbatchevisme. Et la restructuration, la « pérestroïka », est le prix à payer pour sauver, malgré tout, le système institutionnel et le rôle dirigeant du parti, c'est-à-dire, politiquement, l'essentiel. Comme le héros du roman de Tomasi di Lampedusa, *le Guépard*, M. Gorbatchev considère qu'*« il faut que tout change pour que rien ne change »*.

Mais est-il possible de tout changer alors que le Parti communiste, principal levier pour remuer la société soviétique, est lui-même grippé, rouillé, ankylosé ? Et que l'urgence de la situation ne permet pas d'attendre la fin du renouvellement de ses cadres dirigeants (10) ?

C'est donc à la société de se mettre en marche elle-même. Selon M. Alexandre Yakovlev, nouveau membre du bureau politique et très proche de M. Gorbatchev, *« le peuple, dans son ensemble, est d'ores et déjà suffisamment mûr pour jouer son rôle dans la vie politique* (11) ». Le pouvoir actuel souhaite susciter un véritable mouvement social dont l'élan et l'exigence seront capables de rénover le parti, d'améliorer l'outil de production et de réussir la post-industrialisation.

Et, dans la phase actuelle, c'est la sphère culturelle qui se voit attribuer une responsabilité idéologique majeure : susciter la transformation mentale des Soviétiques, développer leur sens critique, stimuler leurs exigences démocratiques, encourager la revendication de leurs droits civiques... Conformément aux thèses d'Antonio Gramsci, les intellectuels et les créateurs se voient confier un rôle politique de premier plan, ils doivent stimuler l'esprit des citoyens, et ceux-ci devront contraindre le parti à faire preuve d'imagination et d'intelligence. Deux vertus indispensables à l'heure de la restructuration.

Cela explique pourquoi on assiste aujourd'hui à une formidable renaissance de la vie culturelle. Renaissance que favorise une soudaine disparition de la plupart des censures et de nombreux tabous.

Dans l'activité culturelle, la restructuration se manifeste aujourd'hui de trois façons : rétablissement de la continuité historique par la diffusion d'auteurs interdits à différentes époques depuis 1917 ; levée de la censure sur les œuvres traitant des périodes noires de l'histoire soviétique ; et, enfin, diffusion d'œuvres nouvelles abordant avec un sens critique des sujets actuels.

Les structures de la vie culturelle ont été remaniées. La plupart des Unions des créateurs ont été renouvelées, leur fonctionnement démocratisé (les directions sont désormais élues et les décisions collégiales). Dans le domaine du cinéma, les studios possèdent maintenant vocation à l'autogestion et à l'autofinancement, à l'instar de nombreux théâtres. Des coopératives d'édition, indépendantes de l'Etat, apparaissent. Des peintres amateurs, de toutes écoles et de tous styles, peuvent exposer et vendre directement leurs tableaux.

« Le vent de l'esprit souffle sur le pays »

CETTE avalanche d'innovations a jeté bas, en un an, un édifice culturel fortement conformiste croulant sous les récompenses officielles et l'autoglorification. Rien n'est plus comme avant depuis qu'en mai 1986 l'Union des cinéastes, lors de son congrès, a osé débattre de questions jusque-là taboues et élu à sa tête un artiste considéré comme presque marginal et victime de la censure, Elem Klimov.

Depuis, la grande majorité des créateurs, des intellectuels et des journalistes sont montés en première ligne de la bataille idéologique, sentant, comme dit l'un d'eux, que *« le vent de l'esprit souffle sur le pays comme jamais depuis la mort de Lénine »*. Et que tout, ou presque, en matière de création est désormais possible. Aujourd'hui, écrit le journaliste Igor Dedkov, *« l'impossible est devenu possible. Et les murs ne se sont pas effondrés* (12) ».

Pourtant, *« le processus actuel* – nous a dit M. Vassili Zakharov, ministre de la culture – *ne se déroule pas sans résistances. La démocratie dans l'art choque de nombreux secteurs. Mais le temps des censures est révolu ; c'est une honte d'avoir interdit, à un moment ou à un autre, des œuvres de génies comme Tchaïkovski, Prokofiev ou Chagall... »*.

Sur les écrans de Moscou, on peut actuellement voir pas moins d'une douzaine de films rescapés des enfers de la censure. Certains, comme le très beau *Adieux prolongés* de Kira Mouratova, étaient interdits depuis quinze ans pour cause de modernité, en raison de leur style d'avant-garde. *« Un petit groupe de personnes qui n'avaient peur de rien* – nous explique M. Alexandre Kamchalov, le nouveau ministre du cinéma – *se sont permis, pendant des années, sur des critères purement subjectifs, de mettre des films à l'index. Des films de toutes sortes, aussi bien des longs métrages de fiction que des dizaines de documentaires ou des films pour enfants... En même temps, ils permettaient le tournage de faux documentaires à la gloire de tel ou tel politicien local et refusaient de laisser tourner des hommes au talent indiscutable comme, par exemple, Andreï Tarkovski, le contraignant à s'expatrier... »*

« C'était un scandale permanent – nous confirme le réalisateur Roland Bykov, auteur de *l'Epouvantail* –. *Et, comme il arrive souvent en matière de censure, on avait droit à des absurdités colossales. Par exemple, mon film* le Télégramme *était interdit dans les salles alors que la télévison l'avait diffusé à quatre reprises et que tout le pays l'avait vu. C'était une bande de gens ineptes, une petite clique de bureaucrates qui pensaient que la vérité pouvait effrayer les citoyens. Que seules la médiocrité, la laideur et la vulgarité avaient droit de cité, et que le talent, et a* fortiori *le génie, étaient dangereux. »*

Et le public, massivement, approuve cet esprit nouveau. Des millions de spectateurs, on le sait, ont vu *Repentir* de Tenguiz Abouladzé, tragi-comédie sur la période stalinienne.

Tous les films naguère censurés sont maintenant diffusés, à une exception, *le Commissaire*, d'Alexandre Askoldov, réalisé en 1967 (13), film sur une femme commissaire politique à l'époque de la guerre civile. Mais, là aussi, en accord avec l'auteur et l'Union des cinéastes, le ministre du cinéma a promis qu'il sortira.

Des films reflétant le nouvel esprit ont déjà été tournés, certains, comme *Est-il facile d'être jeune ?* ont soulevé une tempête de débats ; le thème du désarroi des jeunes Soviétiques est également au cœur du long métrage qui représentera l'Union soviétique au Festival de Moscou, *Garçon de courses*, de Karen Tcharnazarov. Comme il l'est dans le film qui soulève le plus de polémiques à l'heure actuelle : *Jeux dangereux*, d'Alexandre Mindadzé. Il raconte la fascination d'un adolescent pour l'ordre, pour la police ; au point qu'il devient « indicateur bénévole » et en arrive à dénoncer son propre père. De nombreux spectateurs y ont vu la description d'un « héros positif » et ont approuvé son comportement. Alors que, bien évidemment, pour l'auteur il s'agissait de dénoncer les aberrantes conséquences d'une certaine conception de l'ordre.

Des films sont en court de tournage ou en projet qui vont dans le sens de l'ouverture actuelle ; ainsi, Aguichev et Ichmoukhamédov tournent *Zone hors critique*, sur les abus de pouvoir en Ouzbékistan ; Vladimir Naoumov reprend un scénario interdit depuis vingt ans *la Loi*, sur le rétablissement de la justice après le XXe Congrès ; Nilokaï Goubenko (nouveau directeur du théâtre de la Taganka à Moscou) va tourner *Une zone fermée*, sur la région d'Ivanovo, dévastée par un cyclone, et dont les médias à l'époque n'avaient pas parlé.

Elem Klimov, de retour des Etats-Unis, nous a fait part d'un projet de coproduction : Stanley Kramer va réaliser un film sur la catastrophe de Tchernobyl.

La diffusion de films étrangers sera également touchée par le vent du renouveau. M. Kamchalov voudrait, dans ce domaine, rattraper le temps perdu : *« Il est inadmissible que les spectateurs soviétiques aient été privés de certains films des meilleurs réalisateurs de notre temps, comme Bunuel, Bergman, Antonioni ou Fellini, dont 8 1/2 était interdit alors qu'il avait reçu, en 1963, le Grand Prix du Festival de Moscou ! »*

Une littérature engagée, une télévision critique

LA même effervescence règne dans la littérature. Boris Pasternak, on le sait, est réhabilité, un musée va même lui être consacré, et son roman, *le Docteur Jivago*, édité enfin. *« Ce fut une erreur d'expulser Boris Pasternak de l'Union des écrivains de l'URSS*, reconnaît aujourd'hui M. Youri Surotsev, secrétaire général de cette Union. *C'est notre plus grand poète et un classique, indiscutablement. Sa réhabilitation ne doit pas être la dernière car il nous manque encore la mémoire littéraire de notre siècle. »*

D'autres grands auteurs russes, censurés jusqu'à maintenant et dont les jeunes générations ne connaissaient même pas le nom, sont publiés, comme Vladimir Nabokov, Nikolaï Goumiliov, Igor Severianine, qui furent parfois des adversaires du régime soviétique.

Aujourd'hui, on édite enfin des textes censurés d'auteurs importants, morts en disgrâce, comme : *Requiem* d'Anna Akhmatova, poème antistalinien ; *Mère juvénile*, d'Andreï Platonov, terrible satire de la politique des années 30 ; *Timbre égyptien*, d'Ossip Mandelstam, et *la Nouvelle Nomination* d'Alexandre Beck sur les erreurs du stalinisme dans l'après-guerre.

Il ne se passe pas une semaine sans qu'une revue ne publie un texte hier encore interdit. Les écrivains peuvent enfin rendre publics les manuscrits qu'ils conservaient dans leurs tiroirs depuis parfois vingt ans. Le roman que l'on commente le plus actuellement est : *les Enfants de l'Arbat*, d'Anatoly Rybakov, dont le personnage principal est Staline lui-même à l'époque du début des purges et de l'assassinat de Kirov. La revue de Leningrad *Néva* a publié un autre roman longtemps interdit, *les Habits blancs*, de Vladimir Doudintsev, sur l'affaire Lyssenko et la résistance de quelques savants aux thèses délirantes du généticien stalinien.

D'autres récits abordent des thèmes jusqu'à présent intouchables. Ainsi, Anatoli Pristavkine, dans *le Petit Nuage endormi*, dénonce la déportation massive, en 1944, des Tchétchènes, du Caucase ; Boris Mojaïev, dans *les Moujiks et leurs femmes*, décrit les abus lors de la collectivisation forcée des terres à la fin des années 20.

Des œuvres nouvelles s'attaquent aux problèmes actuels ; les insuffisances dans le domaine de la santé son abordées par Youri Scherback, écrivain ukrainien, dans *Causes et conséquences*. La guerre en Afghanistan, est traitée pour la première fois par Alexandre Prokhanov, dans *Notes d'un peintre de batailles*.

L'engagement des écrivains, leur participation constante dans la presse et leurs prises de position sur des problèmes politiques et culturels font aujourd'hui de Moscou l'une des capitales où le débat intellectuel et la vie culturelle sont les plus intenses et les plus agités d'Europe. En URSS, où la culture de masse n'a pas encore fait irruption, les écrivains possèdent une influence, une aura, dont on n'a plus aucune idée en Europe occidentale. Et le contact avec le public s'effectue au moyen de l'écrit, et non par la médiation de la télévision.

La télévision elle-même s'est profondément transformée.

Les émissions en direct, naguère inexistantes, sont maintenant fort nombreuses. *« Depuis deux ans*, signale M. Alexandre Popov, directeur des programmes artistiques, *le nombre d'émissions en direct a été multiplié par quinze. »* Ce que l'on ne voyait jamais – un ministre ou un haut responsable répondant en direct aux questions des journalistes et du public – est désormais habituel. Des débats sont organisés sur les thèmes polémiques – la réforme de l'enseignement, la pollution, la crise de la jeunesse.

Le programme qui a favorisé cette évolution est « Le pont », produit par Vladimir Pozner. Dans une de ses émissions, en février 1986, des téléspectateurs américains ont pu librement interroger des citoyens soviétiques sur des sujets jusqu'alors tabous : Afghanistan, juifs refuzniks, droits de l'homme. *« Cent quatre-vingts millions de téléspectateurs en sont restés éberlués*, commente Vladimir Pozner. *Et, en même temps, tout le monde a senti que ces questions devaient être abordées, qu'on ne pouvait plus les passer sous silence. »*

Les émissions critiques se sont depuis multipliées. Certains programmes, jusqu'alors soporifiques, ont soudain acquis un mordant insolite. Ainsi l'émission « Bonjour Moscou » dénonce désormais, tous les soirs, des scandales, des abus de pouvoir, des carences dans l'approvisionnement, elle montre les responsables, leur demande des explications.

Des téléfilms longtemps interdits ont pu être enfin diffusés, comme *le Barrage*, de Vladimir Koutnetsov, ou *la Terre et l'Eau*, de Nikolaï Makarov, qui traitent des graves préjudices économiques causés par la manie des grandeurs dans la construction d'ouvrages hydrauliques ; *Medvejie... et après ?*, d'Alexeï Gueleïn, sur les problèmes dans les chantiers d'extraction de gaz dans le Grand Nord ; *Madame la Toundra*, de Sergueï Mirochnitchev, sur le massacre planifié et inutile des rennes de Sibérie, etc.

Le téléfilm qui a soulevé les plus grandes controverses est *le Moujik d'Arkhangelsk*, d'Anatoli Streliani et Marina Goldovskaïa, histoire d'un paysan qui travaille à son compte avec acharnement et qui gagne par conséquent beaucoup plus que les paysans du sovkhoze local. Les discussions politiques que ce téléfilm a suscitées, surtout en milieu paysan, ont poussé des milliers de téléspectateurs à réclamer sa rediffusion. Ce que la télévision avait promis ; mais, à la suite d'une intervention du secrétaire du parti de la région d'Arkhangelsk, elle a fini par le déprogrammer. Cette censure, dans le contexte actuel, a scandalisé. *« Vous aviez promis !* écrit par exemple Lev Voskressenski dans *les Nouvelles de Moscou. – Vous l'aviez programmé ! Non, camarades, il n'en sera plus ainsi ! L'époque n'est plus la même. Et nous ne sommes plus les mêmes non plus* (14) ! »

Mais l'audace suprême de la télévision a sans doute été de diffuser l'hiver dernier un cycle de quatre films sur Lénine, interdits depuis vingt ans, *Retouches au portrait de Lénine*, du dramaturge Mikhaïl Chatrov, l'un des plus brillants intellectuels soviétiques d'aujourd'hui, très lié à M. Gorbatchev. Dans le quatrième épisode, intitulé *la Paix de Brest* (d'où l'auteur a tiré une pièce qui sera, sans doute l'événement culturel de la prochaine rentrée), les téléspectateurs ont pu voir des personnages de la révolution russe, effacés depuis cinquante ans de l'historiographie officielle : Martov, Kollontaï, Boukharine, Zinoviev. et même Trotski.

« Pour une large démocratisation de la société »

CETTE œuvre de Mikhaïl Chatrov est politiquement fort importante. M. Gorbatchev lui-même a coutume d'évoquer, pour mieux souligner la grandeur des sacrifices que suppose l'actuelle restructuration, l'épisode de la paix de Brest-Litovski signée le 3 mars 1918 entre l'Allemagne et le tout jeune Etat soviétique. Celui-ci, sous l'impulsion de Lénine, fit alors d'énormes concessions territoriales dans le but, prioritaire, de sauver la révolution.

En février dernier, dans son discours devant le congrès des syndicats, dont on connaît la réticence aux réformes en cours, M. Gorbatchev a rappelé quelle avait été alors l'attitude de Lénine : *« Lénine a dit qu'il était absolument nécessaire de faire une nette distinction entre les intérêts vitaux et les intérêts immédiats de la classe ouvrière. La restructuration lèse nos intérêts immédiats, mais elle répond aux intérêts vitaux à long terme de la classe ouvrière* (15). »

M. Gorbatchev a encore évoqué cet épisode de l'histoire soviétique en mars dernier devant les responsables de la presse et de la propagande. Sans doute le garde-t-il en mémoire également à l'heure de ses propositions en matière de désarmement. Sinon, pour quoi la revue *Temps nouveaux*, consacrée à la politique internationale, aurait-elle publié dans son numéro de mars le dernier acte précisément de la pièce de Mikhaïl Chatrov, *la Paix de Brest* ?

Culture, politique, économie, apparaissent ainsi fortement liées dans cette restructuration. Et déjà, la formidable irruption des artistes, des créateurs et des intellectuels dans la vie culturelle bouleverse un monde empesé par la raideur bureaucratique.

Nombreux sont cependant les opposants, muets ou déclarés, de cette vaste réforme. Car elle bouscule une longue sédimentation de la pensée et menace les intérêts de couches bureaucratiques dominantes. Ainsi le corps enseignant fait actuellement bloc contre la réforme de l'éducation, tâche pourtant indispensable pour hâter la transformation des mentalités. Le congrès des enseignants du secondaire, qui devait avoir lieu en juillet, a été reporté à l'année prochaine, et le ministre de l'éducation, M. Mikhaïl Prokofiev, a été limogé en avril.

Des adversaires plus redoutables sont sans doute les syndicats. Malgré les critiques dont leur fonctionnement a fait l'objet dans la presse – *« les syndicats ont perdu dans bien des domaines leur vision et leur compréhension des problèmes économiques fondamentaux* (16) », – leur congrès a reconduit, en février dernier, la direction sortante, et notamment son président M. Stepan Chalaïev, dont le remplacement était souhaité par M. Gorbatchev. Celui-ci, pour manifester son mécontentement, n'a pas assisté à la séance de clôture du congrès.

D'autres freins importants se situent au niveau des comités d'Etat pour la planification et le ravitaillement, que le projet de loi sur l'économie adopté le 26 juin dernier bouleverse profondément. Enfin, il va de soi que ces réformes ne sont pas appréciées par tous ceux qui, de manière organisée, profitent des pénuries actuelles et contrôlent les innombrables réseaux de marché noir.

Malgré le soutien massif que lui accordent les intellectuels et les artistes, et l'indiscutable sympathie qu'elle suscite chez les citoyens, la restructuration pourrait-elle être stoppée, comme le furent les réformes de la NEP, voulues pourtant par Lénine, à la fin des années 20, et comme l'ont été également les réformes de Nikita Khrouchtchev au début des années 60 ?

Le seul rempart contre ces opposants réside, selon M. Gorbatchev, dans une plus large démocratisation de la société soviétique, tâche pour laquelle il compte sur l'ensemble des artistes et des intellectuels : *« Pour faire de la restructuration un processus irréversible, pour que ne se reproduise pas ce qui s'est passé naguère, il faut tout mettre sous le contrôle du peuple. Il n'y a qu'une seule voie : celle d'une large démocratisation de la société soviétique. Nous avons besoin de formes démocratiques fortes et mordantes, de transparence, de critique et d'autocritique, pour effectuer enfin des transformations radicales dans toute la sphère de la vie sociale* (17). »

IGNACIO RAMONET.

(6) *Pravda*, 26 février 1987.

(7) *Les Nouvelles de Moscou*, 1er février 1987.

(8) *Kommounist*, no 1, janvier 1987.

(9) *Les Nouvelles de Moscou*, 12 avril 1987.

(10) M. Boris Eltsine, premier secrétaire du parti à Moscou, a reconnu, le 17 mai 1987, que l'appareil du comité du parti a été renouvelé, en 1986, à 40 %.

(11) *Les Nouvelles de Moscou*, 22 février 1987.

(12) *Les Nouvelles de Moscou*, 21 juin 1987.

(13) Cf. l'entretien avec Alexandre Askoldov et l'analyse du film par Bernard Frédérick, *l'Humanité*, Paris, 2 juin 1987.

(14) *Les Nouvelles de Moscou*, 25 janvier 1987.

(15) *Pravda*, 26 février 1987.

(16) *Les Nouvelles de Moscou*, 22 février 1987.

(17) *Pravda*, 26 février 1987.

les livres

QUI A PEUR DES ALBANAIS ?

Mythes et révoltes

***L'Année noire, Le cortège de la noce s'est figé dans la glace*, d'Ismaïl Kadaré (nouvelles traduites de l'albanais par Jusuf Vrioni et Alexandre Zotos), Fayard, Paris, 1987, 235 pages, 89 F.**

VERS le milieu des années 50, quelque part derrière le « rideau de fer », lorsqu'un espion rencontrait un autre espion et voulait en désigner un troisième qui les surveillait un peu trop étroitement, il disait avec un petit sourire : *« C'est un Albanais. »* L'« Albanais » était à la fois un peu voyant, un peu maladroit, un peu menaçant. Il avait le feutre trop mou, l'imperméable trop cintré sur des pantalons trop larges. Il sortait tout droit des affiches réalistes-socialistes, des slogans ponctués par le mot *« mir »* (paix) et, parfois, des Tatras noires et sinistres, aux vitres arrière scindées en deux par un bizarre aileron de requin... Qui comprend vraiment quelles réalités sans sourires se cachaient derrière la « plaisanterie » ?

Les Albanais qu'Ismaïl Kadaré nous fait connaître depuis 1970 (1), à travers quelque douze volumes tous traduits en français, ne ressemblent bien évidemment pas aux personnages grotesques nés de la terreur stalinienne à laquelle il fait peu allusion. Ils pullulent, d'épopée en épopée, de champs de bataille en cimetières, de places fortes en villes « étranges », « kapédans » courageux, héros bouffeurs de Turcs, petites vieilles superstitieuses, fiancées éplorées. *« Quel embrouillamini ! »* s'exclame l'un d'eux dans *l'Année noire*. L'embrouillamini de la vie. D'une nation qui, au gré des romans, se cherche, ou s'éveille, apparemment toujours assiégée, menacée, affamée, amputée, mais qui se bat : Contre une comète *(l'Année noire)*, contre le camarade Krouchtchev, *(Le Grand Hiver, le Crépuscule des dieux de la steppe)* (2).

L'ANNÉE NOIRE et *Le cortège de la noce s'est figé dans la glace* cumulent superbement deux « défauts » reprochés à l'auteur par Dritero Agolli, l'un de ses collègues de l'Union des écrivains : *« le traitement subjectiviste des événements historiques »* et *« l'utilisation arbitraire des vieilles légendes albanaises »*. Ces nouvelles sont, en raccourci, un exemple de sa technique d'écriture, mais aussi de ce qui lui tient à cœur : son pays, son histoire présente et passée. Dans *l'Année noire*, pleins feux sur l'Albanie de 1914 ; le prince de Wied va accéder au trône ; des bandes armées s'étripent à qui mieux mieux ; la « comète » visible de partout engendre folie, meurtres, désordres ; les diplomates supputent l'avenir à Tirana. De cette confusion naît pourtant un souffle lyrique qui exprime l'amour presque dément de tout un peuple qui se révolte contre le fait qu'un pays, *« après cinq cents ans de nuit noire »*, soit *« plongé dans une pareille angoisse »*. On reconnaît la veine épique des *Tambours de la pluie*, ou de *Chronique de la ville de pierre* (3). Ismaïl Kadaré hisse l'histoire au niveau du mythe, certes, mais prouve aussi que les croyances populaires et les superstitions ont autant de force que l'histoire. *« Traitement subjectiviste »*, donc. Seulement voilà – et c'est important pour situer *le Cortège de la noce s'est figé dans la glace* traité sur le mode réaliste – comme, par exemple, *le Grand Hiver*, l'auteur démontre, d'une part, que l'absence d'unité engendre le chaos, d'autre part, que l'on ne résiste pas aux Albanais.

Or qui pourrait en avoir peur ? Les « Yougoslaves », bien sûr, menacés par l'irrédentisme des Albanais majoritaires dans le province du Kosovo. Les graves désordres d'avril 1981, survenus dans l'incertitude de l'après-titisme, et très sévèrement réprimés, forment la trame du *Cortège de la noce s'est figé dans la glace*. Ismaïl Kadaré, on le comprend, ne présente pas les révoltes nationalistes comme des menaces. Les victimes sont d'abord les douze étudiants albanais écrasés par les tanks ou fauchés par les balles (les chiffres donnés par la presse sont identiques) ; victimes également tous les Albanais du Kosovo qui doivent subir les interrogatoires sans fin, les mois de surveillance consécutifs aux manifestations de Pristina. Il déplore que, comme dans la légende, le « cortège de la noce » entre Serbes et Albanais se soit « figé dans la glace ».

« Utilisation abusive des vieilles légendes albanaises » à des fins politiques ? Le discours de l'auteur est suffisamment complexe pour laisser subsister des doutes. Mais l'intensité dramatique de cette nouvelle ne peut échapper à personne : il ne fait pas bon vivre au Kosovo quand on est Albanais ; il ne fait pas bon dormir, quand un régime qui a recours aux bonnes vieilles méthodes répressives impose ses « nuits des portes ouvertes », ses « nuits des dossiers ouverts ». Curieusement, cette terreur renvoie à d'autres terreurs, du temps où il ne faisait pas bon « plaisanter » avec les « Albanais »...

MARIE-FRANÇOISE ALLAIN.

(1) *Le Général de l'armée morte*, Albin Michel, Paris, 1970.

(2) *Le Grand Hiver*, Fayard, Paris, 1978 ; *le Crépuscule des dieux de la steppe*, Fayard, Paris, 1980.

(3) *Les Tambours de la pluie*, Fayard, Paris, 1981 ; *Chronique de la ville de pierre*, Hachette Littérature, Paris, 1973.

PROCHE-ORIENT

FUTILE DIPLOMACY (vol. II). – Neil Caplan

★ **Cass, Londres, 1986, 358 pages, 27,50 livres.**

Ce livre, qui présente les négociations arabo-sionistes des années 30 jusqu'à la fin du mandat britannique sur la Palestine, le 15 mai 1948, est divisé en deux parties d'égale importance, l'une analytique, l'autre documentaire. La plupart des trente-sept textes présentés sont tirés des archives sionistes, les seules sur ce sujet accessibles au chercheur. L'ouvrage couvre des réalités bien différentes, aussi bien des contacts informels que des négociations quasi officielles mais secrètes, comme celles entre des représentants de l'Agence juive et des responsables égyptiens durant l'année 1946.

Deux types de pourparlers méritent une attention particulière. Durant la vingtaine d'années couvertes par cet ouvrage, les contacts entre l'émir Abdallah de Transjordanie et les dirigeants sionistes ne se sont jamais interrompus.

On voit se dessiner, étape par étape, le marché qui prendra forme en 1948 : acceptation par Abdallah du partage de la Palestine et de l'édification d'un Etat juif en échange de l'annexion d'une partie des territoires situés à l'ouest du Jourdain. L'histoire actuelle est encore marquée par les conséquences de ce marchandage.

Autre série de rencontres, celles initiées par des sionistes hostiles au partage et favorables à un Etat binational, Hayim Kalvaryski, le docteur Judah Magnes et l'orientaliste Aharon Cohen.

S'ils trouvent des interlocuteurs, aussi bien palestiniens qu'arabes, ils se heurtent à l'hostilité des dirigeants de l'Agence juive et des éléments « radicaux » du Haut Comité arabe dirigé par Haj Amine Al Husayni, ancien mufti de Jérusalem aujourd'hui décédé. Une situation qui n'est pas sans rappeler les tentatives de contacts entre l'OLP et les représentants des forces pacifistes israéliennes.

ALAIN GRESH.

DEFENDING ARABIA. – J. E. Peterson

★ **Croom Helm, Londres, 1986, 275 pages, 25 livres.**

J. E. Peterson retrace avec précision une histoire désormais bien connue : celle de l'accession des monarchies du Golfe à l'indépendance sous l'égide des Britanniques, les Américains prenant graduellement le relais. Mais l'intérêt de son ouvrage réside surtout dans l'accent mis sur l'importance de l'armée de l'air pour le contrôle de la région, longtemps perçue comme une simple escale maritime sur la route des Indes. Dès 1944, les Américains, intéressés par le pétrole saoudien, pensent à construire une base à Dhahran.

L'auteur s'interroge longuement sur les limites de la capacité d'intervention de la fameuse Force de déploiement rapide, tributaire d'un appui extérieur : d'où l'intérêt, pour les Américains, de l'unification des forces armées du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Certes, ces armées ne pourront jamais affronter l'Irak, l'Iran ou Israël. Mais le renforcement militaire des pétromonarchies diminue les risques politiques dans la péninsule, permettant, par exemple, de jouer les gendarmes au Yémen en cas de troubles menaçant leur stabilité. *« Les pays du CCG se sont donné les moyens en cas d'agression extérieure de gagner du temps en attendant de l'aide. Ils ont de plus bien réussi à se protéger des menaces internes et régionales, certes plus limitées, mais plus probables. »*

OLIVIER DA LAGE.

EUROPE

LES COMMUNISTES GRECS DANS LA GUERRE. – Christophe Chiclet

★ ***L'Harmattan, Paris, 1987, 323 pages,* 170 F.**

En Grèce, la libération ne marqua pas la fin de la guerre. Au contraire, elle fut le point de départ d'un conflit civil long et sanglant qui nous est minutieusement relaté dans le livre de Christophe Chiclet.

L'ouvrage s'ouvre sur la résistance antinazie et sur la part prépondérante qu'y prit le parti communiste grec (KKE). Avec le débarquement des troupes britanniques commence le deuxième acte de la tragédie. Rapidement, les libérateurs pactisent avec les « éléments monarcho-fascistes » afin d'assurer l'ancrage occidental de la Grèce. Le KKE – encouragé par Staline, qui, à Yalta, a « abandonné » le pays à Churchill – sacrifie ses positions au nécessaire maintien de l'alliance dans la guerre contre l'Allemagne nazie. A l'automne 1946, acculé, le KKE relance la guerre, civile cette fois. Cette troisième partie du livre, la plus instructive, raconte la marche à la défaite d'un parti et de sa direction incapables de percevoir les nouveaux rapports de forces locaux et internationaux. Avec l'engagement des Américains – qui prennent le relais d'une Angleterre affaiblie – la Grèce devient, selon un général américain, *« une expérience de laboratoire »*. Militaire (en juin 1948 les bombes au napalm sont utilisées pour la première fois), stratégique (le *« containment »*) *et politique (l'ambassadeur de Washington* fait et défait les gouvernements).

A. G.

MÉMOIRES. – Général Macriyannis. Préface de Pierre Vidal-Naquet

★ **Albin Michel, Paris, 1986, 536 pages, 190 F.**

Macriyannis fut un « général de la révolution » grecque, et l'un des combattants de ces insurrections successives contre les Turcs qui, depuis 1821, finirent par aboutir à l'indépendance de la Grèce moderne. Non pas tout à fait oublié dans son pays, la révélation de son véritable génie a éclaté il y a seulement une vingtaine d'années. Et il y a dans le cas de Macriyannis quelque chose de probablement unique : à trente-cinq ans, cet analphabète apprend à écrire... pour écrire. Autrement dit, pour se faire écrivain. A seule fin de conserver la mémoire des grands événements dont il fut acteur et témoin. Sans avoir l'idée que, cent ans après sa mort, un autre grand écrivain grec, Prix Nobel, dirait de lui qu'il est *« le maître de la prose grecque moderne »*. Car ces Mémoires, outre leur contenu historique et autobiographique passionnant, sont véritablement épiques. Non par imitation : par une inspiration spontanée, un mouvement, un jet naturel, comme nourris par une culture *infuse ; ou plutôt respirée dans l'air grec, dans* le peuple grec, dans un passé-présent qui commence à Homère. Cas unique, chef-d'œuvre unique. Et fort bien traduit.

YVES FLORENNE.

LA TURQUIE EN TRANSITION. DISPARITÉS, IDENTITÉS, POUVOIRS. – Sous la direction d'Altan Gokalp

★ **Maisonneuve-Larose, Paris, 1986, 227 pages, 162 F.**

De la Turquie et de ses 50 millions d'habitants nous parviennent des images souvent imprécises et archaïques. Entre Europe et Orient, entre l'identité chrétienne et la tentation islamique, c'est une région traversée de contradictions que nous présente cet ouvrage collectif qui soulève des questions essentielles pour l'avenir de ce pays en plein bouleversement.

Encore mal remise du naufrage de l'Empire ottoman, la Turquie du vingtième siècle, avec ses campagnes de misère, sa main-d'œuvre exportée et corvéable à merci dans les régions plus prospères de l'Europe, avec ses villes tentaculaires au passé prestigieux, a des allures de parent pauvre. Ankara, Istanbul, Izmir, derrière ces noms magiques se cache une véritable explosion démographique dont les conséquences sont encore incalculables.

Un recueil d'articles très actuels qui mettent en relief différents aspects de l'histoire et de la société turques dont certains, comme le rôle de la presse et son évolution, sont très peu connus.

CAROLE DANY.

L'IRLANDE, UNE OU DEUX NATIONS ? – André Guillaume

★ ***Presses universitaires de France, Paris,* 1987, 195 pages, 115 F.**

L'ouvrage d'André Guillaume ne prétend pas apporter de réponse à la question que pose son titre – l'Irlande, une ou deux nations ? – mais l'auteur parvient à dégager des perspectives fondamentales, tout en réfutant quelques idées reçues. Non, la situation des catholiques en Irlande du Nord n'est en rien comparable à celle des Noirs des Etats-Unis ; l'antagonisme entre les deux communautés des six comtés du Nord ne relève pas de la lutte des classes, même s'il emprunte les formes de la discrimination sociale et professionnelle.

Conçu selon une visée didactique, cet ouvrage ne décevra pas, mais peut-être aurait-il fallu, pour que la réussite fût totale, compléter l'analyse par une présentation plus systématique de la situation socio-économique actuelle des deux Irlandes et adjoindre à l'ouvrage une carte, une bibliographie et un index qui font cruellement défaut.

JEAN-CLAUDE SERGEANT.

ÉCONOMIE

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ENTRE L'EST ET L'OUEST. LES ASPECTS COMMERCIAUX ET ÉCONOMIQUES. – Helgard Wienert, John Slater

★ **OCDE, Paris, 1986, 508 pages, 220 F.**

Les transferts de technologie Est-Ouest sont-ils dangereux pour l'Ouest ? Trop efficaces pour l'Est ? Le monde socialiste est-il en mesure de rattraper son retard technologique, et de combien exactement retarde-t-il ? Pour répondre à des questions traitées trop souvent superficiellement ou de façon polémique, on dispose maintenant de la série en sept volumes publiée par l'OCDE, *Transfert de technologie entre l'Est et l'Ouest*, initiée en 1980 avec un volume paru sous les signatures de Helgard Wienert et d'Eugène Zaleski, et close en 1986 par la première des deux auteurs, coordonnatrice du projet, associée à John Slater. Entre-temps, plusieurs experts ont analysé les problèmes des transferts par application à des pays particuliers (Zbigniew Fallenbuchl, pour la Pologne ; Friedrich Levcik et Jiri Skolka, pour la Tchécoslovaquie ; Morris Bornstein, pour l'URSS ; Paul Marer, pour la Hongrie). Le tout dernier volume porte sur les aspects commerciaux et économiques et constitue en même temps une mise à jour de l'ensemble.

MARIE LAVIGNE.

LES BANQUES DANS L'ÉCONOMIE. – Dominique Perrut

★ **Syros, Paris, 1987, 164 pages, 49 F.**

Dans cet ouvrage particulièrement riche, Dominique Perrut tente un double pari, informatif autant que pédagogique. Pour ce qui est de l'information et de la description du système bancaire français, le but est atteint. Présentant tour à tour les différents acteurs du système, son premier chapitre dresse un bilan actualisé, clair et illustré. Enchaînant sur le thème de la déréglementation, il montre les limites des nationalisations bancaires de 1982 et précise l'enjeu actuel : la capacité des entreprises à se financer directement sur les marchés financiers (la Bourse) pour éviter la dépendance envers le crédit bancaire. Les relations entre banques et entreprises forment du reste l'essentiel du troisième chapitre qui insiste, entre autres, sur le coût de l'encadrement du crédit (1973-1986) pour les PME. Après avoir fourni les raisons de l'internationalisation des banques (suivi des entreprises clientes et présence sur les nouvelles places financières) et précisé les dangers rencontrés avec les grands pays endettés du tiers-monde, l'auteur conclut sur le thème du profit bancaire.

Le pari pédagogique, pour sa part, n'est peut-être pas totalement tenu. L'auteur sacrifie souvent l'*initiation aux mécanismes de base* pour privilégier l'apport d'informations actualisées. Pour utiles et passionnantes que soient ces dernières, un lecteur totalement néophyte risque de passer à côté de certains enjeux.

P. N.

SOCIÉTÉ

CHOSES DITES. – Pierre Bourdieu

★ **Edition de minuit, collection « Le sens commun », Paris, 1987, 230 pages, 65 F.**

Pierre Bourdieu réagit contre le dénigrement et les amalgames dont font l'objet les grands penseurs de notre temps.

Il répond aux interpellations qui visent son œuvre, explique sa démarche, défend ses raisonnements et les dépassements qu'ils permettent. Il le fait au travers de longues confrontations avec des chercheurs d'autres pays, puis d'interventions sur des sujets aussi différents que le sport, les sondages ou la religion.

Son ambition, porter la sociologie de l'illusionisme social au rang des sciences. Un bel hommage à la culture, « boîte à outils » de sa réflexion.

PHILIPPE DESCAMPS.

HISTOIRE

PÉTAIN. – Marc Ferro

★ **Fayard, Paris, 1987, 796 pages, 150 F.**

Ce n'est pas une biographie mais une histoire : celle de l'envers sombre et trouble d'une tragédie nationale. Marc Ferro l'écrit en apportant des documents inédits, tout en la rendant vivante et parlante : à travers textes et témoignages, il restitue les scènes, et jusqu'à des dialogues, du drame. Rien de plus accablant peut-être que cette « représentation » objective. Accablant, certes davantage pour ses véritables acteurs que pour le « héros », dont les metteurs en scène entendaient bien faire un sublime figurant. Et s'il est une chose qu'on ne peut lui reprocher, c'est d'avoir été ce qu'il était. Certains le savaient depuis longtemps : les uns pour l'utiliser ; d'autres pour se tenir en garde. Le jugement définitif, et qui contenait une manière d'absolution, il revient à de Gaulle : *« Pétain est mort en 1925. »*

Par malheur, ce « mort » a conservé toute son influence dans les années décisives ; et à *l'heure de la « bataille perdue » (et non* la guerre) il gardait une apparence souveraine, et de secrets désirs de royauté, qui seraient cyniquement exploités. Marc Ferro ne manque pas de donner la parole à des fidèles clairvoyants qui voulurent l'éclairer, parfois brutalement. Mais de ces mots, le plus cruel fut le simple emploi du passé : *« La France vous aimait »*. Très tôt, aussi, un témoin sans passion, Charles Rist, prononça cette autre oraison funèbre : *« L'esprit n'est plus, ni la mémoire »*.

Y. F.

UN DÉFI POUR L'AN 2000

Comment gérer la population mondiale ?

CINQ milliards d'hommes : tel est l'effectif actuel de la population mondiale. Quel chiffre atteindra-t-elle dans vingt-cinq ans ? Dans trente-cinq ans ? Que faut-il attendre du bouleversement démographique qui s'opère sous nos yeux ? C'est à ces quelques questions que répond le remarquable petit livre que Jacques Vallin, maître de recherches à l'Institut national d'études démographiques, consacre à la population mondiale (1). La voix du démographe, sur un sujet si passionnel, n'est en effet que trop rarement entendue.

Les chiffres d'abord. En 1950, la population mondiale n'atteignait que 2,5 milliards d'habitants ; depuis lors, elle a doublé, fait sans précédent dans l'histoire, et, au rythme d'augmentation actuel (2 % l'an), elle aura à nouveau doublé dans trente-cinq ans, portant le total à dix milliards en 2020. « Après des millénaires de peuplement tranquille, *écrit Jacques Vallin*, qu'est-il donc arrivé à l'humanité » *pour qu'elle atteigne ce rythme* « véritablement explosif » ? *L'homme, qui était depuis des centaines de milliers d'années une* « espèce rare », *a totalement bouleversé sa manière de peupler son propre espace vital, la Terre.*

Comment un tel bouleversement a-t-il surgi ? En Europe s'est produite, récemment au regard de l'histoire humaine, au dix-huitième siècle, ce que les démographes appellent la « transition démographique » *: au couple forte natalité-forte mortalité s'est substitué le couple faible natalité-faible mortalité, la baisse de la mortalité ayant d'ailleurs toujours, moyennant un certain décalage, précédé celle de la fécondité.*

Or, dans le tiers-monde, cette transition ne s'est pas produite. La mortalité y a considérablement chuté, même dans les pays les plus pauvres, où, malgré tout, ont pénétré les progrès de la médecine. Mais, écrit Jacques Vallin, « cette greffe de civilisation, qui a si bien pris du côté de la mortalité, n'a pas eu d'équivalent du côté de la fécondité. (...) Le taux d'accroissement naturel atteint alors, dans la décennie 1960, des valeurs encore jamais observées ».

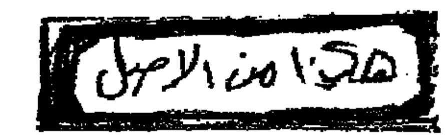
Mais c'est à ce moment que la recherche met au point des procédés contraceptifs « simples et hautement efficaces ». *Un certain nombre de pays, parmi les plus peuplés du monde (Inde, Chine), commencent à freiner leur expansion démographique. Aussi les années 70 voient-elles une baisse quasi générale, à une remarquable exception près : l'Afrique, où le rythme d'expansion demeure de loin le plus élevé du monde.*

Le tiers-monde aurait-il ainsi amorcé sa propre transition démographique, fait inconcevable il y a encore vingt ans ? Vraisemblablement oui, mais les problèmes demeurent immenses. Comment la planète « gérera-t-elle » *dix milliards d'habitants ? Comment fera-t-elle face, notamment, aux deux formidables défis de l'urbanisation (la moitié de la population mondiale vivra dans les villes à la fin de ce siècle) et du vieillissement inéluctable, problème que l'on considère à tort comme propre aux pays industrialisés ? Comment, enfin, demande l'auteur, l'humanité fera-t-elle face à cet ultime défi : sur les dix milliards qui vivront sur la Terre demain, neuf vivront dans les pays pauvres. Accepteront-ils longtemps de ne disposer que du cinquième du revenu mondial ?*

Sur ce point, conclut le démographe, les démocraties occidentales seraient bien inspirées de considérer que seule une politique « ouverte » *de l'immigration apportera un remède aux turbulences que porte en germe le dynamisme démographique du tiers-monde.* « Les économies et les peuples occidentaux sauront-ils donner leur préférence à l'ouverture qui dérange mais force à s'adapter au monde nouveau, plutôt qu'à la stratégie suicidaire du repli sur soi ? »

CLAIRE BRISSET.

(1) Jacques Vallin, *la Population mondiale*, la Découverte, Paris, 1986, 128 pages, 32,50 F.



du mois

AMÉRIQUES

THE RAINBOW CHALLENGE : THE JACKSON CAMPAIGN AND THE FUTURE OF US POLITICS. – Sheila Collins

★ **Monthly Review Press, New-York, 1986, 384 pages, 11 dollars.**

L'auteur de cette étude a été l'une des principales organisatrices du mouvement multiracial et anti-impérialiste du pasteur Jesse Jackson pendant la campagne présidentielle de 1984. Son livre a le mérite d'être à la fois passionné et objectif, franchement engagé mais sérieusement documenté et raisonné. Sheila Collins examine d'abord les mouvements pour les droits civiques et la paix des années 60, puis la montée de la nouvelle droite, couronnée par l'élection de M. Ronald Reagan à la présidence en 1980. Elle explique ensuite, en s'appuyant sur d'innombrables expériences concrètes, comment, dans ce contexte difficile, la campagne du pasteur Jackson – un des porte-parole les plus en vue de la communauté noire, devenu candidat à la candidature du Parti démocrate – a réussi à mettre sur pied un nouveau mouvement national contestant la politique extérieure belliciste et interventionniste du gouvernement américain, ainsi que l'orientation de plus en plus rétrograde de sa politique intérieure.

L'auteur évalue les chances de survie et de développement ultérieur de cette coalition « arc-en-ciel », composée de minorités ethniques – Noirs, Indiens, Hispaniques, etc. – et d'éléments contestataires – pacifistes, écologistes, etc. Dans cette optique, elle décrit et analyse les diverses expériences locales de type « arc-en-ciel » qui se sont poursuivies au-delà de la campagne présidentielle de 1984.

SCHOFIELD CORYELL.

SIGLO XX BOLIVIE, UNE MINE AU XXe SIÈCLE. – Christine Leidgens

★ **Editions Solidarité, Achet (Belgique), 1986, 64 pages, 75 F (disponible à Paris : Librairie espagnole, 72, rue de Seine).**

Dans cette Bolivie incertaine où se sont si longtemps succédé les dictateurs et les coups d'Etat, la mine d'étain Siglo XX demeure un volcan social. Ses mineurs ont connu toutes les répressions, tous les massacres – évoqués notamment par le cinéaste Jorge Sanjines dans *le Courage du peuple* (1971) et par Domitila Chungara dans son livre *Si on me donne la parole* (Maspero, Paris, 1982), – mais leur vie quotidienne, par temps de paix, reste un calvaire permanent.

Les photos – admirables – de Christine Leidgens, d'une paradoxale sérénité, racontent la souffrance ordinaire dans ce bagne, dans cette mine du bout du monde. Aucun misérabilisme, aucune complaisance. Des vues frontales, à hauteur de regard, sur des hommes, des femmes et des enfants écrasés par une machine industrielle disloquée.

IGNACIO RAMONET.

IGLESIA Y DICTADURA. EL PAPEL DE LA IGLESIA A LA LUZ DE SUS RELACIONES CON EL REGIMEN MILITAR. – Emilio F. Mignone

★ **Ediciones del pensamiento nacional, Buenos-Aires, 1986, 283 pages.**

La grande discrétion du pape Jean-Paul II lors de son récent séjour en Argentine, au sujet des atteintes aux droits de l'homme commises pendant le régime militaire (1976-1983), s'explique sans doute par le rôle joué par l'Eglise catholique locale pendant cette période. C'est ce que s'attache à montrer Emilio Mignone : la complicité active de la plupart des évêques argentins avec l'ancien régime. Ainsi le général Videla et l'amiral Massera passèrent-ils de longues heures en compagnie du président de la conférence épiscopale, Mgr Tortolo, la veille et le jour même du coup d'Etat, le 24 mars 1976.

Par la suite, les évêques argentins fermèrent leurs portes aux milliers de familles auxquelles on avait arraché un proche et justifièrent les disparitions et les tortures. « *Nous savons que la situation actuelle est la conséquence du vaste mouvement de subversion qui a menacé l'existence de la nation*, écrivent les évêques en 1977. *Nous comprenons que les circonstances exceptionnelles que traverse le pays exigent l'exercice ferme et sévère de l'autorité.* »

Bien rares furent les exceptions dans la hiérarchie : deux évêques, Mgrs Angelelli et Ponce de Leon, après s'être élevés contre les pratiques en vigueur, seront victimes de mystérieux accidents de voiture. Emilio Mignone explique aussi les raisons historiques : une Eglise traditionnellement inféodée à l'Etat, un corps très nombreux d'aumôniers militaires...

JEAN-PIERRE BORIS.

TIERS-MONDE

BEYOND IRANGATE : THE REAGAN DOCTRINE AND THE THIRD WORLD. – Fred Halliday

★ **Transnational Institute, Amsterdam, 1987, 38 pages, 5,95 florins.**

La doctrine Reagan est la dernière en date des tentatives américaines, depuis la seconde guerre mondiale, pour répondre à l'évolution des rapports de forces internationaux et tenter de maintenir l'hégémonie des Etats-Unis. Dans le tiers-monde, en particulier, une vague de révolutions avait secoué, de 1974 à 1980, une quinzaine de pays.

Fred Halliday examine dans cette brochure les diverses composantes de cette doctrine (conflits de basse intensité, nouvelles théories de l'action clandestine, gestion des crises révolutionnaires, antiterrorisme...) ainsi que sa dimension économique, trop souvent négligée. Sur le bilan global, l'auteur reste d'autant plus prudent que la crise ouverte par l'« Irangate » est loin d'être terminée. Mais il note qu'« *un succès à long terme de M. Reagan est d'avoir déplacé à droite le centre de gravité du débat politique* ».

A. G.

TECHNOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT. – Réseau méditerranéen interuniversitaire et pluridisciplinaire d'étude du développement

★ **Edisud, Aix-en-Provence, 1985, 239 pages, 90 F.**

Initiative particulièrement remarquable que celle prise par les équipes de recherche (universitaires ou autres) spécialisées dans les problèmes du tiers-monde et implantées dans les régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur : se constituer en réseau de formation, de circulation d'information et de coopération scientifique. C'était la seule manière de valoriser un potentiel considérable, mais dispersé. Les Actes du séminaire 1984 du réseau, regroupés sous le titre *Technologie et développement*, donnent une première idée du sérieux du travail entrepris. Ils comportent quatre rapports de grande qualité, chacun suivi d'un contre-rapport. L'un d'eux est d'une particulière actualité : celui de Bruno Etienne sur « L'islamisme face à la modernité et au développement ».

BERNARD CASSEN.

DROITS DE L'HOMME

DISPARUS. Rapport à la commission indépendante sur les questions humanitaires internationales. – Préface de Simone Veil

★ **Berger-Levrault, Paris, 1986, 123 pages, 39 F.**

Pour autant que l'on puisse se fonder sur les chiffres communiqués par ceux-là mêmes qui en sont responsables, des dizaines de milliers de personnes ont « officiellement » disparu dans plus de quarante pays au monde. Cette forme de terrorisme, infiniment plus grave que le terrorisme « privé », toucherait plus vraisemblablement des centaines de milliers de personnes à travers le monde. Les sanctions internationales se révélant trop souvent dérisoires, la commission propose des voies de recours plus efficaces comme la « *présomption de véracité des faits* ». Cette mesure est indissociable d'une large publicité dans le monde. C'est ce que ce rapport tente de faire.

MICHEL RAFFOUL.

Les guerres de la cocaïne, de Gabriel Nahas

Par YVES FLORENNE

L'AUTEUR, professeur à l'université Columbia et directeur à Paris d'un laboratoire hospitalier de recherche, est l'une des rares compétences mondiales en toxicologie orientée sur la toxicomanie. Et sans doute l'ennemi numéro un, à la fois des maffiosi de la drogue, de leurs éminents complices objectifs et de leurs victimes impénitentes. Conjonction paradoxale, mais tristement instructive.

Aussi a-t-il aussitôt rencontré une vive contestation quand, il y a vingt ans, il s'est attaqué au drogues dites « douces ». Quoi ! songer à proscrire ces innocentes, quand le tabac est en liberté ? Démontrant à quel point les innocentes l'étaient peu, la nécessité de leur proscription s'ensuivait, dès lors qu'il s'agissait non plus de choix individuel mais de responsabilité collective : de conséquences génétiques concernant l'espèce même. En attendant, ces « douces » conduisaient infailliblement aux « dures », qu'on commençait d'ailleurs à faire passer pour « tendres ». Mais depuis qu'il vise la cocaïne, le combat courageux de M. Gabriel Nahas provoque non seulement l'hostilité d'un grand nombre d'intellectuels et de collègues universitaires « affranchis » mais des menaces de mort émanant de la puissante maffia des trafiquants (1).

Avant d'entrer dans l'actualité la plus concrète du sujet, on remontera avec l'auteur aux origines modernes d'une toxicomanie organisée et prêchée. On y trouve, il y a tout juste un siècle, un nom inattendu, encore fort obscur. Ayant goûté à la cocaïne, un très jeune docteur publie un article, « Uber coca », qui a un grand retentissement dans une Vienne très réceptive, et qu'il dédie à sa fiancée comme « un *cantique à la louange de cette substance magique* ». Il est signé : Sigmund Freud. Le professeur Nahas condamne l'absence de tout esprit critique de cette étude reposant principalement sur des légendes, et une expérience de néophyte poussé à célébrer avec enthousiasme les prodigieux pouvoirs de cette poudre qui stimule, élargit, multiplie les facultés humaines. Sur quoi, il attribue, sans compétence aucune, des vertus thérapeutiques à cette panacée. Il a tôt fait de provoquer dans le public l'engouement et la crédulité habituels. Mais d'authentiques scientifiques, célèbres et respectés, accusent l'imprudent d'avoir « *déchaîné sur l'humanité un nouveau fléau* ». C'est, de son aveu même, « *l'année la plus sombre de sa vie* ». Cependant que la vérité sur la cocaïne, et l'asservissement (nié par Freud) qu'elle entraîne sont définitivement mis en lumière par Lewin. Sans jamais faire amende honorable, Freud préfère « oublier » la cocaïne au cours de sa glorieuse carrière, « *comme s'il avait refoulé dans son inconscient un épisode particulièrement déplaisant de son existence* ». Cette apologie de la plus nocive des drogues peut bien être regardée comme le moins connu, mais non le moindre, des « méfaits » inconscients du docteur Freud.

CAR, après que la démonstration incontestée de Lewin eut produit tous ses effets pendant plus d'un demi-siècle, elle fut, elle aussi, « oubliée », et le nom de Freud, non moins magique que la substance qui lui fut chère, servit de répondant à tous les propagandistes, propagateurs et utilisateurs de la cocaïne aux Etats-Unis. L'interdit social, légitimé par l'authenticité scientifique, la morale et la raison, a été renversé dans les annnées 60, pour se changer en son contraire : un des droits imprescriptibles de l'homme à sa liberté. Au point que dans la vaste conférence sur le sujet, tenue à l'Université de Californie (l'Etat des Etats-Unis le plus étroitement... uni dans la communion du cinéma et de la drogue), un champion doctoral de la cocaïne brandit symboliquement ce fameux flambeau de la liberté que l'Amérique tient de Dieu, pour que le nouveau peuple élu fasse rayonner sa propre lumière sur le monde. La poudre blanche n'en est pas moins une des ombres les plus noires que cette lumière aura jamais portée.

Du plus grand pays le plus intoxiqué – consciemment, délibérément, culturellement – de l'Occident, l'auteur nous conduit chez d'autres victimes beaucoup plus à plaindre, parce que contraintes, elles : à la fois par la violence, l'oppression et la misère. Au cours de cinq années, le professeur Nahas a poursuivi en Amérique du Sud, notamment en compagnie du commandant Cousteau, un enquête approfondie : chez les responsables politiques, les scientifiques, et sur le terrain. Un terrain dangereux, car la culture de l'arbre à coca, dans les Andes comme en Amazonie, correspond aux régions où la guérilla est particulièrement présente. Entre elle et la maffia doit s'établir un *modus vivendi*, car celle-ci est aussi le principal fournisseur d'armes de celle-là ; une maffia beaucoup mieux armée – elle possède avions et missiles ! – que les deux camps adverses. Aussi est-elle en mesure d'anéantir les expéditions de l'armée régulière ou de la police des pays concernés, qui s'efforcent de réprimer le trafic de la drogue et de détruire cultures et distilleries clandestines. Prises entre trois feux, les éternelles victimes sont les paysans indiens que, pour commencer, la violence, la corruption et un surcroît de misère ont contraints à remplacer leurs cultures vivrières par des plantations d'arbres à coca. Leur seul bénéfice étant d'en mâcher les feuilles et de se nourrir de conserves américaines.

Les entretiens avec les dirigeants de ces démocraties incertaines, laissant paraître une impuissance à demi résignée, se concluent par le rejet de toute la responsabilité sur le grand consommateur du Nord, sans lequel, en effet, rien ne serait arrivé. Il y a quelques exceptions. Mais le jeune ministre résolu, rencontré par M. Gabriel Nahas ne tarderait pas à le payer de sa vie. Lors des contacts pris avec des chefs de la guérilla, le même rejet de responsabilité se manifeste, avec la haine pour les Etats-Unis, et l'extrême plaisir à les voir s'empoisonner. Sans trop s'attarder d'ailleurs à ce qui se passe dans leur propre pays. On guérira le mal plus tard. Mais plus tard, c'est bien tard.

ON ne peut qu'effleurer ici tout ce que ce livre révèle. La réalité humaine, sociale, ne fait que rendre plus tragique le diagnostic médical. Outre un asservissement implacable, la drogue produit dans le cerveau des lésions et modifications irréversibles qui ruinent, avec la raison raisonnable et la volonté, toute forme de résistance intérieure. Les conséquences en sont claires pour toute société comme pour toute personne qui se veulent libres.

Ainsi les Etats-Unis, qui tolèrent « la perversion de leur idéal » déclaré, le renversement de leurs propres valeurs fondamentales, se trouvent-ils opposés – dans les « guerres de la cocaïne » aussi – à l'Union soviétique qui, elle, sait se protéger. Elle réprime vigoureusement chez elle les premiers signes de l'invasion, – non sans la favoriser ailleurs, bien entendu. Si cette évolution se poursuit, il lui suffira d'attendre la dissolution morale et intellectuelle, donc les capacités de résistance de la puissance rivale. Pour des nations conscientes, la toxicomanie devrait appeler les mêmes réactions effectives que le meurtre ou le génocide, – un génocide contre soi-même. Car il ne s'agit pas de suicides individuels mais d'un crime collectif contagieux, d'une incitation et d'une participation permanentes, à cet autogénocide silencieux. L'épidémie « galopante » de toxicomanie apparaît comme un fléau beaucoup moins dénoncé, autrement redoutable et fatal pour le destin de l'espèce humaine – si toutefois on l'entend de l'homme raisonnable, responsable, volontaire et libre – que le SIDA ou la foudre nucléaire.

(1) Gabriel Nahas, *les Guerres de la cocaïne*, France-Empire, Paris, 1987, 216 pages, 88 F.

AFRIQUE

LAISSE ALLER MON PEUPLE ! EGLISES AFRICAINES AU-DELA DES MODÈLES ? – René Luneau

★ **Karthala, Paris, 1987, 193 pages, 80 F.**

De lecture agréable, cette brève étude fait le point sur la croissance des Eglises catholiques en Afrique noire dite francophone. Elle restitue fort habilement la diversité des expériences en cours, qu'il s'agisse de l'émergence des « communautés de base », de la recherche anthropologique et de la pastorale de la santé. L'auteur insiste avec raison sur la priorité accordée à l'éveil des vocations sacerdotales, pièce maîtresse de la reproduction de l'institution. Il met aussi à nu le divorce croissant entre le modèle de prêtre en formation et les besoins nouveaux qu'exige une créativité sans cesse croissante des communautés. Bien que nuancées, ses conclusions attirent l'attention sur les risques de marginalisation de l'expérience chrétienne africaine au sein du système catholique international et plaident pour une « émancipation » de ces Eglises, à maints égards handicapées par une tutelle romaine aussi pesante qu'inutile.

ACHILLE MBEMBE.

SANCTIONNER L'APARTHEID. – Jean-Claude Barbier, Olivier Désouches

★ **La Découverte, Paris, 1987, 197 pages, 75 F.**

Même si l'avenir de l'apartheid se joue avant tout en Afrique du Sud, des sanctions immédiates, globales et obligatoires contre Pretoria peuvent influer sur le cours des événements. Très pédagogique et comprenant de nombreux tableaux et données chiffrées, l'ouvrage de Jean-Claude Barbier et Olivier Desouches tente de répondre aux questions qui se posent alors : sur quels secteurs stratégiques faire peser les sanctions économiques ? Quels sont les intérêts des grandes puissances en République sud-africaine ? Les sanctions risquent-elles de se retourner contre la majorité noire ? Au total 14 chapitres organisés autour de 14 questions, dans un double souci informatif et militant.

A. G.

ASIE

AFGHANISTAN. L'ÉTERNITÉ EN GUERRE. – Olivier Roy, photos de Philippe Guérillot, préface de Pascal Bruckner

★ **La Nef, Paris, 1987, 143 pages, 138 F.**

Témoignage plein de sympathie pour une société afghane qui se rebiffe, depuis des années longues comme des siècles, contre la présence sur son sol d'une superpuissance, l'Union soviétique. Soucieux d'initier autant que d'édifier le lecteur, les auteurs ont voulu placer le texte et l'image au service d'un exposé qui refuse le sensationnel. Que l'on ne s'attende donc pas à trouver dans cette *éternité en guerre* des images choc ou de grandes révélations ; c'est d'une mise à plat, d'un inventaire social qu'il s'agit. Olivier Roy et Philippe Guérillot se sont attachés à montrer la société afghane telle qu'elle survit dans les « zones libérées » malgré les bombardements et la politique de la terre brûlée que mènent, dans maintes provinces, les Soviétiques.

On regrettera seulement que ce regard se limite aux aspects endogènes du « pays réel » afghan et ne lève pas le coin du voile qui reste posé sur les changements, positifs et négatifs, que les communistes afghans ont provoqués depuis leur arrivée au pouvoir en 1978.

PHILIPPE FLANDRIN.

● LA PREMIÈRE GUERRE D'INDOCHINE (1945-1954). BIBLIOGRAPHIE. – Alain Ruscio *(L'Harmattan, Paris, 1987, 386 pages, 180 F)* : recensement de près de 2 500 articles et livres en français, anglais, vietnamien, russe...

● HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE *(Présence africaine, Edicef - UNESCO, Paris, 1986, tomes I et II, 416 pages et 560 pages, 40 F le volume)* : reédition poche et abrégé des deux premiers volumes d'une monumentale histoire, l'un consacré à la méthodologie et à la préhistoire et l'autre à l'Afrique ancienne.

● ATLAS DU BAS ZAIRE *(Bureau d'études et d'aménagements urbains, BP 627, Limete-Kinshasa, 96 pages)* : un des rares exemples d'atlas d'aménagement régional en Afrique.

ORIENT-EXTRÊME. – Robert Guillain

★ **Le Seuil, coll. « Aries », Paris, 1987, 414 pages, 115 F.**

L'« information à chaud » enivre la presse à tel point qu'elle s'abandonne aisément au commentaire superficiel, à l'affirmation lapidaire. Robert Guillain nous offre une lecture des faits fort différente. Ce remarquable ouvrage, marqué par le refus de l'amnésie, démontre que le journalisme est entier et intègre lorsqu'il permet d'authentifier l'événement vécu par un témoin privilégié, mais responsable, de l'histoire. Et quelle histoire : celle de la chute de Shanghai en 1937, celle de la partition de l'empire des Indes, celle du Japon impérial durant la guerre, celle de la prise de Shanghai par les armées de Mao. Ainsi, partageant la narration en « séquences », l'auteur nous plonge dans l'actualité d'événements qui ont déterminé la physionomie contemporaine de l'Extrême-Orient.

Rarement, le prix Aujourd'hui, décerné à cette œuvre, n'aura si bien justifié son titre. Le style est magnifique, l'histoire est superbe : Robert Guillain fut durant quarante ans correspondant permanent en Asie de l'Agence Havas, de l'AFP, puis du *Monde*. Une lecture inoubliable.

XAVIER LUCCIONI.

BUREAUCRATIES CHINOISES. – G. Fabre, P. Galard, Hua Linhan, R. Lew, J.-L. Margolin, Y. Plasseraud, Tan Eng Bok, Wang Shiwei, P.-E. Will

★ **L'Harmattan, Paris, 1987, 180 pages, 90 F.**

Aujourd'hui, le terme de « bureaucratie » désigne, universellement, la quintessence d'un appareil d'administration-direction voué à l'inertie. Ce recueil de textes et de commentaires n'entend pas suggérer des panacées réconfortantes : s'agissant de la Chine, il semblerait, selon les divers auteurs, que le cancer soit difficilement curable. Est-il héréditaire ? La « bureaucratie céleste » posséda quatre millénaires de vertus. Oui : de vertus, s'il faut se reporter aux fondements mêmes de la pensée chinoise. Cet héritage biologique représente désormais un handicap considérable. Le problème est d'une telle importance qu'il justifie la lecture de cet ouvrage, parfois austère.

X. L.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

JUILLET 1987 – 28

GASPILLAGE AU NORD, EXPLOSION DES NAISSANCES AU SUD

Le danger démographique

Par RENÉ DUMONT

CERTES nous n'avons cessé et nous ne cesserons pas de dénoncer tout ce qui *opprime*, dans les domaines économiques, politiques, intellectuels, etc., les pays pauvres ; et plus encore les pauvres de ces pays, doublement exploités : par nous, puis par leurs minorités abusives au pouvoir. Marie-France L'Hériteau (1) *vient fort judicieusement* de remettre à sa place le Fonds monétaire international qui, finalement, en accordant la priorité à l'expansion du commerce international, défend les riches de tous les pays ; tout comme nous *l'avons* montré pour la Banque mondiale, plus spécialement au Bangladesh (2).

Il faut rappeler aussi l'avertissement du Club de Rome de 1972, qui paraît bien oublié, surtout pas nos néo-libéraux : ce libéralisme du profit ne peut tenir suffisamment compte, s'il est fidèle à ses principes affirmés, des problèmes de l'environnement, de l'épuisement *des ressources rares de la planète, comme des* multiples pollutions, qui tuent déjà à Mexico... Le Club ayant avancé quelques chiffres trop pessimistes sur la future disette des minerais et les perspectives de famine en Asie du Sud-Est, on a *tendance à rejeter en bloc son retoutable* avertissement qui, dans l'ensemble, paraît toujours valable. Notre « *petite planète* », comme disaient René Dubos et Barbara Ward, ne pourrait supporter bien longtemps et l'explosion productiviste de notre société de gaspillage et l'explosion démographique des pays dits « sous-développés ».

Dans ce dernier domaine, la réunion de *Mexico sur* la *population mondiale* (1984) a représenté, de la part des pays démunis, un grand progrès sur celle de Bucarest (1974). La grande majorité des pays pauvres y a reconnu l'extrême gravité de la menace démographique.

Les « élus » et les « damnés »

C'*EST dans* le *Sahel que risque fort* de se répéter bientôt, à plus grande échelle, un drame « à l'éthiopienne ». L'explosion démographique a déjà très largement contribué à démolir l'écosystème si fragile de ces pays semi-arides ; s'y sont aussi ajoutées des politiques agricoles tout à fait insuffisantes. M. Lloyd Timberlake (3) ne craint pas de signaler la « *banqueroute de l'environnement* » dans toute l'Afrique.

Il est donc grand temps de regarder avec plus de soin les perspectives démographiques de ces pays. Le Worldwatch Institute de Washington (4) reprend chaque année, dans *sa série « State of the World »*, l'essentiel des thèses du Club de Rome. M. Lester Brown et M. Jodi Jacobson viennent d'y publier un essai intitulé *Notre monde démographiquement divisé*, où ils dénombrent d'abord ceux qui vont « s'en tirer » car ils ont moins de 1 % l'an de croissance démographique ou s'en rapprochent : ce sont, essentiellement, les pays développés, la Chine et l'Extrême-Orient – sauf les Philippines et le Vietnam. Ce sont les « élus » de ce nouveau jugement dernier.

De l'autre côté, les « damnés » ; dès l'Inde, la menace se précise, car, au rythme actuel, sa population dépasserait celle de la Chine vers l'an 2010. Affirmer que ce pays a réalisé l'autosuffisance alimentaire parce qu'il a cessé d'importer, qu'il exporte un peu et qu'il a de gros stocks de grains est un mensonge grossier. Car si l'Inde a pu bien produire grâce à la « révolution verte », *sur un quart du pays*, elle n'a pu répartir le pouvoir d'achat. Faute de réforme agraire, un bon tiers de la population est sans terre ; et sans travail, pour souvent la moitié de l'année ; ces personnes voudraient bien pouvoir consommer une part des stocks. On dit, aux Nations unies, que ce pays ne stabiliserait sa population qu'aux environs de 1,7 milliard d'habitants.

Si je suis d'accord avec M. Lester Brown et M. Jodi Jacobson sur la gravité des menaces démographiques pour un avenir assez proche, *l'avenir lointain me semble de plus en plus* indéterminé, à mesure qu'il s'éloigne. On n'envisage que la stabilisation, alors que pour l'avenir de notre petite planète un recul nous apparaît absolument nécessaire. N'en déplaise à nos natalistes, ce recul, *le* voici en cours de réalisation en Allemagne. Comme « nous » sommes les grands gaspilleurs des ressources rares de la planète et que nous n'acceptons pas de réduire nos gaspillages, il serait bon, pour faciliter une survie prolongée de l'humanité, que, après une croissance déjà reconnue excessive, nous envisagions la possibilité d'être moins nombreux. Et ne nous parlez pas des dif*ficultés de payer les retraites, du moment* que nous croulons sous les excédents agricoles et industriels et que nous ne savons pas donner du travail à tous. C'est un problème de répartition : la production est suffisante.

Mais le continent de loin le plus menacé reste l'Afrique. La voici, du Mahgreb au sud du Sahara, réalisant autour de 3 % l'an de croissance démographique. Beaucoup oublient de calculer en progression géométrique : à 3 % l'an, une population se multiplie par 20 en un siècle. Inutile alors de souligner qu'il reste des terres cultivables, ce qui est vrai en Afrique centrale ; mais l'unité africaine qui permettrait de répartir « équitablement » la population reste une perspective aussi lointaine que désirable. Comme le Venezuela, le Kenya vient de doubler sa population en vingt ans ; ce qui la multiplie par 32 en un siècle. On prévoit qu'elle se stabilisera à *111 millions*, mais son écosystème est déjà tellement démoli qu'on ne voit pas comment sa production alimentaire pourrait suivre. D'autant plus que la paysannerie africaine a été, dans sa grande majorité, privée de toute forme d'instruction – seules les villes du Sahel sont correctement scolarisées. Privée aussi de ressources correctes, puisqu'elle n'a cessé d'être doublement exploitée : par les puissants de l'intérieur, et par l'économie mondiale – par nous.

Démolition de l'écosystème

LES villes du Sahel regorgent d'automobiles, de motos et de camions. Mais les villages du Sahel, dans leur grande majorité, n'ont même pas de charrettes : absence redoutable, dont nous avons tous tardé à signaler la gravité. Une grande partie de l'Asie, le Proche-Orient, la Grèce connaissaient cet outil de base du progrès agricole bien avant notre ère. Mais les commerçants qui ne sont venus rechercher sur les côtes d'Afrique que leurs profits, en matières premières ou en esclaves, ne se sont nullement souciés d'apporter les roues (charrettes, brouettes, poulies sur les puits) pour soulager la peine des hommes, et plus encore celle des femmes ; car ce sont elles, vraies bêtes de somme, qui assurent la majorité des transports des champs au village, puis aux marchés ; et surtout le transport de l'eau et du bois, qu'il faut aller chercher de plus en plus loin, à mesure qu'avance le désert. Tout comme les commerçants, les conquérants, les coloniaux qui les ont suivis ont prolongé cette négligence. Et les indépendances *n'ont jusqu'ici profité qu'aux minorités* urbaines au pouvoir.

La destruction de l'écosystème qui s'ensuit réduit tous les jours la capacité de production des sols, des forêts, des pâturages, des pêcheries. Et les réserves minérales diminuent, par tête d'habitant, quand la population augmente. La densité devient vite excessive et d'autant plus que les moyens d'intensification manquent. L'Afrique tropicale n'a jamais pu envisager de réaliser notre première révolution agricole (celle du fourrage, de l'élevage intensif et du fumier) en l'absence d'énergie animale, de charrettes et de tombereaux. Le système de *culture traditionnel entre*tenait la fertilité du sol, et d'abord sa teneur en matière organique, par les périodes de jachère, de non-culture du sol, avec végétation naturelle enfouie ; et par les arbres dispersés dans les champs. Ces deux facteurs reculent vite devant l'accroissement de la population. Alors on défriche les forêts pour les mettre en culture : en quelques années, le capital de fertilité (humus, sels minéraux) accumulé par des siècles de forêts est vite consommé. On aurait pu l'entretenir par des plants de couverture, des engrais verts ; on n'avait pas, on n'a pas la possibilité de penser à autre chose qu'à l'aliment de base, la simple possibilité de survie. L'Afrique consomme tous les jours son capital de fertilité, comme on exploite une mine.



Dès que l'on compromet forêts et pâturages, on abaisse la nappe phréatique, on accélère le ruissellement et réduit les ressources de cette nappe. L'eau à son tour vient à manquer, et quand le couvert végétal est trop réduit, son rôle de recyclage de l'eau est à son tour altéré : *le cercle de dégradation se referme...*

Un retard qui ne se rattrape pas

CETTE démolition de l'écosystème dépasse largement le continent africain. Nous l'avons décelée dès 1956 en survolant la savane de Bogota. Un vaste plateau y était exploité par les colons en prairies naturelles, alors qu'il *appelait le labour*, de par ses très *faibles* pentes. Les indigènes étaient refoulés sur les pentes fortes, dominant cette savane, et devaient pour survivre les labourer, donc y accélérer l'érosion. Il en est ainsi de l'ensemble des montagnes des Andes, du Venezuela au Chili, et de presque toute l'Amérique centrale.

J'ai pu traverser l'Inde du Sud dès 1932, et j'y suis souvent revenu jusqu'en 1983 ; à un demi-siècle d'intervalle, l'écosystème y est en pleine dégradation, là encore sous l'action d'une démographie que l'on n'est pas arrivé à contrôler. Beaucoup moins de forêts, d'arbres dispersés ; beaucoup plus d'érosion, de brûlis de bouses comme combustible... La « révolution verte » masque cette dégradation, mais elle ne pourra toujours y suffire.

L'explosion démographique est un obstacle au progrès, même là où il y a d'énormes potentialités agricoles non exploitées, comme au Brésil. Certes, la malnutrition y est un crime social dû essentiellement aux inégalités croissantes, au latifundisme et à l'absence de réforme agraire. *Mais même avec la meilleure* des politiques agraires, le progrès agricole y rencontrera de très fortes limitations ; il est bien certain que, ici aussi, on ne pourra multiplier une production par vingt en un siècle. De *plus, toute politique* démographique exige du temps pour devenir efficace. Ce que les Chinois reprochent le plus aujourd'hui à Mao Zedong, c'est son refus d'une politique de contrôle des naissances dès 1955. Le retard ainsi pris ne se ratrappe pas, et c'est *lui* qui oblige à ce jour la Chine, pour survivre, à pratiquer des méthodes de contrôle que certains disent « féroces » : contraintes sexuelles, avortement obligatoire, un enfant par couple – et même l'infanticide des petites filles. Ceux de nos amis africains qui rejettent toute idée de contrôle des naissances finiraient par obliger – s'ils étaient écoutés – leurs pays à devenir aussi « *féroces* » dès les *débuts du siècle* prochain.

En présence d'une telle situation, le silence sur ce problème essentiel (qui domine l'avenir de l'Afrique), de la plupart des organisations non gouvernementales (qui font du si beau travail) ou de la Coopération française (5), nous apparaît plus que regrettable. Voir les dirigeants d'un organisme de recherche et d'information sur les problèmes de l'environnement et du développement aussi intelligent que l'ENDA de Dakar (6) refuser de reconnaître le danger démographique, refuser d'en traiter, prend à notre avis un caractère très grave. Par contre, le Comité catholique contre la faim et pour le développement, CCFD, par la voix de son secrétaire général, et la revue catholique *Croissance des jeunes nations* ont enfin com*pris (bien tard...) : cette revue vient de mettre* en valeur le livre de Jacques Vallin sur *la Population mondiale* (7), qui situe bien le problème. Il était temps qu'on parle enfin, en France, d'autre chose que du vieillissement de la population.

J'ai été l'un de premiers en 1930-1932 à souligner au Tonkin les dangers d'une production stagnante de riz et d'une population qui com*mençait à croître*. A ce *moment-là*, notre planète comptait deux milliards d'habitants, et nous voici à plus de cinq ; et bientôt à dix milliards. Là où j'ai averti, on me donne raison vingt ans plus tard. Espérons, pour l'Afrique, qu'elle comprendra un peu plus vite.

---

(1) *Le Fonds monétaire international et les pays du tiers-monde*, Marie-France L'Hériteau, IEDES, PUF, Paris, 1986.

(2) René Dumont, *Bangladesh-Népal. « l'aide » contre le développement*, Le Seuil, Paris, 1985.

(3) Lloyd Timberlake, *l'Afrique en crise. La banqueroute de l'environnement*, L'Harmattan, Paris, 1985.

(4) Worldwatch Institute, 1776 Massachusetts Ave. N. W., Washington D. C. 20036.

(5) M. Michel Aurillac oublie ce facteur dominant dans son article « Non à l'Afro-pessimisme », *Le Monde*, 22 janvier 1987.

(6) ENDA, B.P. 3370, Dakar, Sénégal.

(7) Jacques Vallin, *la Population mondiale*. La Découverte, Paris, 1986. *(Voir l'article de Claire Brisset, page 26.)*

Dans ce numéro :

Le Monde diplomatique du mois de juin 1987 a été tiré à 134 000 exemplaires.